LES

ÉLÉPHANS A LA GUERRE

DE LEUR EMPLOI DANS LES ARMÉES MODERNES.

« L'éléphant est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde. » Ainsi parle Buffon, et, si ses paroles sont vraies de la stature imposante de l'éléphant, elles le sont bien davantage de son intelligence et de la douceur de son caractère. Il n'est pas dans la nature d'être mieux préparé à la société de l'homme que l'éléphant, et la preuve, c'est que l'espèce n'en a jamais été domestiquée. L'homme est forcé de mettre entièrement sous sa dépendance les autres animaux dont il attend des services, chevaux, bœufs, chiens, chats, etc., parce que l'obéissance entre seulement au bout de plusieurs générations et par une hérédité non interrompue dans le caractère de ces animaux. On s'en aperçoit bien quand des individus retombés à l'état sauvage traitent en ennemi l'homme qui veut les apprivoiser de nouveau. Il n'en est pas de même de l'éléphant. Pris adulte, il se laisse domestiquer et devient l'esclave fidèle de l'homme. Aussi, même dans les pays où l'éléphant compte parmi les animaux utiles et où il rend des services inappréciables, — dans l'Inde anglaise par exemple, où on l'emploie dans les services militaires et dans l'artillerie pour traîner les canons de fort calibre, trop lourds pour des chevaux, — a-t-on jugé inutile d'apprivoiser l'espèce et d'établir des haras d'éléphans. L'entreprise serait dispendieuse. La gestation est de vingt à vingt-deux mois, et l'animal ne peut être mis au travail que vers l'âge de quinze ou dix-huit ans (il vit de cent à cent vingt ans). A quoi bon cette dépense quand on peut dresser les individus nés libres et pris

adultes? Et leurs propres parens ne les élèvent-ils pas avec plus de soins et d'affection que ne pourraient le faire les hommes? Notre apparent paradoxe est ainsi justifié pour la plus grande gloire de l'éléphant. L'emploi le plus important que l'on ait fait de ces monstrueux et intelligens animaux est celui de machines de guerre vivantes. C'est à ce point de vue que nous allons esquisser leur histoire, dire ce qu'on en a fait dans l'antiquité, à quel usage on les emploie actuellement dans l'Inde anglaise, et enfin quels services ils peuvent rendre encore, même dans les guerres de notre époque, même dans les rangs de notre armée.

I.

Il n'est personne qui n'ait dans la mémoire le rôle joué par les éléphans dans la première bataille livrée aux Romains par Pyrrhus, roi d'Épire. C'était en Lucanie, près de la ville d'Héraclée, sur le golfe de Tarente (an 280 avant J.-C.). La lutte avait été acharnée : Pyrrhus lui-même avait été blessé, et ses soldats lâchaient pied devant les Romains lorsque le roi commanda de faire donner les éléphans. Les Romains voyaient pour la première fois ces monstrueux animaux : la surprise ébranla leur courage, leurs chevaux s'effrayèrent, et, se jetant tumultueusement sur l'infanterie, y portèrent le désordre. Une charge de la cavalerie thessalienne de Pyrrhus changea ce désordre en déroute. L'intervention de ses éléphans sauva ce jour-là le roi d'Épire d'une défaite; mais dans les rencontres suivantes les Romains s'étaient familiarisés avec les *bœufs de Lucanie*, comme ils appelaient ces animaux nouveaux pour eux. Ils réussirent à les effrayer par des projectiles incendiaires et à les rejeter sur les rangs de l'armée de Pyrrhus, où ils causèrent de cruels ravages. Celui-ci, découragé par son insuccès, abandonna l'Italie pour retourner en Épire. Les éléphans qui n'avaient pas été tués sur les champs de bataille furent pris par les Romains et ornèrent le triomphe du consul Curius Dentatus : triste fin pour les vétérans de tant de guerres! car les éléphans qui suivirent le char triomphal dans les rues de Rome avaient derrière eux une longue épopée; laissés dans l'héritage du conquérant de l'Asie, ils avaient figuré dans les guerres de la succession d'Alexandre, et ils n'avaient survécu à de nombreuses batailles et à de nombreux siéges que pour amuser les enfans de Rome et leur servir de spectacle!

L'armée d'Alexandre est en effet la première armée européenne à laquelle aient été opposés des éléphans de guerre. Ceux de Darius tombèrent au pouvoir du vainqueur. A la bataille de l'Hydaspe, le roi indien Porus avait dans son armée 300 chars de guerre et 30 éléphans suivant Diodore, 200 suivant Arrien. Alexandre avait fait mu-

nir un certain nombre de soldats de haches bien affilées et de sabres en forme de faux pour couper jarrets et trompes aux éléphans de l'ennemi. Après cette victoire, Alexandre se trouva possesseur des éléphans de Porus, et ce nombre s'accrut de tous ceux que lui offrirent en présent les autres princes de l'Inde. Après la mort d'Alexandre, ses éléphans furent, comme ses états, partagés entre ses généraux, et, des batailles qu'ils se livrèrent, il n'en est pas où ces animaux n'aient joué un rôle important. Comme ils adoptaient les mœurs et la pompe de l'Asie, les généraux grecs en imitaient également les institutions militaires. L'un d'eux, le fondateur de la dynastie des Séleucides, Séleucus Nicator, avait encore augmenté ses forces militaires en épousant la fille d'un roi de l'Inde qui lui apportait en dot 500 éléphans de guerre. Son goût pour les éléphans lui avait fait donner par ses contemporains le sobriquet de *Grand Éléphantarque*. C'est grâce à leur concours qu'il gagna sur Antigone la bataille d'Ipsus. Raconter la part prise par les éléphans aux guerres de cette époque serait raconter ces guerres elles-mêmes. Les Ptolémées, ne pouvant remonter leur corps d'éléphans dans l'Inde même, avaient organisé la traite des éléphans dans la région du Nil-Bleu.

La guerre contre Pyrrhus servit à bien des égards d'école aux Romains. Pyrrhus était un des meilleurs généraux de l'antiquité : il avait composé des traités de tactique dont les écrivains anciens parlent avec éloge. Le « jeu de la guerre » (*Kriegspiel*), si fort en honneur dans l'armée prussienne, n'est même, comme notre jeu de l'oie, qu'un jeu « renouvelé des Grecs. » C'est Pyrrhus qui eut le premier l'idée de représenter les évolutions militaires au moyen de petites pièces de bois ou de plomb. Sa tactique savante prépara les Romains à celle des généraux carthaginois; en même temps leurs soldats s'accoutumaient à voir les éléphans, et ceux de l'armée carthaginoise ne leur inspirèrent plus qu'une médiocre crainte.

L'exemple des Ptolémées et l'ambition de mettre leur armée à la hauteur de l'armée égyptienne avaient poussé les Carthaginois à employer des éléphans de guerre. Les éléphans ont été indigènes dans l'Afrique septentrionale jusqu'au IVe ou Ve siècle de notre ère. La race y a disparu à la suite des chasses séculaires faites d'abord par les Carthaginois et par les rois africains pour le service de leurs armées, plus tard par les Romains pour les jeux et pour les combats de l'amphithéâtre. Séparés par le Sahara du gros de leur race, si nombreuse aujourd'hui dans le Soudan, les éléphans de l'Afrique septentrionale furent exterminés jusqu'au dernier.

A l'origine, les Carthaginois employaient des chars de guerre comme la plupart des peuples de l'Orient; ils renoncèrent à cette arme pour adopter les éléphans, appréciant davantage les services

de ces derniers. Dès ce moment, toutes leurs armées furent accompagnées d'un grand nombre de ces animaux. Lorsqu'au début de la première guerre punique Hannon débarqua en Sicile pour essayer de faire lever le siége d'Agrigente, il amenait avec lui 60 éléphans, qui furent presque tous tués ou pris par les Romains. Quelques années après, Xanthippe mettait en ligne 100 éléphans dans cette bataille où l'armée de Régulus fut anéantie, et c'est au concours des éléphans qu'il dut en grande partie la victoire. Par contre, c'est à l'encombrement produit sur un terrain trop étroit par ces auxiliaires aux corps énormes qu'Annibal dut, cinq ans plus tard, de voir son armée anéantie à Palerme : 104 éléphans tombèrent au pouvoir des Romains et ornèrent le triomphe du proconsul Métellus. Peu après, dans la guerre que Carthage eut à soutenir contre les mercenaires licenciés, elle eût vraisemblablement succombé sans le secours qu'elle tira de ses éléphans. Ces animaux jouèrent également un rôle important dans la seconde guerre punique. Asdrubal en avait 200 en Espagne. Annibal en prit une quarantaine avec lui lorsqu'il quitta ce dernier pays pour se diriger vers l'Italie. Ces éléphans traversèrent les Alpes avec le reste de son armée, et ce ne fut pas une des moindres difficultés de ce passage célèbre de mener ces animaux à travers la neige et les glaciers, par des chemins étroits et escarpés. La rigueur du climat fit perdre à Annibal une partie de ses éléphans comme de ses chevaux et de ses hommes; mais il put en sauver un certain nombre, qui prirent part à la bataille de la Trébie. A Trasimène et à Cannes, Annibal n'avait plus d'éléphans. Plus tard, il en reçut d'Afrique en même temps qu'un renfort de nouvelles troupes. Cela ne l'empêcha pas d'être finalement défait et forcé d'abandonner l'Italie, comme Asdrubal était forcé d'abandonner l'Espagne. La bataille de Zama mit bientôt fin à la fortune de Carthage. Dans le traité qu'ils subirent alors, les Carthaginois durent livrer aux vainqueurs les éléphans qui leur restaient, et promettre de ne plus en entretenir dans l'avenir.

Jusque-là, les Romains s'étaient contentés de combattre les éléphans de leurs ennemis, sans en entretenir eux-mêmes dans leur armée. Il leur était pourtant facile de retourner contre Pyrrhus et contre les Carthaginois ceux qu'ils avaient faits prisonniers. S'ils hésitèrent longtemps à recourir à ces monstrueux auxiliaires, c'est sans doute dans la crainte d'affaiblir le moral des soldats en mettant leur confiance ailleurs que dans leur propre courage. C'est pour le même motif qu'ils ne firent jamais usage de chars armés de faux. Pendant longtemps ils ne s'occupèrent que de neutraliser l'action des éléphans ennemis. A la fin pourtant, ils adoptèrent cette machine de guerre, et dans la troisième guerre punique, — où les Carthaginois n'avaient plus d'éléphans, — ils menèrent contre

ces derniers des éléphans que Masinissa leur avait procurés. Ce roi africain en entretenait un nombre considérable, et il en fournit libéralement aux armées romaines à plusieurs reprises; les Romains en avaient en outre une réserve qui provenait de leurs victoires sur les Carthaginois. Dans la guerre contre Philippe, roi de Macédoine, Quintus Flaminius se servit des éléphans pour charger la phalange macédonienne. Les Romains avaient également des éléphans dans leur guerre contre Antiochus III, mais il ne semble pas qu'ils en aient fait usage. Dans cette campagne, ils s'emparèrent des éléphans d'Antiochus, qui étaient de la belle race de l'Inde, et ils les employèrent, vingt ans plus tard, concurremment avec leurs éléphans africains, dans leur guerre contre Persée, guerre qui se termina par la disparition du royaume de Macédoine. « Il est curieux de remarquer, dit à ce propos un historien des éléphans (1), que ces animaux, qu'Alexandre avait amenés le premier des bords lointains de l'Orient, furent, sinon les instrumens, du moins les témoins de la destruction de son royaume. » Les Romains employèrent aussi les éléphans dans leurs guerres d'Espagne. En Gaule, ils n'en firent usage qu'une fois : ce fut dans leur première expédition au-delà des Alpes, à la fin du second siècle avant l'ère chrétienne, expédition conduite par le proconsul Domitius Ahenobarbus, un des ancêtres de Néron. — Quand on rencontre dans la France méridionale ou dans les Alpes des ossemens d'éléphans, il peut être téméraire de les faire remonter à l'époque quaternaire ou à l'époque tertiaire, car plus d'un éléphant, parmi ceux d'Annibal et de Domitius Ahenobarbus, a dû laisser ses os sur notre sol.

En Afrique, les éléphans continuèrent à être employés et par les rois indigènes et par les Romains. Jugurtha s'en servit contre les Romains, et plus tard, dans les guerres civiles, où l'on vit combattre

Romains contre Romains, parens contre parens,

on vit également combattre éléphans contre éléphans. Pompée, après avoir vaincu le parti de Marius près d'Utique, amena à Rome les éléphans qu'il avait pris. Il en avait fait atteler quatre de front à son char de triomphe, mais, la porte de Rome se trouvant trop étroite, il fallut les dételer et les remplacer par des chevaux. Dans la guerre entre Pompée et César, les pompéiens d'Afrique menèrent des éléphans contre César à la bataille de Thapsus, à 30 lieues de Carthage (an 47 avant J.-C.), mais ils n'en furent pas moins battus. C'est la dernière fois que les Romains emploient d'une façon régulière les éléphans à la guerre : désormais ils les réservent aux spectacles du cirque.

(1) Armandi, *Histoire militaire des Éléphans,* Paris 1843, p. 230.

En effet, les éléphans étaient devenus les acteurs accoutumés des jeux du cirque. C'est en l'an de Rome 655 qu'on exposa pour la première fois ces animaux dans l'arène. Dès lors ce spectacle se renouvela fréquemment. Pompée, pour fêter son second consulat par un spectacle grandiose, fit combattre vingt éléphans contre des chasseurs gétules armés de javelots. César fit plus encore. Il avait amené à Rome les éléphans pris à la bataille de Thapsus. Le jour de son triomphe, on le vit se diriger vers le Capitole, précédé de quarante éléphans rangés sur deux files et portant dans leurs trompes d'immenses flambeaux. Ce spectacle, nouveau pour les Romains, ne l'était pas en lui-même. Les rois d'Égypte et de Syrie se faisaient quelquefois accompagner d'éléphans dressés à cet exercice, et auxquels on donnait le nom de porte-flambeaux, *lychnophores*. A Rome, c'était devenu chose ordinaire de faire combattre les éléphans dans le cirque, soit contre des gladiateurs, soit contre des taureaux ou des tigres. L'empereur Commode, qui était un gladiateur et descendait parfois dans le cirque, y tua un jour un éléphant d'un coup de pique.

Mais les spectacles les plus curieux furent ceux où l'on vit les éléphans remplir le rôle de mimes, de saltimbanques et d'acrobates. Les Romains avaient poussé très loin l'art de dompter les animaux et de leur faire accomplir les exercices les plus difficiles. Les dompteurs modernes ne font rien que les *mansuetarii* de Rome n'aient inventé il y a des siècles. Ceux de Rome ont obtenu des animaux des actes de docilité et des tours d'adresse dont on n'a pas vu d'exemples dans les temps modernes. Pour ne parler ici que des éléphans, on les dressait à des exercices si compliqués et si disproportionnés avec leur énorme taille qu'on aurait peine à les croire vrais sans le témoignage des écrivains de l'antiquité. « Dans les combats de gladiateurs que donna Germanicus, raconte Pline, les éléphans exécutèrent des mouvemens grossiers ressemblant à une sorte de danse. Leurs exercices ordinaires étaient de jeter dans les airs des armes que le vent ne pouvait détourner, de figurer entre eux des attaques de gladiateurs et de se livrer aux ébats folâtres de la pyrrhique (danse d'origine dorienne), puis ils marchèrent sur la corde tendue. Quatre éléphans en portaient dans une litière un cinquième représentant une nouvelle accouchée, et dans des salles pleines de peuple ils allèrent prendre place à table, en marchant à travers les lits avec tant de ménagement qu'ils ne touchèrent aucun des buveurs... Il est très curieux de les voir aller de bas en haut sur des cordes; mais ce qui l'est encore davantage, c'est de les voir aller de haut en bas. » Ces cordes raides, qu'on désignait du nom grec de *catadromus*, étaient tendues transversalement du sol à un point élevé, et les acrobates devaient monter et descendre

par le même chemin. Ce n'est pas la seule fois que Rome assista au spectacle d'éléphans funambules; elle le revit de nouveau, raconte Suétone, dans des fêtes données par Néron et par Galba. On vit même sous Néron un illustre chevalier romain se livrer à cet exercice monté sur un éléphant. La docilité naturelle de l'éléphant rendait possibles ces jeux étranges : Pline en donne un exemple dont il garantit l'authenticité. « Un éléphant d'une intelligence trop lente pour retenir ce qu'on lui enseignait, ayant été plusieurs fois fustigé, fut trouvé (c'est un fait certain) répétant la nuit sa leçon. »

De tels spectacles se continuèrent jusqu'à l'époque où Rome cessa d'être la résidence des empereurs. On employait encore les éléphans à d'autres usages. Aux jours de grandes cérémonies, on les attelait aux chars de parade destinés à porter les images des dieux et des empereurs. Les empereurs eux-mêmes paraissaient quelquefois en public sur des chars traînés par des éléphans. On faisait également appel à leur force pour exécuter de grands travaux mécaniques. Sous le règne d'Adrien, on employa 24 éléphans pour déplacer le colosse de Néron et pour le transporter près de l'amphithéâtre auquel il devait donner son nom.

Il y avait à Rome des édifices réservés à la demeure des éléphans qui figuraient dans les jeux du cirque. Il existait en outre des dépôts d'éléphans sur le littoral du Latium, notamment à Ardea et à Laurentum. L'air de la campagne était en effet meilleur pour ces animaux que celui de Rome. C'est également à la campagne qu'on avait établi l'infirmerie des éléphans : on avait choisi dans ce dessein et principalement à cause de ses eaux sulfureuses la charmante retraite de Tivoli célébrée par Horace. Ces eaux avaient la propriété de rendre leur blancheur aux défenses des éléphans quand elles étaient jaunies ou noircies à la suite de quelque maladie. Un éléphant avait-il les digestions difficiles, les défenses jaunes, le teint un peu pâle, on l'envoyait se remettre à Tivoli. Martial fait méchamment allusion à cet usage dans une épigramme sur une dame qui allait à Tivoli pour se blanchir les dents ou le teint.

Depuis l'époque romaine, on ne vit plus d'éléphans en Europe qu'à de rares occasions. Le calife Haroun-al-Raschid en envoya un en présent à l'empereur Charlemagne; les annalistes du temps racontent l'étonnement que causa l'arrivée de cet animal à Aix-la-Chapelle. Plus tard Frédéric II, à son retour de Palestine, saint Louis, à son retour de Syrie, amenèrent chacun un éléphant en Europe. Après leurs découvertes et leurs conquêtes dans l'Inde, les Portugais firent cadeau au pape Léon X d'un jeune éléphant.

L'éléphant comme animal de guerre ne devait plus se rencontrer qu'en Asie. Les Sassanides de Perse s'en servirent dans leurs luttes contre les empereurs de Constantinople. Dans l'Inde, où la race est

indigène, les éléphans n'avaient jamais cessé d'être employés à la guerre. Ils ne sauvèrent pourtant pas l'Inde ni de la conquête musulmane, ni de la conquête tartare. Les conquérans de l'Inde adoptèrent cette institution militaire du pays conquis. Le Grand-Mogol Akhbar de Delhi entretenait 6,000 de ces animaux. Lorsqu'il entreprit en 1573 la conquête du Bengale, il se fit suivre de 600 éléphans, et, dans une expédition ultérieure, il en emmena sur le dos desquels il avait installé de petites pièces en fer servies par quatre canonniers. L'invention des armes à feu n'avait pas mis fin à l'emploi des éléphans à la guerre : on trouvait au contraire avantageux de pouvoir les tenir loin de la mêlée en établissant des pièces de campagne sur leur dos, et ils servaient en quelque sorte d'affûts vivans et mobiles. Lorsque Thomas Roe fut envoyé en 1615 à la cour d'Agra comme ambassadeur de Jacques Ier, il vit 300 éléphans qui portaient de petits canons de 6 pieds de long et du calibre de 2 livres. Ces pièces étaient montées sur des affûts installés sur le dos même de l'animal ainsi que les quatre servans. Les éléphans figurèrent dans les guerres des souverains indigènes contre les Français, au temps où ceux-ci avaient un empire dans l'Inde et contre les Anglais. Il nous faut dire maintenant quels services rendent ces animaux dans les parties de l'Inde où l'espèce est indigène.

II.

Aristote est le premier naturaliste qui ait décrit l'éléphant; il avait sous les yeux un spécimen vivant de l'espèce, car Alexandre envoyait à son ancien maître des animaux curieux des contrées qu'il soumettait. Aussi les naturalistes de notre siècle ont-ils pu constater que sa description de l'éléphant est plus exacte que celle de Buffon. Un seul détail le montrera : Buffon soutenait contre Aristote que l'éléphant tette sa mère avec sa trompe et non avec sa bouche; mais Aristote avait raison contre Buffon. Les autres écrivains de l'antiquité mêlèrent à des observations vraies des récits chimériques auxquels donnaient lieu l'intelligence et la docilité de l'animal. Se méprenant sur le but des ablutions auxquelles les éléphans se livrent la nuit dans les fleuves, on allait jusqu'à leur attribuer je ne sais quelle religion sidérale analogue à celle des mages de la Chaldée.

Malgré sa haute taille et sa force, l'éléphant est un des êtres les plus inoffensifs de la nature; cela s'explique par ce fait, que sa nourriture est exclusivement végétale. A l'état de liberté, il se nourrit de feuilles et d'écorces d'arbre. Il n'attaque personne à moins d'être excité, et il évite la rencontre de l'homme, comme s'il avait le sentiment de l'hostilité de ce dernier; on a même remarqué

dans l'île de Ceylan qu'il montre une plus grande inquiétude en présence du blanc qu'en présence de l'indigène. L'éléphant a la vue très courte, mais l'ouïe et l'odorat d'une extrême finesse, et il se guide surtout par ces deux sens. Les éléphans d'un même troupeau s'appellent l'un l'autre par des cris. On a observé que l'éléphant possède trois sortes de sons dans son langage, ceux qu'il tire de son gosier, ceux qu'il produit avec sa bouche et ceux qu'il obtient de sa trompe. Ces derniers, qu'il pousse surtout dans les momens de rage et de colère, sont si aigus que tous les observateurs depuis Aristote les ont comparés à ceux d'une trompette ou d'un cor, et l'animal doit à cette ressemblance le nom de *trompe* que son prolongement nasal a reçu dans notre langue.

L'éléphant habite de préférence les forêts. Le jour, il se retire au plus épais des fourrés pour éviter les rayons du soleil et pour se reposer; la nuit, il se livre à ses pérégrinations et descend vers les fleuves pour s'y baigner. Il connaît une certaine organisation sociale; il vit non pas à l'état d'isolement comme le plus grand nombre des animaux, mais en famille. Chaque famille forme un troupeau. Ces troupeaux, qui comprennent de 20 à 50 individus, se gouvernent monarchiquement, comme c'est le cas de tous les animaux qui forment des sociétés, l'homme excepté. Ils choisissent entre eux l'individu le plus fort et le plus intelligent, qu'il soit mâle ou femelle; ils en font le chef de la bande, lui obéissent aveuglément, et lui témoignent le plus grand dévoûment. Le chef guide le mouvement du troupeau, pose des sentinelles et joue le rôle d'éclaireur dans les expéditions nocturnes. La famille, on pourrait presque dire le clan, est si étroitement unie qu'elle est fermée à tout étranger. Lorsqu'un éléphant reste seul, soit que son troupeau ait été tué ou pris, soit qu'il en ait été séparé par un accident, il n'est pas reçu dans une autre famille, et il est forcé de vivre solitaire. La solitude aigrit le caractère de l'éléphant, naturellement doux et inoffensif, et ces célibataires malgré eux, auxquels on donne le nom de *gundah* dans l'Inde et celui de *rogue* à Ceylan, deviennent sauvages, et commettent souvent des déprédations dans les champs cultivés et auprès des habitations. On les chasse sans chercher à les prendre en vie : leur caractère perverti se prêterait moins facilement au dressage.

L'intelligence de l'animal se manifeste dans bien des circonstances de sa vie en liberté. A Ceylan, on a plus d'une fois remarqué que pendant des orages accompagnés de violens coups de tonnerre des bandes d'éléphans sortaient de la forêt pour stationner en plein champ, et ne rentraient dans la jungle que lorsque le tonnerre avait cessé de gronder. Dans les forêts vierges qu'ils habitent, l'homme profite des chemins frayés par leur passage; on a dit ingénieuse-

ment que là les éléphans représentent toute l'administration des ponts et chaussées. Ces chemins vont d'ordinaire des hauteurs vers les cours d'eau. On a remarqué que dans les montagnes leurs chemins sont disposés avec une intelligence digne d'hommes du métier. Ces chemins suivent généralement la crête d'une chaîne de montagnes, évitant les pentes rapides, et à Ceylan les arpenteurs du gouvernement ont constaté que, même dans les forêts où la vue ne permettait pas de découvrir la ligne la plus droite, les éléphans suivaient invariablement la ligne qui communique le plus commodément avec le point opposé. Le docteur Hooker décrivant l'ascension de l'Himalaya dit que les indigènes n'admettent pas le zigzag dans leurs chemins, et qu'ils abordent en droite ligne les montées les plus raides, tandis que le chemin des éléphans est une œuvre excellente d'ingénieur, et, tout au contraire des chemins des indigènes, suit des détours judicieux. Ce n'est pas que l'éléphant ne puisse monter et descendre aisément les pentes les plus raides; sur le sommet du Pic-d'Adam, dans l'île de Ceylan, à une altitude de 7,420 pieds, là où les pèlerins grimpent avec difficulté à l'aide de degrés taillés dans le roc, le major Skinner trouva en 1840 la trace de pieds d'éléphans. Les chemins que leur inclinaison rend impraticables pour le cheval et dangereux pour l'homme ne l'effraient ni ne l'arrêtent. Malgré ses énormes pieds et la masse de son corps, c'est un véritable animal grimpeur. La sûreté de son large pied le rend précieux, comme animal domestique, dans les pays de montagnes où les chemins sont rares ou mal frayés. Un voyageur dans l'Inde, M. Rousselet, a raconté une descente périlleuse faite à dos d'éléphant. L'éléphant rend des services inappréciables dans les pays dépourvus de chemins et dans les régions montagneuses; comme monture et comme bête de somme, il passe là où ni le cheval, ni le mulet, ni le chameau, ne pourraient trouver passage.

L'éléphant d'Afrique n'a été apprivoisé que par les Carthaginois, les rois numides et les Romains. Il serait aisé aux noirs habitans de l'Afrique centrale de faire de l'éléphant leur esclave et leur auxiliaire, comme cela se pratique en Asie; mais l'espèce d'hommes qui grouille à l'intérieur de l'Afrique est trop rapprochée de la brute pour profiter des richesses que la nature met sous sa main. Les nègres ne chassent l'éléphant que pour le tuer et pour en troquer les défenses contre les verroteries, les couteaux et les étoffes que leur apportent des trafiquans arabes. Les éléphans sont encore très nombreux en Afrique, malgré l'énorme quantité qu'on en détruit chaque année. La chasse en a réduit le nombre dans certaines régions, par exemple dans cette partie de la côte de Guinée qui avait reçu le nom de *Côte-d'Ivoire* du trafic qui s'y faisait. Ce nom n'est plus aujourd'hui mérité, car la Côte-d'Ivoire ne livre plus au com-

merce qu'une mince quantité de défenses d'éléphant; mais l'intérieur de l'Afrique, depuis le Nil-Blanc et le Nil-Bleu jusqu'à la région du Cap, est encore extrêmement riche en éléphans. En 1860, Livingstone en a vu plusieurs centaines en un seul jour dans la région du Zambèse.

On a rapproché la chasse à l'ivoire de la traite des esclaves. L'une comme l'autre en effet ne vit que par la dévastation, et les scènes de cruauté qui accompagnent en Afrique la chasse à l'éléphant ne le cèdent en rien aux barbares épisodes de la chasse à l'homme. Une partie de l'ivoire africain vient en Europe par Khartoum; mais dans l'Afrique orientale Zanzibar est le principal marché pour la région comprise entre le 2e et le 10e degré de latitude sud. Une partie de ces défenses va à Bombay, l'autre va à Londres. L'exportation de Zanzibar se compose en moyenne de 20,000 défenses par an, ce qui, pour l'Afrique orientale au sud de l'équateur, représente 10,000 éléphans tués annuellement. Quelques-unes de ces défenses atteignent jusqu'à 8 et 10 pieds de longueur, et jusqu'à 120 livres de poids. Au marché de Zanzibar, il faut ajouter ce qu'exportent, mais en bien moins grande quantité, la côte occidentale, le Cap, le Haut-Nil et l'Abyssinie. C'est une des branches les plus actives du commerce africain; quelques chiffres en diront l'importance. A Zanzibar en 1858, un lot de 47 défenses a atteint le prix de 1,500 livres sterling (37,500 francs). La Chine se procure son ivoire dans l'Inde et occasionnellement à Ceylan.

En Asie, la chasse à l'éléphant a un caractère moins barbare. Rarement cherche-t-on à le tuer pour l'ivoire de ses défenses, et encore le chasse-t-on avec des armes à feu. Un chasseur exercé tue l'éléphant d'une seule balle logée dans le front ou au-dessous de l'oreille; mais, dans le plus grand nombre des cas, on s'attache à le prendre vivant pour l'apprivoiser et le dresser à la vie domestique. Cet art, qui remonte à l'époque la plus ancienne, se pratique aujourd'hui sur une plus vaste échelle que jamais dans les possessions anglaises de l'Inde, à cause des services de tout genre que rend cet animal. Tant que les éléphans n'avaient d'autre rôle que de rehausser l'éclat des fêtes royales ou des processions religieuses, on se contentait de chasser des individus isolés. On les prenait soit en les faisant séduire par des femelles apprivoisées, soit grâce à l'agilité et à l'adresse d'hommes dont c'était la dangereuse profession. Deux hommes suffisaient à prendre un éléphant: tandis que l'un détournait son attention en l'irritant et en le provoquant, l'autre se glissait derrière l'animal et lui passait au pied un lien solide. Une fois ce lien passé autour d'un gros arbre, l'éléphant, devenu captif, était forcé de se rendre à discrétion et de se soumettre à ses nouveaux maîtres. Depuis que les Européens établis

dans l'Inde ont résolu d'employer les éléphans au même degré que les chevaux et que les autres animaux domestiques, il fallut recourir à un autre système de chasse pour se procurer un plus grand nombre de ces animaux. Dans l'île de Ceylan, les Portugais et après eux les Hollandais organisèrent le système des battues, et les Anglais, en leur succédant, ont continué leurs traditions. Des battues annuelles se font à Ceylan et dans le nord de l'Inde, et font tomber au pouvoir des chasseurs des troupeaux entiers d'éléphans. Tennent, dans son livre sur Ceylan, a raconté ces chasses grandioses, où, sans effusion de sang et presque sans péril, on prend souvent à la fois une centaine d'éléphans; mais, si l'on parvient à prendre vivans et sans blessures des animaux d'une telle force et d'une telle intelligence, c'est en profitant de la terreur et de l'inexpérience des éléphans sauvages, et surtout en employant comme auxiliaires des éléphans apprivoisés. Bien loin d'avoir de la répugnance à servir l'homme contre leur propre espèce, ils apportent à cette besogne un entrain et une intelligence admirables; ils poussent les éléphans sauvages vers les arbres auxquels on doit les attacher; pendant qu'on les attache, ils les empêchent de détourner les liens d'un coup de trompe; ils protégent leurs propres maîtres contre les coups de trompe des captifs. C'est également à l'aide d'éléphans déjà apprivoisés qu'on dresse les captifs, appliquant ainsi à la race éléphantine la méthode pédagogique préconisée par Lancaster. Dans le dépôt de remonte pour les éléphans que le gouvernement anglais entretient à Dacca, dans le Bengale, on garde un certain nombre d'éléphans choisis parmi les plus forts et les plus intelligens pour dresser les nouveau-venus; ce sont comme de vieux sergens instructeurs sous la direction desquels passe chaque génération de recrues. Le dressage d'un éléphant est l'affaire de quelques mois; mais il ne faut le mettre au travail que lentement et par degrés, quand l'obéissance est entrée dans sa nature et qu'il a contracté de l'affection pour les personnes qui le soignent. L'obéissance à son gardien est chez l'éléphant le résultat de l'affection plus encore que de la crainte, et à cet égard sa docilité ressemble plus à celle du chien qu'à celle du cheval. Elle va jusqu'à surmonter la douleur; on en a la preuve dans la résignation avec laquelle, sur l'ordre de son *mahout* (c'est le nom que dans l'Inde on donne aux cornacs), il avale des médecines souvent repoussantes, et se soumet, non pas seulement à des saignées, mais même à des opérations chirurgicales pénibles, telles que l'enlèvement de tumeurs et d'ulcères. Tous les éléphans ne se résignent pas à oublier leur vie de liberté dans la forêt. Aussi faut-il les traiter avec douceur et avec égards, et encore la mortalité est-elle grande chez eux pendant les premiers mois de la captivité. On en voit se coucher tout d'un coup et mou-

rir, sans qu'on observe chez eux la trace d'aucune maladie. Les indigènes expriment ce genre de mort en disant que l'animal est mort « le cœur brisé. » Il y aurait là matière à un beau *poème barbare* de M. Leconte de Lisle. L'extrême sensibilité de son caractère fait que l'influence du moral sur le physique est aussi grande chez lui que chez l'homme.

Tous les voyageurs dans l'Inde ont décrit les rôles auxquels les éléphans sont dressés de temps immémorial. M. Rousselet, entre autres, a donné d'intéressans détails à cet égard; il raconte les splendides cortéges où ces animaux figurent richement caparaçonnés et portent les monarques indigènes sur des trônes lamés d'or. Dans un *sowari* ou procession militaire, dont il fut témoin à Baroda, plus de quatre-vingts éléphans, traînant jusqu'à terre les couvertures frangées d'or dont ils étaient couverts, défilèrent, portant les personnages les plus considérables de la cour. La plupart avaient la trompe et le front peints de dessins fantastiques et portaient sur la tête de hautes aigrettes de plumes blanches. Les éléphans sur lesquels étaient montés le rajah et ses fils étaient caparaçonnés plus splendidement encore. Celui du rajah lui-même était un animal gigantesque. « De chaque côté de l'éléphant, quatre hommes sont debout sur des marchepieds... L'animal, entièrement caché sous ses ornemens, semble une montagne d'or étincelante de diamans. Des hommes l'entourent en brûlant des parfums dont la fumée bleuâtre donne à la scène quelque chose de mystique. »

Le harnais spécial que l'on adapte au dos de l'animal supporte tantôt un trône de cérémonie, tantôt une sorte de kiosque, tantôt une espèce de cage destinée au voyage. On monte à éléphant à l'aide d'une échelle, qui ensuite est repliée sur le côté droit de l'animal, comme elle le serait sur le flanc d'un navire. C'est montés sur des éléphans que les rajahs de l'Inde chassent le tigre. On fait grand usage de l'animal comme monture de voyage, surtout dans les régions montagneuses, où les chemins sont rares ou mauvais. Grâce à l'extrême sûreté de son pied, l'éléphant peut s'avancer sans crainte sur les pentes les plus rapides; il présente en outre l'avantage de pouvoir, sans fatigue, transporter plusieurs personnes sur son vaste dos, où l'on peut dormir, si l'on voyage de nuit. « Une fois étendu, dit M. Rousselet, et en fermant les yeux, on pourrait se croire couché à bord d'un navire : le balancement régulier de l'éléphant imite, à s'y méprendre, le tangage et le roulis. »

Dans certaines parties de l'Asie, dans le royaume de Siam et dans les régions de l'Inde anglaise laissées aux souverains indigènes, on dresse les éléphans aux combats singuliers comme chez nous on fait des coqs. Ces combats répugnent au caractère natif de l'éléphant, être très doux, qui à l'état de liberté n'attaque ni l'homme ni les

autres animaux. C'est par un régime de mets excitans continué pendans plusieurs mois qu'on arrive (triste conquête de l'homme!) à rendre l'éléphant méchant. Les Hindous appellent *must* cet état de rage auquel ils amènent cet animal. Les mâles seuls peuvent être dressés à ce métier; la douceur plus grande encore des éléphans femelles ne permet pas de leur inculquer cette éducation perverse. M. Rousselet fut témoin d'un combat d'éléphans donné par le rajah de Baroda, et le récit de ce *kousti* (combat) n'est pas une des parties les moins intéressantes de ce curieux voyage. Il a également vu et raconté des supplices horribles où l'éléphant sert d'exécuteur des hautes œuvres.

Mais l'éléphant remplit en même temps un rôle plus utile et plus civilisateur; l'homme en a fait l'auxiliaire de ses travaux. Dans l'île de Ceylan, il figure au service des ponts et chaussées; on l'emploie à traîner ou à porter de lourds matériaux, pierres et poutres. Dans la coupe des forêts, il transporte les pièces de bois et les dispose en piles. Il montre à cette opération une dextérité surprenante; une fois dressé, l'homme n'a presque pas à intervenir dans son travail; quelques éléphans même ont réussi à apprendre un procédé mécanique auquel ils recourent dans les cas extrêmes. Quand la pile atteint une certaine hauteur et qu'ils ne peuvent plus, à deux, élever jusqu'au sommet la lourde pièce d'ébène ou d'autre bois précieux et lourd, ils disposent deux autres pièces contre la pile, et sur ce plan incliné roulent en haut la pièce, dont le poids les embarrassait. En Birmanie, on emploie les éléphans dans les scieries de bois de teck; non-seulement ils apportent le bois de la forêt, mais même ils le disposent avec leur trompe sur le support où il doit être scié en planches, le poussant avec leurs pieds jusqu'à qu'il soit en place et regardant des deux côtés si tout est bien en ordre. Tennent rapporte une anecdote qu'il tenait du major Skinner et qui montre à un haut degré l'intelligence de l'éléphant. « Un soir, dit le major Skinner, je me promenais à cheval dans la forêt, près de Kandy. Tout à coup mon cheval s'arrête, effrayé d'un bruit qui se faisait dans la forêt. On entendait le cri *ourmph, ourmph,* sourdement répété. Je vis bientôt d'où venait ce cri. C'était un éléphant domestique qui, laissé à lui-même, avait entrepris un travail difficile : il s'efforçait de transporter une lourde poutre, qu'il avait chargée sur ses défenses; mais le sentier était trop étroit, il était forcé d'incliner la tête tantôt à droite, tantôt à gauche. Cet exercice lui faisait pousser des grognemens de mauvaise humeur. Dès qu'il nous aperçut, il leva la tête, nous considéra un instant, jeta son fardeau à terre et se rangea de côté, contre le bois, pour nous livrer passage. Mon cheval tremblait de tous ses membres. L'éléphant le remarqua, s'enfonça encore plus dans le fourré et répéta son *ourmph,*

mais sur un ton plus doux et comme pour nous encourager. Mon cheval tremblait toujours. Enfin il franchit le chemin; aussitôt l'éléphant reparut, reprit sa poutre et continua son travail pénible. »

Les éléphans sont employés en très grand nombre dans les divers services de l'armée anglaise de l'Inde, et ils y rendent d'importans services. Les ouvrages que nous avons consultés sur l'éléphant ne nous fournissant rien à cet égard, nous avons cherché à nous renseigner ailleurs. Un fait curieux m'avait déjà été communiqué par un officier de l'armée française, M. le commandant Mowat, qui le tenait d'un officier de l'artillerie anglaise. « Dans les marches militaires à travers les contrées incultes et peu frayées du Bengale, il est d'usage d'employer des éléphans à la suite des convois. Ces animaux sont si bien dressés que, s'il survient un accident à une voiture, à une pièce d'artillerie, et que les chevaux d'attelage ne puissent les tirer d'un mauvais pas, dès qu'un éléphant s'aperçoit de l'accident, il accourt près de la voiture embarrassée sans même attendre l'avertissement de son mahout, et la dégage en la soulevant avec sa trompe. Il ne la quitte que lorsqu'elle est remise dans le bon chemin, et que les attelages peuvent suffire à la besogne. Il reprend alors sa place dans la colonne, prêt à recommencer au premier besoin. » Désireux d'avoir des renseignemens plus circonstanciés, je m'adressai à mon savant ami M. Whitley Stokes, secrétaire du gouvernement de l'Inde, et par son obligeante entremise je reçus de M. le colonel Willis, commissaire-général de l'armée du Bengale, les détails les plus précis sur l'emploi des éléphans dans l'administration anglaise de l'Inde.

Le gouvernement anglais se procure ses éléphans dans l'île de Ceylan, dans le nord de l'Assam, dans les jungles de Cachar et de Chittagong (à l'est du Bengale), dans le Teraï (basses-terres du Népaul), dans les forêts qui s'étendent au pied de l'Himalaya, et, sur une moins grande échelle, dans celles de l'Inde centrale. Ritter, dans sa *Géographie de l'Asie*, nous apprend que les éléphans des diverses parties de l'Inde se distinguent par quelques caractères différens : ceux du Népaul sont plus petits, ceux de Chittagong plus forts, ceux de Ceylan plus intelligens. Aussi de tous ces lieux de chasse, les principaux sont-ils les jungles de Chittagong et de Cachar : on y fait régulièrement des battues de deux ans l'un; le mode de chasse est le même qu'on pratique à Ceylan et que l'on connaît par les récits de Tennent. Le nombre ordinaire des captures varie de 50 à 100 par année. Un dépôt central de remonte connu sous le nom de *Khedda* est établi à Dacca dans le Bengale, et c'est de là que les éléphans, une fois dressés, sont envoyés aux divers services de l'armée. Les éléphans reviennent au gouvernement à environ

100 livres sterling (2,500 francs) par tête prise; dans les foires, un éléphant se vend près de 140 livres. C'est une somme minime, si l'on pense à la grandeur de l'animal et au nombre d'années que sa longévité lui permet de servir ses maîtres. Les éléphans peuvent travailler de dix-huit à soixante-dix et quatre-vingts ans : on les considère comme étant dans toute leur vigueur de vingt-cinq à soixante ans. Le gouvernement britannique de l'Inde emploie les éléphans à la fois dans les services civils et dans les services militaires. Au civil, ils concourent principalement aux opérations de la triangulation, des administrations du télégraphe et des forêts, et aux cortéges solennels des vice-rois et des gouverneurs de province. Au militaire, on les emploie dans les services du train et de l'artillerie. On leur fait porter les bagages et l'équipement d'un camp tout entier. Chaque colonne d'infanterie en a un certain nombre qui marchent près d'elle; de la sorte on évite de charger le soldat d'un bagage qu'il ne pourrait porter impunément sous le ciel brûlant de l'Inde, et lorsqu'on arrive à la fin de l'étape, il ne faut qu'un instant pour dresser les tentes et organiser le camp. Les éléphans sont aussi très utiles dans les districts marécageux, où les chevaux et les bœufs marcheraient difficilement, et dans les régions de montagnes ils rendent des services inappréciables; mais dans ce dernier cas il faut réduire leur charge de moitié. Leur charge ordinaire est de 1,230 livres en plaine et de 674 dans la montagne; on verra tout à l'heure que dans la campagne d'Abyssinie cette charge a été de beaucoup augmentée. Ils ne se servent de leur trompe que pour donner à l'occasion un « coup de main, » par exemple quand il s'agit de tirer d'embarras un chariot ou une pièce d'artillerie.

Dans l'Inde, l'éléphant est principalement bête de somme, non bête de trait, bien que ce soit ce dernier rôle qu'on puisse lui faire remplir le plus aisément sans crainte de le blesser. Malgré son nom de pachyderme, l'éléphant a la peau très délicate; elle est souvent irritée par le harnais, surtout quand le temps est humide. Aussi Tennent dit-il que le travail auquel on puisse le plus avantageusement employer l'éléphant est celui de bête de trait; mais, si on l'attelle à un chariot construit et chargé en proportion de sa force, les routes seront défoncées par la charge. D'autre part, si on réduit la charge de façon à ne pas dégrader les routes, par exemple à 1,500 kilogrammes, comme cela a été essayé plusieurs fois à Ceylan, on a plus de profit à se contenter de bœufs ou de chevaux, dont l'entretien est moins coûteux. Aussi est-ce uniquement dans l'artillerie qu'on emploie l'éléphant comme bête de trait. Il sert à traîner les pièces de fort calibre, trop lourdes pour les jarrets des chevaux. Il y a dans l'artillerie anglaise des Indes deux batteries de pièces de fort

calibre, de 18 pour la plupart, attelées d'éléphans, et à Calcutta même un certain nombre de ces animaux est gardé en permanence pour manœuvrer les grosses pièces dans Fort-William.

Les pièces auxquelles on attelle des éléphans sont d'ordinaire des pièces de 18; mais on peut leur faire traîner des pièces plus fortes encore. Comme je désirais avoir des renseignemens sur la façon dont ces animaux sont attelés, le colonel Willis eut l'obligeance de m'adresser la photographie d'une pièce avec son attelage d'éléphans; elle lui avait été envoyée par le major Harcourt, qui commande la batterie d'éléphans stationnée à Gwalior. La pièce représentée dans cette photographie est un canon Armstrong de 40. Le poids total du canon, de l'avant-train et de l'attelage tout entier est de 8,100 livres anglaises, soit plus de 4,000 kilogrammes. La pièce est traînée par deux éléphans attelés en flèche, leur mahout sur le cou; tranquilles et sérieux, ils laissent leurs trompes tomber droites jusqu'à terre, comme s'ils voulaient prendre la pose du soldat au commandement de : fixe!

Les services civils n'emploient que quelques centaines d'éléphans, les services militaires un millier, dont le plus grand nombre sert spécialement au train. L'artillerie n'en a besoin que de quelques-uns; aussi les prend-elle de préférence parmi les femelles. Celles-ci sont d'un caractère plus doux que les mâles, et surtout elles ne sont pas sujettes aux frénésies du rut, qui à de certains momens rend l'emploi des mâles plus difficile. La conformation de l'éléphant (il est cryptorchide) ne permet pas de pratiquer sur lui la castration comme sur les autres animaux domestiques. Quand la nature parle trop vivement chez lui, les mahouts lui administrent des potions qui calment son tempérament.

L'éléphant devenu auxiliaire de l'homme au même titre que le cheval, le mulet, le chameau, etc., on devait nécessairement se préoccuper de ses maladies. Un vétérinaire de l'armée anglaise, le docteur Gilchrist, a écrit un ouvrage spécial sur l'histoire et le traitement des maladies de l'éléphant. Cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé (1), sert de guide et de manuel aux vétérinaires et aux mahouts. Le docteur Gilchrist a coordonné les *mussallas* ou remèdes traditionnels des mahouts; il les a amendés, ajoutant des recettes nouvelles, et accompagnant le tout d'une étude anatomique de l'éléphant. Toutes les maladies de l'animal sont l'objet d'une étude spéciale, fièvre, inflammation cérébrale, maladies de la peau, conjonctivites, opacité de la cornée, maladie des poumons, de l'esto-

(1) J'ai entre les mains l'édition de 1871, publiée sous ce titre : *A practical memoir on the history and treatment of the diseases of the elephant*, etc., by William Gilchrist, assistant Surgeon, P. C. D., Honsoor. Calcutta, 1 vol. in-8° avec planches.

mac, de l'abdomen, rhumatismes, foulures, panaris, etc. Le docteur Gilchrist indique la manière de tâter le pouls à ses cliens (derrière l'oreille) et de les saigner, et décrit le genre de trousse et de pharmacie de campagne qu'un vétérinaire d'éléphans doit emporter avec soi. Il traite également de l'hygiène de l'éléphant, des moyens de le maintenir en bonne santé en campagne et d'éviter les accidens. L'éléphant a le pied délicat, et la nature de ce pied ne permet pas de le défendre d'une façon artificielle, comme on fait pour le cheval. On a essayé de lui faire porter des bottes de cuir avec semelles en fer; mais sa marche en était gênée. On se borne à veiller à ce que les chemins suivis par l'animal ne soient pas mauvais, par accident ou par artifice de l'ennemi. On évite également de le faire passer par des clairières où des souches sortant de terre d'un pouce ou deux pourraient blesser la plante de ses pieds. On se garde aussi des fondrières où les éléphans pourraient, lourdement chargés comme ils sont, se fouler le pied ou se briser la jambe. Quand ils ont à fournir de longues marches sur un sol pierreux, on leur enduit la plante des pieds d'un onguent qui lui donne de la dureté. Il faut avoir un soin égal du dos de l'éléphant, prendre garde que le harnais ne le blesse et surtout ne reste humide sur son dos. Si sa tête demeure trop longtemps exposée aux rayons d'un soleil brûlant, il peut gagner une inflammation du cerveau ou une ophthalmie. M. Rousselet raconte que pour la marche au soleil on enduit la tête des éléphans de graisse, et le docteur Gilchrist recommande dans les haltes de les établir à l'ombre, quoique dans un endroit aéré : après une marche, il ne faut ni les laver, ni les faire baigner tant qu'ils ne sont pas naturellement refroidis. M. Gilchrist entre aussi dans les détails de la nourriture habituelle des éléphans : l'eau est pour eux une nécessité impérieuse; ils pourraient difficilement s'en passer plus de vingt-quatre heures; ils la veulent pure et claire. Pour garder l'animal en bonne santé, il est nécessaire de le faire baigner souvent (1). Il existe à Honsoor un hôpital spécial pour les éléphans et les chameaux de l'armée britannique. Pendant les premiers temps que le service des éléphans était organisé, les animaux étaient souvent malades et forcés d'entrer à l'hospice. On s'aperçut que ces maladies étaient, la plupart du temps, causées par le manque de soins nécessaires, et on arrêta que les mahouts seraient mis en demi-solde aussi longtemps que leurs animaux seraient en traitement à

(1) Voici ce que dit de son côté M. Rousselet : « L'animal doit toujours être placé à l'ombre d'un arbre au feuillage épais, et sur un terrain sec, sans litière. Une simple corde attachée à une des jambes de derrière et retenue à un piquet suffit pour l'entraver ; un animal si docile ne cherchera jamais à rompre ce faible lien. Matin et soir, il faut le baigner, et avant qu'il se mette en marche lui graisser le front, les oreilles, les pieds et toutes les parties susceptibles de se fendre sous l'influence du soleil. »

l'hôpital. Depuis ce moment, les mahouts, intéressés à la santé de leurs animaux, les soignent avec plus d'attention, et les cas de maladie ont diminué dans une forte proportion. L'histoire officielle de la campagne d'Abyssinie entre dans plus de détails encore sur les règles d'hygiène applicables aux éléphans et sur la nécessité de surveiller incessamment les mahouts indigènes.

Jusqu'en 1868, les éléphans n'avaient pris part aux manœuvres et aux marches de l'armée anglaise qu'en temps de paix et dans le pays où ils sont nés. L'expédition d'Abyssinie a été pour eux une épreuve dont ils sont sortis avec honneur. On les a employés dans cette campagne, non comme bêtes de trait, mais, service bien plus pénible, comme bêtes de somme lourdement chargées, et cela dans un pays de montagnes, de ravins et de précipices. La grande difficulté dans cette expédition était d'arriver jusqu'au repaire du roi Théodoros, jusqu'à Magdâla. L'Abyssinie est à l'Afrique ce que la région des Andes est à l'Amérique du Sud : c'est une série de plateaux élevés d'où se détachent de puissans contre-forts, et qu'entrecoupent de profondes vallées. Le pays était peu connu, les montagnes n'étaient traversées d'aucune route. Il était impossible d'y faire passer de grosse artillerie attelée; on résolut de la faire porter à dos d'éléphans, et on en fit venir quarante-quatre de Bombay. Les éléphans n'aiment point voyager sur l'eau; lorsqu'on veut les faire embarquer, il faut souvent user de subterfuge pour les décider à se confier au plancher d'un navire. Quelquefois on recouvre de terre le pont mobile qui mène à bord, et on en garnit les côtés de branches touffues qui cachent la vue de l'eau (1). L'histoire officielle de la campagne d'Abyssinie (2), si riche en renseignemens sur toute l'histoire des éléphans dans cette campagne, donne peu de détails sur leur embarquement; elle se borne à dire que les deux transports qui prirent ces animaux à Bombay furent introduits dans un bassin et que les éléphans y furent hissés du rivage. Ces transports avaient été disposés d'une manière toute particulière. Les éléphans furent installés dans la cale du navire, sur un plancher ajouté, fait de pierre et de voliges; on les disposa dos à dos, la tête tournée vers le flanc du navire. Dans un navire dont le maître-bau mesure de 34 à 36 pieds, on peut placer deux éléphans de cette façon, et encore laisser entre eux un passage assez large pour que les valets puissent aller et venir. La largeur des stalles était de 6 pieds; elles étaient partagées par deux traverses, larges chacune de 1 pied et épaisse de 8 pouces. Ces traverses re-

(1) Pourtant Annibal réussit à faire passer le Rhône à ses éléphans sur des radeaux. Tite-Live raconte tout au long cet épisode.

(2) *Record of the expedition to Abyssinia*, compiled by major R. J. Holland and captain H. M. Hozier, Londres 1870.

posaient sur une longue pièce d'appui large de 8 pouces et épaisse d'autant, qui à son tour était retenue au flanc du navire par des taquets longs de 1 pied 2 pouces et larges de 7 pouces, placés à distance de 5 pieds 5 pouces le long du flanc du navire. Les traverses dont nous parlons étaient soutenues par un solide montant placé au centre du navire pour empêcher les éléphans de les déplacer ou de les endommager en pressant contre elles. Cela dit du logement, voici quelle était la ration journalière d'un éléphant (1) :

Fèves.	4 livres (1,800 grammes).
Riz ou farine. . . .	20 livres (9 kilogrammes).
Sel.	2 onces 1/2 (70 grammes).
Foin.	175 livres (80 kilogrammes).
Eau.	40 gallons (180 litres).

On remarque la quantité considérable d'eau nécessaire à l'éléphant. Tandis que la ration d'eau était de 40 gallons pour l'éléphant, elle était de 5 gallons pour les mulets, de 6 pour les bœufs et les chevaux et de 8 pour les chameaux. Les navires qui transportaient l'expédition étaient pour la plupart munis de condensateurs destinés à faire de l'eau douce avec de l'eau de mer. A terre, la ration de l'éléphant fut de 175 livres de foin, 25 de farine, 2 onces 1/2 de sel et 15 livres de bois vert. L'éléphant aime les feuilles et l'écorce des arbres, et à l'état de liberté c'est sa seule nourriture (2).

Les éléphans partirent en deux convois : le premier débarqua à Zula en janvier 1868, le second un peu plus tard. Pendant toute la campagne, ils furent un objet de grande curiosité pour les indi-

(1) La livre anglaise vaut 453 grammes, le gallon 4 litres 1/2.

(2) M. Rousselet donne les détails suivans sur la nourriture de l'éléphant que le maharajah de Rewah lui avait prêté comme monture. « La ration quotidienne d'un éléphant en marche se compose de 20 à 25 livres de farine de blé, que l'on pétrit avec de l'eau en y ajoutant 1 livre de *ghi* ou beurre clarifié et 1/2 livre de gros sel. On en fait des galettes de 1 livre chacune que l'on cuit simplement sur un plateau de fer et que l'on distribue en deux repas à l'animal. Cette ration est absolument indispensable pour que l'éléphant ne dépérisse pas, lorsqu'il a tous les jours à faire de longues marches; mais, pour qu'elle lui soit réellement donnée, le voyageur doit assister à ses repas, sans cela le *mahout* et sa famille ne se font aucun scrupule de prélever dessus leur propre nourriture. Ces galettes de farine fournissent à l'éléphant ses repas réguliers, mais cela est loin de lui suffire, et dans les intervalles il absorbe une quantité de nourriture bien en rapport avec son énorme volume. Cet appoint lui est fourni par les branches de plusieurs arbres, principalement le bâr, *ficus indica*, et le pipul, *ficus religiosa*. On le conduit à la jungle, où il choisit et cueille lui-même les branchages à sa convenance. Il ne les mange pas sur place, mais charge sur son dos la provision nécessaire à la journée et la rapporte au camp. Il rejette les feuilles et le bois et ne mange que l'écorce : c'est un spectacle curieux de voir avec quelle dextérité il enlève d'un seul coup, avec le doigt qui est au bout de sa trompe, l'écorce entière d'une branche, quelque petite qu'elle soit. »

gènes. L'éléphant n'a jamais été domestiqué en Afrique, et les Africains se refusent à croire que l'homme puisse se faire obéir de cet animal. Les Abyssins arrivaient de tous côtés sur le passage de l'armée anglaise pour contempler ce miracle d'éléphans apprivoisés; ils pouvaient à peine en croire leurs yeux. Ce qui était plus étonnant que l'obéissance de l'éléphant à l'homme, c'était le spectacle des services auxquels il se soumettait. On employa ces animaux d'abord à transporter des provisions de Zula vers le front de l'armée, et ensuite pour le transport de la grosse artillerie à partir d'Antalo, à mi-chemin de Magdâla; jusqu'à cet endroit, l'état des routes avait permis aux attelages de traîner les pièces. L'entreprise que l'on tentait était nouvelle à bien des égards. On avait maintes fois dans l'Inde fait porter des canons aux éléphans, mais c'étaient des pièces de petit calibre, et ce n'avait été que pour de courtes distances. Cette fois c'étaient des canons Armstrong de 12 et des mortiers de 8 pouces qu'il fallait transporter pendant des centaines de lieues à travers un pays de montagnes et de ravins. D'Antalo à Magdâla, ces pièces ont fait le chemin à dos d'éléphant, avec leurs caissons, etc., presque sans interruption. Quand le pays devenait uni et la route praticable, pour reposer les éléphans de leur rude besogne, on les déchargeait et on réattelait les chevaux; mais ce n'était jamais que pour de courtes distances.

Les quatre pièces de 12, canons Armstrong chargeant par la culasse, furent réparties comme suit :

1 éléphant	pour chaque canon.	4 éléphans.
1 —	pour chaque affût.	4 —
1 —	pour chaque avant-train et une roue.	4 —
1 —	pour une paire de caissons et une roue. . . .	4 —
1 —	pour trois roues (des huit restant).	3 —
	Total. . .	19 éléphans.

Le dernier éléphant n'ayant que deux roues, on parfit la charge avec des cordages et des ustensiles.

Il n'y avait aucun moyen de peser les diverses portions du matériel sur place : les chiffres suivans furent donnés à l'arsenal de Poona (le lieutenant-colonel Hill Wallace, qui commandait la division d'artillerie dans laquelle servaient les éléphans, était pourtant d'avis que l'affût était plus lourd qu'il n'est indiqué) : canon, 924 livres; affût, 966 liv.; avant-train, 450 liv.; une roue, 314 liv.; caisson, 255 liv. Le berceau (*cradle*, sorte de réceptacle sur lequel on établissait les charges) pesait environ 150 liv., et le bât, avec tous les détails du harnachement, était supposé peser environ 500 liv. Avec ces données, il est facile de calculer que le poids des différentes charges variait de 1,300 à 1,600 livres.

Comment chargeait-on l'animal? On avait trouvé impraticable de se servir de chèvres; il était difficile de maintenir l'animal tranquille sous le brusque poids de la charge, et en outre la nature du sol permettait rarement d'enfoncer solidement les piquets. On opéra donc de la façon suivante. Pour le chargement d'un canon, on se servait d'une rampe (*skid*), — pour le chargement d'un affût, de deux rampes, dont une extrémité reposait sur le sol et l'autre sur le berceau, l'éléphant étant naturellement couché. L'obturateur enlevé, on insérait des anspects dans l'âme de la pièce à la culasse et à la bouche, et huit hommes hissaient le canon le long de la poutre pour l'installer dans son berceau. Pour faciliter l'ascension du canon, on l'attachait par une corde à l'endroit des tourillons. Cette corde passait par-dessus l'animal et était manœuvrée de l'autre côté par trois ou quatre hommes. De cette manière le canon était maintenu, et les hommes qui le hissaient acquéraient ainsi une nouvelle force.

L'affût étant plus lourd, il fallait douze hommes pour l'enlever. Les arrangemens étaient les mêmes qu'avec le canon, à cela près qu'il fallait deux rampes, le long desquelles on faisait glisser le poids jusqu'en haut. L'avant-train était enlevé à force de bras, sans qu'on eût besoin de rampe, et placé dans son berceau; on mettait par-dessus une roue que l'on attachait avec des cordes. Les caissons étaient portés suspendus aux flancs de l'animal avec une roue attachée au sommet du bât. Pour ceux qui portaient trois roues, deux étaient portées suspendues et la troisième sur le dos de l'animal. Le temps occupé à charger l'animal était peu de chose: il fallait plus de temps pour l'équiper avec son bât et son berceau. Cela fait, charger le canon et l'affût prenait deux ou trois minutes: les autres parties du matériel demandaient plus de temps parce qu'il fallait les attacher avec des cordes.

Le poids des mortiers était approximativement le suivant: mortier de 8 pouces, 924 liv.; flasques en fer pour le tir, 840 liv. Les flasques en bois pour le transport pesaient 168 liv., le berceau 252 liv., le bât 500 liv. Les éléphans chargés des mortiers portaient donc un poids total de 1,844 livres, et ceux qui étaient chargés des flasques en fer un poids total de 1,760 livres. — Le poids des rampes, des boîtes d'instrumens, des anspects, etc., n'était pas connu, mais tout cela formait une bonne charge pour un éléphant. La poudre était portée sur un autre éléphant, et les bombes suivaient à dos de mulet (4 par mulet).

Le chargement était effectué à peu près de la même façon pour les mortiers que pour les canons, à cela près qu'on employait deux rampes et que, pour en assurer le parallélisme, on les maintenait à la distance voulue par des tirans de fer; elles étaient munies de

rainures sur lesquelles glissaient les flasques. Pour empêcher le bât de se déplacer pendant qu'on élevait le poids, une troisième rampe, un peu plus courte, était placée du côté où l'on tirait, avec une extrémité appuyée contre le berceau, donnant ainsi de la fixité à tout le harnachement de l'animal. Charger un mortier ne prenait pas plus de temps que charger un canon. On employait le même procédé pour délivrer les éléphans de leurs fardeaux. L'historien de l'expédition entre dans de nombreux détails sur le harnachement et le bât des éléphans, et propose à cet égard les améliorations qu'a suggérées l'expérience de la campagne.

Les rapports des officiers qui, dans cette campagne, avaient les éléphans sous leurs ordres directs sont d'accord pour traiter d'*admirable* la manière dont ils s'acquittèrent de leur tâche. Une expédition à travers un pays aussi montagneux et aussi sauvage que l'Abyssinie rencontre des obstacles qu'ignorent nos guerres européennes : c'est, à part les frimas et les glaciers, le passage d'Annibal à travers les Alpes se continuant pendant des centaines de lieues. Si robustes et si obéissans que fussent les éléphans, la marche leur était souvent difficile; quelquefois ils jetaient bas leurs fardeaux en chemin, et il fallait les recharger sur place. Survenait-il un de ces orages torrentiels si fréquens en Abyssinie, souvent les éléphans refusaient d'avancer sous la grêle et sous les éclairs : il fallait s'arrêter et attendre, pour se remettre en marche, la fin de l'orage. Parfois aussi un éléphant accablé de fatigue se couchait et refusait de marcher : si un éléphant se trouvait inoccupé à la suite du convoi, on lui passait la charge de son camarade fatigué, sinon on laissait ce dernier sous la garde de quelques hommes, et après quelques heures de repos il rejoignait le soir ou le lendemain le reste de la colonne. Quand le terrain le permettait, on déchargeait les éléphans pour les reposer et on attelait les chevaux aux pièces. Il y a des journées de l'expédition où chevaux et éléphans se sont ainsi relayés plusieurs fois. C'est d'Antalo à Magdâla et de Magdâla à Antalo qu'on employa les éléphans pour le service de l'artillerie. D'Antalo à Zula, le port d'embarquement, le terrain permettait d'atteler les chevaux aux pièces; les mortiers seuls furent portés par les éléphans tout le long du chemin.

Trente-neuf éléphans retournèrent à Bombay après la campagne sur quarante-quatre qui en étaient partis. Voici en quels termes le capitaine Holland, dans son rapport sur le service du train en Abyssinie, s'exprime sur le rôle des éléphans : « Il était souvent difficile de leur procurer le fourrage qui leur convient, et c'est ce manque de fourrage et aussi la distance à laquelle ils devaient aller s'abreuver à Magdâla qu'on peut regarder comme la cause de la mort de cinq d'entre eux... Les éléphans marchent lentement dans

un pays de montagnes, et prennent aisément mal aux pieds. En outre, dans un pays comme l'Abyssinie, il n'est pas toujours facile de leur procurer le fourrage nécessaire. Pourtant ils firent bien leur ouvrage en portant des fardeaux variant de 8 à 16 quintaux; et sans eux il aurait été impossible d'amener devant Magdâla la grosse artillerie et les mortiers, à moins de perdre un temps considérable à construire des routes pour les voitures à roues. » Il semble que les Anglais se réservent d'utiliser les éléphans dans d'autres circonstances, car l'histoire de la campagne parle en plusieurs endroits de l'expérience acquise par cette expédition en vue de l'avenir.

III.

Une expérience aussi heureuse a donné l'idée d'utiliser les éléphans dans les explorations de l'Afrique centrale. Au lieu de louer, pour porter les bagages des voyageurs, un grand nombre de porteurs, souvent voleurs et infidèles, dont le cortége est coûteux et embarrassant, un ou deux éléphans rendraient le même service à moins de frais et avec plus de sécurité pour le propriétaire des bagages. Dans une région marécageuse, ces animaux serviraient de monture au voyageur; avec une suite d'éléphans, Livingstone n'aurait pas marché plusieurs jours dans les marécages, où il enfonçait à mi-corps, et il n'aurait pas contracté la maladie dont il est mort. Dans la récente exploration allemande au Congo, on a voulu employer des éléphans comme porteurs, mais le temps a manqué pour en faire venir de l'Inde. L'avenir verra sans doute cette idée féconde mise à profit.

Peut-être même verra-t-on reparaître l'éléphant sur les champs de bataille de l'Europe, où il peut rendre d'importans services. Les deux batteries d'éléphans que l'Angleterre a organisées dans l'Inde seraient un appoint considérable dans une grande bataille, aujourd'hui que l'artillerie joue un aussi grand rôle. Peut-être est-ce en prévision d'une guerre avec la Russie en Asie que l'Angleterre a créé ce service, absolument inutile dans une guerre avec des souverains asiatiques. On peut se demander si la France, — qui seule avec l'Angleterre est en état, par ses possessions coloniales, d'organiser des batteries d'éléphans, — n'aurait pas profit à imiter l'Angleterre? Nous n'ignorons pas que les canons employés ordinairement en campagne, canons de 4, de 7 et de 12, suffisent parfaitement aux principaux événemens de la guerre. Le plus fort calibre dont on puisse se servir pour manœuvrer sur le champ de bataille est le canon de 12, parce que, du moment où l'on quitte les routes pour suivre le mouvement des troupes au milieu des terres, la voiture qui porte plus de 2,000 kilogrammes environ n'a pas, avec un atte-

lage de chevaux, une mobilité suffisante. Le canon de 12 seul pèse 880 kilogrammes, avec l'affût et l'avant-train chargé de munitions 2,127 kilogrammes. On l'attelle à six chevaux, et on ne peut en mettre davantage, car un plus grand nombre ne saurait manœuvrer avec ensemble. Il y a donc, avec des chevaux pour attelage, une difficulté matérielle qui s'oppose à l'emploi d'un calibre plus lourd, d'autant que plus le calibre est fort, plus il faut de caissons pour transporter les 200 coups qui forment l'approvisionnement de chaque pièce. D'autre part, sur le champ de bataille, où l'on n'a pas de gros obstacles matériels à renverser, mais où il s'agit de désorganiser des groupes animés, des lignes minces et étendues, le calibre de campagne atteint le but qu'on se propose. La puissance meurtrière du 12 est suffisante, et, quant à sa portée extrême, elle dépasse les limites de la vision. Pourtant, si ces calibres répondent aux besoins ordinaires de la campagne, quelques pièces d'un calibre supérieur peuvent être d'une grande utilité un jour de bataille pour détruire la résistance d'un village fortifié ou pour éteindre le feu de batteries ennemies. On a pu le voir dans deux engagemens où, par suite de circonstances particulières, il a été possible de mettre en ligne des pièces de 18, de 24 et de 30.

La bataille d'Inkermann en a fourni un exemple, et nous le rapportons tel que le raconte un officier de l'état-major anglais dans son histoire de la campagne. Sur le Mont des Cosaques, les Russes avaient 60 pièces, dont 24 de fort calibre. A cette imposante artillerie, les Anglais ne pouvaient opposer que six batteries de 9, soit 36 pièces. Lord Raglan, voulant autant que possible égaliser les forces d'artillerie, eut l'idée de faire amener sur le champ de bataille les canons de position qui pouvaient n'avoir pas trouvé leur emploi dans le train de siége. Ayant interrogé un officier de l'état-major de l'artillerie, il apprit que deux pièces de position, deux canons de 18 en fer, étaient disponibles; il envoya aussitôt l'ordre de les faire venir. L'officier qui reçut cet ordre, le colonel Fitzmayer, répondit que c'était impossible. Lord Raglan, ennuyé de cette réponse, se retourna vers un officier d'artillerie qui faisait partie de son état-major et lui dit : « Adye, je n'aime pas le mot *impossible*. Ne pensez-vous pas qu'on puisse amener ces pièces ici même? — Certainement, » répondit le major Adye à lord Raglan. Aussitôt celui-ci envoya le capitaine Gordon, avec ordre formel d'amener les deux pièces de 18. On parvint à traîner les pièces et on les mit en position sur un point qui dominait l'artillerie ennemie du Mont des Cosaques; elles n'y étaient pas depuis une demi-heure que leur supériorité fut démontrée par le ralentissement du feu chez les Russes. Les Russes avaient évidemment perdu leurs meilleurs artilleurs. Du côté des Anglais, la perte n'était pas moins grande en canonniers,

mais des renforts d'hommes arrivaient incessamment du train de siége. Un peu avant une heure de l'après-midi, il devint tout à fait évident que les Russes ne continuaient la canonnade que pour couvrir la retraite de leur infanterie. L'avantage de la journée était en grande partie dû à l'action de ces canons de 18, que des officiers supérieurs d'artillerie avaient d'abord déclaré *impossible* d'amener sur le champ de bataille. « Ces pièces, dit l'officier anglais que nous suivons dans ce récit, ces pièces firent tourner la bataille en faveur des alliés, en forçant l'ennemi à se retirer avec des pertes énormes (1). »

Pendant le siége de Paris, lorsqu'on occupa le plateau d'Avron dans la nuit du 28 au 29 novembre 1870, en vue d'appuyer le mouvement que l'on allait tenter sur la Marne, on y amena six pièces de 24 court et six pièces de marine de 30. Le sol de la route et celui des terrains du plateau était sec, et le transport put se faire sans trop de difficultés, quoique la pente fût par endroits assez raide. Bien que le succès n'ait pas récompensé nos efforts, il faut reconnaître que ces pièces furent d'un grand secours. « Il est certain, dit le général Vinoy dans son *Histoire du siége de Paris*, que, le jour de la bataille du 2 décembre, les batteries placées sur le plateau ont influé très sérieusement, par la puissance et la précision de leur tir, sur le résultat de la journée. » Lors de l'évacuation du plateau, les difficultés de transport furent rendues plus grandes par le mauvais état des chemins. « Une lourde pièce de marine, dit le général Vinoy, entraîna dans la pente glissante qui conduit à Neuilly-Plaisance la voiture et les chevaux qui la transportaient, et alla rouler avec eux dans un ravin. » Une autre pièce fut versée en cage, obstrua le passage et arrêta pendant quelque temps le mouvement de retraite. Il fallut laisser sur place deux pièces, une de 24 et une de 30, qu'on vint rechercher la nuit suivante. Avec quelques attelages d'éléphans, l'enlèvement des grosses pièces se fût opéré sans difficultés et avec promptitude, et ces animaux auraient avec leurs trompes retourné les pièces encagées, comme ils font dans les marches de l'armée anglaise aux Indes. On a encore employé trois pièces de fort calibre dans d'autres circonstances du siége de Paris. Un officier de marine, M. Lavison, avait inventé un affût qui permettait de transporter cette sorte de pièces avec plus d'aisance et de rapidité. Ce système a été appliqué à trois pièces de 16 centimètres, dont on forma une demi-batterie de réserve qui a rendu « de très utiles services, » selon les expressions de M. le vice-amiral La Roncière Le Noury.

Ces exemples ne prouvent-ils pas qu'il pourrait être avantageux d'ajouter à notre artillerie de campagne, comme dernière réserve,

(1) *Letters from head-quarters, by an officer of the staff*. London 1859.

une ou deux batteries de pièces de 18 ou de 24 attelées d'éléphans? L'organisation en serait aisée et peu coûteuse, grâce aux facilités que nous présentent nos possessions coloniales. La France peut se procurer des éléphans au Sénégal ou en Cochinchine. Laissons pourtant le Sénégal de côté : les éléphans y ont été refoulés dans l'intérieur par suite de la chasse à l'ivoire (1); de plus, l'art de prendre vivans et de dresser les éléphans étant inconnu en Afrique, il faudrait organiser ce service de toutes pièces. Il n'en est pas de même en Cochinchine. Les éléphans y sont nombreux; Ritter, dans sa *Géographie de l'Asie*, vantait la beauté et la force de l'espèce cochinchinoise. « Tandis qu'en Cochinchine le cheval est petit et débile, l'éléphant se montre ici dans sa perfection et dans sa beauté comme dans l'est du Bengale. Dans les forêts du Cambodge, il vit en très grand nombre et appartient à la plus belle espèce. » C'est le témoignage de tous les voyageurs. A l'époque où écrivait Ritter, c'est-à-dire il y a quarante ans, le prix d'un éléphant était de 40 à 50 *quans*, monnaie qui vaut, dit-il, les deux tiers d'un dollar espagnol, soit environ 3 francs 75 cent. (2). Cela met le prix de l'éléphant entre 150 et 200 francs. En Cochinchine, comme dans l'Inde, l'art de dresser l'éléphant a été pratiqué dès la plus haute antiquité. C'est par la Cochinchine que la Chine a connu les éléphans, et au XIIIe siècle de notre ère la Cochinchine livrait, en forme de tribut, des éléphans aux empereurs mongols de la Chine. Les souverains indigènes de l'Indo-Chine, comme ceux de l'Inde, emploient les éléphans à rehausser l'éclat de leurs fêtes.

Le seul cas à notre connaissance où les Français se soient servis d'éléphans depuis leur établissement en Cochinchine est le voyage d'exploration entrepris par le capitaine de Lagrée et le lieutenant Francis Garnier. M. de Lagrée, dans plusieurs excursions à travers des régions où les routes de chariot manquent, eut recours aux éléphans, et l'expédition en employa jusqu'à quinze en une fois. Dans l'ouvrage qui renferme le récit de cette expédition (3), Francis Garnier donne sur les éléphans de Cochinchine d'intéressans détails. « L'éléphant sauvage, dit-il, est très commun dans toutes les parties tropicales de l'Indo-Chine; il est surtout très abondant dans la partie moyenne, où existent de grandes plaines herbeuses et d'immenses forêts-clairières entremêlées de petites montagnes. Les éléphans

(1) « L'éléphant est rare et ne descend vers le fleuve que lorsqu'il a été chassé des grands bois qui lui servent de retraite dans le Haut-Sénégal ou la Gambie. On en tue auprès de Dagana. On en a même vu descendre jusqu'à Sor, à l'entrée du fleuve. » *Croisière à la côte d'Afrique*, par le vice-amiral Fleuriot de Langle.

(2) Aujourd'hui le *quan* ne correspond plus guère qu'à 1 franc de notre monnaie, à ce que m'apprend un savant versé dans les langues de la Cochinchine.

(3) *Exploration de l'Indo-Chine*, 1872.

vivent en troupeaux. Au Laos, au Cambodge et dans le Siam, on les chasse pour leur ivoire et pour les domestiquer. En Cochinchine, chez les sauvages et en quelques points des pays précédens, on les chasse aussi, mais uniquement pour les détruire, car ils causent de grands ravages dans les champs de riz. Les villages annamites situés sur la lisière des forêts ont des chasseurs attitrés dont l'unique occupation est de suivre les troupeaux afin de tâcher de les détruire. En outre de l'ivoire que recueillent ces chasseurs, ils reçoivent pour chaque animal tué une prime qui leur est offerte par cotisation. » Des témoignages plus récens confirment celui de M. Garnier pour des parties de la Cochinchine qu'il n'avait pas visitées. M. le capitaine Senez, commandant l'aviso le *Bourayne,* dans son rapport sur l'exploration des côtes de la Cochinchine et du golfe du Tonkin, affirme que les éléphans abondent dans la partie est de l'Annam : « à 4 milles du cap Pandaran (golfe de Tonkin), ils sont tellement nombreux que chaque jour, à la nuit tombante, ils viennent en troupes autour des villages prendre leurs ébats et chercher pâture. »

C'est donc principalement dans le dessein de préserver les plantations et les potagers qu'on chasse l'éléphant en Cochinchine. Quand les animaux tués ont des défenses, on en vend l'ivoire. On sait que chez les éléphans d'Asie les mâles presque seuls ont des défenses et que celles-ci n'atteignent pas le même développement qu'en Afrique. Cet ivoire va en Chine. D'autres parties du corps de l'éléphant font l'objet d'un commerce avec le même pays. « La peau découpée en lanières séchées ensuite au soleil, dit M. Garnier, est emportée en Chine pour fabriquer ces mets gélatineux que recherchent tant les Chinois. La plupart de ses os sont aussi recueillis pour être expédiés dans le même pays, où l'on s'en sert pour différens usages, en particulier pour fabriquer des boîtes de fantaisie de toute espèce. »

La plupart des éléphans domestiques qu'on voit en Cochinchine sont des éléphans sauvages qu'on a pris en les attirant, à l'aide d'éléphans apprivoisés, dans des parcs construits exprès dans les régions forestières où ils vivent. Les autres sont nés d'éléphans domestiques qui se reproduisent, quoi qu'on en ait dit, très facilement dans cette condition. Les éléphans domestiques sont bien moins nombreux en Cochinchine que dans l'Inde, et on est loin d'en tirer le même parti; aussi M. Francis Garnier, qui juge l'éléphant par ce qu'il a vu en Cochinchine, n'apprécie pas à leur juste valeur les services qu'ils peuvent rendre. Ainsi il assure qu'il « n'est guère possible à plus de deux personnes de se tenir dans la cage qu'on adapte sur son dos, et que, pour s'y trouver bien, il faut y être seul. » On s'explique l'opinion de M. Garnier à voir la cage étroite et mal équilibrée que portent les éléphans dans les gravures de son

livre; mais cette incommodité tient à la construction primitive de ces cages, comme on peut s'en assurer en les comparant aux *hoodas* de l'Inde. C'est dans l'Inde qu'il faut étudier l'emploi de l'éléphant, et dans l'Inde seule on peut apprécier pleinement les mérites de cet animal; c'est là en effet que l'art de la domestication et du dressage de l'éléphant a été poussé à ses dernières limites.

La Cochinchine peut donc aisément fournir les éléphans nécessaires aux besoins de notre armée. Dans l'hypothèse que nous esquissons et vu le petit nombre d'animaux requis pour le service de deux batteries, comparé à l'abondance des éléphans en Cochinchine, on pourrait choisir principalement des femelles. Les éléphans, une fois habitués à l'attelage et au bruit du canon, seraient transportés en Algérie. Dans ce pays, où l'espèce a été indigène jusqu'aux v[e] et vi[e] siècles de notre ère, on organiserait les batteries d'éléphans, et on les enverrait en France, une fois leur éducation militaire terminée. Ces batteries stationneraient en France à poste fixe pour être prêtes à entrer en campagne au premier signal. Elles hiverneraient dans le midi, et pendant la belle saison viendraient dans le nord prendre part aux grandes manœuvres. De la sorte les éléphans s'habitueraient au bruit, à la foule, aux marches avec la troupe, et les chevaux, race nerveuse et impressionnable, s'accoutumeraient aux visages de leurs nouveaux camarades. Le dressage de l'éléphant étant l'affaire de quelques mois, il suffirait de dix-huit mois ou deux ans au plus pour que ces batteries nouvelles fussent en état d'entrer en campagne (1).

Ces idées peuvent paraître étranges parce qu'elles sont nouvelles, et elles soulèveront des objections. La seule valable, à notre avis, serait qu'il est inutile de s'embarrasser en campagne de pièces de fort calibre. Il nous semble que les exemples d'Inkermann et du plateau d'Avron et l'importance de plus en plus grande de l'artillerie à la guerre réfutent cette objection. Quant à celles qu'on pourrait tirer du système même, qu'on nous permette de les évoquer pour démontrer qu'elles ne sont pas concluantes. La dépense ne sera-t-elle pas considérable? ces animaux pourront-ils suivre les marches de l'armée? pourront-ils faire campagne en hiver? ne seront-ils pas involontairement cause d'accidens ou d'embarras?

On a vu tout à l'heure qu'il y a quarante ans un éléphant coûtait

(1) On pourrait encore, comme me le suggère un ami, employer les éléphans pour l'aérostation militaire. Au lieu d'enlever au service les hommes qui retiennent les cordes du ballon captif, on pourrait attacher le ballon à deux ou trois éléphans qu'on dresserait à cette besogne. Les mêmes éléphans transporteraient le matériel nécessaire à l'aérostation, et pourraient même, un jour de combat, transporter le ballon tout gonflé d'un point à l'autre du champ de bataille. Sur l'utilité d'un service aérostatique aux armées, voyez une conférence de M. le capitaine Delambre, *de l'Aérostation militaire*, faite à la réunion des officiers.

de 150 à 200 francs en Cochinchine. Nous ignorons quel en est aujourd'hui le prix, mais il ne peut y être élevé, puisqu'on n'exploite pas cet animal sur une aussi grande échelle que dans l'Inde, et puisqu'il y est si nombreux qu'on le chasse uniquement pour le détruire. Nous pouvons donc sans crainte d'erreur affirmer qu'un éléphant coûte moins cher en Cochinchine qu'un cheval en France. Si l'on ne veut armer un transport spécial pour amener en une fois les éléphans destinés à notre artillerie, on peut les envoyer par petits groupes sur les *steamers* qui font le service de l'Indo-Chine. Supposons les éléphans amenés en France, leur entretien sera-t-il coûteux? A voir ces énormes animaux, on pourrait croire que leur appétit est inépuisable. Il n'en est rien, la nourriture de l'éléphant est relativement moins coûteuse que celle du cheval. Je dois à l'obligeance de M. Albert Geoffroy Saint-Hilaire, directeur du Jardin d'acclimatation, de savoir ce que coûte la nourriture des deux éléphans d'Afrique qui font l'ornement de ce jardin : ce prix est de 4 francs par jour par chaque animal. Pour un cheval, il varie de 1 fr. 50 c. à 1 fr. 75 c. Ainsi les deux éléphans formant l'attelage d'une pièce de 18 ou de 24 coûteront 8 francs de nourriture par jour, tandis que les six chevaux formant l'attelage d'une pièce de 12 (1) reviennent à 9 ou 10 francs. Rendant de plus grands services, les éléphans coûteraient moins cher que les chevaux. Ajoutons à cela que l'éléphant vit cinq ou six fois plus longtemps que le cheval, et que par conséquent la dépense des remontes s'espace sur un temps plus long. Le colonel Willis nous apprend que l'éléphant peut servir de dix-huit à soixante-dix ans. Un cheval ne peut servir qu'à l'âge de quatre ou cinq ans; le dressage dure un an, et l'animal est réformé à l'âge de quinze ans; en outre, la mortalité enlève annuellement un dixième de l'effectif. Ce sont là de graves dépenses.

Dans toutes les guerres où l'éléphant a figuré, cet animal n'a jamais été une cause de retard pour l'armée. Il fournit les mêmes étapes que les autres corps; il pourra également traîner avec rapidité les canons auxquels il serait attelé, car il peut courir, et si la vitesse de sa course n'égale pas le galop du cheval, elle en dépasse le trot. Quoique originaire des pays les plus chauds du globe, il peut faire campagne, même en hiver, sous nos climats. Ils en témoignent, ces éléphans qui faisaient partie des armées carthaginoises en Espagne et en Italie, et surtout ceux d'Annibal qui firent cette longue marche de cinq mois d'Espagne en Gaule et de Gaule en Italie à travers les neiges et les glaciers des Alpes. C'était sans contredit une expédition pénible, puisque Annibal y laissa presque la moitié de son armée;

(1) Nos pièces de 12 et de 7 sont attelées de six chevaux deux par deux. Nos pièces de 4 n'étaient attelées que de quatre chevaux dans la dernière guerre : c'était une fâcheuse économie. Les Prussiens mettaient six chevaux à leurs pièces de 4.

pourtant, malgré les fatigues indicibles de ce passage effectué en plein mois de novembre, un grand nombre des éléphans d'Annibal survécut à cette épreuve, et fut en état de prendre part à la bataille de la Trébie. Suivant Tite-Live, 8 éléphans survécurent à la bataille de la Trébie, 7 périrent l'année suivante, par conséquent après avoir passé un second hiver en Italie, et le dernier servit de monture à Annibal pendant le reste de ses guerres en Italie. Sans doute une campagne d'hiver dans le nord de l'Europe serait préjudiciable à la santé de l'éléphant; il y contracterait le germe de cruelles maladies; mais, si l'année suivante les éléphans revenaient de la guerre avec des tubercules dans les poumons, ils n'en auraient pas moins rendu les services que l'on attendait d'eux. N'a-t-on pas indéfiniment le moyen de combler les vides faits dans leurs rangs?

La docilité de l'éléphant est si connue qu'il est inutile d'en rappeler des exemples; elle dépasse celle du cheval : on n'a de ce côté à redouter aucun accident; mais par leur présence, les éléphans peuvent-ils involontairement provoquer des désordres et des dangers imprévus? Rien de pareil ne se produit là où l'on emploie l'éléphant. Si les chevaux manifestent de l'inquiétude à la vue des éléphans, cette inquiétude passe vite. Nous ne pensons pas que les chevaux français soient plus impressionnables que les chevaux anglais ou ceux de Carthage et de Rome. La haute taille de l'éléphant n'est pas non plus une cause d'embarras, et il n'est pas de porte de ville ou de caserne où il ne puisse passer, car il occupe moins de place que ces voitures chargées de foin qu'on voit s'engouffrer dans nos quartiers de cavalerie.

Il ne faut pas croire que le cheval soit le seul animal qu'on ait jamais utilisé à la guerre, et, pour rester dans l'histoire moderne et dans l'histoire de l'armée française, rappelons diverses circonstances où l'on a employé comme auxiliaires des animaux qui produisent l'impression d'étrangeté au même degré que l'éléphant. C'est par exemple le dromadaire. Dans l'expédition d'Égypte, le général Bonaparte eut l'idée d'organiser un corps de *dromadairerie* afin de poursuivre jusque dans le désert les Arabes insoumis. Le projet rencontra des objections : pouvait-on former les dromadaires à la manœuvre, les habituer au bruit des détonations, accoutumer nos soldats à ce genre d'équitation? Venu d'officiers de grade inférieur, ce projet n'eût peut-être pas été mis à exécution, mais il venait du général en chef et d'un homme qui savait vouloir. Le général Bonaparte fit lui-même usage de cette monture dans ses excursions à travers le désert. Par un arrêté du 20 nivôse an VII, il créa un régiment de dromadaires à deux escadrons de quatre compagnies chaque. Ce corps nouveau fut mis sous les ordres du chef de brigade Cavalier,

descendant du célèbre protestant de ce nom, et rendit aussitôt de grands services.

Le dromadaire dépasse le cheval à la course, et peut faire jusqu'à 30 lieues tout d'une traite. Grâce à la vitesse de sa course, on put atteindre jusque dans le désert les tribus insoumises qui venaient piller le territoire occupé par nos troupes. En cas d'engagement, les soldats descendaient de dromadaire et se formaient en bataille. On avait choisi des soldats dans l'infanterie, de sorte que ce corps était, à un plus haut degré même que nos dragons, une arme mixte, tenant à la fois de l'infanterie et de la cavalerie. En réalité, c'était de l'infanterie en état de se transporter promptement à de grandes distances. C'est avec une colonne montée sur des dromadaires que le général Desaix poursuivit et atteignit Mourad-Bey. Plus tard, en Algérie, il fut question d'organiser d'une façon permanente un corps de dromadairerie, et le général Bugeaud en chargea le général Marey-Monge; c'était en 1843. La direction de ces essais fut confiée au commandant, plus tard général Carbuccia; mais, bien que ces essais aient eu des résultats favorables, — les généraux Oudinot et Yusuf en ont témoigné, — il ne fut pas donné suite à ce projet. Le général Carbuccia a écrit un livre fort instructif sur ces expériences et sur l'utilité qu'il y aurait à organiser d'une façon permanente un corps de dromadaires en Algérie (1). En effet, chaque fois que nos troupes ont opéré dans le Sahara, on a fait suivre leurs colonnes d'un équipage de dromadaires, et récemment, il y a dix-huit mois, la brillante expédition du général de Galiffet à El-Goleah s'est faite entièrement à dos de dromadaire.

Nous ne nous dissimulons pas que le système que nous venons d'esquisser rencontrera chez bien des lecteurs la contradiction et le doute, et que, sans même discuter, on nous dira peut-être ce que le colonel Fitzmayer fit répondre à lord Raglan : *Impossible!* Nous savons quelle suspicion rencontre dans notre pays toute idée qui semble nouvelle, et nous n'ignorons pas que le peuple le plus spirituel de la terre en est en même temps le plus routinier. Le général Carbuccia avait bien raison lorsqu'il mettait comme épigraphe à son livre cette phrase mélancolique : « le plus difficile n'est souvent pas de prouver une vérité,... c'est de la faire admettre; » mais la dernière guerre n'a-t-elle pas vu les pigeons, ces messagers des temps primitifs, faire le service de courriers militaires? Si, avant le mois de juillet 1870, on avait proposé d'établir

(1) *Du Dromadaire comme bête de somme et comme animal de guerre*, par le général J.-L. Carbuccia, 1 vol. in-8°; Paris 1853.

des pigeonniers dans nos forteresses pour qu'elles pussent correspondre avec l'extérieur en cas d'investissement, peut-être le ministère de la guerre n'eût-il pas donné suite à ce projet. La guerre vint, traînant à sa suite les désastres; elle amena l'ennemi sous les murs de la capitale. Paris assiégé fut heureux que des amateurs de pigeons fussent enfermés dans ses murs avec leurs élèves et qu'ils pussent offrir leur concours à la défense. Aujourd'hui le gouvernement allemand entretient des pigeons voyageurs dans les forteresses de Metz et de Strasbourg, et dans les grandes manœuvres que l'armée russe va exécuter près de Moscou, on doit expérimenter l'emploi de ces messagers pour les dépêches militaires. Il n'y a de chimérique que l'impossible, et quand une idée nouvelle se présente, avant d'en contester la valeur, il faut tout d'abord se demander si elle peut recevoir une application pratique.

Nous avons montré que l'éléphant a figuré dans les armées à toutes les époques et sous tous les climats, en Asie et en Europe. Bien loin que l'invention des armes à feu ait mis fin à son rôle, on a trouvé en lui un précieux auxiliaire de l'artillerie. Il a porté des pièces de campagne sur son dos, et, quand les exigences de la guerre moderne ont forcé d'augmenter le calibre des canons, il a fourni à l'armée anglaise le plus vigoureux et le plus docile des attelages. Nous sommes plus encore que l'Angleterre en état d'organiser ce service et d'en tirer profit dans les guerres européennes. L'Angleterre est forcée de laisser ses éléphans dans l'Inde; la rigueur du climat ne lui permettrait pas de leur faire tenir garnison dans la métropole : le plus près qu'elle pût les avoir serait Gibraltar ou Malte. Plus favorisés que l'Angleterre par la richesse en éléphans de nos possessions coloniales, qui nous permet d'organiser ce service à moins de frais, nous sommes plus heureux encore par la situation géographique de notre pays. Grâce à la douceur du climat dans le midi de la France, nous pouvons faire des batteries d'éléphans un corps permanent, établi toute l'année sur notre sol comme les autres corps de notre armée, comme eux mobilisé au premier signal, comme eux prêt à faire campagne en hiver. Aujourd'hui que l'artillerie a une aussi grande importance dans la guerre, et que le sort des états dépend souvent de l'issue d'une seule bataille, ne négligeons aucune ressource pour augmenter la puissance de notre armée. C'est avec de fortes réserves d'artillerie que Napoléon gagnait ses victoires : or l'emploi d'éléphans mettra dans la main de nos généraux la plus puissante réserve d'artillerie qu'on ait jamais fait entrer en ligne.

HENRI GAIDOZ.

DU

NOUVEAU SYSTÈME FINANCIER

DE LA FRANCE

On peut résumer en peu de mots et en deux ou trois chiffres le changement survenu dans les obligations et les charges du contribuable à la suite et par l'effet de la déclaration de guerre de 1870 et de la dictature assumée le 4 septembre par les républicains extrêmes. La catastrophe de 1870-1871 a coûté à l'état, aux termes du rapport adressé au maréchal-président le 28 octobre 1873 par M. Magne, 9 milliards 288 millions, dont 8 milliards 268 millions ont été empruntés, savoir 6 milliards 738 millions au public en général, et 1 milliard 530 millions à la Banque de France; le complément de 1 milliard 20 millions a été puisé à diverses sources, particulièrement à celle des impositions extraordinaires. A la somme ci-dessus, de plus de 9 milliards, il faut joindre ce qu'on a appelé le compte de liquidation, pour éviter le nom, consacré par l'usage, de budget extraordinaire. C'est une dépense à faire successivement, qu'un rapport parlementaire a évaluée à près de 1 milliard 500 millions, sur quoi la moitié environ a été déjà trouvée; mais, avec les additions indispensables, ce qui reste à débourser, après qu'on aura épuisé les fonds en réserve, ne sera pas de moins de 1 milliard.

Avant ces funestes événemens, le budget était de 1,800 millions; aujourd'hui, et pour une période indéfinie, il est et sera de 2 milliards 500 millions à 2 milliards 600 millions, et, d'après la manière dont on s'est engagé, il n'est aucunement démontré qu'il ne montera pas plus haut encore. Et le patient qui doit bon gré mal gré tirer de sa substance propre cet énorme supplément de 700 à 800 millions pour le moins est un pays non-seulement diminué de deux de ses provinces les plus industrieuses et les plus riches, mais

encore épuisé par les dépenses et les dévastations d'une guerre à outrance, où il a consumé une grande masse de capitaux, et par cela même anéanti une partie considérable de ses ressources productives. Dans une telle situation, quel était, dès la signature de la paix, et quel est encore le plan de conduite le plus raisonnable en matière de finances?

Ce serait s'abuser que de croire que, pour de tels problèmes, il y ait des solutions mystérieuses au-dessus de la portée du vulgaire, et qu'il faille nécessairement chercher en dehors des indications de l'expérience déjà acquise. Les ministres des finances qui, dans des circonstances très laborieuses, se sont montrés à la hauteur de leur rôle ont été avant tout des hommes de bon sens, et c'est du sens commun qu'ils se sont inspirés. Tels furent Sully et Colbert, tel fut Turgot, à qui on ne reprochera pas cependant d'avoir manqué de hardiesse, tel fut en 1816 M. Corvetto. Parmi les financiers fameux dans l'histoire, celui qui a eu l'insuccès le plus colossal est l'Écossais Jean Law, qui appliqua aux finances françaises une recette quintessenciée, tirée de sa théorie tout imaginaire sur le crédit.

Qu'un simple particulier, commerçant, manufacturier ou agriculteur, éprouve des revers accablans, par quels moyens s'efforcera-t-il de rétablir ses affaires? Il travaillera plus et s'appliquera à travailler mieux en s'appropriant les meilleures méthodes et les meilleurs procédés, que peut-être il avait négligés jusque-là. Il restreindra ses dépenses en répudiant tout ce qui dans son existence pouvait être taxé de luxe. En un mot, il recourra aux deux spécifiques recommandés par l'expérience et par la raison, d'une part son propre travail, accru à la fois en intensité et en qualité, et d'autre part une épargne vigilante. Il réussira ainsi infailliblement à amortir ses dettes et à régénérer graduellement sa fortune. Le travail et l'économie, les deux forces par lesquelles peut se relever l'individu, sont à plus forte raison les seules dont puisse s'assister une nation que l'adversité aura frappée cruellement, dont le capital aura été à demi dévoré par la guerre et la sédition, et qui aura formé, avec la ferme résolution de l'accomplir, le généreux dessein de se redresser sur son lit de détresse et d'humiliation.

Ainsi, au lendemain de cette paix dont les conditions ont été si dures et de cette rébellion de la commune qui a encore augmenté notre fardeau, le gouvernement, qui sentait la nécessité de mettre le pays dans des conditions où il pût, sans y succomber, subir ces nouvelles charges, devait s'appliquer à faire renaître le travail, et à cet égard la bonne intention ne lui a pas manqué. Il devait s'efforcer de le développer et d'en augmenter la fécondité. Il devait de même déployer toute sa sagacité pour choisir parmi les projets de taxes nouvelles celles qui devaient le moins gêner le travail dans sa

liberté et par conséquent le moins le paralyser dans sa puissance productive. Il n'était pas moins tenu de soumettre à une revue sévère les diverses dépenses de l'état pour savoir ce qu'on en pourrait retrancher par la simplification et par le perfectionnement intrinsèque des services publics.

Ce fut seulement lorsque Paris eut été reconquis par le gouvernement légal que les apparences extérieures de l'ordre public furent rétablies dans le pays et qu'il fut possible de procéder à cette tâche multiple. Après cet affreux épisode de la guerre civile, la production prit immédiatement un vif essor sous l'appel des besoins pressans de tout le monde, car, depuis le milieu de 1870, chacun avait cessé de s'approvisionner en quelque genre que ce fût. Pour un moment, le travail fut en pleine résurrection. Il restait à savoir ce qu'il y avait à éviter et à faire pour que cette remarquable activité, si heureusement improvisée, ne se ralentît pas à l'excès, et pour que la nation, travaillant sans relâche, créât d'une matière continue de la richesse, dont une partie irait d'elle-même, par les différens canaux artistement ménagés à cet effet dans tous les sens par nos lois fiscales, se déverser dans le trésor public.

Il est permis de le dire sans mériter d'être accusé d'aimer les chimères : sous la condition, qui est de toute rigueur, qu'au préalable on se soit assuré le moyen de contenir les passions perturbatrices, l'art d'administrer un état de façon à y encourager le travail, à y multiplier la production et à la rendre plus féconde, est dégagé aujourd'hui de beaucoup d'incertitudes et d'obscurités qui en d'autres temps ont pu faire hésiter les gouvernemens. A cet effet, il y a des procédés connus qui ont reçu une sanction souveraine et indiscutable, celle de l'expérience. Sans doute, ce n'est pas sans circonspection que ces procédés doivent être employés. La prudence est toujours et partout opportune et nécessaire; mais à des hommes d'état intelligens et sages, bien au courant de ce qui s'est fait, soit dans leur patrie, soit au dehors, l'application efficace des règles à suivre n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le supposer au premier abord, parce qu'une de ces règles, désormais consacrée entre toutes, est de laisser aux intéressés eux-mêmes, aux chefs d'industrie, agriculteurs, manufacturiers et commerçans, la responsabilité de leurs affaires et celle de leurs succès en leur reconnaissant, par le texte et l'interprétation des lois et règlemens, une très grande latitude, une très grande liberté d'action. La liberté du travail, qui elle-même se présente sous tant de formes différentes, est devenue une sorte de dogme pour les peuples avancés en civilisation, ce qui diminue d'autant le labeur et les embarras des hommes placés à la tête des états.

Dans des pays tels que la presque totalité de l'Europe, et nom-

mément la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Hollande, la Suisse, l'Italie, le problème d'enrichir les peuples avec l'aide du temps, ou d'en rétablir la richesse amoindrie par quelque cataclysme, comme celui dont notre malheureuse patrie est la victime, se résout de la manière suivante : dans de tels pays, on trouve, pour peupler et animer les ateliers et les chantiers des villes et des campagnes, pour s'enfoncer dans les mines, et pour se lancer sur la surface agitée des mers, une population adonnée au travail par goût et par habitude, familière avec la pratique des métiers. Pour diriger les masses populaires, ces contrées offrent des chefs laborieux eux-mêmes et capables, des ingénieurs nombreux, de toutes les spécialités, joignant la pratique aux connaissances scientifiques. Tous, ouvriers, patrons, ingénieurs, contre-maîtres, ont l'esprit rempli constamment d'une pensée, celle d'utiliser leurs facultés, leur science, leur acquis et leurs capitaux à produire honnêtement de la richesse. En présence de ces élémens de production et de ces forces productives, la tâche du gouvernement aujourd'hui n'est pas très ardue ni très complexe. Elle consiste en effet à laisser libres les chefs d'industrie dans l'exercice de plus en plus parfait de leur profession, à supprimer ou tout au moins à diminuer les obstacles législatifs ou réglementaires qui les entraveraient dans leurs efforts progressifs. Il doit réviser les lois qui leur interdiraient de puiser au dehors aussi bien qu'au dedans soit les matières nécessaires à leur fabrication, soit les ustensiles, outils, machines et appareils pouvant y servir. Il doit abolir les droits de douane et les formalités qui gêneraient l'importation des unes et des autres. Il convient qu'il ouvre de plus en plus la porte aux produits définitivement fabriqués ou préparés; c'est la meilleure méthode, la seule efficace pour stimuler incessamment les chefs d'industrie et pour les contraindre à ne négliger aucun des perfectionnemens imaginés par l'étranger, aucun moyen d'accroître leur propre puissance productive, et à en faire partager le bénéfice au consommateur. De cette manière, à une quantité déterminée de labeur humain répond une quantité toujours plus grande de produits, c'est-à-dire de richesse. Chaque jour, pour ainsi dire, ajoutant à la supériorité des procédés et à l'étendue de la production par tête de producteur, c'est ainsi qu'un grand pays peut, sans qu'il y faille à beaucoup près des siècles, réparer les pertes qu'il aurait subies, fussent-elles énormes, ou subvenir par des impôts tolérables à la dépense de vastes entreprises que la nécessité lui imposerait, telles que seraient par exemple celles dont la France sent le besoin de s'occuper aujourd'hui, à savoir un nouvel et vaste développement des voies de communication par terre et par eau, l'acquisition d'un matériel tout neuf de guerre pour de grandes armées, ou l'établissement d'un

système de forteresses inexpugnables destinées à arrêter les incursions d'un ennemi audacieux; mais, encore une fois, ce programme ne peut être suivi avec succès qu'autant que la condition politique du pays soit satisfaisante, c'est-à-dire qu'autant que l'ordre public y règne et qu'on y jouisse d'une entière sécurité.

I. — EXEMPLES MODERNES DE LA RÉSURRECTION OU DU DÉVELOPPEMENT RAPIDE DE LA RICHESSE DES ÉTATS.

L'histoire contemporaine offre, en fait de résurrection de la richesse des nations ou de son accroissement très rapide, des exemples très accentués dans chacun desquels se révèlent aisément à tout observateur attentif les moyens immédiats qui ont donné ces résultats salutaires. L'Angleterre en fournit de significatifs; la France aussi a les siens, bien dignes d'attention.

La France était au dernier degré d'épuisement quand surgit le gouvernement du premier consul. Son industrie manufacturière avait succombé sous les coups que lui avait portés la démagogie de 1791 à 1795, et ce n'était pas le gouvernement du directoire, constamment troublé et menacé par les partis dominant tour à tour, qui avait pu lui restituer la vie et la force. Dans la période qui précéda le 18 brumaire, les jacobins espéraient redevenir les maîtres dans ce pays qu'ils avaient ruiné, souillé de sang, déshonoré, et il semblait que cette domination odieuse fût à la veille de s'imposer de nouveau à la patrie. Avec une pareille perspective, la liberté du travail, de même que toute autre liberté, était une fiction. Le peu de capital qui restait n'osait se risquer dans aucune entreprise de quelque durée; le commerce était à peu près nul. Comment les marchandises auraient-elles circulé? Les routes non-seulement étaient dans un détestable état d'entretien, mais encore elles étaient au pouvoir des voleurs. Les chauffeurs et autres brigands traquaient le peu qui restait de riches dans les campagnes et aux abords des villes. L'agriculture souffrait du mal général qui paralysait la production et les échanges. Tout à coup le général Bonaparte s'empare du pouvoir. Sous sa main ferme, l'ordre public et la sécurité reparaissent comme par enchantement. Traqués à leur tour, les voleurs de grand chemin et les chauffeurs reçoivent enfin le châtiment qu'ils avaient trop mérité, ou se dérobent pleins d'épouvante au fond de leurs tanières. La liberté politique descend, il est vrai, pour un temps dans les limbes; mais la liberté civile, dont on n'avait jamais eu que l'ombre pendant les dix années qui s'étaient écoulées depuis le 14 juillet 1789, s'épanouit sous un gouvernement investi de tous les pouvoirs qu'il fallait pour comprimer les agitateurs et pour réaliser ses intentions civilisatrices.

En particulier, la liberté du travail, qui est une des branches principales de la liberté civile, cessa d'être un vain mot. Les charges sous lesquelles pliaient les hommes industrieux avant la révolution étaient définitivement supprimées, de même que la réglementation extravagante que Turgot avait voulu détruire, et que la royauté, dans son fatal aveuglement, avait réintégrée aussitôt après en avoir décrété l'abolition. Le libre exercice des professions, pour l'ouvrier comme pour le patron, pour le commis de magasin comme pour le grand commerçant, recevait de la législation et de l'esprit de l'administration des garanties nouvelles, et engendrait les avantages publics et privés qui en découleront toujours chez un peuple animé du désir de s'élever au bien-être par le travail. Les impôts étaient modérés; la répartition en était faite conformément au principe de l'égalité devant la loi, et ni l'assiette ni la quotité de ces impôts ne faisaient échec à l'activité industrieuse des citoyens. Le système douanier, il est vrai, était étroit, restrictif, exclusif, et ce fut de la part du premier consul une lourde faute que de maintenir dans leur intégrité brutale les rigueurs du régime douanier que lui avait légué le directoire par la loi du 10 brumaire an v. Cette loi, dont chaque ligne se terminait par le mot de prohibition et qui s'appliquait aux marchandises de tous les peuples par la raison qu'elles pourraient bien être anglaises, avait été acceptée avec une sorte de frénésie par le public dans le débordement de sa haine contre l'Angleterre. Elle gênait l'industrie nationale, qu'elle prétendait protéger, en privant les manufactures françaises de produits à demi fabriqués, tels que les filés de coton, qu'on eût élaborés avec avantage, d'une multitude d'outils et d'instrumens en fonte, en fer, en bronze, qui eussent été pour le travail national de précieux auxiliaires, et de la faculté de voir et de manier les produits parachevés qui eussent été des modèles en même temps que des stimulans. Vainement, en 1801, la paix d'Amiens enleva tout prétexte à cette mesure de guerre implacable. Le premier consul, mal conseillé, se refusa non-seulement à la révoquer, mais même à en tempérer la violence, et ce fut une des causes qui excitèrent la défiance et la colère du peuple anglais, et déterminèrent en 1803 la reprise des hostilités avec un redoublement de fureur. Il ne faut pas s'exagérer pourtant les inconvéniens économiques qu'entraîna, sous le consulat et plus tard, la préférence de Napoléon pour le régime ultra-protecteur. A cette époque, les manufactures françaises, en voie de renaissance et qui tâtonnaient encore, ne pouvaient prétendre à occuper une place importante sur le marché général du monde, et le marché national, affranchi des douanes intérieures qui l'interceptaient dans tous les sens sous l'ancien régime, était assez vaste pour suffire à leur succès. Les routes, mieux entretenues et

plus multipliées, permettaient d'envoyer les produits plus commodément qu'autrefois dans toutes les parties de la France agrandie. On reprenait l'entreprise de la navigation intérieure, qui devait offrir au commerce des moyens de transport moins coûteux. Sept ou huit ans après le 18 brumaire, la France, par la prospérité qu'elle avait gagnée, n'était plus reconnaissable, tant était grand le changement de mal en bien.

Voilà un premier exemple des progrès de la richesse publique et privée qu'on est fondé à attendre d'un système de gouvernement et d'administration qui garantit à la société l'ordre public, c'est-à-dire la liberté collective, la fait jouir de communications plus faciles et lui procure à un degré qu'elle ne connaissait pas encore la liberté du travail. En voici un second qui met plus particulièrement en relief un autre côté du sujet, c'est-à-dire l'abondance des ressources que peut procurer au trésor public le perfectionnement ou la rénovation des procédés employés par les arts utiles. C'est l'Angleterre qui nous le fournira.

Après l'intermède malheureusement éphémère de la paix d'Amiens, il s'engage entre la France et l'Angleterre un duel à mort, où celle-ci sera dans la nécessité de couvrir les mers de ses flottes et de ses croiseurs, et ses rivages de fortifications et de miliciens, où il lui faudra exciter par des subsides les états du continent pour qu'ils se mettent en guerre contre l'homme de génie qui a concentré dans sa main les forces de la France. Le budget des dépenses de l'Angleterre monte à une somme inouie. Il faut que la nation paie des impôts exorbitans en comparaison du passé, et qu'elle subvienne encore aux emprunts onéreux que son gouvernement ne cesse d'émettre. Pour comble d'embarras, l'Angleterre éprouve une série de mauvaises récoltes, et il faut acheter à grands frais des blés étrangers pour nourrir une population croissante. Comment supporter sans fléchir le poids de tant de charges accumulées? Des découvertes industrielles en fourniront le moyen en donnant aux ateliers anglais la puissance de fabriquer à plus bas prix que les autres peuples des masses de produits manufacturés que les navires anglais, maîtres absolus des mers, iront offrir sur tous les rivages, et même sur ceux de l'empire français, où ils trouveront la connivence des contrebandiers. Parmi les inventions qui furent alors mieux que des mines d'or pour la nation anglaise, le lecteur a déjà nommé de lui-même le métier à filer le coton, la machine à vapeur, et la méthode économique de fabrication du fer avec le charbon de terre, dont l'Angleterre possédait des mines inépuisables, au lieu du charbon de bois, dont on n'avait que des quantités très restreintes et qui revenait fort cher. Sous cette influence, on vit en peu d'années la production manufacturière changer

d'aspect dans toute la Grande-Bretagne. L'industrie anglaise, qui en 1786, quand fut signé le traité de commerce avec la France, n'était aucunement dans l'ensemble supérieure à celle du continent, conquit la suprématie sur toutes les autres. Ayant du fer en quantité indéfinie et à bas prix, elle put fabriquer en tout genre de solides machines, fonctionnant avec régularité et aisées à transporter. Avec la machine à vapeur définitive de Watt, elle eut la faculté d'opérer mécaniquement tous les genres de travail en quelque lieu qu'elle le voulût. Le charbon de terre, exploité en grand à l'aide de la machine primitive de Watt, était devenu une source inépuisable de mouvement en même temps que de chaleur, et par cette double action du combustible minéral, autrefois si dédaigné, il n'y avait plus de prodige manufacturier qu'on ne pût tenter avec succès.

Il s'opéra, surtout dans l'industrie du coton, une révolution dont les conséquences sont successivement devenues immenses. L'Angleterre, qui s'y adonnait par une sorte d'instinct, put la développer indéfiniment. Plus n'était besoin de placer les filatures et autres usines à coton, qui réclamaient beaucoup d'ouvriers, sur les cours d'eau, peu puissans d'ailleurs dans la Grande-Bretagne, et dont, dans la plupart des cas, on ne peut guère tirer sur un point donné qu'une force motrice limitée. Il fut possible de les ériger et de les multiplier dans l'intérieur même des villes, où l'on était assuré de trouver une nombreuse population désireuse de travail. On s'acheminait ainsi vers l'état actuel des choses où l'Angleterre, sans compter ce qu'elle consomme pour son propre usage, exporte, rien qu'en fils de coton, une valeur de 420 millions de francs à l'usage des manufactures et de la couture, et livre de même à l'étranger, en toiles de coton écrues, ou blanches ou imprimées, une longueur de 3 milliards 200 millions de mètres, qui ferait quatre-vingts fois une ceinture à la planète dans toute sa rotondité. Ces tissus, sans parler des articles autres que les toiles, ont une valeur de 1,455 millions de francs. Le total de l'exportation de l'Angleterre en marchandises dont le coton est la matière première est monté en 1872 à 2 milliards 7 millions de francs. En 1763, le total, non-seulement des exportations en tout genre de l'Angleterre, mais aussi de ses importations, n'excédait guère le tiers de cette somme; il était de 750 millions de francs.

Le progrès industriel eût cependant été pénible et les résultats obtenus fussent restés médiocres, si la viabilité du territoire n'eût reçu de grandes améliorations. Déjà l'Angleterre était en jouissance de bonnes routes, et Mirabeau, qui y trouvait, ce qui était inconnu dans sa patrie, des trottoirs formant la bordure continue des grands chemins, avait été enthousiasmé de cette sollicitude pour le pauvre piéton, en même temps qu'il admirait les services

rendus par les chaussées proprement dites au commerce et au voyageur aisé allant en chaise de poste ou en diligence. Mais les routes, eussent-elles été affranchies des péages qui les grevaient, n'auraient pas répondu aux besoins d'un vaste négoce. Dès qu'il s'agit de distances un peu fortes, les routes ordinaires excluent le transport à bas prix de la houille et du minerai de fer, du fer en gueuses ou en barres, toutes substances que la nation anglaise devait consommer de plus en plus dans l'exercice de son industrie même. Si la distance grandit encore, c'est le transport de marchandises moins communes qui devient trop onéreux sur cette sorte de voies; mais à la même époque il était pourvu à la nécessité d'une circulation plus économique par un vaste système de canalisation. Le duc de Bridgewater, avec ses capitaux, et l'ingénieur Brindley, avec son talent et son savoir, unissant leurs efforts, avaient donné, par la construction du célèbre canal de Worseley à Manchester, un exemple hardi qui avait été récompensé par un gros revenu, et ce succès avait déterminé la canalisation des plus industrieuses parties du pays, sans que le gouvernement eût à contribuer à la dépense. Il n'est pas hors de propos de remarquer qu'en même temps le crédit, ressort d'une si grande efficacité pour le commerce et la production en général, était rendu plus accessible aux manufactuliers, aux commerçans, aux propriétaires du sol eux-mêmes et aux simples artisans, par l'ouverture d'un grand nombre de banques locales (1). Quoiqu'elles n'eussent que des ressources bornées et qu'elles fussent sur un modèle équivoque par rapport à ce qui peut se recommander de nos jours, ces institutions furent très utiles à l'industrie. Voilà comment l'Angleterre a pu, dans sa lutte de géant contre Napoléon Ier, supporter des budgets qui sont allés au-delà de 100 millions sterling, c'est-à-dire à près du triple de la moyenne des budgets de la France.

Je prie le lecteur de me pardonner un troisième exemple, tiré aussi de l'histoire de nos voisins les Anglais. Mon excuse, c'est que je voudrais rendre moins incomplètes et plus concluantes les indications générales tirées de l'expérience qui se rapportent au problème financier imposé à la France par ses désastres de 1870-1871. En 1839 et 1840, la situation des finances anglaises était peu satisfaisante; le produit des impôts était stationnaire, si même il ne décroissait. Le parti whig, porté au pouvoir par le contre-coup de la

(1) Dans l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles, — ce qui constitue le plus important de beaucoup des trois royaumes, — les associations destinées à faire la banque ne pouvaient avoir plus de six membres. Cette disposition, inscrite dans la loi pour favoriser la Banque d'Angleterre, empêchait les banques par actions, qui eussent pu réunir de grands capitaux. C'est en Écosse surtout que les banques ont été à l'usage des artisans industrieux et des propriétaires.

révolution française de 1830, avait accompli une grande réforme politique commandée par le progrès des temps, celle du système électoral. Il avait fait une réforme humanitaire par l'abolition de l'esclavage des noirs dans les nombreuses colonies de l'Angleterre, et, pour mieux écarter les objections, il n'avait pas hésité à proposer au parlement, qui l'avait accepté, de payer une généreuse indemnité aux propriétaires de ces serviteurs infortunés; il avait même introduit quelques modifications heureuses dans le système commercial du pays. Telle fut la suppression du monopole de la compagnie des Indes dans le commerce de la Chine; telle fut encore la nouvelle législation sur les banques, applicable à l'Angleterre proprement dite et au pays de Galles, législation votée en 1833 à l'occasion du renouvellement de la charte de la Banque d'Angleterre. C'est ce qui a donné naissance aux puissantes sociétés de banques par actions (*joint-stock banks*), dont les principales ont leur siége dans Londres même, jusque-là déshérité en ce genre, — établissemens dont les opérations, par leur étendue, font l'admiration des théoriciens et des praticiens, et dont les dividendes réguliers dépassent les prévisions des optimistes. Les chemins de fer s'étaient multipliés d'eux-mêmes pendant la domination de ce parti, ce qui avait commencé et allait compléter en peu d'années une heureuse révolution dans le transport soit des voyageurs, soit des marchandises, et imprimer aux échanges intérieurs et extérieurs une activité inconnue et une rapidité que le continent en général, la France en particulier, s'obstinent à ignorer aujourd'hui encore. C'est aussi au gouvernement des whigs de cette époque qu'on fut redevable d'une bienfaisante transformation du service des postes, car ce fut en 1839 que commença le *penny postage*, recommandé avec une infatigable persévérance par un administrateur éminent, M. Rowland Hill; l'effet du nouveau régime postal fut d'abaisser subitement à un penny (10 centimes) le port de la lettre simple de 14 grammes dans toute l'étendue des îles britanniques. C'était une remarquable facilité de plus qu'on donnait aux transactions. Il serait donc souverainement injuste de prétendre que les whigs, portés au pouvoir par le mouvement libéral de 1830, se soient montrés indifférens aux intérêts du commerce et de la production en général.

Cependant le parti whig avait manqué de perspicacité et de vigueur devant une réforme commerciale dont les conséquences devaient être des plus fécondes et pour laquelle le temps était enfin venu. Il avait laissé intact le système des douanes, quelque hérissé qu'il fût de dispositions arriérées et barbares. Il avait été saisi d'un sentiment pusillanime quand quelques amis lui avaient conseillé de tenter d'une main ferme l'inauguration de la liberté du commerce. Il avait reculé devant cette tâche que pourtant cent raisons recomman-

daient. Défaillance inexplicable, car dès 1820 le commerce de la cité de Londres avait signé la célèbre pétition rédigée par Thomas Tooke pour l'adoption de la liberté du commerce; Huskiston en 1825 avait commencé à déblayer le terrain par l'abolition d'un certain nombre de prohibitions, et Manchester ne cessait de s'agiter pour qu'on sortît de l'ornière protectioniste. Une législation restrictive qui ne se gênait pas, même pour prononcer la prohibition absolue, écartait des produits étrangers en grand nombre, de ceux même où l'Angleterre excellait le plus. Il était interdit sous des peines sévères d'exporter spécialement les machines, que les fabriques anglaises auraient pu écouler avec avantage sur le continent; mais on aimait mieux laisser en souffrance les ateliers de construction que de tolérer une exportation dont l'effet eût été de permettre aux autres peuples d'égaler l'Angleterre par le bon marché et la perfection des objets manufacturés. Le système douanier du royaume-uni révoltait les classes populaires et indignait leurs amis sincères par ses dispositions relatives à l'importation des céréales, qui étaient combinées pour accroître le revenu des propriétaires du sol en enchérissant la subsistance des populations. Pour couronner l'œuvre, l'importation de la viande sur pied était prohibée. Le cabinet whig, dont les membres individuellement étaient favorables à la liberté du commerce, sentait bien que l'Angleterre, possédant les moyens de production les plus puissans, ne pouvait les utiliser largement qu'autant que cette liberté des échanges serait entrée dans le domaine de la pratique générale des états. Par ses diplomates et par des émissaires d'élite, il en faisait miroiter les avantages aux yeux des principaux peuples civilisés (1). Il ne voyait pas que, l'Angleterre ayant acquis manifestement la supériorité dans les arts manufacturiers, il lui appartenait de donner la preuve de sa conviction en s'appliquant à elle-même cette nouvelle politique commerciale dont elle vantait l'excellence. Les whigs n'apercevaient pas que, si l'Angleterre donnait spontanément ce grand exemple, elle en recueillerait le fruit par l'extension de son commerce, et que là précisément résidait le moyen de combler le déficit dont ils étaient justement inquiets. D'ailleurs l'adoption de la liberté du commerce, se traduisant nécessairement par la suppression des droits sur les céréales, devait affermir la paix intérieure, continuellement troublée

(1) Dès les premières années de la monarchie de juillet, le gouvernement anglais avait envoyé sur le continent, et particulièrement en France, deux hommes distingués, jeunes alors, pour répandre et accréditer l'idée de la liberté commerciale. C'étaient le docteur John Bowring, qui a occupé ensuite des postes importans, et M. George Villiers, devenu plus tard lord Clarendon. En 1840 arriva à Paris M. Porter, du *Board of Trade*, homme fort éclairé, qui devait essayer de négocier un traité de commerce. Les événemens politiques survenus en Orient cette année mirent fin brusquement à sa mission.

par d'énergiques réclamations populaires en faveur du pain à bon marché.

Ainsi pendant les dernières années de son existence le gouvernement whig, tout absorbé qu'il était par le souci d'équilibrer le budget, fermait les yeux pour ne pas voir qu'il dépendait de lui de résoudre le problème en donnant une impulsion nouvelle à la production par une réforme libérale des lois qui régissaient le commerce extérieur. Réduit aux abois, il se livrait à des expédiens hasardeux, tels que celui, qu'il est bon de noter parce qu'on nous l'a trop recommandé en France dans ces derniers temps, de grossir de 5 pour 100 le tarif d'un certain nombre d'impôts indirects. Le chancelier de l'échiquier (ministre des finances) était dans le parlement l'objet des sarcasmes de Robert Peel, alors chef de l'opposition, qui le dépeignait comme un infortuné pêcheur jetant vainement sa ligne de tous côtés pour attraper un budget en équilibre. L'opinion publique, si favorable aux whigs lors de l'avénement de lord Grey et les années suivantes, finit par tourner contre les successeurs de cet homme illustre, parce qu'ils furent convaincus de stérilité et d'incapacité dans le rétablissement des finances. En novembre 1841, les tories rentrèrent au pouvoir, Robert Peel en tête.

Avec la résolution qui est propre dans les temps difficiles aux hommes d'état dignes de ce nom, Robert Peel sentit qu'il fallait prendre un grand parti. Pendant les quatre sessions consécutives de 1842 à 1845, il remania profondément le tarif des douanes de manière à le libéraliser, sans cependant prononcer le nom de la liberté du commerce. Il établit la libre entrée des matières premières, supprima les prohibitions à l'entrée et les interdictions à la sortie, laissa par conséquent s'introduire le bétail étranger et sortir les machines anglaises; mais il ajourna toute mesure nouvelle à l'égard des céréales, parce que, sur ce point, le régime protectioniste était une sorte d'article de foi dans son propre parti. Il attendait une occasion qui devait en effet se présenter tôt ou tard, celle d'une mauvaise récolte. Enfin, à l'ouverture de la session de 1846, les circonstances lui ayant paru conformes à la pensée qu'il nourrissait dans son sein, il déclara ses opinions nouvelles dans le discours même de la couronne, et pendant la discussion qui suivit il annonça sans ambages qu'il était converti au grand principe de la liberté du commerce. Il se fit à lui-même un grand honneur en ajoutant que sa conversion était due à Richard Cobden. Tout le monde sait que ce dernier était le principal chef de la ligue organisée en 1838 à Manchester, et devenue ensuite par degrés une institution nationale pour la transformation de la politique commerciale de l'Angleterre et spécialement pour l'abolition des lois sur les céréales. En 1846, Richard Cobden était depuis plusieurs années membre du parle-

ment, et Robert Peel avait toujours prêté à ses discours une attention particulière.

Robert Peel désigna au parlement, pour la tâche à accomplir en 1846, la suppression des droits de douane à la fois sur la plupart des articles manufacturés et sur les grains. Sa proposition fut votée après une discussion solennelle où il supporta avec dignité les injures et les calomnies auxquelles s'abaissèrent vis-à-vis de lui plusieurs des orateurs du parti tory, naguère ses subordonnés et ses suivans. De ce moment, la liberté du commerce international a été officiellement aussi bien qu'effectivement la base de la politique commerciale de l'Angleterre. Les effets heureux de cette grande détermination se sont déroulés d'année en année. Le fameux acte de navigation de Cromwell, considéré naguère comme indispensable au maintien de la marine marchande et comme le palladium de la puissance britannique elle-même, a été complétement aboli, et cette innovation, au lieu d'exercer sur les progrès du pavillon anglais une influence négative, a été un stimulant sous lequel l'effectif de la marine marchande de l'Angleterre a acquis le plus admirable développement. Elle égale aujourd'hui toutes les autres marines du monde réunies. Après Robert Peel, les ministres qui lui ont succédé se sont fait un point d'honneur d'être ses continuateurs fidèles. Parmi eux, on a lieu de citer lord Russell, qui prit courageusemont l'initiative de l'abolition de l'acte de navigation, et plus tard M. Gladstone, qui a procédé sur les plus grandes proportions pendant une suite d'années. La prospérité de l'Angleterre, grâce à ce changement de front, a pris un essor inespéré. Tous les ans, on y diminue le tarif des impôts, et tous les ans le revenu public augmente. Toutes les classes de la société participent de plus en plus au bien-être. A cette heure, il ne reste plus de droits de douane que sur un petit nombre de denrées exotiques qu'il est aisé de compter sur ses doigts, le tabac, le thé, le café et son succédané la chicorée, le cacao, le vin. Le sucre même vient d'être affranchi de tous droits et traité intentionnellement comme une denrée de première nécessité. Les spiritueux étrangers paient parce que ceux qui sont produits à l'intérieur sont taxés pareillement.

Le phénomène économique, imposant par ses résultats, qui se manifeste ainsi en Angleterre depuis la rentrée de Robert Peel aux affaires en novembre 1841, peut être ramené aux causes suivantes : avant tout et par-dessus tout le développement de la liberté du travail et le perfectionnement incessant de toutes les industries sous l'aiguillon de cette liberté et moyennant les facilités qu'elle procure. Chacun, agriculteur ou mineur, manufacturier ou commerçant ou entrepreneur de transports, a eu depuis lors ses coudées de plus en plus franches; il a pu faire venir les matières pre-

mières ou les instrumens dont il use, ou les articles définitivement fabriqués qu'il offre au consommateur, de quelque point que ce fût du globe, sans avoir à payer aucun droit d'entrée quand cela était tiré de l'étranger. Il emploie pour les importer sur le sol anglais tel navire qu'il lui plaît, le pavillon étranger étant complétement assimilé, même pour le cabotage, au pavillon national. Toute distinction a disparu aux yeux de la douane entre les provenances des entrepôts nationaux ou étrangers et celles des pays d'origine; les unes comme les autres sont complétement exemptes de droits, sauf les rares marchandises qui viennent d'être énumérées. Chaque producteur suit les procédés qu'il veut sans avoir à s'astreindre aux convenances des agens du fisc, car il n'y a plus maintenant d'industrie *exercée*; toutes celles qui subissaient cette servitude, et elles étaient nombreuses il y a cinquante ans (1), en ont été dégagées, à l'exception de la fabrication de la drêche et des distilleries. Cette dernière industrie y restera indéfiniment, parce que les esprits sont considérés comme une matière essentiellement imposable et comme devant fournir un très gros revenu dont la perception nécessite une surveillance particulière. Le progrès intrinsèque des industries diverses se combinant avec une facilité toujours croissante pour les échanges, au dedans comme au dehors du pays, multiplie par l'abaissement des prix les consommations et les transactions, et par celles-ci fait croître le revenu public. Le perfectionnement industriel et commercial n'est pas provoqué seulement par la concurrence intérieure, qui est une partie intégrante du régime de la liberté du travail, et qui est extrêmement active, et par la concurrence étrangère. Il ne l'est pas moins par l'action permanente des plus importans des rouages d'une bonne organisation industrielle, à savoir les moyens de communication, les institutions de crédit et l'instruction publique. Les trois grands instrumens dont se servent les hommes pour communiquer entre eux, c'est-à-dire les chemins de fer, la poste aux lettres et le télégraphe, reçoivent chaque année en Angleterre quelque extension, sans parler des canaux et des routes ordinaires, qui ont toujours leur emploi, et de la voie de mer, que fréquentent des bateaux à vapeur perfectionnés sans cesse. Le service postal, déjà si heureusement remanié à la suggestion de sir Rowland Hill, a encore été modifié favorablement pour le public par un abaissement nouveau du port non-seulement des lettres, mais des paquets. Par la télégraphie, outre que ses fils sillonnent les îles britanniques dans tous les sens, l'Angleterre sera sous peu en rapport direct avec tous les points du globe que recom-

(1) C'étaient notamment les verres et cristaux, le papier, les toiles peintes, le savon, les briques, la culture du houblon.

mande quelque activité commerciale. Les banques nouvelles (*joint-stock-banks*), sur le modèle de celle de Londres à Westminster, organisée en 1833 en dépit d'une multitude d'obstacles, par M. Gilbart, agrandissent continuellement leurs opérations. Des soins de plus en plus vigilans et des allocations de fonds de plus en plus considérables par l'état ou par les localités propagent en l'améliorant l'instruction populaire. La grande loi sur ce sujet que le parlement a votée en 1870 est à plusieurs égards un chef-d'œuvre.

II. — DES RÈGLES GÉNÉRALES A SUIVRE. — COMMENT ON S'EN ÉCARTE.

En somme, d'après les diverses grandes expériences que nous venons de rapporter, les moyens généraux à employer pour donner une vigoureuse impulsion au revenu d'un état, même sans recourir à l'élévation des tarifs d'impôts, et par le seul reflet de l'augmentation de la richesse dans le sein de la nation, se présentent ainsi :

1° Un moyen politique, consistant dans le rétablissement et l'affermissement de l'ordre public s'il était auparavant troublé ou incertain, dans la sécurité de la propriété si elle était auparavant menacée.

2° Des facilités plus grandes données à la liberté du travail, soit par une révision libérale des règlemens auxquels est soumis l'exercice des professions diverses, soit spécialement par une plus grande liberté du commerce international. A l'égard de ce dernier, il convient de commencer non-seulement par l'affranchissement complet des matières premières, mais encore par celui des outils, machines et appareils analogues, car, en l'absence du meilleur outillage et du meilleur matériel, il est impossible à une nation d'atteindre dans la fabrication le niveau des peuples les plus avancés, de soutenir leur concurrence sur les marchés extérieurs et de procurer au même degré à l'intérieur les commodités élémentaires de la vie au commun des hommes.

3° La multiplication, le perfectionnement et le bon marché des différens moyens de communication, les routes, les canaux, les chemins de fer, la poste aux lettres et le télégraphe. A cet ordre de faits se rattachent naturellement une révision intelligente des lois et règlemens sur la navigation et un certain développement des travaux publics dans les ports de mer, afin d'y rendre aisés et rapides l'entrée et la sortie des navires, ainsi que leur chargement et déchargement.

4° Le développement des institutions de crédit.

5° Un système d'éducation publique qui cultive les esprits d'une manière générale et d'une manière spéciale, et qui tende à rendre les individus plus aptes au bon gouvernement de soi-même et à

la pratique des professions agricoles, manufacturières et commerciales.

Telles sont les règles qui ressortent de la pratique même, des enseignemens historiques les plus incontestables. Il n'est pas nécessaire d'ajouter, tant c'est évident, que, dans les circonstances financières prodigieusement difficiles au milieu desquelles la France se trouva en 1871 quand elle eut constitué un gouvernement légal, et où elle est encore, il était et il reste impossible de se passer d'impôts nouveaux par-delà ceux qui existaient au commencement de 1870. Le contribuable ne pouvait se dispenser de subir des taxes supplémentaires, résultant soit de l'aggravation des anciennes, soit de l'établissement d'impositions additionnelles. Le gouvernement se serait bercé d'un fol espoir, s'il avait cru possible de s'en passer; il eût manqué à son devoir, s'il ne les eût proposées immédiatement; mais en traçant le système financier qui devait faire entrer annuellement dans le trésor public de la France, sous la forme d'impositions accrues ou sous celle d'impositions nouvelles, les 700 à 800 millions de plus dont il y avait à se pourvoir, il était nécessaire de se pénétrer des règles salutaires rappelées plus haut qui ressortent des leçons avérées de l'histoire. Jusqu'à quel point a-t-on eu cette préoccupation dans les lois fiscales et industrielles votées à partir de 1871 et dans la confection des budgets soit des recettes, soit des dépenses?

Nous ne ferons qu'indiquer la question de savoir si, au lendemain de la signature de la paix avec la Prusse, on adopta résolûment et franchement la politique la plus propre à rendre la sécurité aux intérêts, la confiance aux esprits, et par conséquent à ranimer l'industrie et la production de la richesse dans le pays. Il ne faut pas un long examen de ce qui s'est passé, une longue étude du spectacle qui se déroule sous nos yeux pour justifier une réponse négative. Malheureusement M. Thiers, aux mains duquel l'assemblée nationale réunie à Bordeaux en février 1871 avait confié le gouvernail, ne comprit pas ou cessa de comprendre après très peu de temps, malgré le lugubre enseignement de la commune, les conditions du solide rétablissement de l'ordre public et de la sécurité, si bien que le 24 mai 1873 l'assemblée, fortement émue, substitua au gouvernement de M. Thiers celui du maréchal de Mac-Mahon.

Le premier gouvernement issu de l'assemblée nationale compensa-t-il par la sagesse, l'à-propos et la fécondité de ses mesures économiques et financières la politique par laquelle il semblait rendre des chances au parti révolutionnaire? Ses projets financiers ont-ils été de nature à développer la liberté du travail en général, la liberté des échanges internationaux en particulier? Ont-ils éner-

giquement tendu à perfectionner les instrumens de toute sorte à l'usage de l'industrie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, qui ont été énumérés plus haut? S'est-il hautement proposé d'augmenter la puissance productive de la nation par les moyens généraux dont l'histoire lui garantissait l'efficacité par d'éclatans exemples?

Le grand orateur, le chef et l'âme de ce gouvernement, eut le mérite de comprendre que la France périrait, si l'on ne restaurait ses finances, profondément bouleversées. Il s'appliqua résolûment à cette tâche patriotique, qui se divisait nettement en deux parties. D'une part, il fallait achever de solder les comptes de la guerre, y compris la somme de plus de 1 milliard 1/2 prise à la Banque de France, ainsi que les dépenses courantes de l'armée d'occupation que les Allemands avaient laissée chez nous, et se débarrasser de ces hôtes incommodes en leur payant les 5 milliards dont ils avaient fait une des stipulations absolues du traité de paix. D'autre part, il fallait dresser un budget dans lequel les dépenses ordinaires ou réputées telles, forcément accrues d'une somme énorme, fussent balancées par des recettes correspondantes. A la première partie de l'œuvre, M. Thiers consacra des efforts bien conçus qui furent couronnés d'un succès brillant. L'époque convenue dans le traité de Francfort pour le versement des 5 milliards fut notablement devancée. Dès le mois de mars 1873, les voies et moyens de cette opération souhaitée avec impatience par un public frémissant étaient assurés.

Des hommes très compétens, des esprits réfléchis, familiers avec les principes et la pratique, ont émis des critiques au sujet de la méthode suivant laquelle on s'est procuré la somme voulue pour cette grande opération de la libération du territoire. Ils ont signalé des défauts dans le mécanisme mis en usage pour la négociation de l'emprunt; on a dit que le procédé fixé pour la souscription laissait à désirer, qu'il avait fait payer trop cher au trésor les ressources obtenues, que les frais mêmes de la négociation avaient été excessifs, qu'il eût été possible d'émettre une partie de l'emprunt sous une forme qui eût davantage alléché le public souscripteur et lui eût fait rabattre quelque chose de ses prétentions. On a représenté encore qu'il n'eût pas été impossible de trouver une partie des fonds nécessaires autrement que par l'emprunt, qu'à cet effet on aurait pu exiger des contribuables une imposition extraordinaire et exceptionnelle à verser une fois pour toutes, qu'elle eût été apportée avec empressement, et que le public s'y attendait. Ces observations ne sont pas dénuées de fondement, et il sera bon, le cas échéant, qu'on s'en souvienne; mais dans d'aussi grandes af-

faires ce sont les effets généraux et d'ensemble qu'il convient d'envisager. Or ici ils ont été considérables et excellens.

Un plan aussi simple que sûr fut adopté, sur la recommandation de M. Thiers, pour le remboursement de la somme due à la Banque de France, somme qu'il importait de lui restituer, car c'était la condition du rétablissement du système monétaire de la France sur la seule base qui soit acceptable, celle des espèces métalliques sans immixtion obligatoire de la monnaie de papier. Il fut expressément inscrit dans la loi que ce remboursement aurait lieu à raison de 200 millions de francs par an, disposition qui était une obligation pour l'état, et à laquelle cependant l'assemblée vient de déroger.

L'impartialité nous oblige à dire que dans la seconde partie du plan général des finances, celle qui avait pour objet l'établissement d'un budget en équilibre, M. Thiers n'avait pas mérité le même éloge que dans la première. M. Thiers avait été pendant les six ou sept dernières années de l'empire membre du corps législatif. Il était rangé dans l'opposition et avait fait contre les actes du gouvernement des discours pleins d'éloquence, c'est un don qu'il possède et qui le suit invariablement. Un des sujets qu'il avait abordés avec prédilection était le traité de commerce du 23 janvier 1860 entre la France et l'Angleterre, traité qui avait été étendu successivement, avec quelques remaniemens avantageux et conformes aux principes, à beaucoup de nations autres que notre voisine d'outre-Manche. Ce traité avait fait passer la France, dans ses rapports avec les autres états, du système douanier le plus prohibitif qu'il y eût dans les cinq parties du monde à un régime de liberté commerciale relative, très éloigné encore du libre échange absolu, tel que les Anglais l'ont maintenant en vigueur. Les négociateurs français, par une circonspection et un esprit de ménagement qu'on ne peut qu'approuver, avaient cru devoir maintenir dans les éditions successives du traité des restrictions multipliées et dans quelques cas rigoureuses. Le traité de commerce est aujourd'hui jugé en dernier ressort. Ce fut une des inspirations les meilleures et les plus utiles du second empire; il marquera à son crédit et à son honneur dans l'histoire de la France.

Mais M. Thiers n'en a jamais jugé ainsi, et à l'heure actuelle il persiste à peu près seul en France dans une opinion hostile au traité. M. Thiers est libéral en principe, il l'est avec ampleur quand il n'est pas le maître du gouvernement; mais son libéralisme plane toujours dans les régions de la politique sans s'abaisser jusqu'à la sphère où se débattent les intérêts et les transactions des diverses industries. C'est là pourtant que se passe la majeure partie de la vie des peuples; c'est ce qui absorbe la plus grande masse de leurs efforts et fait l'objet de leur activité infatigable. M. Thiers ne fait pas

à la liberté du travail en général l'honneur de s'en préoccuper. Lui, qui sait tant de choses, il ignore le rôle que joue l'échange dans la création de la richesse pour les individus et pour les états. Il professe le plus profond dédain pour la liberté du commerce international, qui pourtant n'est pas la forme la moins importante de la liberté du travail. Il la considère comme un péril pour l'état et comme une bévue impardonnable chez les écrivains et chez les administrateurs qui ont la faiblesse d'y croire. C'est ainsi qu'il fut sous l'empire l'adversaire impitoyable et implacable du traité de commerce. Il l'accabla de ses anathèmes. Il soutenait imperturbablement que le traité avait ruiné plusieurs de nos industries et appauvri la France. Heureusement il trouva à qui parler : il fut victorieusement réfuté à chacune de ses attaques par M. Rouher, M. Baroche, M. de Forcade et quelques autres, au point d'embarrasser plusieurs de ses amis que fatiguaient ses tableaux fantastiques et le déluge de ses chiffres incorrects.

La passion de l'illustre orateur à cet égard était restée dans toute son ardeur après le 4 septembre, et fit explosion dès qu'il fut devenu l'arbitre de la France. Ayant, en sa qualité de chef de l'état, à dresser le plan de finances par lequel on ferait équilibre au budget des dépenses si énormément accru, il lui apparut qu'il pouvait, moyennant quelques arrangemens habiles, combiner cette vaste opération de façon à anéantir le traité de commerce du même coup. Des deux choses qu'il détestait le plus, l'une, l'empire, était démolie, et lui-même remplaçait l'empereur avec une autorité personnelle plus grande peut-être. L'autre, le traité de commerce, devait succomber sous l'habileté de ses combinaisons. Rien ne manquerait à son bonheur, si le bonheur de l'homme se mesure à la satisfaction de ses antipathies.

Pour mieux accomplir son dessein contre le traité de commerce, M. Thiers commença par se donner pour collaborateur, à titre de ministre des finances, un membre de l'assemblée qui avait siégé aussi dans le corps législatif, homme souvent éloquent, bouillant toujours, qui s'était fait remarquer par sa pétulance contre le traité de commerce, quoique, en cela probablement, il eût obéi moins à la violence de son propre sentiment qu'au désir de plaire à ses compatriotes de la Normandie, alors très prohibitionistes. M. Thiers se flattait de trouver en lui une vaillante épée pour mettre le traité en pièces.

Quelques jours après que Paris eut été reconquis sur la commune, le 12 juin, le plan financier préparé par M. Thiers avec l'assistance plus ou moins active de M. Pouyer-Quertier fut révélé à la tribune. L'idée-mère de ce programme était la destruction du traité de commerce. On supposait alors que pour équilibrer le budget il

fallait immédiatement des impôts nouveaux ou des accroissemens d'impôts pour 500 millions environ. On proposait donc des taxes nouvelles ou supplémentaires pour 488 millions. Dans la première édition du projet, on demandait juste la moitié, 244 millions, à la douane. Le reste devait provenir en majeure partie de l'enregistrement et du timbre, de la poste et des boissons. Les droits de douane sur les matières premières devaient fournir 180 millions; des droits de compensation sur les produits manufacturés de l'étranger auraient rendu une somme importante, en déduction de laquelle seraient venus les drawbacks, ou restitutions de droits, à l'exportation des produits français. Il y aurait eu des droits de douane à la sortie pour 15 millions et 5 millions de droits de navigation, c'est-à-dire de protection pour la marine marchande.

La partie qui concerne les douanes de l'exposé des motifs de cette loi de finances est curieuse à lire aujourd'hui. Le lecteur est stupéfait d'y trouver la réhabilitation naïve de ce qui semblait déjà et aujourd'hui semble plus encore condamné sans retour : les droits sur les matières premières, les drawbacks, les droits de sortie. Sous le charme de son avénement subit au pouvoir suprême, M. Thiers se berçait d'illusions toutes plus surprenantes les unes que les autres. Parce qu'en 1859 un grand nombre de manufacturiers français avaient été ardens contre le traité, M. Thiers croyait qu'en 1871, après que les faits avaient parlé, cette hostilité restait aussi générale et aussi vivace. Il s'attendait donc à ce que son projet de loi excitât une approbation enthousiaste parmi nos chefs d'industrie. Il se flattait que les puissances étrangères envers lesquelles on était lié par les traités de commerce ne verraient dans sa conception qu'un plan financier indispensable pour procurer au trésor français les ressources dont il ne pouvait se passer. Il était donc convaincu, et il le disait, que, par sympathie pour la France malheureuse et abattue, elles donneraient leur acquiescement à son projet. Sur l'un et l'autre point, M. Thiers était profondément dans l'erreur.

Nos manufacturiers s'étaient montrés très mécontens en janvier 1860. Ils avaient considéré le traité du 23 janvier comme une surprise, comme un acte arbitraire qui tombait sur eux sans aucun avertissement préalable (1). Alors ils se méfiaient mal à propos de leur propre capacité et s'imaginaient qu'ils seraient dévorés par les manufacturiers anglais dès qu'ils n'auraient plus pour s'en défendre le bouclier de la prohibition. Alors enfin ils trouvaient très

(1) En cela, ils se méprenaient. *Le Moniteur* les avait avertis dès le 17 octobre 1855 que le gouvernement se réservait de lever les prohibitions dans cinq ans à partir du 1er juillet. Quoique le traité de commerce ait été signé au commencement de 1860, la date du 1er juillet 1861 a été observée à l'égard des prohibitions. Jusqu'à cette date, le traité de commerce n'a eu d'effet que pour les marchandises non prohibées.

déplaisant d'avoir à dépenser de fortes sommes pour mettre leur outillage arriéré à la hauteur de celui de ces nouveaux compétiteurs. Mais en 1871 leur situation d'esprit était bien changée. L'expérience les avait éclairés, et c'est une autorité devant laquelle les hommes d'affaires ont la sagesse de s'incliner. Ils avaient reconnu que les Anglais n'étaient pas des concurrens aussi terribles qu'ils se l'étaient laissé dire. Ils avaient fait la dépense du renouvellement de leur matériel, et ils s'en trouvaient bien, car ils en étaient amplement rémunérés par la diminution de leurs frais de production et l'accroissement de leurs bénéfices. La plupart avaient agrandi leurs affaires, et les profits avaient suivi la même progression. D'ailleurs le projet d'un gros impôt sur les matières premières ne pouvait que leur être antipathique : il devait les astreindre à avoir pour une même étendue d'affaires un supplément de capital malaisé à trouver toujours, plus difficile dans les pénibles circonstances de 1871. Non-seulement les droits sur les matières premières étaient une entrave à la liberté du travail, aux facilités dont tout chef d'industrie a besoin surtout s'il s'occupe d'exportation, mais les droits de sortie et les droits de navigation devaient leur paraître et leur parurent en effet empreints de ce même caractère fâcheux. Quelques-uns de nos manufacturiers auraient vu sans déplaisir élever les droits de douane sur les produits fabriqués; mais tous se félicitaient de ce que le gouvernement du second empire, lorsqu'il avait établi la liberté très tempérée du commerce extérieur, qui fait le fond du traité, avait, pour rendre la transition plus facile et la position meilleure à nos manufacturiers, commencé par l'abolition des droits de douane sur les matières premières, sur les textiles particulièrement. M. Thiers, en prenant dans sa loi de finances de juin 1871 le contre-pied de cette mesure, ne pouvait que les mécontenter. L'avantage très problématique qu'ils pouvaient attendre d'une augmentation des droits de douane déjà élevés qui étaient stipulés par le traité de commerce ne pouvait balancer l'inconvénient très positif de l'établissement de gros droits sur les matières premières. Tous ceux qui avaient quelque habileté avaient constaté que sous les droits portés au traité l'importation des marchandises étrangères ne les empêchait pas de bien écouler leurs produits sur le marché français. En un mot, la partie fondamentale du programme financier de M. Thiers, celle que cet homme d'état avait le plus à cœur, la démolition du traité de commerce par le moyen d'un droit sur les matières premières, déplut extrêmement aux manufacturiers français, qu'il avait espéré séduire.

Du côté des puissances étrangères, la déception du chef de l'état ne devait pas être moindre. Il ne pouvait convenir à des gouvernemens placés tous sous le contrôle d'assemblées délibérantes de re-

noncer à des stipulations favorables à leurs populations propres, dans le dessein d'obliger le gouvernement français. Bien plus, il ne pouvait s'agir, dans l'opinion de ces gouvernemens, de rendre service à la France; convertis qu'ils étaient à la doctrine du libre échange, il était inévitable qu'ils considérassent le retour médité par M. Thiers au système protectioniste et restrictif comme destiné à nuire à la France même, au lieu de lui être utile. La question pour eux était de savoir s'ils sacrifieraient les intérêts de leurs nationaux aux préjugés personnels de M. Thiers, et ils n'avaient aucune raison pour condescendre à ce sacrifice.

M. Thiers n'en a pas moins suivi son projet avec une persévérance digne d'une meilleure cause. La mauvaise volonté de l'assemblée fut visible dès le premier jour; on mit beaucoup d'empressement à voter divers impôts dont la pensée se trouvait dans son projet de loi du mois de juin, mais on se refusa à admettre l'impôt des matières premières parce qu'on le jugeait dommageable pour l'industrie, et parce qu'il devenait clair qu'il était impraticable à cause de la résistance qui se manifestait de plus en plus chez les étrangers vis-à-vis desquels nous étions engagés. Il n'en tint compte. Le 19 janvier 1872, après une longue discussion où M. Thiers avait payé de sa personne, l'assemblée repoussa poliment l'impôt sur les matières premières. M. Thiers, irrité, lui envoya sa démission pour la forcer de se rétracter. L'assemblée, prise au dépourvu et plus qu'embarrassée, n'eut de ressource que dans la soumission et s'y résigna. On alla chez lui dans l'attitude de supplians lui demander pardon. A partir de ce moment, usant et abusant des avantages de sa situation, M. Thiers fit voter la dénonciation des traités de commerce avec l'Angleterre et la Belgique; il fit abolir la loi de 1866 qui émancipait partiellement le commerce dans ses rapports avec la marine marchande. Il exigea qu'on inscrivît au budget des recettes le droit des matières premières pour 93 millions : tant qu'a duré sa présidence, les ministres des finances se sont respectueusement inclinés devant cette fantaisie; les rapporteurs du budget ont montré la même docilité; mais jamais le droit sur les matières premières n'a été bien spécifié et n'a pu être perçu, parce que l'attitude des étrangers, forts des engagemens que les traités portaient, l'interdisait absolument. On a ménagé ce qu'on regardait comme l'idée fixe d'un homme indispensable; mais on s'est arrangé de façon que son obstination fût sans effet, et on s'est montré sur ce point tout aussi obstiné que lui-même. A peine M. Thiers fut-il renversé le 24 mai 1873 que les 93 chimériques millions disparaissaient du budget. En même temps le traité de commerce avec l'Angleterre et la Belgique était renoué; la loi de 1866 sur la marine marchande sortait vivante du tombeau où il avait cru la sceller; diverses atteintes de

détail au traité de commerce, que les étrangers se montraient peu disposés à tolérer, et qui étaient contraires aux conventions, étaient répudiées.

Mais, par l'effet des prétentions de M. Thiers, la question financière avait dégénéré en un débat pour ou contre l'impôt des matières premières. Dans le dédale où l'on avait été entraîné par le chef de l'état, on avait perdu de vue les règles fondamentales relatives aux impôts; de plus en plus on avait incliné vers les expédiens. Toute pensée générale avait disparu; une foule de membres de l'assemblée, ayant chacun son spécifique financier, se flattaient de l'espérance de le faire triompher. A l'instar de M. Thiers, qui se refusait à toute transaction et maintenait imperturbablement son idée favorite, chacun s'érigeait en intransigeant pour faire prévaloir sa propre conception. Le morcellement croissant des partis dans l'assemblée favorisait ces tendances particularistes. Des propositions conformes aux principes et aux précédens, qui eussent réuni une grande majorité si elles avaient été présentées avec résolution par le gouvernement de M. Thiers du temps de sa lune de miel avec l'assemblée, avaient perdu leurs chances. Enfin la crainte des électeurs s'en était mêlée, et, à mesure qu'on s'approchait du renouvellement de l'assemblée, elle dévoyait davantage les esprits, et achevait de les détourner des impôts qui méritaient la préférence pour les rendre favorables à d'autres qu'il aurait convenu d'écarter : on en verra bientôt quelques exemples. Ces diverses raisons expliquent pourquoi l'édifice financier qui a été érigé depuis 1871 offre de nombreuses imperfections et de nombreux inconvéniens.

III. — EXAMEN SOMMAIRE DES IMPÔTS NOUVEAUX.

Si l'on examine le tableau des impôts votés depuis la réunion de l'assemblée nationale en 1871, on reconnaît qu'ils peuvent se répartir sous diverses têtes de chapitre que nous allons spécifier successivement. Quelques-uns s'attaquent directement au luxe et au plaisir; ainsi les chevaux et voitures procurèrent d'abord 6 millions 1/2 et donnent aujourd'hui 9 millions; les cercles et les billards dépassent 2 millions; les cartes avec les licences, qui ne sont guère du luxe, 6,300,000 francs. L'usage du tabac est un luxe à l'usage de toutes les classes sans exception, et le trésor en retire 40 millions de plus qu'auparavant. Il convient d'y joindre le droit de garantie sur les articles d'or et d'argent, auquel on a demandé une modique somme en sus. On a ainsi pour le contingent du luxe proprement dit une soixantaine de millions.

L'impôt du revenu, analogue à l'*income-tax* des Anglais, a été proposé avec une ferme conviction par divers députés et par des

financiers en dehors de l'assemblée. Avec un tarif très modéré, il eût été suffisamment à l'abri du reproche d'arbitraire sous lequel il a succombé. On y a substitué une taxe sur certains revenus mobiliers, ceux qui proviennent des actions et des obligations, si multipliées de nos jours. Cette taxe est de 3 pour 100 du revenu. Dans cette limite, elle est très acceptable; elle aurait pu même être portée un peu plus haut. Le produit à peu près certain désormais est de 36 millions.

Un lot beaucoup plus considérable est fourni par les consommations dans plusieurs desquelles le luxe a une part, mais inséparable de celle de la nécessité. Les boissons, depuis le vin bleu des gargotiers de la barrière jusques aux crus les plus raffinés de Bordeaux et de Bourgogne, depuis le cognac jusqu'au grossier rogomme, ont été surtaxées à outrance. On s'était flatté de leur faire produire 152 millions de plus; mais sur ce point le chiffre présumé était excessif. Le sucre a été surmené presque autant : on a ajouté une moitié à des droits déjà élevés, de façon à en tirer encore 64 millions! Le café, le cacao, le thé, le poivre, la vanille et quelques moindres denrées coloniales ont été, avec la chicorée, imposés de 67 millions de plus. A ces impôts principaux se joignent d'autres d'un produit moindre. Sur les huiles végétales et les huiles minérales, on a levé environ 8 millions, sur les viandes salées étrangères 1 million. En supposant que ces taxes eussent le plein effet qu'on en a espéré, ce serait un revenu nouveau de 290 à 300 millions. A la plupart de ces taxes et à un certain nombre d'autres, la loi du 30 décembre 1873 ajoute tantôt 5, tantôt 4 pour 100, de manière à produire au trésor un supplément de 35 millions. La plupart de ces impôts de consommation sont durs et pénibles pour le consommateur; mais c'est que les temps sont très durs, et que la situation du trésor est infiniment laborieuse. On est donc forcé de s'y résigner, pourvu qu'il soit démontré qu'on n'obtiendrait pas le même revenu avec des tarifs moindres, et c'est un point sur lequel il reste à apprendre; tout au moins on peut soutenir dès à présent que ces taxes ont été portées à leur dernière limite. A l'égard des boissons, on s'y est remis à sept fois; on a accompagné les impôts multipliés qui les concernent de règlemens qui ont pour objet d'en assurer la perception, mais dont quelques-uns sont fort gênans pour le commerce honnête. On nous a cité des personnes très honorables qui, en présence de ces règlemens, ont dû renoncer à cette sorte d'affaires. Une pareille réglementation est donc un obstacle au travail, et il est nécessaire qu'elle soit révisée par des hommes à ce connaissant.

En fait d'impôts sur les consommations, il faut en noter à part une catégorie particulière, celle des industries qu'on a cru devoir

soumettre à l'exercice ou ériger en monopoles de l'état. Ce sont les savons, la stéarine et les bougies qui en sont faites, le papier, et enfin les allumettes, dont l'état d'abord s'était borné à se faire réserver la fabrication. Plus tard, il a demandé et obtenu de transférer son monopole à une compagnie fermière. Le tout ensemble doit donner 42 millions, dont 16 proviendraient des allumettes. La résurrection de l'exercice appliqué à plusieurs industries est une regrettable réminiscence d'un passé peu recommandable. Il n'y a que deux industries pour lesquelles l'exercice soit justifiable, c'est la fabrication de la bière et celle des esprits. Pour l'une et l'autre, il est passé dans les mœurs, et l'importance du revenu motive l'exception. Quant à faire sortir de sa tombe l'institution des fermiers des revenus de l'état pour un article d'un usage aussi général que les allumettes, c'est purement et simplement une aberration. Dans le mode d'exécution même, on s'est lourdement mépris. On s'est embarrassé dans des procès d'expropriation avec les anciens fabricans d'allumettes. Ce sont des difficultés qui semblent inextricables, car on n'en finit pas. Une chose paraît claire : l'état, qui doit payer les indemnités, éprouvera un pénible mécompte. Le marché avec la compagnie adjudicataire ne doit commencer qu'après que l'expropriation sera accomplie, et rien n'indique qu'il en doive être ainsi bientôt. De là pour la compagnie et pour l'état une situation fausse où la compagnie ne gagne pas, mais où l'état perd gros, parce que la perception même de la taxe est mal faite. Le produit aurait dû être pendant le premier semestre de 1874 de 7,581,000 francs; il n'a été que de 4,798,000 francs.

Une classe très importante parmi les nouvelles taxes est celle qui affecte directement les transactions. On doit y comprendre les droits d'enregistrement, qui pour la plupart ont été accrus d'un dixième depuis 1871; un premier dixième avait déjà été établi sous l'empire. On a porté ainsi ces droits à un taux excessif. On a en outre institué des droits d'enregistrement sur des actes qui jusqu'alors n'en subissaient pas, tels que les baux, les contrats d'assurances. Dans cette même classe, il faut ranger aussi les droits de timbre, qu'on a augmentés depuis 1871 dans la plupart des cas et qu'on a généralisés de façon à les étendre à des transactions qui en étaient exemptes.

La taxation de l'enregistrement date de frimaire an VII, époque où le commerce était anéanti. Le trésor se trouvant à sec et ne sachant où prendre, on frappa directement et lourdement les mutations de la propriété foncière, à titre onéreux comme à titre gratuit, c'est-à-dire par héritage ou donation. Depuis trente ou quarante ans, il eût été de bonne administration de dégrever ces actes, car dans beaucoup de cas l'élévation du droit simple, sans décime addition-

nel, est déjà telle avec les frais accessoires que le revenu de plusieurs années en est absorbé. Dans ce cas, l'impôt détruit une partie du capital, ce qui est déplorable pour l'intérêt privé et pour l'intérêt public. Il est notoire que dans le cas des petits héritages, alors qu'il y a des mineurs, ou quand il faut procéder à l'expropriation, les frais d'enregistrement cumulés avec les frais de timbre montent à peu près au niveau de la valeur de la propriété même. Sous l'empire, un projet de loi avait été présenté pour prévenir désormais cette ruine des petits propriétaires accomplie par les mains du fisc. Le projet n'avait pas encore abouti quand survint la révolution du 4 septembre, quoiqu'il fût au corps législatif depuis trois ans. L'exagération nouvelle que viennent d'éprouver les droits d'enregistrement et de timbre aggravera ces maux déjà bien graves.

Le timbre fixe d'un décime sur les quittances est au contraire un impôt qui se défend très bien : il ne s'y attache aucuns frais de perception, il ne fait pas perdre une minute aux contractans, et dans chaque cas particulier il est insensible. Il rend 10 millions.

Les impôts nouveaux du chef de l'enregistrement et du timbre, tels qu'ils furent votés dès l'abord, montaient à 113 millions. Il a été ajouté depuis un demi-décime sur les actes extra-judiciaires, qui n'est pas sans inconvénient, et dont on attend 5 millions. On retirera 13 millions de l'augmentation du timbre sur les effets de commerce et 1 million des chèques; cette dernière disposition n'est pas heureuse, car il importait de donner toute facilité à l'extension de l'emploi du chèque; l'entraver pour se procurer 1 million est une mesure peu réfléchie. On a ainsi pour l'enregistrement et le timbre un accroissement de 132 millions sur quelques parties duquel il y a fort à redire. On peut assimiler à ces impôts le droit dit de statistique qui grève les transactions en s'ajoutant aux droits de douane; par sa modicité et par la rapidité de la perception, il est à l'abri de toute critique. Il rend 6 millions, ce qui ferait pour cette catégorie un total de 138.

Parmi les nouveaux impôts qui ont affecté le commerce et les diverses professions manufacturières, il en est peu qui aient causé autant de mécontentement et provoqué autant de plaintes que l'aggravation des patentes. Cette mesure, regrettée aujourd'hui de beaucoup de ceux qui l'ont votée, est un dérivé du projet de juin 1871 contre les matières premières. Après le vote du 19 janvier 1872, qui barra le chemin à ce dessein malencontreux, les opposans à l'impôt des matières premières furent attaqués avec virulence. On prétendit que les manufacturiers et les commerçans n'avaient repoussé l'impôt que par égoïsme, et qu'ils prétendaient ne pas avoir leur part des charges nouvelles. Ils répliquèrent qu'on les accusait injustement, qu'ils étaient atteints comme les contribuables en gé-

néral par l'accroissement des impôts de consommation, qu'ils l'étaient en particulier par le nouveau régime du timbre, et qu'ils étaient prêts à accepter un impôt spécial, pourvu qu'il ne fût pas désastreux comme celui des matières premières. On se mit donc en quête d'un impôt nouveau à asseoir sur les manufacturiers et les commerçans. Il surgit trois ou quatre idées, entre autres celle d'imposer le chiffre des affaires ou les livres de comptabilité; la discussion fit écarter une à une ces propositions. L'on se rappela qu'en 1816 on avait eu recours à une taxe très temporaire sur les patentes. On partit de là : on résolut d'ajouter aux patentes 60 centimes du principal et de refaire la législation sur la matière de façon à rendre cet impôt beaucoup plus productif. On procéda dans cette circonstance avec fougue et emportement.

Pour Paris en particulier, la surcharge fut excessive. Il y eut des cas où le contribuable fut taxé pour la patente quatre ou cinq fois autant qu'auparavant. De là des réclamations véhémentes. Le régime des patentes fut remis sur le chantier; l'augmentation de 60 centimes par franc du principal fut abaissée à 43, ce qui est encore exagéré; quelques-unes des dispositions par lesquelles on avait tant aggravé les patentes furent adoucies; mais, tel qu'il est, l'impôt des patentes change profondément la position d'une foule de patentés. Sur le budget de 1870, tel qu'il avait été voté en 1869, l'impôt des patentes était en principal et en centimes additionnels de 106,150,000 francs, ce qui, déduction faite de la part afférente à l'Alsace et à la Lorraine, ferait 99 millions; sur celui de 1875, tel qu'il a été présenté, il est de 168,489,000 francs; c'est 69 millions de plus qu'en 1870 et à peu de chose près le principal de la contribution foncière; eu égard à l'état peu prospère du commerce, la charge est au-delà de ce qui peut être maintenu.

Passons aux impôts qui grèvent les différentes communications. Celles-ci se partagent en trois : en premier lieu les routes, les canaux et rivières et les chemins de fer, secondement la poste aux lettres, troisièmement la télégraphie. Parmi les voies de transport proprement dites, seuls les chemins de fer doivent nous occuper, les autres étant à peu près exemptes d'impôts.

Dès 1871, on a frappé d'un nouveau décime le prix des places des voyageurs et le service de la grande vitesse en général. Le décime était primitivement d'un rendement de 30 millions, aujourd'hui on le porte à 35. La somme provient en majeure partie des voyageurs. Le prix des places étant modique en France, cet impôt n'est pas lourd à supporter, et il gêne médiocrement les affaires. Il est au contraire peu d'impôts plus regrettables par la tendance qu'il semble révéler que celui auquel on a soumis le transport des marchandises en petite vitesse. Il a été voté *in extremis*, il y a peu

de semaines, malgré une opposition fort vive. On en attend 25 millions 1/2. La quotité en est encore faible, d'un démi-décime pour franc; mais ceux qui ont étudié la physiologie des impôts savent qu'en général les taxes pour s'introduire se font petites; lorsqu'elles ont pénétré dans la place, il est de leur nature de s'arrondir. Les chemins de fer ont été inventés pour diminuer les frais de transport; il ne faut pas en fausser la destination par des taxes qui augmentent directement ces frais.

Il n'est pas possible de se mettre en présence des chemins de fer sans que la pensée se porte aussitôt sur la puissance de ce merveilleux instrument pour augmenter la richesse de la société. Il est naturel de se demander jusqu'à quel point depuis la guerre le gouvernement a cherché à en tirer parti pour parer dans une certaine mesure à l'accroissement de ses charges financières, non pas en les soumettant directement à des impôts, mais en les rendant plus efficaces pour l'accroissement de la richesse nationale, c'est-à-dire l'agrandissement du réservoir où il puise à chaque instant pour la satisfaction des besoins de l'état.

Les chemins de fer peuvent intervenir ici de deux manières très différentes, et dont la diversité cependant n'exclut pas la simultanéité. Pour tirer des chemins de fer des services plus grands que par le passé, on peut les multiplier, c'est-à-dire construire les lignes nouvelles dont la nécessité s'est fait sentir; on peut aussi se mieux servir des lignes déjà construites, de sorte qu'elles facilitent davantage les opérations des arts utiles, et par conséquent la création de la richesse. A aucun de ces points de vue, le gouvernement ne paraît s'être bien rendu compte de sa tâche. Au lieu de multiplier les chemins de fer ou d'en favoriser la multiplication en faisant appel aux ressources de l'industrie privée et des localités, il y a dans beaucoup de cas suscité des obstacles. Quant au mode d'exploitation des chemins de fer déjà établis, il n'a pas daigné en faire l'objet de son attention. Il semble professer sans réserve à cet égard la philosophie du docteur Pangloss, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

En dehors des chemins qui s'exécutent sous la dénomination d'intérêt général et qui ressortissent à l'état, une loi sage, votée en 1865 et confirmée par la loi sur les conseils-généraux du 10 août 1871, en a créé une autre catégorie à laquelle on a donné la qualification d'intérêt local. Ce sont des lignes rendant les mêmes services que les autres, mais qui en diffèrent en ce qu'elles sont concédées par les départemens, représentés par leurs conseils-généraux, au lieu de l'être par le gouvernement et le parlement, et placées sous le contrôle non de l'administration supérieure résidant à Paris, mais des préfets et des assemblées départementales. A ce titre, elles excitent

le déplaisir et l'hostilité des ultras de la centralisation, et l'animadversion des six grandes compagnies entre lesquelles on avait partagé le territoire. La plupart de celles-ci ne s'accommodent pas du contact de ces petites compagnies indépendantes, à peu près comme les seigneurs féodaux ne supportaient pas que, sur la vaste étendue de leurs fiefs, il se constituât des communes ayant leurs droits propres et leur autonomie. Les grandes compagnies seraient mieux inspirées en se prêtant à la construction des lignes d'intérêt local dans les cas nombreux où celles-ci ne cherchent pas à les supplanter. Par la force des choses, les lignes d'intérêt local doivent de plus être des affluens des réseaux des grandes compagnies, leur procurer directement ou indirectement des voyageurs et des marchandises.

Aux yeux du gouvernement, à partir de 1871 encore plus qu'auparavant, les chemins de fer d'intérêt local semblaient devoir se recommander par de nombreux avantages. En premier lieu ils devaient, ce qui semble considérable, ne rien coûter à l'état, les subsides qui leur seraient nécessaires devant être fournis désormais à peu près exclusivement par les départemens. Ils plaçaient près des grandes compagnies des émules procédant d'une manière différente, et pouvant leur offrir, à l'occasion, des modèles en plus d'un genre. C'était une tentative très rationnelle de décentralisation, qui en réalité ne privait l'autorité supérieure d'aucun pouvoir auquel elle eût lieu de tenir, qui la dégageait d'une responsabilité souvent minutieuse et incommode, et qui devait être très populaire dans les départemens, parce que les chemins de fer d'intérêt local, placés sous le contrôle des préfets et la surveillance des conseils-généraux, ne peuvent manquer de se montrer plus maniables pour le commerce local que les grandes compagnies relevant de l'état, ayant leur siége à Paris, et disposées à regarder du haut de leur grandeur et à traiter comme de petites gens les représentans même officiels de l'industrie, tels que les chambres de commerce.

Au lieu de se rendre à ces raisons, qui sont les grandes, l'administration supérieure s'est laissé influencer par d'autres qui sont les petites. Ces compagnies, qui échappaient à sa juridiction, lui ont semblé des révoltés. On a organisé et déployé un système de dénigrement et de *veto* à l'égard des chemins de fer d'intérêt local. C'était un parti pris d'empêcher de grandir ces intrus, ces bâtards. On en a immolé un bon nombre. On a fulminé contre eux une circulaire ministérielle adressée aux préfets au moment de la réunion des conseils-généraux en 1873, pièce qu'assurément le ministre qui l'a signée, homme éclairé, a acceptée de confiance sans la lire.

Ainsi pour ce qui est de l'indispensable développement de notre réseau de voies ferrées, l'administration supérieure a fait fausse route.

A-t-elle été mieux inspirée au sujet des améliorations que comporte le mode d'exploitation des chemins de fer ouverts au public? Nous sommes obligés de dire que non. L'exploitation de nos lignes ferrées est stationnaire; le progrès ne s'y introduit qu'avec une extrême lenteur. Dans la grande enquête qui a eu lieu en Angleterre de mars à juillet 1872, un des principaux témoins entendus, sir E. Watkin, président de deux chemins de fer (le *South-Eastern*, et le chemin de Manchester, Sheffield et Lincolnshire), a fait une déposition qu'on peut résumer ainsi : Voilà quinze ou seize ans que je suis dans les chemins de fer, et j'ai eu lieu d'étudier ceux de la France. Chacune des grandes compagnies de chemins de fer français ayant été soigneusement tenue par le gouvernement à l'abri de la concurrence, qui est pourtant le grand promoteur du progrès, l'exploitation des chemins de fer français est restée à peu près immobile, et aujourd'hui elle est fort en arrière. Nos compagnies au contraire, ayant senti l'aiguillon de la concurrence, ont tout amélioré, la rapidité et le bon marché du service, la fréquence des trains. En conséquence leur clientèle s'est développée considérablement. Aujourd'hui, entre Manchester et Londres, il y a par jour, les deux sens réunis, quarante-six trains de voyageurs. — A l'égard des marchandises, les résultats généraux de l'enquête et l'étude des tarifs anglais montrent que, la concurrence stimulant l'intelligence des compagnies, on a obtenu en Angleterre des résultats que les continentaux et les Français particulièrement ne peuvent envisager sans un sentiment pénible. Sous plusieurs rapports, le service des marchandises sur les chemins de fer français, pour ne parler que de celui-là, est grossier en comparaison de celui qui est à la disposition permanente des Anglais. Dans le mode français, on fait abstraction de la vitesse; on la traite comme une superfluité, comme si le temps n'était pas de l'argent et comme s'il n'était pas de l'essence même des chemins de fer de doter les opérations commerciales de l'avantage de la vitesse. Je pourrais citer un tarif spécial existant entre une cité populeuse et un port de mer important, en vertu duquel le chemin de fer peut mettre neuf jours pour faire 28 kilomètres; 3 kilomètres et un neuvième par vingt-quatre heures!

Derrière la pensée systématique qui a organisé ce système si bien nommé de la petite vitesse, il y a eu probablement le calcul de déterminer une certaine masse de marchandises à prendre la grande; mais celle-ci est si coûteuse que la spéculation a avorté, et ceux qui avaient ourdi cette profonde combinaison ont manqué le but. C'est qu'avec la grande vitesse il faudrait payer pour le parcours kilométrique d'une tonne (1,000 kilogrammes) de 30 à 36 centimes, sans compter l'impôt de 2 décimes par franc que s'est attribué l'état. Et pourtant la vitesse que nous qualifions de grande ne

mérite pas ce nom, et c'est de la vanterie que de le lui donner, car elle est inférieure à la vitesse ordinaire des Anglais. En Angleterre, pour une distance d'environ 500 kilomètres, comme celle qui sépare Lyon de Paris, la livraison à domicile d'une marchandise partie dans l'après-midi se ferait le lendemain soir. Tel est le régime constant des chemins de fer anglais, le pain quotidien du commerce en Angleterre. En France, par la grande vitesse, pour un même trajet, il faut trente-six ou quarante heures. Les ballots d'étoffes de coton apportés à la gare de Manchester à sept ou huit heures du soir sont le lendemain matin, de dix heures à midi, dans Londres, à la porte du commerçant de la Cité. Il y a 304 kilomètres. En France, par la petite vitesse, le trajet durerait quatre ou cinq jours et le transport coûterait tout autant. Pour nos villes du midi, le trajet des marchandises qu'elles ont à envoyer à Paris dure dix ou douze jours, ce qui fait manquer aux manufacturiers de ces contrées des marchés importans, par la raison qu'il leur est impossible de satisfaire l'acheteur, qui souvent veut être servi dans la quinzaine. Pour le commerce des fruits et des légumes, qui ne peuvent, sous peine de se gâter, demeurer longtemps en route, nos délais de la petite vitesse sont des obstacles absolus. Dès que la distance devient grande, impossible d'expédier ces articles par la petite vitesse, puisqu'ils n'arriveraient qu'avariés; impossible aussi dans la plupart des cas de se servir de la grande, à cause de la cherté. La conséquence forcée, c'est que le commerce ne se fait pas.

Si, sous la pression de la concurrence, ou par l'effort des règlemens administratifs ou législatifs, on introduisait en France le régime de la vitesse habituelle aux Anglais, il n'en faudrait pas davantage pour donner une nouvelle et forte impulsion aux affaires. Une grande quantité de transactions se feraient qui sont impraticables aujourd'hui. Ce serait pour les chemins de fer l'occasion de profits nouveaux, et aussi le moyen de diminuer leurs frais généraux, puisque, avec le même personnel et avec le même nombre de wagons, ils transporteraient une bien plus forte quantité de marchandises. Le rendement des impôts s'améliorerait notablement, car plus il y a de transactions dans le pays, plus le fisc reçoit : il est à côté de chacun de nous imperturbablement comme notre ombre, et il se fait payer un tribut à chacun de nos mouvemens.

La poste aux lettres a été rudement atteinte par l'impôt. Elle l'a été dans chacune de ses branches. Le port de la lettre circulant de bureau à bureau a été porté de 20 centimes à 25, dans la circonscription du même bureau de 10 à 15. Le poids de la lettre simple est resté de 10 grammes. Les imprimés de toute espèce, les avis du commerce, circulaires, prospectus, ont été bien plus maltraités que les lettres. Les épreuves d'imprimerie ont été l'objet d'une sévérité

exceptionnelle. Il semble que quelqu'un qui n'est pas encore réconcilié avec l'imprimerie, et qui maudit l'invention de Gutenberg, soit passé par là. Les échantillons du commerce, sous le nom desquels se faisait un petit commerce utile à tout le monde, ont été tellement surchargés qu'on a pris l'habitude de n'en plus expédier par la poste.

Déjà avant la guerre on avait lieu de dire que le tarif de la poste, pour la correspondance, était excessif. Il dépassait celui de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Allemagne, où l'on paie 10 centimes, 15 cent., 12 cent. 1/2 pour une lettre de 14 à 15 grammes, et dans le cas des deux derniers pays pour un parcours plus long. Ce fut donc une mauvaise idée d'élever le port de lettre en 1871. On nuisait aux affaires, et en retour on n'avait pas la satisfaction d'un accroissement important de recette. Sur la plupart des autres articles, on n'a obtenu qu'une diminution de revenu au lieu de l'augmentation annoncée, et il a fallu en 1873 revenir sur quelques-unes des aggravations.

A peu de chose près, tout ce qui a été fait au sujet des postes depuis la paix est regrettable. C'est juste au rebours de ce qu'il aurait fallu. Plusieurs des taxes sur les lettres destinées à l'étranger étaient déjà exagérées, celles qui vont dans le Levant par exemple; on aurait dû les abaisser dans l'intérêt du commerce, on les a élevées. La France devait plus que jamais s'efforcer de donner du développement à ses exportations; pour cela, il était nécessaire que l'échange de la correspondance avec l'étranger devînt très économique, qu'il en fût de même de l'échange des prospectus, des circulaires, des prix-courans, des journaux en général, puisqu'ils contiennent des nouvelles commerciales, des échantillons, des articles d'argent. On a fermé les yeux afin de ne pas apercevoir cette convenance, et on a eu lieu de s'en repentir.

On a été amené par la force des choses à admettre la circulation des cartes postales. M. Wolowski avait fait à la tribune un exposé si complet et si concluant des services qu'elles pouvaient rendre, de l'innocuité des cartes relativement aux recettes provenant des lettres proprement dites, qu'il parut impossible de ne pas accueillir cette innovation, couronnée d'un si beau succès ailleurs; mais on s'est arrangé de manière à paralyser la circulation des cartes postales, on les a taxées à 10 centimes dans la circonscription d'un bureau, à 15 centimes au-delà. Elles ne pouvaient devenir d'un usage fréquent que si les prix respectifs étaient de 5 et de 10 centimes.

A ce sujet, qu'il nous soit permis de dire que l'administration des postes laisse beaucoup à désirer. Le service est mauvais même à Paris. Ce n'est pas que les hauts fonctionnaires placés à la tête

manquent de bonne volonté ou d'aptitude. Plusieurs des directeurs-généraux qui se sont succédé depuis le commencement du siècle ont été des hommes remarquables. M. Conte, qui remplit ces fonctions pendant la majeure partie du règne de Louis-Philippe, était un homme d'une énergie intelligente et infatigable. Sous l'empire, M. Stourm entre autres fut un esprit éclairé, désireux du progrès, et le directeur-général actuel passe pour un excellent administrateur. Mais il y a dans la situation politique de cette administration un vice radical qui de plus en plus y rend les améliorations difficiles et lentes. L'administration des postes est englobée dans le ministère des finances, ce qui a fait prendre l'habitude de la considérer comme fiscale avant tout et de vouloir qu'elle produise du revenu; quant à bien servir le commerce, ce n'est que secondaire. Le directeur-général des postes est vis-à-vis du ministre des finances comme un subordonné sans pouvoir propre. Dans d'autres pays où l'on tient grand compte des besoins des commerçans et des producteurs en général, aux États-Unis et en Angleterre par exemple, la doctrine dominante, avouée, proclamée, est que la poste n'est pas une institution fiscale, et que tout ce qu'on doit lui demander, c'est de se suffire à elle-même. Pour que cette règle libérale, si conforme à l'intérêt des affaires, soit respectée, le chef du service est indépendant des ministres. Il est ministre lui-même ou il en a le rang et la prérogative. Aux États-Unis, le *postmaster-general* est un des dignitaires du gouvernement au même degré que le ministre des finances ou de l'intérieur, ou de la marine. En Angleterre, où il porte le même nom, il est un fonctionnaire politique autonome, changeant quand le cabinet change, et le plus souvent il est membre du cabinet; c'est le cas au moment actuel. Tant qu'on n'aura pas reconnu en France les avantages de ce système et qu'on ne se le sera pas approprié, l'administration des postes sera impuissante. Elle n'obtiendra pas les fonds qui seraient nécessaires à l'extension ou au perfectionnement du service. On la traitera comme une vache à lait qu'il est permis de traire sans pitié. Le travail national en souffrira.

Pour la télégraphie, qui est séparée de la poste et n'est pas comme elle sous la loi de l'administration des finances, le tarif d'avant la guerre était très modéré, très favorable aux affaires : 50 centimes quand on ne sortait pas du département, 1 franc pour la France entière. En outre, les bureaux se multipliaient rapidement. Depuis 1871, pour avoir du revenu, on a modifié les taxes. Celle de 50 centimes a été portée à 60, ce qui est insensible au public; celle de 1 franc a été accrue un peu plus fortement, elle a été mise à 1 fr. 40 cent.; il eût été mieux de s'arrêter plus bas. A 1 franc, les dépêches de département à département se fussent multipliées plus vite.

IV. — ADDITIONS AU BUDGET DES DÉPENSES.

Supposons que l'on modifie les impôts nouveaux par une réduction qui s'appliquerait principalement 1° aux patentes, pour lesquelles il ne faudrait pas beaucoup s'écarter du taux de 1869, 2° aux droits d'enregistrement par la suppression du second décime, 3° à la poste, où aucune des augmentations de tarif ne mérite d'être maintenue, car c'est un tissu de maladresses, et qu'à cette réduction l'on joigne l'adoption infiniment désirable d'une loi pareille à celle qui a été proposée en 1867 ou à celle qui existe en Angleterre, afin que les petits héritages expropriés ou dévolus à des mineurs ne soient pas dévorés par le fisc, loi qui ferait une brèche dans les produits de l'enregistrement et du timbre (1) : il faudra d'autres impôts pour remplacer le revenu supprimé. Comment s'y prendre?

Si à l'origine, en février 1871, au moment où l'assemblée se réunit, ou en juin de la même année, quand la commune eut été vaincue, le chef du gouvernement eût résolûment proposé d'augmenter les quatre contributions directes et l'impôt du sel, au lieu de son idée rétrograde sur les matières premières, il est permis de croire que le succès eût été immédiat et complet, comme il l'a été pour l'accroissement du tarif à l'égard des denrées coloniales et des alcools (2). L'assemblée alors accueillait avec empressement des inspirations patriotiques, et les nécessités publiques étaient des lois pour elle. Au bout de huit jours, la commission du budget eût fait un rapport approbatif, au bout de quinze le vote de la loi eût été un fait accompli. Je n'ai pas à répéter ici ce qui a été si bien dit tant de fois pour justifier le relèvement de l'impôt du sel dans des circonstances telles que celles où se trouve la France. Il serait superflu aussi de rappeler ce qui a été signalé avec beaucoup d'autorité par nombre d'orateurs et de publicistes sur les motifs de bonne justice distributive qui recommanderaient d'ajouter quelque chose aujourd'hui à l'impôt foncier. Il suffira de citer ce fait notoire que depuis 1790 le principal de cet impôt a été successivement diminué de moitié environ pendant que le revenu territorial triplait en moyenne et dans certains cas décuplait. Très probablement on aurait de même consenti alors à doubler l'impôt sur les successions en ligne directe, qui est très faible. La somme correspondante eût été considérable : 20 centimes sur les quatre contributions directes donneraient à

(1) On consultera avec profit, au sujet de cette réforme essentiellement démocratique, mais de la bonne démocratie, l'exposé des motifs du projet de loi de 1867 sur *les ventes judiciaires d'immeubles, les partages et les purges d'hypothèques*, par M. Riché, conseiller d'état.

(2) La loi qui concerne les denrées coloniales (sucres compris) et les alcools était votée dès le 8 juillet 1871.

l'heure actuelle à peu près 65 millions (1); 2 décimes sur le sel rendraient pareille somme. Vu la gravité des circonstances, on eût pu même rétablir sur le sel la tarification de 1813, en se fondant sur ce que, la valeur de l'argent ayant baissé, 4 décimes aujourd'hui ne sont pas un fardeau plus lourd que 3 il y a soixante ans : on aurait eu ainsi 95 millions à peu près sans frais de perception. Par l'aggravation du droit sur les successions en ligne directe, on aurait obtenu aisément 30 millions. Moyennant ces trois additions au budget, il serait versé annuellement au trésor une somme de 160 millions ou même de 190, qui non-seulement parerait à la diminution des recettes causée par les réductions dont il vient d'être parlé, mais encore laisserait disponible une somme très considérable qui manque au budget des dépenses, car ce budget n'est pas en rapport avec la situation du pays ni avec les convenances mêmes du budget des recettes.

Pour que le revenu public se développe davantage, il faut, nous l'avons peut-être répété trop souvent, que le travail national reçoive des facilités dont il reste dépourvu. Nous en avons signalé un certain nombre, parmi lesquelles quelques-unes n'imposeraient pas au trésor des sacrifices importans. Telle serait la révision de quelques articles du tarif des douanes pour rendre plus aisé à nos manufacturiers et à nos agriculteurs le renouvellement de leur outillage. Il s'agirait de la suppression des droits sur les outils, machines, ustensiles et appareils de toute sorte. On pourrait de même à peu de frais rendre un grand service au travail national en augmentant la liste des matières premières exemptes de droits ou très modérément taxées. Le droit sur les filés de coton est excessif et gênant pour plusieurs de nos industries, surtout depuis que nous avons perdu les excellentes filatures de l'Alsace.

Mais il y a des améliorations d'un autre genre qui seraient des bienfaits pour le travail national et en accroîtraient la fécondité, et qui ne peuvent s'obtenir qu'au moyen d'une forte mise de fonds. Ce sont celles qui consistent en travaux publics. Ce sont aussi celles que réclament nos établissemens divers d'instruction publique, fort arriérés par rapport aux besoins de la société en général, des arts utiles en particulier, et fort inférieurs à ce qu'on rencontre dans différens pays dont nous nous plaisons à répéter, dans notre incorrigible vanité, que nous sommes pour le moins les égaux sur tous les points.

En ce qui concerne les travaux publics, il reste beaucoup à faire pour les chemins de fer. La substitution d'un mode d'exploitation plus avantageux à l'agriculture, aux manufactures et au commerce

(1) Savoir, impôt foncier 34,080,000 fr., impôt mobilier 9,560,000 fr., portes et fenêtres 6,806,000 fr., patentes 14 millions.

n'est pas une affaire d'argent; ce sont des règlemens à changer, de nouvelles habitudes à imprimer, et les compagnies elles-mêmes s'en trouveraient bien. Pour ce qui est de l'extension du réseau des chemins de fer, dont nous sommes loin d'avoir ce qu'il nous faut (1), on doit s'en remettre aux grandes compagnies agissant dans leur liberté, aux compagnies indépendantes trop dédaignées et aux compagnies d'intérêt local qu'on opprime. Les localités se chargeraient volontiers d'aider ces dernières. L'état semble ne devoir supporter qu'une faible partie du débours total; mais, le bloc étant très gros, son concours se traduirait encore par une forte somme.

Pour la navigation intérieure et pour les ports maritimes, c'est l'état au contraire qui devra supporter la presque totalité de la dépense. La canalisation du territoire a absorbé déjà de très grands capitaux et elle est loin d'avoir rendu des résultats proportionnés. Le développement de notre puissance productive exige que cette œuvre, qui est à peu près suspendue, soit reprise activement, avec une idée d'ensemble qui n'existe plus, si jamais elle a existé. Un ouvrage magistral sur cette question compliquée a paru récemment sous la forme de rapports à l'assemblée nationale; il est de l'honorable M. Krantz. On y voit ce qui reste à faire pour tirer bon parti de ce qui est déjà fait, et pour rendre au pays de nouveaux et grands services qu'il réclame justement. On y apprend qu'il serait possible, avec 7 millions seulement, de rendre la Seine praticable de Paris à la mer pour des navires tirant 3 mètres. D'autres entreprises également utiles seraient plus coûteuses. Notre climat tempéré, où les chômages dus à la gelée sont de très courte durée, aurait dû nous porter davantage aux travaux de canalisation.

Nos ports maritimes, même les plus fréquentés, sont loin d'être aménagés et outillés aussi bien que ceux de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande. La différence est grande entre Marseille et Liverpool, entre Le Havre et Anvers, entre Bordeaux et Glasgow, entre Cette ou Dunkerque et Amsterdam. Notre infériorité sous ce rapport est affligeante. Nous avons besoin de construire de nouveaux bassins à flot, des cales de radoub, des docks bien disposés, dans certains cas des digues à la mer. Nos procédés d'embarquement et de débarquement sont défectueux. Nos moyens de dragage sont vieillis. Ces lacunes, pour être comblées, exigent une étude approfondie de ce qui existe ailleurs; mais il y faudrait beaucoup d'argent. Il n'est pas possible que, soit pour les travaux maritimes, soit pour la navigation intérieure, c'est-à-dire pour les canaux et pour le perfec-

(1) M. Bouffet, ingénieur des ponts et chaussées, dans une brochure qui n'est pas irréprochable, mais où abondent cependant les aperçus justes et les renseignemens exacts, a établi que nous possédons moins de chemins de fer, toute proportion gardée, que la plupart des nations éclairées de l'Europe.

tionnement des fleuves, soit pour la participation de l'état aux chemins de fer, l'administration des travaux publics suffise même médiocrement à sa tâche à moins d'un supplément de 70 à 75 millions par an; mais, si cette somme était bien dépensée, elle rapporterait de gros intérêts au trésor lui-même par l'influence qu'elle exercerait sur notre puissance productive.

La réédification de notre système d'enseignement, œuvre urgente s'il en est, ne se réalisera pas non plus sans dépense. Sous peine d'un abaissement irrévocable, il nous est commandé de modifier profondément notre système d'éducation et nos programmes d'études. Les locaux de plusieurs de nos grandes écoles, des principaux établissemens d'instruction publique, à Paris même, ne répondent plus à leur destination. Dans les lycées de Paris qui reçoivent des internes, les prescriptions de l'hygiène sont impossibles à suivre. Le matériel de l'enseignement, depuis les collections et les laboratoires jusqu'aux bibliothèques, est insuffisant ou suranné. Pour l'enseignement supérieur, pour l'enseignement secondaire, pour l'enseignement primaire, nous avons des modèles tout trouvés dans l'Amérique du Nord, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre; mais l'argent manque, et peut-être bien aussi la bonne volonté n'est pas à la hauteur qu'il faudrait. La première pierre de l'édifice nouveau de la Sorbonne a été posée en 1853, elle attend encore la seconde. Nous ne pouvons tarder davantage à aborder l'œuvre générale de la réorganisation de l'instruction publique. Si ce n'est pas pour l'honneur de l'esprit français, pour sauver notre réputation littéraire qui déjà s'éclipse, que ce soit pour le développement de notre commerce et de notre richesse. De ce chef, le moins que nous ayons à dépenser dans l'intervalle d'une dizaine d'années serait de 200 à 300 millions à la charge de l'état, sans compter ce que fourniraient les départemens et les communes, et outre un accroissement des dépenses courantes inscrites au budget. La somme disponible que nous prévoyions il y a un instant pourrait servir aussi à remplir cet objet.

Je termine en reconnaissant ce dont le lecteur n'aura pas été long à s'apercevoir, que dans cet essai j'ai à peine effleuré le sujet. Les développemens que comporte la question des finances françaises sont indéfinis. Le gouvernement lui-même, continuellement dérangé par les tiraillemens de la politique, a grandement besoin d'y réfléchir, et sans doute il y consacrera une partie des loisirs que vont lui donner les vacances de l'assemblée. Il n'a pas encore de thème dont lui-même puisse être satisfait. Je m'estimerais heureux si quelqu'une des observations présentées ici l'aidait à se mettre sur la voie de la solution qu'il n'a pas trouvée encore.

Michel Chevalier.

LES ORIGINES

DU RÉGIME FÉODAL

II.

LE PATRONAGE ET LA FIDÉLITÉ.

Le régime féodal n'a pas été constitué par un acte particulier qui ait une date précise. On chercherait en vain une ordonnance royale ou une charte qui l'ait établi. Il n'a été fondé ni par la conquête d'un peuple étranger, ni par le complot d'une aristocratie. Il s'est formé lentement, insensiblement, en plusieurs siècles : il en faut chercher les racines bien loin dans le passé, et en suivre le lent et continuel accroissement. — Il n'est pas plus d'origine germanique que d'origine gauloise ou romaine; il est né en même temps et pour les mêmes causes chez tous les peuples de l'Europe sans qu'aucun d'eux l'ait emprunté à un autre (1). Il s'est également épanoui dans l'Aquitaine tout imprégnée d'esprit romain, chez les Bretons, de pure race gallique, chez les Anglo-Saxons, qui avaient asservi une race vaincue, chez les Francs et les Burgondes, qui n'avaient rien asservi, chez les Bavarois, les Alamans et les Saxons, qui étaient restés purement Germains. Ce même régime s'est rencontré chez un grand nombre d'autres peuples hors de l'Europe. Il a existé dans tous les temps, au milieu de toutes les races, sous toutes les latitudes. Il appartient à la nature humaine.

Tous les modes de gouvernement, si nombreux et si divers qu'ils paraissent, peuvent se ramener à trois groupes. Il y a en premier

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1873.

lieu les régimes qui dérivent de la famille : c'est le clan, c'est la tribu, c'est la confédération des tribus. L'ancien clan gaulois, la tribu arabe, l'antique société perse avant Cyrus, sont des types de ces régimes. Ils ont cela de commun que le lien social s'y forme par la naissance et s'y confond avec le lien de famille. Il y a en second lieu les gouvernemens qui ont pour principe l'association politique; c'est ce que les Grecs appelaient τὸ κοινὸν et les Romains *respublica*, c'est ce que nous appelons aujourd'hui l'état. Ici l'autorité appartient en principe à la communauté; en fait, elle est déléguée soit à un monarque, soit à un sénat dirigeant, soit à une assemblée populaire et à des magistrats électifs. Le gouvernement revêt ainsi les formes diverses de la monarchie, de l'aristocratie ou de la démocratie. Au fond et sous ces noms différens, on peut reconnaître le même organisme social. La règle commune est que l'individu humain est subordonné à la société, qu'il est soumis à des pouvoirs publics, qu'il obéit à des lois générales, et qu'en retour ces pouvoirs publics et ces lois générales protégent sa vie et sa fortune.

Il y a enfin un troisième régime qui diffère essentiellement des deux autres, et qui d'ailleurs se rencontre presque aussi fréquemment qu'eux dans la longue histoire de l'humanité : c'est celui où l'homme n'est soumis ni à une autorité publique ni à des lois communes. Il obéit pourtant, car le besoin d'obéissance est au fond de la nature humaine, mais il choisit individuellement celui à qui il veut obéir; il contracte avec celui-là des obligations étroites, il se fait son serviteur, il se donne à lui tout entier. Ici nul pouvoir qui ait un caractère politique; on ne connaît ni l'autorité de tous sur chacun, comme dans les démocraties, ni l'autorité d'un seul sur tous, comme dans les monarchies. Le commandement et la sujétion ne dérivent pas d'un principe supérieur et ne sont pas constitués par une loi générale. L'homme s'attache individuellement à l'homme et lui voue une obéissance volontaire. Le lien social est ainsi remplacé par une série de liens personnels.

On se tromperait d'ailleurs beaucoup sur la nature humaine, si l'on supposait que cet attachement puisse être le fruit des plus nobles passions et des sentimens les plus chevaleresques. C'est un intérêt précis et matériel qui fait contracter cette sorte de lien. Le fait primordial qui donne naissance à tout cet ordre de relations est qu'un homme faible ou pauvre s'adresse à un autre homme qui est fort ou riche; il lui demande ou l'appui de ses armes ou la jouissance de sa terre, et pour obtenir l'un ou l'autre il se soumet volontairement à cet homme. Ainsi se forme un engagement qui oblige l'un à protéger, l'autre à obéir.

Cet engagement a porté différens noms aux différentes époques

de l'histoire. On l'a appelé d'abord patronage et clientèle, plus tard *mainbour* et fidélité, plus tard encore seigneurie et vassalité. Les mots ont changé, l'institution était la même. Il s'agissait toujours de la sujétion personnelle de l'homme à un autre homme.

Cette institution du patronage ou de la fidélité n'est pas propre à une race ou à un siècle, elle est de tous les temps. On la peut suivre à travers le passé, et il serait téméraire d'affirmer qu'elle ne renaîtra jamais dans l'avenir. Elle est en germe dans toutes les sociétés, elle se développe surtout dans les sociétés troublées et mal assises. Sa force est toujours en proportion inverse de celle de l'autorité publique. Tantôt celle-ci refoule le patronage et le rejette dans l'ombre, tantôt c'est le patronage qui sape et qui renverse l'autorité publique.

I. — LE PATRONAGE CHEZ LES GAULOIS, DANS L'EMPIRE ROMAIN, CHEZ LES GERMAINS.

La société gauloise au moment où César l'a connue se trouvait dans un état de transition. Elle n'avait plus le régime du clan, et elle s'efforçait de constituer le régime de l'état; mais cette œuvre était pleine de difficultés. Les classes, les partis, les ambitions personnelles et les intérêts se faisaient partout la guerre. On ne s'entendait pas sur la forme à donner à l'état; les uns voulaient une aristocratie et des institutions républicaines (1), les autres voulaient une royauté démocratique (2), d'autres enfin essayaient à travers mille désordres de concilier la démocratie avec le gouvernement républicain (3). Au milieu de ces luttes et du désordre, le patronage prit vigueur et faillit devenir l'institution dominante.

On voit en effet dans les *Commentaires* de César que la *cité* gauloise, encore mal constituée, était également impuissante à se faire obéir des forts et à protéger les faibles. Or, comme le premier besoin de l'homme est de vivre en paix et en sécurité, il arriva naturellement que le faible, ne se sentant pas protégé par l'autorité publique, chercha ailleurs un appui. Il demanda à un homme la protection que la société ne lui accordait pas. Il s'adressa à l'un des puissans et le supplia de le défendre contre les autres. Il était juste que cette protection se payât; le prix en fut la dépendance. Le protégé se mit sous l'autorité du protecteur. « Pour échapper aux vio-

(1) Voyez ce que César dit du gouvernement des Éduens.

(2) Voyez ce que César dit de Dumnorix « cher à la plèbe, » et de Vercingétorix, qui, après avoir chassé les chefs du parti aristocratique, se fit roi. César, VII, 4; comparez César, V, 3; V, 27; I, 17 et 18.

(3) César, *Guerre des Gaules*, V, 38.

lences des grands, dit César, beaucoup d'hommes se soumettent à la servitude entre les mains d'un de ces grands; celui-ci se fait leur défenseur, mais il a aussi sur eux toute l'autorité qu'un maître a sur des esclaves. »

Cette subordination ne déshonorait pas; l'homme qui s'y soumettait ne perdait rien de sa valeur propre ni de sa dignité personnelle : aussi César ne dit-il pas qu'il devînt précisément esclave; il l'appelle ordinairement du nom de client; Diodore l'appelle un serviteur libre. Cet homme restait en effet vis-à-vis de la société un homme libre, en même temps que vis-à-vis de son patron il devenait un serviteur. Moralement enchaîné à sa personne, il lui devait non-seulement le respect et l'obéissance, mais la fidélité et même le dévoûment. Un contrat d'une étrange puissance l'attachait à son chef. Nourri par lui, vivant avec lui, il partageait sa bonne et sa mauvaise fortune, et il était inséparable de lui dans la vie et dans la mort. Au combat, il devait défendre l'existence de son patron sans songer à la sienne. Une sorte de religion lui interdisait de lui survivre, et les Gaulois disaient à César qu'il n'y avait pas d'exemple qu'un de ces hommes eût refusé de mourir avec celui à qui il « avait voué sa vie. »

Quelques historiens modernes ont supposé qu'un sentiment moral d'une exquise délicatesse, une sorte de point d'honneur chevaleresque inspirait ces dévoûmens. Il nous semble qu'il y a là une illusion. Le désintéressement et le sacrifice étaient choses aussi exceptionnelles dans les anciennes sociétés que dans les nôtres. La fidélité et le dévoûment dont il s'agit ici n'étaient que la conséquence d'un contrat librement débattu entre deux hommes qui avaient besoin l'un de l'autre. L'homme pauvre ou faible avait besoin de nourriture, de vêtemens, de terre, de protection. De son côté, l'homme riche ou puissant qui voulait augmenter sa richesse ou satisfaire ses ambitions avait besoin de grouper autour de lui une troupe de serviteurs ou de soldats. Entre ces deux hommes, une convention en bonne forme était conclue; un serment religieux, plus fort qu'un acte écrit, la sanctionnait. L'un s'engageait à donner protection, nourriture ou terre; l'autre s'engageait à donner foi, service et dévoûment (1).

Par le patronage, l'homme cessait d'être le citoyen d'un état pour devenir « le fidèle » d'un homme ou « son dévoué. » Il n'avait plus aucune relation légale avec la cité. Il ne lui donnait rien, il ne lui demandait rien. Il ne connaissait plus ni impôts publics ni service

(1) César, *Guerre des Gaules*, III, 22; VI, 15; VI, 19; VII, 40. — Polybe, II, 17. — Diodore de Sicile, V, 29.

militaire envers l'état. Il n'avait de redevances et d'obligations militaires qu'à l'égard de son patron. A peine reconnaissait-il la justice de l'état; c'était le patron qui était le plus souvent son juge. Les lois de la cité n'étaient rien pour lui; sa seule législation était contenue tout entière dans le contrat qui le liait à son patron.

Le patronage était donc essentiellement hostile au régime de l'état; il luttait contre lui dans le temps même où César parut en Gaule. Sans l'intervention romaine, cette lutte se fût prolongée, et nul ne saurait dire lequel des deux systèmes d'institutions l'eût emporté. Il était possible que le patronage et la fidélité prissent le dessus, et la Gaule aurait vu alors s'établir une sorte de régime féodal. Les victoires de César donnèrent aux événemens un autre cours. Le principal résultat de la conquête romaine fut de rejeter dans l'ombre le patronage des chevaliers gaulois : elle fit prévaloir le régime de l'état, sous la double forme de l'association municipale et de la centralisation impériale. Il n'y eut plus d'autre autorité que celle de la curie ou celle de l'empire. Les lois étant assez fortes pour réprimer les grands et protéger les petits, ceux-là ne visèrent plus à s'entourer de cliens, ceux-ci n'eurent plus besoin de chercher des patrons.

Quelques siècles plus tard cependant, et au sein même de l'empire romain, le patronage reparut. L'autorité publique s'était affaiblie; l'ordre intérieur était troublé par les luttes des princes et par les révoltes des bagaudes; l'ordre extérieur l'était par les incursions des barbares. Il y eut alors un retour instinctif des hommes vers le régime de la sujétion personnelle. Les écrivains de ce temps-là décrivent bien le mouvement qui ramenait peu à peu les populations au patronage. « Le pauvre, dit saint Augustin, se met sous la dépendance d'un riche pour obtenir de lui la nourriture et pour vivre en sûreté sous sa protection. » — « Le faible, dit Salvien, se donne à un grand, afin que celui-ci le défende et le protége. » L'homme qui prenait un protecteur devenait un client, c'est-à-dire un serviteur; il se faisait sujet, ainsi que le dit encore Salvien, et se livrait à discrétion. Telles étaient en effet les clauses du contrat tacite qui liait les deux hommes, que l'un appartenait désormais à l'autre. Sidoine Apollinaire parle des cliens qui vivaient dans l'entourage des grands propriétaires du v[e] siècle; il les distingue peu des esclaves et nous les montre partageant avec ceux-ci le service du maître.

Il est vrai que la condition de client n'était pas reconnue par les lois. Le droit romain, qui avait été créé par l'état, ne pouvait pas admettre une institution qui était l'opposé de l'état. Il ne connaissait, en dehors des esclaves, que des hommes libres égaux entre

eux, c'est-à-dire également citoyens ou également sujets du prince. Il ne voulait d'autre autorité parmi les hommes que l'autorité publique, et il ne pouvait tolérer cette sujétion personnelle d'un particulier à un autre particulier. Le patronage et la clientèle étaient donc, sous l'empire romain, des institutions extra-légales. Non-seulement ils ne s'appuyaient pas sur la législation, ainsi qu'il arriva dans les temps féodaux; mais ils n'existaient même qu'en dépit de la législation. Essentiellement contraires au principe politique de l'état romain, ils étaient considérés comme un élément de désordre. On voit dans les codes les empereurs se plaindre du trouble qu'ils apportaient dans l'administration de la justice et dans la perception des impôts. On y sent que le client, dès qu'il s'était fait le sujet d'un patron, ne se regardait plus comme sujet du prince. Avait-il un procès, il s'adressait à son patron. Il aimait mieux payer le tribut au patron que l'impôt à l'état. Il cessait ainsi d'être directement justiciable de l'empire et directement contribuable. Il échappait, autant qu'il pouvait, à l'autorité publique. Son maître et son protecteur à la fois n'était plus le prince ou le fonctionnaire impérial, c'était le patron.

De son côté, l'état essayait de retenir ses sujets. Les empereurs interdisaient de contracter le lien du patronage. Ils faisaient des lois pour empêcher les habitans des campagnes de se faire les cliens des grands propriétaires. Ils punissaient le patronage comme un crime; ils le frappèrent d'abord d'une amende; puis, la sévérité croissant, ainsi qu'il arrive toujours quand on lutte contre un mal plus fort que soi, ils prononcèrent la confiscation des biens à la fois contre le patron et contre le client (1). Vaines et impuissantes menaces : le patronage gagnait toujours du terrain. On voyait des villages entiers se donner à un patron, c'est-à-dire constituer déjà quelque chose d'analogue à ce que sera plus tard le village seigneurial. On voyait des propriétaires céder leur titre de propriété et mettre leur terre sous le nom d'un patron, ainsi qu'on verra plus tard l'alleu se changer en fief. On voyait enfin des hommes qui étaient nés libres et qui avaient même le rang de curiales se jeter dans la domesticité des grands, *ad potentium domos confugere* (2). Il semble qu'on trouvât à cette époque plus de profit et de sûreté à être le serviteur d'un autre homme qu'à obéir à l'autorité publique. Il y avait une tendance générale à substituer le régime du patronage à celui de l'état, et l'on marchait insensiblement vers les institutions féodales.

(1) Code théodosien, liv. XI, tit. 24.
(2) Code théodosien, XII, I, 50.

L'entrée des Germains en Gaule ne pouvait pas avoir pour effet d'arrêter ce mouvement irréfléchi des populations. Le principe et les règles du patronage étaient aussi connus des Germains que des sujets de l'empire. Il était en effet dans les usages de l'ancienne Germanie qu'un guerrier s'attachât à un chef de son choix. Dès ce moment, il cessait d'être un membre de la tribu et devenait un compagnon, un fidèle. La tribu restait en paix; lui, il cherchait la guerre. La tribu cultivait le sol; lui, il courait au butin. Il allait combattre, non où la tribu l'envoyait, mais où son chef le conduisait. Il affrontait la mort non pour la patrie, mais pour son chef. Les lois de la tribu n'étaient plus les siennes; il n'obéissait qu'au chef à qui il s'était donné. Il vivait avec lui, mangeait son pain, recevait de lui le cheval de bataille ou la framée. Il lui devait en retour un dévoûment sans bornes; il donnait sa vie pour le sauver ou mourait avec lui. Cet attachement volontaire, ce lien tout personnel, ce contrat qui obligeait le chef à nourrir son compagnon et le compagnon à mourir pour son chef, ce n'était pas encore tout le régime féodal, c'en était déjà une partie. C'était la féodalité sans la terre, c'était la féodalité réduite à l'état guerrier, comme le patronage de l'empire romain était la féodalité sans les armes.

On distingue bien dans le livre de Tacite que le régime de la tribu et celui du patronage militaire existaient concurremment en Germanie, non sans se gêner et se troubler l'un l'autre. Chaque homme pouvait choisir entre eux. Il pouvait quitter la tribu pour s'attacher à un chef; il pouvait quitter ce chef et rentrer dans la tribu. L'un et l'autre étaient réputés également légitimes, également honorables, et l'existence du Germain était un va-et-vient de l'un à l'autre. Il semble bien, d'après les descriptions de Tacite, que le régime de la tribu était encore prédominant à son époque, surtout chez les nations qui, comme les Chauques et les Chérusques, menaient une existence paisible. Le régime du patronage et de la bande guerrière n'avait encore sa pleine vigueur que chez les Suèves. Trois siècles plus tard, la situation avait changé. Les guerres et surtout les désordres intérieurs avaient affaibli partout les institutions politiques, et il était arrivé naturellement que les habitudes du patronage avaient pris le dessus. On ne voyait presque plus de tribus; on trouvait partout des bandes guerrières. Au lien social, presque rompu partout, se substituait le lien de l'obéissance personnelle. Ceux des Germains qui entrèrent en Gaule n'avaient pas d'autre système d'institutions que le patronage militaire. Ils formaient ordinairement e petits groupes qu'on appelait *arimanies*. Chaque groupe avait son chef; plusieurs groupes s'unissaient entre eux sous un chef suprême, et c'est ainsi qu'étaient composées la plupart des armées germaniques. Les rapports entre les chefs et les soldats n'étaient

pas, ainsi qu'on l'a dit, des rapports d'égalité. L'inférieur était sous la protection et en même temps sous l'autorité du supérieur. Il avait choisi son chef et s'était donné volontairement; il n'en devait pas moins une obéissance absolue. Il avait toujours le droit de quitter son chef; mais aussi longtemps qu'il restait auprès de lui, il avait des obligations étroites à son égard. Grégoire de Tours parle de la petite troupe du Franc Ragnachaire; il dit que les soldats étaient « ses leudes (1), » c'est-à-dire des hommes à lui, et qu'il était « leur maître. »

II. — LE PATRONAGE ET LA FIDÉLITÉ AU TEMPS DES MÉROVINGIENS.

L'institution du patronage, qui perçait déjà sous l'empire romain, se développa dans les sociétés qui succédèrent à cet empire. Gaulois et Germains s'en accommodaient également. Le désordre social et l'affaiblissement de l'autorité publique lui étaient favorables. Aussi la langue de l'époque mérovingienne est-elle remplie de termes qui désignaient cette institution. Dans l'idiome germanique, le patronage s'appelait *mund*, *mundeburd*, *mainbour*, et la fidélité s'appelait *trust*. En latin, on exprimait les mêmes relations par les mots *defensio* et *patrocinium*, *clientela* et *fidelitas*. On disait du subordonné qu'il était le *leude* de son chef ou son *homme*. Ces mots se trouvent à chaque page dans les actes et les formules.

Le principe essentiel de ce patronage et de tout le régime qui en devait découler était qu'un homme se donnait à un autre homme; c'était un véritable engagement de la personne humaine. On ne saurait dire à quelle époque cet usage a commencé; les exemples que les chroniqueurs en rapportent forment une chaîne continue depuis l'empire romain jusqu'aux temps féodaux. Le poète Fortunatus en parle après Salvien et après Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours après Fortunatus, Frédégaire et les hagiographes après Grégoire de Tours. On ne saurait dire non plus que cet usage fût particulier à une race; les exemples qu'on en a sont aussi nombreux chez les hommes de naissance gauloise que chez les hommes de naissance franque. La clientèle ou fidélité était un refuge ouvert à tous, à l'ecclésiastique comme au laïque, au laboureur comme au guerrier, au petit comme au grand. Tout le monde aussi pouvait être patron. Le droit de patronage n'était le privilége d'aucune race, d'aucune classe; un évêque, un comte, un simple homme libre pouvait l'exercer. Le même homme pouvait être à la fois le client d'un plus puissant que lui et le patron d'un plus faible.

(1) Il s'en faut beaucoup que le mot *leude* désignât une classe aristocratique; dans la langue du temps, il signifiait un serviteur, un homme des dernières classes. Voyez Grégoire de Tours, VIII, 9, et l'article 101 de la loi des Burgondes.

L'acte par lequel l'homme se donnait s'appelait *commendatio*, terme énergique de l'ancienne langue latine que notre mot recommandation traduit fort imparfaitement. Cet acte était toujours volontaire et se concluait sous la forme d'un contrat. Nous avons l'une des formules qui y étaient employées; elle était conçue en ces termes : « Comme il est notoire que je n'ai pas de quoi me nourrir et me vêtir, je me suis adressé à votre charité, et, par un effet de ma volonté libre, je me suis décidé à me placer sous votre *mundeburd* et à me *recommander* à vous, afin que vous m'aidiez de nourriture et de vêtement, tandis que moi je vous servirai et mériterai vos dons. Tant que je vivrai, je vous devrai le service et l'obéissance, tout en conservant mon rang d'homme libre; il ne me sera pas loisible de me soustraire à votre autorité; je serai tenu d'être toujours sous votre protection et sous votre puissance (1). »

Cette formule marque bien la nature de la convention qui liait désormais ces deux hommes; ils l'avaient librement conclue, après mûre réflexion, pour des motifs nettement exprimés, et parce que tous les deux y trouvaient un intérêt égal. L'homme faible ou pauvre faisait franchement l'aveu de sa faiblesse ou de sa pauvreté, il livrait sa personne, il engageait son service et son obéissance; mais ce service et cette obéissance n'étaient que le prix dont il payait les profits qui étaient stipulés pour lui dans ce même contrat. Le patron avait des devoirs envers l'homme qui se donnait à lui. La formule prononçait qu'il devait le nourrir et le vêtir. On se tromperait toutefois, si l'on prenait cette formule à la lettre; par ces termes d'une énergie toute matérielle, elle indiquait l'ensemble des obligations que le chef contractait envers l'inférieur. Ce n'était pas toujours pour être nourri que l'homme se soumettait au patronage. Le plus pressant besoin dans une société si troublée était celui de la sécurité; le faible cherchait surtout un protecteur. Le patron avait donc l'obligation stricte de défendre en toute occasion et contre tout danger l'homme qui s'était *recommandé* à lui. Il lui devait la protection de ses armes, s'il était attaqué; celle de sa parole, s'il avait un procès. Un document de cette époque nous apprend en effet que, si le recommandé était appelé en justice pendant une absence de son patron, le jugement devait être suspendu jusqu'à ce que le patron fût de retour. Si le recommandé avait été lésé, le patron devait l'aider à obtenir satisfaction en justice. Avait-il été tué, le patron était tenu de poursuivre sa vengeance, et il en recevait aussi le wehrgeld. Grégoire de Tours donne un curieux exemple de l'application de cette règle : un homme qui était sous le patronage personnel de la reine Brunehaut avait été assassiné; ce fut la reine qui réclama la

(1) *Recueil des formules usitées dans l'empire franc*, par E. de Rozière, n° 43.

vengeance, et ce fut elle aussi qui reçut à titre de wehrgeld les biens du meurtrier. Dans un autre chroniqueur, nous voyons un évêque qui s'était *recommandé* à la reine Imnichilde; appelé un jour en justice, la reine fut obligée de venir le défendre.

A la protection correspondait toujours l'autorité. Le recommandé était dans la dépendance du patron. Son assujettissement se marquait d'ordinaire par une formalité symbolique; en se recommandant, il courbait la tête et plaçait son cou sous le bras de l'homme qu'il faisait son patron. Il déclarait par là qu'il était désormais soumis à toutes les volontés et, comme dit un chroniqueur, au moindre signe de tête de cet homme. Il confirmait sa promesse par un serment prêté entre les mains du chef. A partir de ce jour il devenait son serviteur et son sujet; il l'appelait du nom de maître, *dominus;* il se disait son homme ou son leude. Il ne devait plus avoir d'autre volonté que la sienne, d'autres intérêts que les siens, et, suivant une expression significative qui se répète souvent dans les actes de ce temps-là, il devait « ne regarder qu'à lui et n'espérer qu'en lui. » C'était la dépendance la plus complète qu'on pût imaginer, car l'être humain tout entier y était soumis, et l'âme encore plus que le corps. L'homme à qui son chef commandait un crime devait l'exécuter; comme sa volonté ne lui appartenait pas, il n'était pas non plus regardé comme responsable; la loi dit formellement : « Il n'est pas coupable celui qui a obéi aux ordres de son patron. »

Il n'échappe à personne que ce patronage pouvait être un principe de hiérarchie et de discipline. L'homme avait envers son chef autant de devoirs, pour le moins, que le sujet peut en avoir envers un prince ou le citoyen envers l'état. Le patronage pouvait donc tenir lieu du lien social. Il différait seulement de celui-ci en ce qu'il était individuel, volontaire, conditionnel; la subordination s'accordait directement d'homme à homme. Le devoir d'obéissance ne découlait pas d'un principe supérieur ou d'une loi générale; il n'était que l'effet d'une convention. Il ne commençait qu'en vertu d'un contrat, et il cessait le jour où ce contrat était rompu. Il n'était jamais héréditaire; la sujétion du père ne créait aucune obligation pour le fils. Il n'était même pas viager; le supérieur et l'inférieur avaient également le droit d'y renoncer. Il n'était pas fondé sur une idée de la raison ou sur un sentiment de la conscience; il était lié aux intérêts les plus matériels. Il s'établissait dès que deux hommes croyaient avoir un égal avantage à l'établir; il disparaissait dès que l'un de ces deux hommes croyait avoir avantage à le faire cesser.

Il était contraire à l'intérêt de la royauté de laisser grandir un système d'institutions qui était manifestement hostile à l'autorité publique. Aussi voyons-nous que les rois bourguignons et les pre-

miers rois visigoths interdirent le patronage ainsi qu'avaient fait les empereurs (1). Les rois francs suivirent en général une autre politique. Au lieu de lutter contre le patronage, ils voulurent se servir de lui pour assurer leur propre pouvoir. L'acte qu'ils renouvelèrent le plus fréquemment durant les deux siècles et demi qu'ils régnèrent fut celui par lequel ils recevaient un personnage sous leur protection spéciale et se faisaient ainsi un fidèle. Comme ils furent d'abord très puissans, leur patronage fut fort recherché. Les hommes se *recommandaient* volontiers à eux, se mettaient « sous leur tutelle, sous leur défense. » On a conservé les formules des diplômes qui attestaient qu'une personne était sous la protection personnelle du prince : « Un tel est venu vers nous, y est-il dit, et nous a demandé qu'il lui fût permis d'entrer dans notre recommandation; nous le recevons et gardons sous la sûreté de notre tutelle. » « Tel homme, est-il dit encore, s'est rendu en notre présence, et, à cause des maux que lui faisaient souffrir les méchans, nous a supplié de le prendre sous la sûreté de notre protection. » Cette sorte de demande était quelquefois adressée aux rois par les faibles; on voit des veuves et des orphelins à qui le patronage royal était accordé; des hommes de toute race et de toute classe pouvaient l'obtenir. En général, c'étaient les hommes des rangs supérieurs de la société qui le sollicitaient, et c'étaient eux aussi, à ce qu'il semble, qui l'obtenaient le plus aisément. On voyait souvent un grand personnage, issu d'une noble famille gallo-romaine et riche propriétaire foncier, ou bien un Franc, chef de guerriers, se rendre au palais en grande pompe, suivi de tous ceux qui dépendaient de lui, et demander au roi de l'accepter parmi ses fidèles. Si le roi l'agréait, il lui remettait un diplôme par lequel il promettait de le protéger, lui, ses biens et ses hommes. « Cet homme, écrivait le prince, a été reçu par nous sous la parole de notre protection; nous le garantissons désormais, lui, ses hommes, ses terres, contre toute attaque des méchans; car il est juste que celui qui nous a juré la foi reçoive en retour notre appui. » Ces personnages, liés au roi par la *recommandation* et le serment, devenaient ses leudes, ses fidèles, ses antrustions. La protection spéciale du roi leur procurait deux avantages principaux. L'un était que, si quelque atteinte était portée à leur personne, le roi devait poursuivre leur vengeance et punir le coupable d'une peine triple. L'autre était qu'ils n'avaient à comparaître en justice que devant le tribunal du roi; il résultait de là que tous les procès du protégé se trouvaient jugés par le protec-

(1) *Papianus*, titre 43 (Pertz, t. III, p. 622). Lex Wisigothorum, *antiqua*, liv. II, tit. 2, art. 8. Ce texte disparut plus tard de la loi et fut même remplacé par une disposition toute contraire : preuve des progrès du patronage.

teur, et l'on peut apprécier la supériorité qu'avait l'antrustion, soit comme défendeur, soit comme demandeur, sur tous ceux qui n'étaient pas comme lui de la truste royale. Enfin la *recommandation* était ordinairement le moyen le plus sûr d'acquérir une fonction publique, un évêché ou une terre du domaine royal.

On n'obtenait pas ces avantages sans contracter des obligations proportionnelles. L'homme qui se *recommandait* au roi devait avant tout prêter dans ses mains le serment de *trust* ou de fidélité. Ce serment était d'autant plus rigoureux que les termes en étaient plus vagues. Par lui, l'homme engageait sa foi, c'est-à-dire sa volonté même et sa conscience. Il faisait l'abandon de sa volonté personnelle pour se soumettre en toutes choses à celui à qui il se dévouait. Il devenait le leude du roi, ce qui signifiait qu'il ne s'appartenait plus à lui-même et qu'il était l'homme du roi. Ces fidèles, ces leudes, ces antrustions dont il est si souvent parlé au temps des Mérovingiens, étaient fort éloignés d'être une classe aristocratique ou une noblesse : ils étaient ceux qui étaient liés au roi par le contrat de patronage; ils étaient donc ce qu'il y avait de plus dépendant, car l'unique règle de leurs relations entre eux et le roi était qu'en retour de sa protection toute spéciale ils devaient lui obéir et le servir sans nulle réserve.

Mais le roi mérovingien n'était pas seul à avoir des fidèles. Le patronage était une institution de droit commun. Tout homme pouvait attacher à soi d'autres hommes, pourvu qu'il fût assez fort pour les protéger ou qu'il eût des terres à leur offrir. Chaque grand propriétaire avait autour de lui, sur son domaine, une cour de cliens. L'homme de guerre avait une troupe de soldats qui, liés à lui par le patronage et recevant de lui la nourriture, la solde ou le butin, partageaient ses amitiés et ses haines, ses convoitises et ses vengeances; les lois des Francs mentionnent ces associations et laissent voir les désordres qu'elles commettaient. Les évêques et les abbés de monastère avaient aussi leurs fidèles, qui occupaient leurs terres et qui les servaient, qui leur faisaient cortége et combattaient pour eux, qui étaient leurs courtisans et leurs soldats. Les fonctionnaires royaux, les comtes, les ducs, les ministres du palais étaient aussi des hommes dont le patronage était fort recherché. Grégoire de Tours cite un certain Andarchius qui était dans le patronage du duc Lupus. L'auteur de la vie de saint Didier dit que, lorsque ce personnage était trésorier du roi, beaucoup d'évêques et de fonctionnaires « vivaient sous l'aile de sa protection. » Saint Éloi, au début de sa carrière, « était dans le patronage et dans la sujétion » d'un trésorier du roi nommé Abbon. Un duc d'Auvergne nommé Calmilius « avait autour de lui une nom-

breuse clientèle de jeunes guerriers de noble naissance. » De pareils exemples se rencontrent à chaque page dans les chroniques. Il n'y avait pas un homme quelque peu puissant qui n'eût « des hommes à lui, » ou, suivant l'expression consacrée, « des hommes qui regardaient vers lui. »

Les caractères les plus différens pouvaient avoir des motifs pour s'engager dans les liens du patronage. L'homme paisible voulait seulement avoir un protecteur; il s'attachait à l'abbé d'un monastère, ou, comme on disait alors, à un saint. L'homme sans terre voulait avoir un bénéfice, et il s'attachait à un grand propriétaire. L'ambitieux qui visait aux fonctions publiques se *recommandait* à un grand dignitaire du palais. Le batailleur se faisait le leude d'un guerrier. Sous toutes ces faces diverses, c'était le même patronage et la même fidélité. Les rapports entre les fidèles et leurs chefs étaient exactement de même nature que ceux qui s'établissaient entre ces chefs et le roi. Les fidèles d'un comte, d'un évêque, d'un guerrier ou d'un grand propriétaire lui devaient l'obéissance et la sujétion. Unis à lui par un pacte et un serment, ils étaient ses serviteurs dévoués; ils l'appelaient des noms de *maître* et de *seigneur*; ils se disaient ses cliens, ses leudes, ses hommes, ses vassaux. Ils n'étaient plus régis par les lois communes du pays; ils l'étaient par la volonté de leur chef en vertu du contrat qu'ils avaient fait avec lui. Ils n'étaient plus sujets du roi; s'ils dépendaient encore de lui de quelque façon, ce n'était que par l'intermédiaire de leur chef. Ils n'étaient même plus, à proprement parler, membres de la société politique; s'ils paraissaient encore dans les *malls* de cantons ou dans les assemblées nationales, ce n'était qu'à la suite de leur chef, pour lui faire cortége et appuyer ses avis. Ce chef était leur unique souverain; il était leur roi et leur loi.

Il y avait donc dès le temps des Mérovingiens tout un ordre social qui était fondé sur l'institution du patronage et de la fidélité. Les hommes y étaient subordonnés hiérarchiquement les uns aux autres et liés entre eux par le pacte de foi ou de sujétion personnelle. Le régime féodal existait dès cette époque avec ses traits caractéristiques et son organisme presque complet; seulement il n'existait pas seul. Le régime de l'état, sous la forme monarchique, subsistait encore avec son administration, sa justice publique, quelques restes d'impôts et des codes de lois communes. Le patronage et la fidélité se faisaient jour au milieu de tout cela, mais ne régnaient pas encore. Légalement c'étaient les institutions monarchiques qui gouvernaient les hommes. La féodalité était encore en dehors de l'ordre régulier. Les lois ne la combattaient plus comme au temps des empereurs; du moins elles ne la consacraient pas encore. Ce vasselage tenait déjà une grande place dans les mœurs,

dans les usages, dans les intérêts; il n'en avait encore presque aucune dans le droit public.

III. — POURQUOI LE RÉGIME FÉODAL A PRÉVALU.

Au commencement du moyen âge, deux systèmes d'institutions étaient en présence. Dans l'un, les hommes obéissaient à une autorité publique, à des lois générales, à une administration commune : c'était la monarchie; dans l'autre, ils obéissaient individuellement l'un à l'autre en vertu d'un pacte personnel et volontaire : c'était la féodalité. La monarchie était encore la plus forte dans les lois; la féodalité commençait à être la plus forte dans les mœurs. La façon dont elles luttaient entre elles est singulière; les hommes ne s'apercevaient pas qu'elles fussent inconciliables : aussi voyait-on les rois travailler pour la féodalité pendant que les seigneurs ne sentaient pas distinctement qu'ils combattaient contre la monarchie. Quoiqu'elles fussent incompatibles, on prétendait les faire vivre ensemble. Ni les rois de la famille de Clovis, ni ceux de la famille de Charlemagne, n'interdirent aux hommes de contracter le lien de vasselage. Ils espérèrent que la chaîne des vassaux continuerait à remonter d'anneau en anneau jusqu'au roi; ils ne virent pas que, si la féodalité pouvait bien laisser subsister le nom de roi, il était impossible qu'elle ne détruisît pas la royauté.

Ces deux régimes se partagèrent et se disputèrent les hommes durant quatre siècles, vivant en concurrence et se dressant sur le même sol. Chacun pouvait librement choisir entre eux et, suivant son intérêt ou son caprice, se porter vers l'un ou vers l'autre. Gaulois et Germains, petits et grands, tous jouissaient à cet égard du même droit. Celui qui avait adopté d'abord l'un des deux avait encore la faculté de revenir à l'autre : de vassal, il pouvait redevenir homme libre; d'homme libre, il pouvait se faire vassal. Le sol passait de même par les deux états; le bénéfice se transformait incessamment en alleu, l'alleu en bénéfice. Il arrivait ainsi que deux gouvernemens de diverse nature, chacun avec ses règles spéciales et sa discipline propre, étendaient leur réseau sur toutes les parties du territoire, se joignant et se heurtant partout, ayant chacun en quelque sorte un pied dans chaque canton, dans chaque famille, dans chaque existence humaine. Cette singularité n'est pas propre à la Gaule; on la trouve dans toutes les sociétés de ce temps-là. Elle se rencontre chez les Visigoths d'Espagne et chez les Anglo-Saxons aussi bien que chez les populations gallo-franques. Du VIIe au IXe siècle, toute l'Europe hésita entre le régime de l'état ou de l'autorité publique et le régime du patronage ou de la féodalité.

D'où vient que ce fut ce dernier qui prévalut à la fin? On ne peut

sans doute pas attribuer le cours que prirent les événemens à une volonté nettement exprimée par les populations. On ne voit pas qu'elles se soient concertées, qu'elles aient discuté et mis en balance les avantages des deux régimes, ni qu'elles se soient décidées pour l'un d'eux après mûre délibération; mais ce qui ne se voit pas non plus, c'est que ces événemens se soient produits contrairement à la volonté formelle des populations. L'établissement de la féodalité n'est pas le résultat d'un coup de force, d'un grand acte de violence. Les seigneurs n'étaient pas des conquérans; il y avait parmi eux autant de Gaulois que de Germains. Supposer que ces hommes de toute race, sur tous les points à la fois du territoire, se soient coalisés pour briser la royauté et asservir les peuples, c'est supposer un fait impossible et dont les documens n'ont pas gardé le moindre indice. Ce régime a été le développement naturel et pour ainsi dire l'épanouissement des vieilles institutions de patronage et de fidélité. Il existait en germe dans la Gaule indépendante; il se retrouva dans les derniers siècles de l'empire romain; il prit vigueur après la chute de l'autorité impériale. Les lois romaines l'avaient combattu et traité en ennemi; les lois mérovingiennes cessèrent de le combattre, et les rois le favorisèrent. Pendant plusieurs générations, il marcha de pair avec les institutions monarchiques; à la fin il les renversa et prit l'empire.

Cette victoire ne s'opéra pas d'un seul coup; elle ne fut même pas l'effet d'un grand effort collectif; se figurer qu'un parti tout entier y ait travaillé avec suite et avec entente serait se faire une idée fausse. Elle fut l'œuvre, non d'un parti ni d'une classe, mais d'un nombre incalculable d'hommes qui y travaillèrent isolément. Il y a surtout dans cet événement un caractère singulier : ce ne fut pas une révolution sociale s'imposant aux individus humains, ce fut une révolution accomplie par les individus humains qui s'imposa ensuite à la société. Avant le temps où nous voyons ce régime s'établir dans les lois, il y a déjà plusieurs générations d'hommes qu'il s'est implanté dans presque toutes les existences; il y a deux ou trois siècles que les hommes sont venus l'un après l'autre mettre leurs intérêts, leurs habitudes, leur état d'âme en conformité et en harmonie avec lui. Avant la révolution publique et légale, il s'est produit une multitude innombrable de révolutions personnelles. Les relations de l'homme avec l'homme ont changé insensiblement, et, quand cette transformation de presque tous les rapports individuels a été achevée, le régime féodal s'est trouvé constitué.

Si l'on cherche quelles furent les causes qui déterminèrent chaque homme à se porter vers le patronage et la féodalité, on reconnaît que la principale fut le désordre du temps et l'impuissance des institutions politiques à gouverner les hommes. Il faut nous repré-

senter en effet le trouble extrême dans lequel vécut cette société à partir des invasions germaniques. L'entrée des Germains en Gaule n'avait pas été précisément une conquête, mais elle avait été un immense désordre. Ce flot d'étrangers avides qui s'étaient répandus sur toutes les parties du territoire avait mis la confusion dans les intérêts et les relations sociales en même temps que dans les idées et dans les consciences. Les nouveau-venus n'étaient ni meilleurs ni plus mauvais que les anciens habitans; seulement ils avaient d'autres vertus et d'autres vices, d'autres habitudes, un autre langage, une autre manière de penser sur presque toutes choses. Ils avaient surtout des intérêts à satisfaire, des convoitises à assouvir. Si ce débordement d'étrangers s'était opéré d'un seul coup et en une fois, la vie sociale aurait bientôt repris son cours régulier; mais cette sorte d'invasion dura quatre siècles. Ce fut une immigration incessante et continue durant quinze générations d'hommes. La sécurité des droits individuels et la régularité des rapports sociaux ne purent tenir contre cette affluence d'intérêts toujours nouveaux, de cupidités toujours renaissantes.

Devant des difficultés de cette nature et de cette persistance, la royauté fut incapable de maintenir l'ordre. Elle manquait autant d'autorité morale que de force matérielle. Le trait caractéristique de la dynastie mérovingienne est de n'avoir jamais été obéie. Un jour qu'une armée avait été honteusement mise en déroute et n'avait su que piller son propre pays, les chefs appelés devant le roi se justifièrent en ces termes : « Que voulez-vous que nous fassions? Le peuple s'abandonne à toute sorte de vices et tous se complaisent dans le mal; nul ne craint le roi, nul ne respecte les officiers royaux; si quelqu'un de nous veut punir les fautes, on s'insurge. » Une autre fois, le chroniqueur raconte qu'il s'éleva une guerre civile entre des Francs de la ville de Tournai; deux beaux-frères s'étant pris de querelle, eux et leur suite se massacrèrent si bien que des deux troupes il ne resta qu'un seul homme vivant; les parens des deux hommes en vinrent aux mains à leur tour. Ni les lois, ni la justice, ni l'autorité royale, n'eurent la force de mettre fin à cette querelle; la reine Frédégonde ne vit qu'un moyen de l'étouffer, ce fut d'inviter à un repas ce qu'il restait des deux familles et d'égorger tout. Les chroniques du temps sont pleines de faits semblables. Ici c'est un habitant de Soissons qui à la tête de ses fidèles met le feu à un quartier de la ville; là c'est la troupe d'un évêque qui livre bataille à la troupe d'un laïque. Chaque fois que Frédégaire mentionne la tenue d'un plaid royal, c'est pour raconter la lutte à main armée de deux chefs de bandes en présence du roi, qui ne peut pas les séparer. La faiblesse de cette royauté était manifeste, elle ne pouvait pas assurer la paix publique.

On serait tenté de croire que, dans une société où l'autorité publique était annulée et ne garantissait plus les droits individuels, il dut se produire une grande insurrection des classes inférieures, et que ce furent les plus pauvres qui dépouillèrent les plus riches. Il n'y eut pourtant rien de pareil. Les prolétaires ne gagnèrent absolument rien au désordre social; ce furent au contraire les plus riches qui en profitèrent, et ce furent surtout les petits propriétaires qui en furent les victimes. L'événement montra ici que l'autorité publique est encore plus salutaire aux classes inférieures qu'aux classes élevées, et que, si cette autorité vient à disparaître, ce sont les faibles qui souffrent le plus. Il se produisit en effet dans cette anarchie, qui dura plusieurs générations d'hommes, une spoliation incessante, non des riches par les pauvres, mais des pauvres par les riches. Les spoliateurs dont les chroniques parlent si souvent sont indifféremment Francs ou Gaulois, laïques ou ecclésiastiques, mais ils sont toujours des hommes déjà puissans. Grégoire de Tours parle de deux évêques, nommés Cautinus et Bodégisile, qui paraissent être l'un Gaulois et l'autre Germain, et qui étaient tous les deux également âpres à envahir le bien d'autrui. Nul n'était en sûreté dans le voisinage de Cautinus : « il mettait la main sur toutes les terres qui touchaient aux siennes; pour les grands domaines, il se les faisait adjuger en justice; pour les petits, il les prenait de force et contraignait les malheureux propriétaires à lui livrer leurs titres de propriété. » Si telle était la conduite de quelques évêques, jugez celle des laïques. Le même chroniqueur cite un certain Pélagius, habitant de Tours, qui, profitant de l'influence que lui donnait un emploi dans l'administration, « ne cessait de voler, d'envahir les propriétés, de tuer ceux qui lui résistaient (1). » Une foule d'anecdotes marquent combien il était difficile à la veuve, à l'orphelin, même au petit propriétaire, de conserver son bien. Les actes de cette époque sont remplis de procès pour usurpation de propriété (2).

Il semble que l'occasion eût été belle alors pour les esclaves de

(1) Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, IV, 12; VIII, 39; VIII, 8; — comp. Frédégaire, *Chron.*, 90, et les *Diplomata*, passim.

(2) Il y a eu surtout un genre de spoliation qui a été général. Il était dans les habitudes des Gaulois comme dans celles des Germains qu'à chaque groupe de propriétés privées correspondît une propriété commune en pâtures, en forêts, en terres vagues. C'était la ressource des petits possesseurs. Elle fut usurpée presque partout par les grands propriétaires; les pauvres furent mis dans l'impossibilité d'user de leurs droits dans les forêts et les pâturages; par là, la culture de leurs petits champs leur devint de plus en plus difficile et onéreuse. Leur enlever leur part de communaux équivalait indirectement à leur enlever leur petit alleu ou à les forcer d'y renoncer eux-mêmes. Ainsi, loin que le désordre social ait amené la mise en commun des terres, il eut au contraire pour effet de supprimer presque partout ce qui était le bien commun, et cette suppression se fit non pas au profit des prolétaires ou des pauvres, mais au profit des propriétaires les plus riches.

s'affranchir. Nombreux comme ils étaient et n'étant pas maintenus sous le joug par les pouvoirs publics, on croirait qu'il leur eût été aisé de sortir de leur servitude. Ils ne l'essayèrent même pas; les insurrections de serfs sont d'une époque bien postérieure. Au temps des rois mérovingiens, non-seulement le nombre des esclaves ne diminua pas, mais il augmenta dans une forte proportion. Les actes de donation et de testament mentionnent de nombreux achats d'esclaves. Il est avéré que beaucoup d'hommes se vendaient volontairement. D'autres étaient enlevés de force et réduits en servitude. Ce n'était pas seulement au nom du droit de la guerre que les hommes étaient ainsi asservis; ce n'étaient pas seulement les rois qui, dans leurs querelles intestines, condamnaient leurs prisonniers à l'esclavage. Il se commettait en outre, journellement et sur tous les points du territoire, une foule de vols de personnes humaines, et il y avait une sorte de brigandage organisé contre la liberté. Nous lisons dans la loi salique : « Si quelqu'un a dérobé un homme libre et l'a vendu,... » et dans la loi des Ripuaires : « Si un homme libre a vendu au-delà des frontières un autre homme libre... » Ainsi, dans cette confusion universelle, ce n'était pas l'esclave qui reprenait sa liberté, c'était l'homme libre qui était à tout moment menacé de tomber dans l'esclavage.

Le fait dominant de cette triste époque, celui qui remplissait toutes les existences et les troublait toutes, c'était l'absence de sécurité. Défendre son bien, sa liberté, sa vie, était la grande affaire, la grande difficulté, la suprême ambition de l'être humain. Pour cela, il ne fallait compter ni sur les rois, ni sur leurs fonctionnaires, ni sur les tribunaux. L'administration et la justice étaient sans force. Il arriva alors ce qui s'était toujours produit et ce qui se produira toujours en pareil cas : le faible, qui ne se sentait pas protégé par les pouvoirs publics, demanda à un fort sa protection et se mit sous sa dépendance. Le patronage fut le refuge de tous ceux qui voulaient vivre en paix. Telle est l'inévitable loi; les inégalités sociales sont ordinairement en proportion inverse de la force de l'autorité publique. Entre le petit et le grand, entre le pauvre et le riche, c'est cette autorité publique qui rétablit l'équilibre. Si elle fait défaut, il est à peu près inévitable que le faible obéisse au fort, que le pauvre se soumette au riche.

Mais pourquoi les faibles ne défendirent-ils plus vaillamment leur indépendance et leurs propriétés? Ils étaient nombreux, la loi leur permettait de s'associer; ils possédaient des armes; pourquoi ne s'opposèrent-ils pas au triomphe des institutions aristocratiques (1)?

(1) La querelle d'Ébroïn et de saint Léger est quelquefois présentée comme une lutte des classes inférieures contre l'aristocratie; mais il n'y a pas un seul des chroniqueurs contemporains qui lui attribue ce caractère. Ni Frédégaire, ni les vies des

Cela tient à l'état psychologique de ces générations. A la distance où nous sommes d'elles, nous sommes portés à croire qu'elles étaient fort courageuses; il nous semble que des hommes qui usaient si volontiers du glaive devaient avoir une grande force de caractère, et il ne manque pas d'historiens qui attribuent les désordres de cette époque à une exubérance de l'énergie individuelle. De la lecture des documens contemporains, il ressort une vérité toute contraire. Il s'en faut beaucoup que les chroniqueurs nous représentent ces populations comme fort vaillantes. Ils nous donnent plus d'exemples de lâcheté que de courage. Ils montrent que ces hommes n'allaient à la guerre que malgré eux, qu'ils fuyaient aussitôt qu'ils se voyaient inférieurs en nombre, qu'ils refusaient souvent de combattre, qu'il fallait faire luire à leurs yeux l'espoir du butin pour les décider à courir quelque danger. On ne saurait imaginer un spectacle plus répugnant que celui d'une armée mérovingienne; ce n'est, la plupart du temps, qu'un ramassis de misérables qui pillent, qui brûlent, qui tuent la population inoffensive, même dans leur propre pays, et qui souvent, à la première vue de l'ennemi, se débandent(1). Ils se révoltent contre leurs chefs quand ceux-ci refusent de les mener au butin, et ils se révoltent encore quand on les conuit contre un adversaire trop nombreux ou trop vaillant. Nulle différence sur ces points-là entre le Franc et le Gaulois; les documens qui les montrent mêlés et confondus dans les armées n'indiquent jamais que l'un fût plus discipliné ou plus brave que l'autre (2). Les Thuringiens, les Alamans, les Saxons ne valaient pas mieux; ils sont maintes fois représentés implorant lâchement la pitié de l'ennemi. Les descriptions de batailles que nous avons de toute cette époque montrent qu'on luttait de ruse et de fourberie plus souvent que de courage. L'issue d'un combat est presque toujours décidée à première vue; le plus nombreux a tout de suite la victoire; de l'autre côté, c'est une fuite éperdue. On ne voit pas de ces belles résistances qui honorent la défaite et ramènent quelquefois la fortune. C'est que le vrai courage n'appartient guère aux sociétés troublées; il ne s'allie pas avec la cupidité et les passions égoïstes; il lui faut certaines vertus calmes et désintéressées, et il se peut même que la bravoure guerrière ne soit qu'une des formes extérieures de l'esprit de discipline sociale.

saints, ni les diplômes ne fournissent le moindre indice d'une coalition ou d'un effort général des hommes libres.

(1) Grégoire de Tours, V, 14; VI, 31; VI, 45; VII, 24; VII, 38 et 39; X, 3. — Frédégaire, *passim*.

(2) Il y avait à la vérité quelques troupes d'élite, comme ces escadrons neustriens dont il est parlé dans la vie de Dagobert Ier et qui formaient le meilleur élément de l'armée du roi d'Austrasie.

L'affaiblissement des caractères est visible dans les documens de ce temps-là. Beaucoup d'intrigues, de violences, de crimes; nulle énergie d'âme; rien de fier ni de noble. L'idée même de la grandeur morale ne semble être conçue par personne. C'est une des époques où la société se montre avec le plus de faiblesse, et l'être humain avec le plus de lâcheté. Chacun a peur. Voyez de quel ton humble on parle au roi (1); on parle de même au moindre fonctionnaire ou à tout homme plus fort que soi; on appelle cet homme du nom de maître et l'on se qualifie soi-même d'esclave. On signe des actes où il est dit que, ne pouvant se nourrir ni se vêtir, on se livre à la charité d'autrui. On tremble, on se courbe, on ne demande qu'à servir. Ne croyons pas que le trouble social et l'effacement de l'autorité publique aient rendu vigueur à l'âme humaine; elle s'y est au contraire affaissée, amollie, brisée, et elle y a perdu ce qu'il lui restait encore de vertu et d'énergie.

Dans cet universel affaiblissement, dans cette égale absence d'ordre social et de vigueur individuelle, chacun chercha sa sûreté où il put. Le patronage seul offrait un asile sûr, on y courut. Ce qui faisait que cette protection était sûre, c'est qu'on l'achetait : elle n'eût été qu'un vain mot, comme celle que promettaient les lois et l'autorité publique, si le protégé ne l'eût payée d'un prix réel et palpable. Quand un homme se *recommandait*, c'est-à-dire adoptait un seigneur, c'était toujours pour être protégé; toujours aussi il donnait quelque chose en échange de l'avantage qu'il implorait. Il promettait une redevance, des services; il faisait plus, il donnait sa terre; il livrait sa personne même. De son alleu, il faisait un bénéfice ou un fief; d'homme libre, il devenait vassal, c'est-à-dire serviteur (2). Plus le sacrifice était grand, plus la protection lui était assurée. Le patron devenait un défenseur intéressé. Comment n'aurait-il pas défendu de son mieux cette terre qui était devenue sa propriété, cet homme qui était devenu *son homme?* En se livrant, on avait trouvé le meilleur moyen d'être protégé.

Gardons-nous de croire que le joug du patronage ou du séniorat, — ce second terme remplace le premier à partir du VIIIe siècle, — ait été imposé de force aux populations. Ce furent elles qui allèrent au-devant de lui. La lecture des documens et l'observation des faits donnent à penser que le faible rechercha l'appui du fort plus souvent que le fort ne mit de lui-même son autorité sur le faible. Il est surtout incontestable que ce lien s'est établi en vertu d'une multi-

(1) Les deux citations qu'on répète toujours et qui sont relatives aux guerriers de Thierry et de Clotaire ne doivent pas faire illusion; c'est l'ensemble des chroniques et des lettres du temps qu'il faut voir.

(2) Le sens primitif du mot vassal est celui de serviteur : il n'en a pas d'autre dans les documens du VIIe siècle.

tude de contrats individuels. Chaque homme a pu choisir entre l'indépendance et le vasselage (1). Les chroniques n'offrent pas un seul exemple d'une province où les hommes aient été réduits à l'état de vassaux par la force. On voit bien qu'ils auraient préféré rester libres et propriétaires: il n'est pas douteux qu'ils n'eussent souhaité la protection sans la dépendance; mais ce fut toujours en vertu d'un acte de volonté personnelle que chacun d'eux, après avoir tout calculé, se fit vassal et sujet. Cette sujétion s'établit par contrat régulier; ce fut un véritable marché par lequel l'un vendait sa protection, l'autre vendait son obéissance.

Le contrat était personnel et n'engageait jamais les héritiers des contractans; il était rompu par la mort de l'une ou de l'autre des deux parties. La liberté du choix reparaissait donc à chaque génération. S'il s'était trouvé depuis le VIe siècle jusqu'au XIe un seul moment où la majorité des hommes eût intérêt à ressaisir sa liberté, elle pouvait la reprendre. Il se trouva au contraire que le désordre alla grandissant de siècle en siècle. Le plus ardent désir des hommes ne fut pas d'être libres, ce fut de vivre en sûreté. Représentons-nous un petit propriétaire de ce temps-là : son champ est assez grand pour lui suffire, il y vivrait à l'aise; mais, isolé qu'il est et mal protégé par l'autorité publique, il ne saurait se défendre contre la violence et la cupidité. Il voit qu'à côté de lui un grand propriétaire, homme riche, bien armé, entouré de nombreux serviteurs, sait repousser les attaques, et que sur ce domaine on laboure et on récolte avec quelque sécurité. Comment ne lui viendrait-il pas à l'esprit que sa petite terre jouira du même calme dès qu'elle fera partie du grand domaine? Il la donne, on la lui rend à titre de bénéfice, il y vit dès lors sans crainte, et, en rendant les redevances ou les services convenus, il peut compter sur sa moisson de chaque année. Si le riche voisin est un monastère, la tentation de se livrer est encore plus forte, car la paix est mieux assurée sur la terre d'église que sur toute autre, et le saint du couvent défend son sol avec autant d'énergie pour le moins que l'homme de guerre. Le petit propriétaire renonce en faveur du saint à son droit de propriété, et, devenu simple bénéficiaire, il jouit et travaille en paix. D'autres sont déterminés par d'autres motifs. La propriété est grevée d'impôts; le riche antrustion ou le monastère a obtenu d'en être exempt, et les chartes prononcent même que cette immunité s'étendra à toutes les terres qu'il acquerra dans la suite; il arrivera alors

(1) Nous ne parlons pas ici du servage; c'est un sujet à part et que nous espérons exposer à une autre occasion; disons tout de suite que le servage n'a aucun rapport avec la féodalité.

que le petit propriétaire livrera son champ pour le décharger de l'impôt, il le reprendra en bénéfice, et aimera mieux payer une légère redevance à son seigneur que l'impôt au roi. Un autre a une terre qu'il possède en plein droit d'alleu, mais la loi veut que tout propriétaire soit soldat toute sa vie et à ses frais; or il y a une guerre presque chaque année, et c'est chaque année la ruine du cultivateur : cet homme donnera sa terre et se donnera lui-même à un couvent pour éviter les dangers et surtout les dépenses du service militaire (1).

Voilà pour quels motifs il y eut à chaque génération nouvelle un plus grand nombre d'hommes qui se firent sujets, un plus grand nombre d'alleux qui devinrent bénéfices. A chaque génération s'accrut le danger de rester libre et l'avantage d'être dépendant. Il se fit un mouvement continu et de plus en plus rapide vers la vassalité. L'autorité publique perdant chaque jour du terrain, le patronage en gagna chaque jour. Insensiblement il prit possession de presque toutes les terres et de presque toutes les personnes humaines. Il attirait tout à lui. Ce n'étaient pas seulement les faibles et les pauvres qui s'y réfugiaient, il n'était homme si fort qui pût se flatter d'y échapper, car le puissant rencontrait toujours un plus puissant que soi. Comme les plus petits recherchaient sa protection, il recherchait à son tour celle d'un plus grand. On se recommandait à lui, et il se recommandait à un autre. On était son vassal, et il était vassal. On lui livrait la terre, et il livrait la sienne. On s'était fait bénéficiaire à son égard, et il devenait à son tour un bénéficiaire. Tous les liens de dépendance que d'autres avaient contractés envers lui, il les contractait envers un autre. On l'appelait d'un côté maître et seigneur, et il y avait d'un autre côté un personnage qu'il appelait aussi son maître et son seigneur et dont il se disait l'*homme*. C'était une chaîne d'engagemens. Le contrat de protection et de fidélité se reproduisait de degré en degré dans toute l'échelle sociale. Entre le roi et le comte, entre le comte et le simple seigneur, entre ce seigeur et celui qu'on appelait « un nourri, » les conditions et les lois du patronage étaient les mêmes, elles avaient toujours pour effet de soustraire l'homme à l'autorité publique et de le soumettre corps et âme à un autre homme.

(1) Voyez sur ce point le 2e capitulaire de 805, article 15, et le 3e de 811, art. 4. — Voyez aussi le polyptyque de l'abbé Irminon, p. 31, n° 61.

IV. — DU PATRONAGE ET DE LA FIDÉLITÉ APRÈS CHARLEMAGNE.

Charlemagne releva l'autorité monarchique; il prit le titre d'empereur, il fit revivre les règles administratives de l'empire romain, ses traditions et jusqu'à son langage. Sur un point toutefois il s'écarta de l'ancienne politique de l'empire : au lieu d'interdire le patronage, il l'autorisa formellement. Il en fit une institution régulière et légale; il lui donna place dans ses *Capitulaires*. Il permit aux hommes libres de se *recommander*, c'est-à-dire de se mettre en vasselage, de se donner à un seigneur et de lui prêter le serment de foi. Louis le Débonnaire fit comme lui. Charles le Chauve alla plus loin : il exigea que tout homme dans son royaume eût un seigneur et fût vassal. Nous ne pouvons pas croire que ces trois princes fussent assez aveugles pour ne pas voir que cette institution devait un jour briser leur pouvoir; mais ils étaient en présence d'un de ces faits sociaux contre lesquels aucune force ne peut lutter. Il est vrai que Charlemagne mettait au-dessus de l'autorité seigneuriale sa propre autorité. Il voulait que chaque homme libre, en prêtant le serment de foi à celui qu'il faisait son seigneur, prêtât le même serment au roi; mais il y avait là une contradiction. Les obligations de la fidélité étaient tellement rigoureuses, tellement sans limites, elles constituaient une subordination si complète de tout l'être humain, qu'il était moralement impossible d'être à la fois le fidèle d'un seigneur et le fidèle du prince. Il fallait choisir.

Il n'est guère douteux que les classes inférieures n'eussent préféré obéir au prince, si elles se fussent senties suffisamment protégées par lui. Elles n'auraient pas subi l'autorité seigneuriale, si l'autorité monarchique avait pu les soutenir et étendre sa main jusqu'à elles. Charlemagne le savait; aussi répète-t-il maintes fois dans ses *Capitulaires* qu'il veut protéger les faibles. « Que les veuves, dit-il, que les orphelins, que tous ceux qui sont faibles vivent en paix sous notre défense, et qu'on respecte leurs droits. » Il enjoint aux commissaires impériaux de prendre surtout la défense des pauvres; mais la fréquence même de ses recommandations à cet égard fait douter qu'elles aient été efficaces. De telles instructions ne se rencontrent guère dans les états où les droits des faibles sont réellement respectés.

On se fait facilement illusion sur l'époque de Charlemagne. Comme les générations qui suivirent furent démesurément malheureuses, elles se représentèrent son règne comme un temps de paix intérieure, d'ordre, de prospérité. Qu'on lise les *Capitulaires* de ce prince, ils sont pleins de traits qui révèlent la misère publique, les

souffrances et le mécontentement des populations. Il nous dit lui-même, en son langage officiel, à quels désordres il avait à faire face. « Que les hommes libres, écrit-il, ne soient plus contraints par les comtes à travailler à leurs prés, à faire leurs labeurs ou leurs moissons. » — « Que personne, dit-il ailleurs, ne soit assez hardi pour établir de sa propre autorité des péages nouveaux sur les rivières ou sur les routes. » Des iniquités d'une autre nature se produisaient. « Nous ne voulons pas, dit encore Charlemagne, que les petits propriétaires soient opprimés par les grands; nous ne voulons pas qu'écrasés par la fourberie ou la violence ils soient contraints de vendre ou de donner leurs terres. » En l'année 811, de nombreuses réclamations parvinrent à l'oreille du prince de la part de cette classe d'hommes que la langue du temps appelait les pauvres. Or nous devons bien entendre que ces pauvres n'étaient pas les mêmes hommes qu'on appelle de ce nom dans les sociétés modernes. Au-dessus des esclaves, des colons, des tenanciers, des prolétaires, s'élevaient ces « pauvres, » qui n'étaient autres que les petits propriétaires d'alleux. Ces hommes, qui seraient presque des riches dans nos états démocratiques, étaient réellement des pauvres et des faibles dans la société de ce temps-là. C'étaient eux qui souffraient le plus. Ils n'avaient pas la sécurité du serf que son puissant maître protégeait. Ils étaient quotidiennement menacés dans leur liberté et dans leurs biens. « Ces pauvres crient vers nous, dit Charlemagne; on les dépouille de leurs propriétés : si l'un d'eux refuse de livrer sa terre, on trouve mille moyens de le faire condamner en justice, ou bien on le ruine en le grevant outre mesure des charges militaires, jusqu'à ce qu'on l'oblige bon gré mal gré à vendre ce qu'il a ou même à le donner pour rien. »

L'autorité publique aurait dû défendre ces hommes; mais c'étaient au contraire les dépositaires de l'autorité qui les opprimaient; c'étaient les comtes, les centeniers, les évêques, que ces hommes accusaient de les dépouiller. Charlemagne était réduit à émettre cette singulière prescription : « nous interdisons à nos fonctionnaires d'acheter par des moyens frauduleux les propriétés des pauvres ou de les ravir par force. » Lorsque Louis le Débonnaire, en prenant possession du trône, fit faire une enquête générale, on constata « qu'une incroyable multitude d'hommes avaient été opprimés, spoliés de leur patrimoine, privés de leur liberté. » Ainsi cette monarchie de Charlemagne, si puissante qu'elle nous paraisse, avait été incapable de soutenir les faibles. Sous ses successeurs, nous ne rencontrons pas les mêmes plaintes, parce qu'on ne se plaignit même plus. Tous les désordres grandirent. « En ce temps-là, dit un annaliste en parlant du règne de Louis le Débonnaire, le

royaume était couvert de la désolation, et la misère des hommes allait croissant de jour en jour. » Plusieurs chroniqueurs ajoutent que des troupes de brigands parcouraient le pays. La plupart de ces grands, qui figurent dans l'histoire des Carlovingiens, étaient des chefs de bandes armées (1). Chacun d'eux avait des soldats, et le roi n'en avait pas. Ils avaient la force qui peut à son gré opprimer ou défendre, et le roi ne possédait aucun moyen d'exiger l'obéissance ou de donner sa protection.

Il arriva alors ce qui était arrivé chaque fois que les mêmes circonstances s'étaient rencontrées. Le faible, qui ne trouvait pas d'appui dans l'autorité publique, implora l'appui d'un homme puissant. Ce que César disait des anciens Gaulois peut se répéter pour les hommes du IXe siècle : « Chacun se donna à l'un des grands pour ne pas être à la merci de tous les grands. » Les contrats de patronage, de recommandation, de fidélité, se multiplièrent; on se fit client, fidèle, vassal pour vivre en paix. On se sentait abandonné de la royauté; on l'abandonna aussi, et l'on se livra à un comte, à un évêque, à un baron, dont on fit son seigneur, c'est-à-dire à la fois son protecteur et son maître. Voici, d'après une ancienne charte, un exemple de ces conventions : « Les hommes libres du pays de Wolen, jugeant que Gontran, homme puissant et riche, serait pour eux un chef bon et clément, lui offrirent leurs terres à condition qu'ils en jouiraient comme bénéficiaires, héréditairement, sous sa protection, en lui payant un cens annuel. » Ces hommes changeaient leur alleu en bénéfice, leur liberté en sujétion, pour avoir un défenseur.

Puis vinrent les incursions des Normands. Ces hommes, que la faim ou les divisions intestines chassaient de la Scandinavie, ne formaient que de méprisables troupes de pirates. On est surpris de leur petit nombre et du mal qu'ils firent. On se demande comment la société gallo-germaine avait pu devenir tout à coup si faible qu'elle ne sût pas résister à de pareils ennemis. Quelques chroniqueurs du temps ont attribué cette inconcevable impuissance à la bataille de Fontanet, dans laquelle le sang guerrier se serait épuisé. Il est vraisemblable que ce qui épuisa bien davantage ces générations, ce fut la perte de toute discipline sociale et la division qui se mit en elles. Elles furent incapables de se défendre contre les convoitises des peuples pauvres. Norvégiens, Danois, Hongrois, Sarrasins, tous ceux qui étaient très avides et un peu hardis, se jetèrent sur elles. A de si misérables adversaires, ce grand corps désorga-

(1) Voyez sur tous ces points : *Annales xantenses*, ad ann. 834 et 838; — *Vita Ludovici ab anonymo*, c. 53; — Nithard, IV, 7; — *Annales Bertiniani*, ad ann. 843; — *Vita Walæ*, dans Mabillon, *Acta sanctorum*, t. IV, p. 510.

nisé ne sut opposer ni des frontières, ni des armées, ni une seule flotte. Ils attaquèrent de tous les côtés à la fois; ils étaient peu nombreux, mais, comme ils se multipliaient par le mouvement, on les rencontrait partout et on les croyait innombrables. Les Africains pillèrent Rome, l'Italie et la Provence; les Slaves et les Hongrois ravagèrent l'Allemagne; les Norvégiens et les Danois saccagèrent la France. Ils arrivaient sur des barques, remontaient le Rhin, la Seine, la Loire, brûlaient les villes, emportaient l'or, détruisaient les moissons et les villages, égorgeaient les paysans ou les emmenaient esclaves. « Ce n'était partout, dit un annaliste, que villages incendiés et églises abattues; partout des cadavres de clercs et de laïques, de nobles et de non-nobles, de femmes et d'enfans; il n'y avait pas une place, pas un chemin où l'on ne trouvât des morts; c'était une grande douleur de voir comme le peuple chrétien était exterminé. » — « Une année, dit encore l'annaliste, ces hommes du nord quittèrent la France, parce qu'ils n'y trouvaient plus de quoi vivre. »

Les populations résistaient de leur mieux; les chroniqueurs mentionnent souvent des actes de bravoure, et dans toutes les classes. Les rois, ces mêmes rois carlovingiens qu'on représente comme insoucians et oublieux de leurs devoirs, sont au contraire très actifs et très prompts à combattre; leur seul malheur est de ne pouvoir être partout à la fois. Nous les voyons toujours en mouvement, courant d'une frontière à l'autre pour faire face à l'ennemi; ils ne connaissent pas le repos; Charles le Chauve lui-même a toujours l'épée à la main. Les grands montrent aussi du courage; on peut compter dans les annales tous ceux qui essaient de lutter, qui défendent les villes, qui surprennent l'ennemi, qui le mettent en déroute ou se font tuer. Il n'est pas jusqu'aux paysans qui ne prennent les armes; ils défendent vaillamment leur sol. Le courage ne manque pas et chacun fait ce qu'il peut; mais ce n'est pas par le courage qu'une société se défend contre les convoitises de l'étranger, c'est par l'union et la discipline. Il faut que les forces individuelles sachent se grouper pour former une force publique. Or c'était cela même qui faisait le plus défaut à la France du IXe siècle. La royauté n'avait ni armées permanentes, ni forteresses qui fussent à elle, ni administration régulière, ni rien de ce qui protége un grand corps social. Comme on ne lui obéissait plus, elle était aussi incapable de défendre les populations.

Le principal résultat des incursions normandes fut de manifester à tous les yeux cette impuissance de la royauté : elles furent l'épreuve à laquelle on la jugea. Les peuples ne songèrent pas qu'ils étaient en partie coupables de sa faiblesse. Ils ne virent qu'une

chose, c'est que la royauté ne les protégeait pas. Ils auraient voulu que, comme l'ennemi se montrait partout, elle fût aussi partout présente, et ils ne la voyaient presque nulle part. Ils lui reprochèrent de les trahir. Ce sentiment des générations du IXe et du Xe siècle a laissé des traces profondes dans les traditions et les préjugés des générations suivantes. Robert Wace, dans le *roman de Rou*, reproduit sans nul doute les pensées des hommes écrasés et ruinés par les Normands quand il leur fait dire au roi de France :

> Que fais-tu? que demeures? que penses? que attends?
> Ni tu ne nous quiers paix ni tu ne nous défens.

En vain le roi répond-il qu'il n'est qu'un homme :

> Je ne puis par moi seul Rou et Normans chasser;
> Je ne puis d'un seul cors contre tous esforcier.
> Que peut faire un seul hom et que peut exploitier,
> Si li home li faillent qui li doivent aidier?

Il n'importe; c'est à lui que l'on impute tous les maux que l'on souffre :

> Virent li moutiers ars et le peuple tué
> Par défaute de roi et par sa faibleté.

La faiblesse est en effet ce que les peuples pardonnent le moins à leurs princes. La désaffection des hommes à l'égard des Carlovingiens est venue de là. Comme ils ne protégeaient pas, on cessa en même temps de les craindre et de les aimer.

Alors tous les regards et toutes les espérances se portèrent vers les seigneurs. On était sûr de les trouver au moment du danger; on n'avait pas à attendre qu'ils vinssent de loin, ni à craindre qu'ils fussent occupés ailleurs, car ils habitaient la province ou le canton menacé. Entre le comte et la population du comté, entre chaque seigneur et les hommes qui dépendaient de lui, le lien des intérêts était visible. Le champ du laboureur était le domaine du seigneur; celui-ci le défendait donc comme son bien propre; si soupçonneux que fussent les hommes, ils ne pouvaient accuser leur seigneur direct de trahison ni même d'insouciance. Vainqueur, on ne lui ménageait pas la reconnaissance; vaincu, on ne doutait pas qu'il ne souffrît plus que personne. Ce seigneur était bien armé; il veillait pour tous. Fort ou faible, il était le seul défenseur et le seul espoir des hommes. La moisson, la vigne, la cabane, tout périssait avec lui ou était sauvé par lui.

C'est à cette époque que l'on éleva les châteaux-forts. Six siècles plus tard, les hommes furent saisis d'une immense haine contre ces forteresses seigneuriales; au moment où elles se construisirent, ils

ne sentirent qu'amour et reconnaissance. Ces forteresses étaient faites non pas contre eux, mais pour eux; elles étaient le poste élevé d'où leur défenseur guettait l'ennemi; elles étaient le sûr dépôt de leurs récoltes et de leurs biens. En cas d'incursion, elles donnaient asile à leurs femmes, à leurs enfans, à eux-mêmes. Chaque château-fort était le salut d'un canton.

Les générations modernes ne savent plus ce que c'est que le danger. Elles ne savent plus ce que c'est que de trembler chaque jour pour sa moisson, pour son pain de l'année, pour sa chaumière qu'on aime, pour sa femme et ses enfans. Elles ne savent plus ce que devient l'âme sous le poids d'une telle terreur, et quand cette terreur dure quatre-vingts ans sans trêve ni merci. Elles ignorent ce que c'est que le besoin d'être sauvé. Ce besoin fit tout oublier; on ne pensa ni à des rois qu'on ne voyait pas, ni à des libertés dont on n'aurait su que faire. On obéit à ceux par qui l'on était défendu; on donna la sujétion en échange de la sécurité. Des milliers et des millions de contrats se formèrent entre chaque champ et le guerrier qui combattait pour lui, entre chaque existence humaine et le guerrier à qui l'on devait de vivre.

Alors s'établit ce que ces hommes appelèrent le *droit de sauvement* ou le *droit de garde*. Les petits propriétaires, les laboureurs, tous ceux qui étaient encore libres, mais qui avaient besoin d'être défendus contre l'envahisseur étranger ou l'oppresseur voisin, s'adressèrent à un guerrier et conclurent avec lui un contrat. Il fut convenu que l'homme de guerre *sauverait* et *garderait* le laboureur, sa famille, sa maison, ses meubles et son blé. Il fut convenu d'autre part que le laboureur paierait cette protection par une redevance pécuniaire et par l'obéissance. Ces contrats étaient écrits ordinairement en cette forme : « Je vous reçois, disait le guerrier, en mon sauvement et défense, et je vous promets en bonne foi de vous garder vous et vos biens, ainsi que doit le faire un bon gardien et seigneur. » Le laboureur écrivait de son côté « qu'il reconnaissait être sous la protection et garde de ce seigneur. » Dans beaucoup de chartes, le premier était désigné par le nom de *sauveur*, le second par celui de *sauvatier*; la convention s'appelait un *sauvement*, et la redevance qui y était attachée portait le même nom. Elle était ordinairement fixée d'une manière irrévocable par le contrat lui-même. « Humbert, noble homme, est tenu de garder et défendre les hommes de la châtellenie de Saint-Germain, et nous, en échange de cette bonne garde, nous nous engageons à lui payer, à lui et à ses héritiers, un cens annuel de cent sous d'argent. » — « Le village paiera au vicomte cinq sous à titre de *commendation*, et moyennant cette somme le vicomte s'engage à sauver toujours et

artout les hommes du village, soit quand ils sont dans leurs maisons, soit quand ils vont et viennent. » Ce qu'on appelait commendation était la même chose que le sauvement ou la garde. Voici une autre formule du contrat : « Le seigneur a la garde de tous les habitans du village et de chacun d'eux en particulier; sur chaque maison ayant charrue, il lèvera un setier d'avoine; sur celle qui n'a ni charrue ni bœufs, il ne lèvera qu'un quartaut. » Dans un autre village, chaque feu doit au *sauveur* une mine d'avoine, deux deniers et un pain. Ailleurs les hommes doivent faire pour lui trois journées de labour chaque année. Dans les pays de vignobles, l'homme de guerre s'engage à garder les vignes, et chaque vigneron lui fournit une mesure de vin. Quelquefois encore il s'engage à protéger sur les routes les voituriers qui transportent le vin, et ceux-ci lui paient un droit de protection. Dans quelques provinces, la redevance de sauvement s'appelait le vingtain; elle consistait dans la vingtième gerbe ou dans la vingtième partie des fruits et du vin. Ce droit seigneurial a été établi à l'origine par une série de conventions particulières entre chaque seigneur et les habitans de la terre, et il était le prix dont ceux-ci payaient la protection que celui-là s'engageait à leur assurer. Parfois le contrat stipulait que le produit du vingtain serait entièrement employé à fortifier le château qui était la sûreté du village. On ajoutait même que les paysans devraient deux jours de corvée chaque année pour travailler aux fortifications.

Ce sauvement a été, non pas la seule origine, mais une des origines principales de la féodalité. La protection a entraîné avec elle la sujétion. Le *sauvé* s'est fait serviteur, et le *sauveur* a été inévitablement un maître. Garde et commandement se sont confondus. Les hommes souffraient et tremblaient trop pour penser à leur liberté; entre le vasselage et la ruine ils n'ont pas hésité. Ils se sont soumis pour être défendus. Le joug ne leur a pas été imposé de force; ils l'ont accepté par un contrat formel. Ils n'ont pas été saisis violemment par l'autorité seigneuriale; ils sont allés au-devant d'elle. Comme on vivait d'ailleurs en un temps où le faible tenait plus à la protection que le fort ne tenait à l'autorité, ils consentirent à payer le prix de cette protection, et il leur sembla naturel d'indemniser le seigneur de ses soins et de sa peine. Plus tard, quand le cours des siècles eut modifié toute l'existence humaine, un tel contrat sembla injuste, et il est certain qu'il ne répondait plus à l'état politique et économique des sociétés nouvelles; mais l'histoire doit attester qu'il y avait eu un temps où ce contrat avait été conforme aux intérêts et aux besoins des hommes.

FUSTEL DE COULANGES.

L'ORIGINE DES ÊTRES

II [1].

LA SÉLECTION NATURELLE ET LA SÉLECTION SEXUELLE.

I.

L'auteur de l'ouvrage sur *l'Origine des espèces* a rencontré des mots qui font penser, — c'est être vraiment heureux. Après la *lutte pour l'existence,* il a inventé la *sélection naturelle,* un acte qui, avec le temps, devrait amener parmi les créatures toutes les métamorphoses imaginables. Au premier abord, l'expression a pu séduire comme si elle transportait l'esprit au milieu d'un monde encore inconnu; l'idée que M. Darwin y attache a frappé comme si elle allait devenir la source d'une immense révélation. Chez les plantes cultivées et les animaux domestiques, on est parvenu à fixer certains caractères par le choix persistant des reproducteurs, — par la sélection, selon le terme maintenant consacré; alors, oubliant la tendance des êtres à revenir au type primitif dès qu'ils échappent à des conditions d'existence factices, oubliant l'instinct qui porte les animaux à se soustraire à toute influence capable d'exercer une action sur l'organisme, oubliant plus encore l'attrait de la dissemblance pour les individus, il ne paraissait point trop étrange de supposer qu'au sein de la nature s'accomplit, par une loi fatale, une épuration continuelle, une véritable sélection.

Dans l'hypothèse de la variation indéfinie, l'avenir appartiendrait toujours aux individus les plus robustes, les plus beaux, les mieux doués. Dans la réalité au contraire, les avantages exceptionnels se

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

montrent sans profit pour la descendance, de même que les défauts très accusés apparaissent et s'éteignent. Parmi les hommes, vit-on jamais le génie héréditaire, ou seulement la puissance intellectuelle, la grandeur du caractère, la noblesse des sentimens, la force physique, la beauté, devenir l'apanage d'une lignée? Parmi les animaux, observa-t-on une seule fois que des particularités un peu extraordinaires s'étaient transmises et demeuraient ineffaçables? Non, tout est fini lorsqu'on a montré des variétés locales qui se distinguent par de légères différences de taille ou de coloration; une des plus remarquables modifications dans les formes dont on cite l'exemple se réduit aux découpures de l'aile de certains papillons. Au sein de la nature, le spectacle qui s'offre à tous les yeux apparaît comme un effort incessant pour maintenir les types. A chaque génération, des individus s'écartent-ils de la masse des représentans de l'espèce, soit par un degré de supériorité ou d'infériorité appréciable, soit par quelques signes un peu étranges, aussitôt les influences naturelles et l'instinct se trouvent en jeu pour ramener la descendance au modèle ordinaire.

Les partisans des transformations indéfinies supposent que des individus ayant acquis par exception un avantage ou une qualité ont des chances de vivre et de multiplier très supérieures à celles de la foule. Certes ni l'observation ni l'expérience ne font naître pareille idée. Tout au contraire, on voit parmi les représentans de chaque espèce une moyenne prépondérante; d'une manière générale la médiocrité règne, parce qu'elle est la foule. Nulle part, les êtres qui ne portent point les marques des plus hautes faveurs de la nature ne luttent avec moins d'énergie que les autres pour vaincre les difficultés de l'existence et pour assouvir des passions. Ceux qui prétendent nous initier à la naissance de nouvelles formes végétales et animales négligent de s'occuper de l'ensemble des ressources dont les créatures disposent. L'instinct de conservation et les désirs qui assurent la propagation appartiennent à la généralité des êtres; s'ils viennent à s'affaiblir ou à disparaître dans les rangs inférieurs de la création, la fécondité y supplée dans une large mesure. La force et l'agilité, la ruse, l'adresse et la dissimulation sont au service de l'instinct. De même que l'homme robuste ou puissamment armé, l'animal vigoureux compte sur sa force quand il brave le danger; plus faible, il emploie la ruse, et celui qui se sert de la ruse triomphe souvent de celui qui met toute sa confiance dans la force. Des actions fort diverses se trouvent continuellement en lutte, et de la sorte les créatures les moins heureusement douées gardent le droit de vivre et d'accomplir leur destinée près des êtres en possession de plus grands avantages.

Le naturaliste déclarant avec hardiesse que la variation qui n'est

pas nuisible à l'organisme, devant être profitable, se fixe et s'accentue toujours davantage de génération en génération, s'appuie-t-il donc sur un fait constaté, au moins sur des indices d'une certaine valeur? En aucune façon; le monde entier, les myriades d'espèces de plantes et d'animaux disséminées sur les terres et dans les mers n'ont pu donner lieu à une seule observation, à une seule remarque qui semble justifier la doctrine. Afin de rendre claire l'idée de la sélection naturelle, comme l'auteur d'un conte fantastique, M. Darwin exige qu'on le suive au pays des rêves. Tout modestement il réclame la permission de citer un ou deux exemples imaginaires (1). Il faudra s'en contenter; — *imaginaire*, c'est le premier mot juste de la théorie, il restera le dernier.

« Prenons, dit l'auteur du livre sur *l'Origine des espèces*, le cas d'un loup qui, chassant des animaux de plusieurs sortes, s'empare des uns par ruse, des autres par force, des autres encore par la rapidité de la course, et supposons que le gibier le plus agile, comme le chevreuil, par suite de quelque changement dans le pays, se soit beaucoup multiplié, tandis que tout autre gibier est devenu rare à l'époque de l'année où le loup consomme le plus de nourriture. Au milieu de telles circonstances, poursuit le narrateur, je ne puis apercevoir aucune raison de douter que les loups les plus sveltes et les plus agiles auront la meilleure chance de survivre et seront ainsi l'objet de la sélection, pourvu toujours qu'ils aient conservé assez de vigueur pour saisir leur proie, s'ils se trouvent forcés pendant une saison de chasser d'autres animaux. » Cette vision de loups convertis en rapides coursiers, rappelant sans doute à plus d'un lecteur les belles petites histoires qui l'amusèrent au temps de sa jeunesse, se complète par quelques aperçus. « Même sans aucun changement dans le nombre des animaux capables de tenter notre loup, dira M. Darwin, un louveteau pourrait avoir une tendance innée à poursuivre une sorte particulière de gibier. » Il le croit volontiers, car il a connu des matous enclins à donner la chasse soit aux rats ou aux souris, soit aux moineaux, mais il tient aux loups. Il se figure ceux qui habitent une région montagneuse et ceux qui fréquentent les plaines tout naturellement dans l'obligation de s'attaquer à différentes proies, — la conservation des individus le mieux appropriés aux deux situations devrait, pour satisfaire l'auteur, amener lentement la formation de deux variétés. Nous avons été avertis qu'on nous introduisait dans le domaine de la fantaisie, toute réflexion sur l'exemple choisi est inutile; on a vu précédemment la remarque de Cuvier sur le loup.

Après le rêve, il est bon de revenir à la réalité. Voulant tout de

(1) « *I must beg permission to give one or two imaginary illustrations.* »

suite apporter une preuve éclatante que les humbles ne cessent d'avoir une part des biens de la nature, nous n'aurons nul besoin de recourir à l'imagination. Sur ce point, l'étude scientifique a déjà fait jaillir quelque lumière. La plus surprenante variabilité dans le développement de l'individu se manifeste chez les espèces d'une famille entière de la classe des insectes. Tout le monde connaît un peu le plus gros coléoptère de notre pays : le *grand cerf-volant*. Les énormes mandibules du mâle, souvent comparées à la ramure des cerfs, ont inspiré également l'appellation vulgaire et le nom zoologique (*Lucanus cervus*). Autrefois les amateurs, recherchant les cerfs-volans ou lucanes qui le soir prennent leurs ébats au voisinage des grands arbres, constataient avec surprise de prodigieuses différences dans les proportions du corps, dans le volume de la tête, dans la puissance et la forme des mandibules, dans la largeur du corselet des individus. Entre les plus gros et les plus petits, les observateurs ne pouvaient se résoudre à voir des frères. L'investigation se poursuivit, et bientôt on sut que les cerfs-volans robustes ou chétifs ont une origine commune. En effet, tous les ans au milieu d'une forêt, souvent dans le même tronc d'arbre, habitent des larves de lucanes, quelquefois sans doute nées de la même mère, et le développement de ces insectes s'effectue d'une manière tellement inégale que parmi les adultes les uns auront un volume double, triple ou quadruple de celui des autres. En Afrique, en Asie, dans les îles de la Mer du Sud, en Australie, en Amérique, il existe des espèces particulières de cerfs-volans, et chacune est représentée par des individus fort dissemblables sous le rapport de la taille comme sous le rapport de la puissance et de la configuration des mandibules. Il n'est pas de naturaliste qui n'ait présente à l'esprit l'étonnante diversité des individus dans le monde des lucanes, diversité permanente dans toutes les parties du globe et dans toutes les conditions où vivent ces insectes. Mâles et femelles, vigoureux ou chétifs, rongent le même feuillage et concourent ensemble à perpétuer l'espèce. Où donc ici trouver l'apparence d'une sélection?

Dans le règne animal, les espèces de lucanes ne sont pas les seules qui, sans le moindre changement d'existence, offrent de surprenantes variations individuelles; les gros scarabées pourvus de cornes fournissent le spectacle d'une diversité presque égale, incessamment renouvelée dans les mêmes proportions. M. Darwin se garde de mentionner de pareils exemples où l'on puise la preuve que la nature n'est nullement impitoyable pour les plus humbles parmi les êtres. Les nécessités de la cause l'obligent à ne pas s'écarter du monde imaginaire. Le rêveur y découvre un phénomène complexe. Supposons, dira-t-il, une plante dont la fleur fournit une liqueur

sucrée; les insectes avides de humer le nectar se couvriront de pollen et souvent le porteront au loin sur le pistil de la fleur d'un autre individu. Au lieu de se produire sur place, la fécondation étant opérée entre les fleurs de deux pieds de la même espèce, nous avons bonne raison de croire, ajoute l'auteur, que les semences auront la meilleure chance pour se développer. C'est le souvenir d'un fait très ordinaire, mais aussitôt M. Darwin voit la production du miel augmenter, les insectes visiter avec délices les fleurs privilégiées, les fécondations favorables au maintien de l'espèce devenir plus fréquentes, et enfin il accorde la survivance aux représentans choisis de l'espèce végétale; tout un petit roman. Après la plante, qui, par une sélection imaginaire, a lentement accru son aptitude à donner du miel, les insectes trouvant la nourriture dans le nectaire des fleurs doivent, selon l'idée du grand partisan de l'évolution perpétuelle, mettre à profit les avantages de la fortune. Les industrieux hyménoptères de la famille des abeilles, on le sait, déploient une extrême activité; ils accomplissent de pénibles travaux comme si les minutes étaient comptées; faute d'atteindre aisément avec la langue le fond d'une corolle, ils se hâtent de pratiquer une entaille près de la base. M. Darwin, ayant médité sur de tels actes, déclare « n'avoir aucune raison de douter qu'une déviation accidentelle, soit dans la dimension et la forme du corps, soit dans la courbure ou la longueur de la trompe, trop faible pour tomber sous nos sens, puisse néanmoins être utile à l'abeille, de telle sorte que l'individu favorisé d'une manière imperceptible serait capable de prendre sa nourriture plus vite et aurait une meilleure chance de vivre et de laisser une postérité. » Les descendans, dit-on, hériteraient probablement de la tendance au même genre de déviation. De pareilles hypothèses peuvent sembler ingénieuses à des personnes qui ne se livrèrent jamais très sérieusement à l'observation de la nature; aux yeux d'investigateurs, elles apparaissent comme des conceptions d'une philosophie primitive. Ne négligeons pas cependant la dernière partie de l'exemple de sélection inventé pour répandre la lumière sur la théorie. M. Darwin nous conduit au milieu des champs cultivés où croissent le trèfle des prés et le trèfle incarnat, c'est-à-dire sur un sol transformé par la main des hommes. Abeilles et bourdons s'agitent; les premières puisent sans peine le miel au fond de la corolle du trèfle incarnat; elles n'y parviennent pas sur les fleurs du trèfle commun, que les bourdons trouvent à leur convenance. Ainsi ce serait un grand avantage pour l'abeille, remarque le savant anglais, d'avoir la trompe un peu plus longue ou différemment construite. La fertilité du trèfle dépend beaucoup des visites et des mouvemens des insectes; alors supposant les bourdons devenus rares dans une contrée, il y aurait, pour le trèfle des prés,

profit réel d'avoir le tube de la corolle plus court ou plus profondément divisé afin d'ouvrir son trésor à l'abeille commune. Voilà comment M. Darwin conçoit l'insecte et la fleur avec le temps capables de s'adapter l'un à l'autre d'une manière parfaite par la conservation des individus affectés de légères déviations de structure.

Le tableau est la parodie d'une scène de la nature; tracé pour des lecteurs qu'on espère séduire par le charme de la description, on ne s'inquiète pas si les détails paraîtront inouis à des observateurs. Qui ne s'étonnerait de l'idée d'un allongement de la trompe chez l'abeille vulgaire, — avantage appelé à s'accroître de génération en génération? On le sait, les abeilles qui vont sur les fleurs puiser le miel sont des ouvrières, des individus stériles; prisonnière dans la ruche, la femelle féconde prend la nourriture mise à sa portée. Au reste, allons au milieu des campagnes, d'un œil attentif suivons les différens hyménoptères avides du miel des fleurs, examinons en même temps les détails de la conformation de ces insectes, il sera impossible alors de ne pas demeurer convaincu que toute déviation de structure serait une circonstance fâcheuse pour l'espèce, une monstruosité gênante. La sélection imaginaire des individus possédant une trompe un peu plus longue que les autres ramène la pensée aux vues de Lamarck (1). Le savant français supposait la girafe toujours en peine pour atteindre le feuillage des grands arbres; il voyait à la suite d'efforts continuels le cou de l'étrange mammifère allongé d'abord d'une manière inappréciable, et la modification gagnée, transmise par voie héréditaire, augmentant à chaque génération. Entre le changement présumé de l'hyménoptère et celui du mammifère, l'analogie paraît frappante. On expliquera néanmoins que la différence est considérable : Lamarck s'est inquiété seulement du résultat de l'effort de l'animal, M. Darwin a songé à la survivance des individus modifiés; dans l'opinion des Anglais, c'est beaucoup plus beau (2).

Les partisans de la doctrine de l'évolution perpétuelle se préoccupent infiniment des effets de l'usage et du défaut d'usage; ils aimeraient y découvrir l'origine des prétendus changemens survenus dans la conformation des êtres. Certes, la vigueur du corps ou d'un membre s'accroît et se conserve par l'exercice, un affaiblissement se manifeste par suite d'une longue inertie. Le fait n'est pas en question; les résultats d'expériences multiples que personne n'a préparées s'offrent à tous les regards. Chez les peuples civilisés, les goûts, les habitudes, les nécessités du travail entraînent des

(1) Nous négligeons à dessein de montrer le rapport des idées de M. Darwin avec des vues plus anciennes; ce rapport a été mis en évidence par M. de Quatrefages. Voyez la *Revue* du 15 décembre 1868.

(2) A. R. Wallace, *Contributions to the natural selection.*

efforts très variables, et chacun peut en apprécier les effets. A l'égard des animaux domestiques, on a vu dans quelles limites est modifié le sujet qui a les jambes trop grêles ou les ailes trop courtes. M. Darwin n'hésite pas à convenir que pour les êtres vivant à l'état de nature aucun terme de comparaison ne permet de juger des effets ou de l'exercice ou du défaut d'usage. On n'a jamais vu un animal sauvage ne pas se servir de ses membres ou laisser des organes inactifs. Les créatures libres usent de leurs facultés dans la plus large mesure possible; des oiseaux ou des insectes n'ayant que des ailes imparfaites les agitent avec force afin d'accélérer la course; des reptiles qu'on appelle des scinques, jolis lézards vêtus d'écailles polies et brillantes, fort communs dans l'Europe méridionale, en Afrique et en Asie, ont le corps long et les membres tout petits, c'est merveille de voir la peine qu'ils se donnent pour aller vite avec leurs petites pattes. Qu'importe en ce moment le monde réel? c'est dans un monde imaginaire qu'on nous a transportés; avant d'en sortir, il est essentiel de le bien connaître, les prodiges de la sélection naturelle ne sauraient être trop sérieusement considérés.

Un oiseau qui ne vole pas semble une sorte d'anomalie, et pourtant il existe des oiseaux incapables de voler, — ils n'ont que des ailes rudimentaires. Autrefois il y en avait davantage; nous avons retracé l'histoire de ces créatures belles ou étranges qui vivaient encore il y a deux siècles à l'île de France, à l'île Bourbon, à l'île Rodriguez (1). A une époque dont il paraît impossible de préciser le terme, la Nouvelle-Zélande était habitée par les *dinornis* et Madagascar par les *æpyornis*, qui erraient à la manière des autruches et des casoars. M. Darwin songe à ces coureurs emplumés, et il affirme sa croyance que de tels oiseaux ont négligé l'usage des ailes, et après une suite de générations ont perdu la faculté de s'élever dans l'air parce qu'ils occupaient des îles où l'on ne rencontre pas de grands carnassiers. Il est permis de s'étonner que tous les individus de chaque espèce aient été pris ensemble de la même paresse; on se figure peu des êtres renonçant au plaisir d'une locomotion facile et pleine d'agrément, s'ils n'ont pas à craindre la poursuite d'ennemis dangereux. A voir les ébats, les courses folles, les évolutions sans fin de nos oiseaux, on se persuade que le besoin de fuir le danger n'est pas le seul mobile qui anime les créatures en possession d'une entière liberté. M. Darwin se contente de préparer d'autres surprises.

C'est à la quiétude trop parfaite dont jouissaient les oiseaux insulaires qu'il attribue l'abandon de l'usage des ailes, et cependant il ne peut oublier l'autruche. Aucune difficulté ne l'arrête. L'au-

(1) *Les Animaux disparus depuis les temps historiques*, dans la *Revue* du 1[er] décembre 1870.

truche habite un vaste continent et se trouve exposée aux attaques des lions et des panthères; incapable de s'envoler, elle se défendra le mieux possible à coups de pied. Satisfait de l'explication, le terrible savant ajoute : « Nous pouvons imaginer que le premier ancêtre de l'autruche avait les habitudes de l'outarde; par une sélection naturelle dans les générations successives, le poids et le volume du corps ont augmenté; les pattes sont devenues d'un usage plus ordinaire, les ailes d'un emploi moins fréquent, et l'animal n'a plus connu la faculté du vol. » Dans les parcs des ménageries, il n'est pas rare de voir courir une autruche; de ses petites ailes, elle bat l'air avec violence. Certainement qu'au désert, à l'approche d'un ennemi redoutable, l'oiseau tire tout le parti possible de ses membres avortés, afin de précipiter sa fuite. Si M. Darwin craignait de se contredire, n'affirmerait-il pas ici que de semblables efforts doivent produire un allongement des ailes? Au reste, pour un instant, ne refusons pas d'admettre l'existence d'une atrophie provenant d'un défaut d'usage dont le monde ne vit jamais d'exemple dans l'état de nature, la théorie n'en paraîtra guère plus solide. Par l'ensemble de la conformation, l'autruche et les autres grands oiseaux coureurs diffèrent des oiseaux ordinaires à beaucoup d'égards; en un mot, ils sont d'un type très particulier. L'idée d'une origine commune avec l'outarde serait fort extraordinaire aux yeux des vrais zoologistes, elle n'a pas été formulée; mais nous savons que, dans le domaine de la rêverie, toutes les audaces sont autorisées. Cependant il ne s'agit encore que de changemens survenus par suite du mode d'exercice, et alors si, dans les temps primitifs, l'autruche avait été habile au vol, l'individu de l'époque actuelle ressemblerait à son ancêtre comme le coq de race cochinchinoise ressemble au coq bankiva sauvage. — L'espèce serait toujours la même.

Un oiseau coureur, par la taille inférieur à l'autruche, le nandou, erre dans les vastes plaines de l'Amérique du Sud; c'est le pays du couguar et du jaguar. Selon toute apparence, si les nandous inoffensifs avaient la notion précise des avantages physiques, ils regretteraient en maintes rencontres de ne pouvoir s'envoler. Ici, la paresse dont on charge les habitans des îles paisibles resterait sans excuse, et M. Darwin lui-même se trouverait obligé de faire l'aveu que la sélection a bien mal opéré. Les autruches, les nandous, les casoars, les dinornis, les æpyornis, appartenant à un même groupe naturel, n'ont pas reçu l'usage des ailes, la faculté du vol semble incompatible avec un volume très considérable; des oiseaux du même type que ces oiseaux gigantesques, les apteryx de la Nouvelle-Zélande, par exception réduits aux proportions des gallinacés, sont également des coureurs. Dans la nature, c'est toujours le ca-

ractère le plus important ou le plus général qui domine, malgré de notables déviations.

M. Darwin s'occupe des êtres qui habitent les lieux obscurs : animaux aveugles, en général très remarquables par l'ensemble des caractères. Le système conduit à déclarer que l'atrophie ou la disparition des yeux « est due probablement à une réduction graduelle provenant du défaut d'usage, mais peut-être aidée par la sélection naturelle. » M. Darwin se montre assailli par le doute. La cause de l'état des organes de la vision chez les créatures qui demeurent dans une nuit perpétuelle est donnée simplement comme probable, le concours de la sélection n'est pas affirmé. Cette réserve, qui trahit une immense inquiétude au sujet de la valeur de l'idée de la transformation sans limites, est pleinement justifiée. L'atrophie des yeux, par suite d'un séjour permanent dans l'obscurité, pourrait ne pas sembler un phénomène physiologique très extraordinaire; mais ce n'est pas faire œuvre de science de s'arrêter à un point spécial de l'organisation du type, et de ne songer ni aux autres particularités de conformation, ni aux circonstances nécessaires ou indispensables à la vie et à la propagation de l'espèce. Or les animaux aveugles appartiennent la plupart à des types très singuliers; ils n'ont que des rapports éloignés avec les êtres de même groupe jouissant de la lumière (1). M. Darwin témoigne d'une certaine faiblesse par son silence absolu à l'égard de tous les faits qu'il considère sans doute comme écrasans pour sa doctrine; il est vraiment trop habile dans cet art de la sélection dont il veut faire honneur à la nature.

Dès qu'il s'agit d'animaux aveugles, chacun pense à la taupe. Tout le monde connaît la bête au corps cylindrique, au museau saillant, aux pattes courtes et robustes si admirablement construites pour creuser. L'appropriation à la vie souterraine est complète jusque dans les moindres détails, et l'auteur du livre sur *l'Origine des espèces* n'aperçoit que l'état de cécité. La taupe a été rendue aveugle parce que la nuit règne dans sa demeure; comme les autres mammifères, selon l'avis de M. Darwin, les premiers parens de l'animal abhorré des cultivateurs avaient des yeux excellens. Demandons alors par quel prodige la créature née pour voir la lumière du soleil a pu devenir l'habitant des plus sombres retraites; avec simplicité on nous répondra : j'imagine que l'animal aura trouvé quelque avantage à fuir la société. De nouvelles questions paraîtraient évidemment fort indiscrètes.

Le genre d'explication adopté par M. Darwin permet d'aller loin sans rencontrer d'embarras sérieux. Aussi, assure-t-on, un des plus

(1) Voyez *les Conditions de la vie chez les êtres*, dans la *Revue* du 1er mars 1870.

éminens naturalistes étrangers de notre époque, qui désirait faire bien comprendre la théorie sur l'origine des espèces, n'eut qu'à choisir un exemple imaginaire encore un peu plus saisissant que celui de l'autruche et de la taupe pour montrer toute la grandeur de l'idée. Un poisson, disait l'illustre professeur, s'approche de la rive, et, considérant le charme du paysage, cède à la folle envie d'aller faire un tour au bois. Avec une certaine lenteur, les nageoires s'allongent et se convertissent en pattes. Pour respirer dans l'air, les branchies sont inutiles et les poumons nécessaires; quelques millions d'années, et tout s'arrange : nous avons alors un animal qui court et grimpe d'une façon irréprochable. A cette peinture s'ajoute à merveille la remarque souvent reproduite dans les œuvres du savant anglais : nulle difficulté d'explication! L'histoire de la taupe serait infiniment plus bizarre que celle du poisson renonçant pour toujours à la vie aquatique. Avec le poisson, on peut chercher l'analogie dans les métamorphoses des grenouilles et des salamandres. Au sujet de la taupe, on n'aperçoit rien au monde qui donne la pensée d'un mammifère dont les membres, conformés pour la course, deviennent des instrumens de mineur d'une étonnante perfection. Si l'on suppose la sélection capable de produire un pareil miracle, il faut admettre qu'elle agira en sens contraire. Des individus s'ennuyant au milieu des ténèbres s'efforceront de s'établir au grand jour : alors peu à peu les yeux s'ouvriront, le museau s'affaiblira, les pattes s'effileront, et les descendans de nos fouisseurs seront des animaux agiles. Le domaine de la fantaisie n'a pas de limites; mais, dans sa préoccupation de la réalité, l'observateur ne peut se défendre d'invoquer la science acquise. Des ossemens ont été rencontrés dans des couches déjà fort anciennes; ils attestent que l'animal souterrain de l'époque actuelle ne diffère pas de l'animal des temps géologiques. La taupe est d'un type singulièrement caractérisé; dans son voisinage, elle n'a pas de plus proches alliés que le hérisson et la musaraigne. Est-il possible d'imaginer un ancêtre commun pour la taupe, le hérisson et la musaraigne! Sur ce point, M. Darwin cache son sentiment. Il a tort, car en présence de formes très nettement séparées, il se tire habituellement d'embarras avec une aisance incomparable. Les intermédiaires, dira-t-il, avaient sans doute pour la vie moins d'aptitudes que les autres, ils ont disparu. Après cela, les partisans de l'évolution perpétuelle estiment qu'il est d'un esprit arriéré de ne pas se montrer pleinement satisfait d'une explication aussi heureuse.

De petits coléoptères carnassiers habitent des grottes obscures en quelques parties de l'Europe et de l'Amérique du Nord; ils sont aveugles; on les désigne sous le nom d'*anophthalmes*. L'auteur du livre sur *l'Origine des espèces* a été instruit que ces insectes ne res-

semblent à nulle créature vivant dans les conditions ordinaires. Il n'éprouvera pas la moindre peine à déclarer que les anophthalmes clairvoyans ont dû s'éteindre; il faut toujours s'en prendre à la sélection. Décidément le mot est magique. Au sujet de la faune de Madère, le savant anglais tombe dans une amusante méprise. Un habile entomologiste, M. Wollaston, a recherché avec un soin extrême les coléoptères qui vivent dans l'île; 550 espèces environ ont été recueillies, et sur ce nombre 200 à peu près manquent de la faculté du vol. M. Darwin attribue l'atrophie des ailes au défaut d'usage et à la sélection. Ne croirait-on pas que sur le continent les insectes appartenant aux mêmes types sont mieux partagés? Il n'en est rien. Les représentans d'une famille entière de coléoptères ne volent pas; ce sont des insectes noirs, amis des ténèbres, qui abondent dans les grottes et dans les endroits arides au milieu des sables brûlans (1). De même que les côtes de la Méditerranée, Madère offre des stations favorables à la vie de ces créatures. Notre auteur se préoccupe peu des conditions indispensables à l'existence des diverses espèces, et c'est la connaissance seule de ces conditions qui permet d'expliquer la présence de beaucoup de types particuliers de plantes et d'animaux sur certains points du globe.

Les recherches des géologues paraissent avoir singulièrement encouragé l'idée de perpétuels changemens dans la conformation des êtres; une comparaison donne confiance aux partisans de la variation indéfinie, mais par malheur, du côté de la nature vivante, la comparaison n'est justifiée par aucun fait. En observant l'érosion produite sur des roches par l'action de l'eau, le travail de plusieurs années semble parfois imperceptible. Il est aisé néanmoins de le reconnaître; on pourra donc avec une sorte de certitude calculer le temps qui a été nécessaire pour amener l'état actuel et prévoir un résultat considérable dans la suite des siècles; de même, s'il s'agit de la diminution d'un glacier ou de l'accroissement d'un dépôt. La faute est de supposer une analogie chez les plantes et les animaux, de croire qu'une légère variation se transmet par voie d'hérédité et augmente sans cesse comme le sable que le flot apporte sur la grève. En se résignant à citer des exemples imaginaires, M. Darwin a fourni la preuve de l'impossibilité de saisir un seul indice de variations susceptibles de s'accumuler.

A l'égard de la sélection naturelle, un dernier trait du célèbre philosophe naturaliste achèvera de montrer ce que vaut l'hypothèse. L'idée de perfection croissante de chaque type reporte inévitablement l'esprit sur les êtres inférieurs; on trouve alors que la doctrine ne s'accorde guère avec les faits. M. Darwin ne voit aucune raison

(1) Les genres *Pimelia*, *Erodius*, *Tentyria*, *Blaps*, etc.

de s'en inquiéter. Si on demande pourquoi les espèces d'organisation élevée n'ont pas d'une manière générale supplanté ou exterminé les formes les moins parfaites, il répondra avec son assurance habituelle : « Dans notre théorie, l'existence continue d'organismes inférieurs n'offre aucune difficulté; la sélection naturelle, ou la survivance des individus les mieux doués, n'implique pas de toute nécessité un développement progressif, elle profite seulement de telles variations qui surviennent et qui réalisent un bienfait pour la créature. On chercherait en vain, ajoutera le narrateur, quel avantage il y aurait pour un infusoire, un ver intestinal ou même un ver de terre à posséder une organisation plus complexe. S'il n'y a pas d'avantage, les formes ne seront point améliorées ou ne le seront que faiblement; elles pourront demeurer à travers les âges dans la présente condition d'infériorité. » La contradiction est flagrante, la réflexion que suggèrent l'infusoire et le ver de terre s'applique à tous les types du règne animal comme du règne végétal; en un mot, la condamnation du système est prononcée par l'auteur lui-même dès qu'il consent à envisager l'état de la nature.

II.

Un naturaliste qui a beaucoup recherché les animaux en différentes parties du monde, M. Alfred Wallace, l'habile explorateur de la Malaisie, a manifesté d'une façon très indépendante des sentimens favorables à la sélection naturelle (1). Il a été fait grand bruit d'un pareil acquiescement à certaines vues de M. Darwin, — on assure que la foi des premiers jours est maintenant très ébranlée; peu importe, car il s'agit de se préoccuper d'un ensemble d'observations et de remarques fort intéressantes. Jusqu'à présent, il n'était question que de choses imaginaires; avec M. Wallace, le spectacle de la vie réelle est devant les yeux; le champ de la controverse est borné à l'interprétation.

On sait combien d'animaux affectent les teintes des objets qui les environnent; le vêtement les dérobe à la vue et les protége, comme le manteau couleur de muraille dissimule le rôdeur nocturne. Un phénomène plus extraordinaire, c'est l'apparence ou la physionomie que des êtres de certains groupes semblent avoir empruntée à des représentans d'autres groupes. Depuis longtemps, on signalait de nombreux exemples de cette sorte de déguisement, et dans plusieurs circonstances sans comprendre le dessein de la nature. Un voyageur anglais, M. H. Bates, parcourut la vallée de l'Amazone accordant la meilleure part de son attention aux magnifiques lépidoptères qui abondent dans la chaude région, où ils répandent sur

(1) *Contributions to the natural selection*, 2e édit., London 1871.

le paysage un charme inexprimable. Un fait ignoré jusqu'alors fut révélé. Les espèces les plus communes, très exposées aux regards des oiseaux, possèdent un moyen de défense, les autres en sont privées et celles-ci se confondent avec les premières : elles trompent l'ennemi à la faveur de l'imitation. La ressemblance est un mode de protection donné par la nature. L'observation comparative des animaux de groupes divers portant pareille livrée promettait d'apprendre une foule de particularités curieuses de la vie des êtres. En Angleterre, plusieurs investigateurs ont pris part à cette étude; voyant que de minimes détails du costume jouent un rôle considérable dans l'existence de pauvres créatures sans défense, on s'est animé à cette recherche; le mot de *mimicry*, dont on regrette de ne pas trouver l'équivalent dans la langue française, a été adopté comme l'expression bien caractéristique d'un phénomène beaucoup plus général qu'on ne l'avait supposé; il touche l'esprit en reportant la pensée aux scènes du théâtre antique, à la condition des mimes. Au milieu de ses longues pérégrinations, M. Wallace, toujours attentif aux ressources de la vie dans le monde des animaux, a vu mille déguisemens qui n'avaient pas encore été signalés. M. Darwin supposant chaque avantage acquis par un individu appelé non-seulement à ne pas disparaître, mais encore à grandir de génération en génération, il a suffi à l'explorateur de la Malaisie, pour apercevoir le signe d'une sélection naturelle, de croire que le déguisement dont une multitude d'espèces offre l'exemple a été lentement obtenu. Des faits remarquables entre tous méritent d'être bien connus; ils ouvrent un vaste champ à la méditation, ils donnent l'idée d'une ravissante harmonie au sein de l'univers, ils conduiront à décider s'il est moins sage d'attribuer l'état de la nature à une suite d'heureux changemens qu'à des conditions déterminées dès l'origine.

La couleur est souvent protectrice de la vie de la créature. A cet égard, le principe d'utilité, dont parlent beaucoup les partisans de la théorie des transformations indéfinies, manifeste dans toutes les parties de l'organisme, réclame peu de clairvoyance pour être jugé indiscutable. Autrefois, comme aujourd'hui, le chasseur s'est aisément convaincu que l'animal réussit à se dérober à la faveur d'une teinte grise ou fauve se distinguant à peine de celle du sol, ou d'un plumage dont la nuance se confond avec celle des feuilles. En maintes circonstances, nos lièvres et nos lapins, fuyant sur une terre nue, dépistent les malheureux qui les poursuivent. Les antilopes d'Afrique et les kangourous d'Australie ont un pelage procurant de pareils succès. On cite le lion comme magnifique exemple de conformité de coloration; couché sur le sable du désert ou tapi entre les pierres, l'animal doit être presque invisible à distance, et la gazelle approche sans crainte. L'ours polaire ne tranche en aucune

façon sur les glaces; le renard arctique, l'hermine, le lièvre des Alpes aux teintes terreuses pendant l'été, ont l'hiver la blancheur des champs de neige qu'ils parcourent. Les bêtes nocturnes, chauves-souris, rats et souris, portent le vêtement qui dissimule le mieux dans l'obscurité. A la vérité, le tigre, le léopard, les panthères, ont des marques bien voyantes; ils se cachent sur les arbres; d'ailleurs, dit avec certaine raison M. Wallace, l'appropriation aux conditions d'existence demeure plus ou moins complète, d'autres naturalistes soupçonnent des desseins de la nature encore voilés à nos yeux.

Parmi les oiseaux, les couleurs protectrices sont fort ordinaires. Même sans les récits des voyageurs, on présumerait à bon droit que les perroquets, les touracos, les guêpiers parés de belles teintes vertes, sont difficiles à découvrir dans le feuillage des forêts tropicales. Au désert, les abris manquent : sur de vastes étendues, on ne voit ni un arbre, ni un buisson; alouettes, cailles, fauvettes et gangas qui parcourent l'espace, ont des nuances grises ou une couleur isabelle comme les sables. Dans les montagnes de l'Europe, aux jours de l'été, le lagopède a un plumage qui s'harmonise d'une façon complète avec la nuance des pierres couvertes de lichen, il se complaît entre ces roches, et, disent les chasseurs, souvent une bande entière d'oiseaux échappe à la vue. L'hiver, le lagopède a changé de costume; aussi blanc que la neige, il conserve l'avantage de ne point éveiller l'attention. Les teintes jaunes, brunes et cendrées des feuilles mortes se retrouvent dans le plumage du coq de bruyère; sous les grands arbres, affaissé sur le sol, l'animal demeure presque invisible. Un engoulevent de l'Amérique du Sud, aux couleurs plus claires que les autres espèces du même groupe, habite des îlots pelés du Rio-Negro supérieur, rapporte M. Wallace (1); immobile sur la roche nue, l'oiseau semble défier toute clairvoyance.

Aussi bien ou mieux encore que les mammifères et les oiseaux, les reptiles, par caractère enclins à la dissimulation, ont en général des couleurs faites pour tromper. La vipère cornue et le grand lézard des sables de l'Égypte et du Sahara qu'on nomme le *varan du désert* présentent du sol le ton uniforme. Dans les chaudes contrées, tranquilles sur les troncs, les geckos exposent au soleil un dos marbré qu'on distingue avec peine de l'écorce. Nos lézards courant à travers les buissons ou dans les herbes sont d'un beau vert; les magnifiques iguanes de l'Amérique du Sud vivent sur les arbres, et ils ont absolument la couleur du feuillage. Des serpens peuvent être confondus avec des branches; d'autres, les dendrophides de l'Inde, des îles de la Sonde ou des Moluques, ont des

(1) Le *caprimulgus rupestris*.

teintes vertes d'une ravissante fraîcheur, rehaussées par des marques blanches ou noires : une imitation de végétal. Chacun sait par expérience si les gentilles rainettes sont faciles à découvrir sur les plantes aquatiques.

Au milieu du monde de la mer, de nombreuses espèces semblent aussi avoir emprunté l'aspect des lieux. Des poissons tels que les soles, les floundres, les plies, affectent la teinte du gravier; des animaux qui ne s'éloignent pas des rivages se perdent dans la végétation marine à la faveur du coloris. On cite les hippocampes d'Australie, comme remarquable exemple d'appropriation heureuse; ces poissons portent des appendices d'un rouge vif qu'on prendrait pour des brins des fucus d'alentour; au repos, l'animal demeure invisible sur les plantes. Parmi les insectes, l'adaptation aux circonstances ordinaires de la vie est encore plus saisissante que dans les autres groupes du règne animal. Ce sont des chenilles teintes de la couleur des feuilles, des chenilles grises ou brunes comme les écorces, des sauterelles vertes comme les prés. Dans les chaudes régions du globe, sur les arbustes se tiennent les spectres (1), curieuses bêtes de grande taille, à la démarche d'une extrême lenteur; le corps est si pareil à une petite branche, les pattes à des tiges grêles, que la clairvoyance de l'homme et des animaux est continuellement déjouée. Des insectes de la même famille, les phyllies, habitent les parties meridionales de l'Inde, les îles de la Sonde, les Moluques. Sur les arbrisseaux restent immobiles de longues heures, les femelles et les jeunes individus; formes et nuances sont faites pour tromper. Tout l'animal est d'un vert charmant qui se confond avec la plante; le corps large et plat ressemble à une feuille; les ailes, traversées par des nervures et comme réticulées, ont également l'apparence des feuilles; les pattes, pourvues d'expansions découpées d'une façon bizarre, affectent la physionomie de certaines portions du végétal. Il y a quelques années, des phyllies apportées à Paris vécurent plusieurs mois au Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, causant la surprise des visiteurs. Au milieu de la riche végétation des contrées tropicales de l'Amérique du Sud abondent les capricornes (2); beaucoup d'espèces ont des teintes grises rehaussées de lignes irrégulières brunâtres; d'autres ont la surface du corps et des élytres inégale, même rugueuse; c'est une étonnante imitation de l'écorce. Pendant la chaleur du jour, ces insectes demeurent fixés sur les troncs d'arbres; on regarde, on examine, et souvent on ne parvient point à les apercevoir. Certains coléoptères, les chlamys, se font remarquer par des ciselures et des sculp-

(1) Les espèces de la famille des phasmides, de l'ordre des orthoptères.
(2) Les espèces de coléoptères de la famille des cérambycides.

tures d'un caractère singulier; sur les plantes, on les confond avec les déjections des chenilles. Des espèces de forme hémisphérique, des cassides, offrent l'éclat de l'or; sous la vive lumière du soleil, on les prend pour des gouttes de rosée. Des insectes carnassiers d'une élégance incomparable, d'une agilité merveilleuse, ont eux-mêmes des couleurs qui les dissimulent. Échapper à des ennemis puissans et ne pas effaroucher de pauvres créatures destinées à devenir une proie sont des avantages qu'en plus d'une circonstance les jolies cicindèles doivent à leur vêtement. Verte comme les prés, notre cicindèle champêtre fréquente les endroits herbus; grises ou brunes, les autres cicindèles de notre pays courent et voltigent ordinairement sur le sol nu et sur les sables. Dans les îles de la Malaisie, M. Wallace a observé des espèces du même genre encore plus heureusement appropriées aux milieux où elles passent leur existence. Une d'elles, toute veloutée et d'un vert profond (1), ne fut jamais rencontrée que dans le lit d'un torrent sur des pierres chargées de mousse; l'œil exercé de l'entomologiste avait des peines infinies à la découvrir. Une cicindèle brune, de grande taille, se montrait particulièrement sur les feuilles mortes dans les sentiers des forêts. Une autre erre sur la vase humide de marais salans; elle est d'un ton olive luisant, si pareil à celui de la vase que l'investigateur ne réussissait à distinguer l'insecte qu'à son ombre au moment où brillait le soleil. Sur des rivages couverts d'un sable blanchâtre, le naturaliste était certain de trouver une cicindèle toute pâle, sur des terres volcaniques une espèce de couleur sombre.

Dès que l'attention s'arrête sur un sujet en apparence aussi peu important que des détails de coloration, mille remarques curieuses s'offrent à l'esprit. La conformité de nuances est le signe d'une protection de la vie de la créature; elle trahit des conditions d'existence; — sur un simple indice se révèle un ensemble de phénomènes. En général, nos papillons de nuit portent modestement des couleurs grises ou brunes avec des taches ou de fines rayures noirâtres; posés pendant le jour sur l'écorce des arbres, sur les pierres, sur les murailles, ils sont à peu près invisibles à la moindre distance. Quelques espèces ont une teinte verdâtre ou plutôt un mélange de gris et de vert; celles-ci se tiennent habituellement sur les troncs et les rochers dont les lichens se sont emparés. Au vol, de grandes noctuelles de notre pays, les lichenées (2), attirent les yeux; elles ont des couleurs bleue, rouge, orange très vives, mais la voyante parure est limitée aux ailes postérieures; au repos, les ailes supérieures, d'un gris uniforme, la cachent, et l'insecte, immobile sur

(1) *Cicindela gloriosa.*
(2) Les espèces du genre *Catocala.*

une écorce, ne risque guère d'être aperçu de l'oiseau en quête de sa nourriture. Plusieurs espèces de proportions minimes se reposent souvent sur les feuilles vertes; de loin, c'est une tache très distincte où le gris et le noirâtre se mêlent au blanc pur. Il a fallu les fréquentes méprises des amateurs pour reconnaître un singulier genre d'imitation. Ces insectes, qui s'exposent si ostensiblement à tous les regards, sont fort bien protégés par les couleurs; ils ont absolument l'aspect des fientes d'oiseaux. Les lépidoptères, qui paraissent dans les mois de septembre et d'octobre, affectent la plupart des teintes qui s'harmonisent avec la végétation de l'automne. L'apparence d'une feuille morte se retrouve chez plusieurs espèces, et *feuille morte* est devenu le nom vulgaire d'un gros papillon aux ailes dentelées, assez commun en France (1). Aux jours d'hiver, lorsque le ciel est serein, voltigent encore quelques phalènes; pâles, argentées, les pauvres créatures semblent ne devoir chercher refuge que sur la pierre et ne traverser que des champs de neige.

Lorsqu'on vient à considérer les lépidoptères diurnes, à la vue des riches dessins des ailes, des nuances vives, des couleurs étincelantes, une seule pensée s'empare de l'esprit. On ne se figure tant de beauté que pour répandre un grand charme sur la nature. Parés d'une façon merveilleuse, les papillons se montrent partout au grand jour comme pour exciter l'admiration; — les voyageurs les plus indifférens qui parcourent les contrées tropicales sont eux-mêmes éblouis par l'éclat de certaines espèces. Au premier abord, il est impossible de songer que des créatures si brillantes puissent être jamais dissimulées par la coloration, et pourtant il y en a des exemples. Au vol, les papillons diurnes étalent tous leurs ornemens, mais au repos ils les cachent; les ailes, dressées contre le corps, ne présentent aux regards que la face inférieure, colorée d'ordinaire de teintes assez douces. Au printemps voltige dans les avenues de nos bois le joli papillon, de loin reconnaissable à une grande tache orange; de son nom vulgaire, c'est l'*aurore*. Posé sur les têtes des ombellifères, l'insecte, aux ailes blanches en dessous et persillées de vert, semble faire partie de la plante. Des lépidoptères de l'Amérique du Sud, qu'on cite parmi les plus élégans, ont la face inférieure des ailes brune avec des rayures et des taches plus sombres, — une véritable imitation d'écorce fendillée; ils ne se tiennent que sur les troncs d'arbres. Des nymphales de l'Inde, des îles de la Sonde et des Moluques, ornées en dessus d'une large bande jaune orange sur un fond d'un bleu chatoyant magnifique (2), se voient à longue distance, si elles volent; au repos, aucune marque

(1) Le *Lasiocampa quercifolia.*
(2) *Callima inachis* et *C. paralecta.*

n'attire l'attention. En dessous, la teinte des ailes est la couleur de l'ocre ou d'une autre matière terreuse, et ces insectes, nous apprend M. Wallace, se posent sur les feuilles sèches, dont il est parfois difficile de les distinguer. Chez divers papillons des pays chauds, les ailes antérieures sont pointues, et, sous les tropiques, cette forme est précisément celle des feuilles d'un grand nombre d'arbres et d'arbrisseaux; du côté apparent, lorsque l'insecte est immobile, une grosse ligne médiane et des lignes obliques plus grêles figurent des nervures, et les nuances complètent l'illusion.

De telles particularités attestent combien les êtres faibles et sans défense sont pourvus de moyens de soutenir la lutte pour la vie. Il est aisé de se convaincre que des espèces appartenant aux diverses classes du règne animal doivent au vêtement d'échapper à des ennemis et de pouvoir surprendre le gibier qu'elles attendent pour se nourrir. L'avantage d'une coloration qui se confond avec celle du sol ou de la végétation est de toute évidence, mais la cause première de cette uniformité reste obscure. M. Wallace veut croire qu'une semblable harmonie ne s'est réalisée qu'avec le temps. A l'origine, la chenille n'aurait donc pas été verte comme les feuilles, le mammifère, le reptile ou l'insecte du désert gris comme les sables. L'espèce animale se serait appropriée au milieu par une lente sélection. En vérité, l'explication est peu satisfaisante; elle est démentie par les faits. Les oiseaux ayant les teintes du feuillage, les insectes dont les tégumens imitent l'écorce des arbres, ceux qui paraissent avoir emprunté la couleur du sol, ne varient pas d'une manière sensible; ils restent pareils à eux-mêmes dans toutes les circonstances. L'adaptation n'est pas également parfaite pour les individus de chaque espèce. Dans une région, l'animal a exactement la teinte qui le dissimule le mieux; dans une autre contrée, sa couleur, qui n'a pas changé, ne le protége pas au même degré. Si les êtres s'étaient appropriés aux milieux par un lent effort de la nature, l'harmonie complète existerait dans tous les cas, et nous verrions les individus d'une même espèce diversement colorés suivant les localités. Rien n'est moins ordinaire. L'idée de la sélection naturelle n'est pas plus féconde dans le monde réel que dans le monde imaginaire.

La protection donnée à l'animal par une couleur analogue à celle des objets qui l'environnent n'est pas générale. Des espèces de divers groupes dépourvues d'un pareil moyen de dissimulation ne sont pas néanmoins sans défense. Contrefaire le mort est un instinct qui sauve fréquemment l'être chétif. La faculté de mettre le corps en boule et de cacher les parties les plus vulnérables est bien connue pour le hérisson; elle existe chez une multitude d'insectes. La possibilité d'émettre une odeur qui répugne à l'ennemi permet

à une foule de créatures de vivre à peu près tranquilles. Parées de vives nuances, d'ordinaire réunies en masses sur des plantes basses, les punaises des bois et des champs ne peuvent guère manquer d'être vues des oiseaux insectivores; mais, si la jeune fauvette s'est laissé tenter, instruite par une désagréable expérience, elle cessera d'inquiéter les bêtes puantes. La plupart des punaises portent un sachet à odeur; sous la menace du danger, elles ouvrent l'orifice, et chacun sait combien l'odeur est repoussante. Maintenant il y a les espèces incapables de se dissimuler et de se soustraire au péril; celles-ci trompent par une sorte de déguisement, elles ressemblent par l'aspect à des créatures mieux douées; c'est à elles que s'applique le mot de *mimicry*. Des lépidoptères ont donné lieu aux premières observations sur ce sujet.

Dans l'Amérique du Sud, au milieu des parties boisées, abondent les héliconies, de charmans papillons d'espèces infiniment variées. Tout est gracieux chez ces êtres; le corps svelte, de grandes antennes, des ailes longues, délicates, quelquefois demi-transparentes, ornées de taches et de bandes rouges, jaunes, blanches sur un fond noir, bleu ou brun, offrent l'image d'une élégance parfaite. Les héliconies ont un vol faible et lent; faciles à prendre, leur riche parure, leur nombre considérable, appellent tous les regards, et cependant elles habitent les forêts où vivent les oiseaux qui comptent parmi les plus actifs chasseurs d'insectes. Des morceaux d'ailes de papillons de plusieurs genres déchirés par le bec des voraces insectivores se voient souvent sur la terre; jamais, disent MM. H. Bates et A. Wallace, on ne découvre le moindre fragment d'une héliconie. Le mystère a été dévoilé, les belles héliconies sont protégées à la façon des punaises; dès qu'on les touche, suinte par des pores une liqueur nauséabonde, et les doigts qui en ont reçu l'atteinte conservent l'odeur après plusieurs lavages; les oiseaux n'ont que du dégoût pour ces papillons très jolis à voir, mais sans doute détestables à manger.

Dans un genre très nombreux de lépidoptères, le blanc domine; ce sont les piérides ou les papillons de chou, comme chacun les désigne. Longtemps on s'étonna de trouver des espèces américaines de ce groupe ayant des formes et des couleurs semblables à celles des héliconies au point de causer des méprises. Les piérides et les héliconies sont des représentans de deux familles très distinctes. Les premières ont toutes les pattes bien développées, elles sortent d'une chrysalide attachée par une ceinture; les héliconies, comme toutes les nymphalides, ont les pattes antérieures atrophiées : de la sorte l'insecte, posé sur une fleur ou sur une tige, paraît n'avoir que quatre pattes; la chrysalide est suspendue par l'extrémité du corps. Ainsi la confusion est impossible. Les piérides aux ailes longues et

ornées de vives couleurs (1) se mêlent avec les héliconies, elles volent aux mêmes lieux, l'allure ne diffère nullement, et chaque espèce est le sosie d'une héliconie particulière. On a maintenant l'explication du phénomène. La piéride est privée de la sécrétion qui garantit l'existence de l'héliconie; n'exhalant aucune odeur, elle est protégée par la ressemblance. Comme les individus de l'espèce sans défense sont peu nombreux en comparaison de ceux de l'espèce puante, cette circonstance nécessaire, ainsi que le remarque M. Wallace, ne permet guère aux oiseaux de tenter la fortune. Les piérides ne sont pas les seuls lépidoptères dont le costume et l'apparence générale offrent l'imitation des héliconies, l'avantage appartient aussi à quelques espèces de la famille des nymphales.

Dans les pays chauds, il est assez ordinaire de voir des papillons de certains types qui dominent par le nombre, et parmi eux des espèces d'un autre genre ou d'une autre famille qui présentent absolument les mêmes couleurs et le même aspect. Le phénomène n'est pas rare en Afrique, et M. Wallace en a observé beaucoup d'exemples dans l'Inde, à Java, à Sumatra, à Timor, à Ceram. En Europe, une conformité de coloration a été dès longtemps signalée entre des représentans de groupes fort différens. Dans nos campagnes volent au bord des sentiers et se posent sur les plantes basses les zygènes et l'euchélie du séneçon ayant également des ailes d'un vert bronzé, ornées de taches rouges comme le plus beau carmin. Dans nos bois, c'est une phalène toute blanche qui semble avoir besoin de se confondre avec un papillon de jour, une piéride. On doit croire que les espèces les plus communes ont un moyen de défense analogue à celui des héliconies, et que les autres en sont privées. Quelques expériences laissent peu de doute à cet égard; des oiseaux et des lézards qu'on approvisionne d'insectes rejettent certaines espèces après les avoir goûtées. Parmi les lépidoptères, les représentans d'une famille affectent toute l'apparence des guêpes et des bourdons, ce sont les sésies. A la faveur de la ressemblance, ces êtres faibles, incapables d'opposer la moindre résistance, paraissent terribles.

Les divers ordres de la classe des insectes fournissent de curieux exemples d'imitation. Des charançons à longues antennes (2) et des capricornes vivant dans les mêmes localités portent pareille livrée. Plusieurs capricornes, dont les élytres sont courtes, offrent une physionomie de guêpes. Des parasites qui s'introduisent dans les nids des hyménoptères trompent par les couleurs, par la villosité du corps, par les allures. Sous ce rapport, de grosses mouches qu'on

(1) On en a formé le genre *Leptalis*.

(2) Des anthribines des contrées tropicales.

nomme des *volucelles* sont au plus haut degré remarquables. Une espèce de ce genre va déposer ses œufs dans les nids des guêpes; elle a le corps lisse, luisant, d'un beau jaune avec des bandes noires; elle ressemble à une guêpe. Une autre espèce pénètre dans la demeure des bourdons; elle a un corps tout velu où le blanc, le jaune et le noir s'entremêlent comme chez un bourdon. Sans l'uniforme, l'existence des volucelles serait impossible, car les étrangers sont mal reçus dans le domicile des hyménoptères industrieux, toujours prêts à se servir du glaive.

Parmi les animaux vertébrés, cette sorte de déguisement dont les insectes offrent tant d'exemples se montre chez plusieurs espèces. En quelques parties de l'Amérique, il existe des serpens venimeux, des *elaps*, très élégamment colorés. Sur un fond rouge courent des bandes noires souvent divisées par deux ou trois anneaux jaunes. Aux mêmes lieux habitent des serpens inoffensifs dont la peau écailleuse, lisse et brillante présente une peinture toute semblable. A la vue de notre coucou d'Europe, chacun est frappé de l'analogie du plumage de l'oiseau sans défense avec celui du faucon et de l'épervier. Dans les îles Moluques vivent des oiseaux robustes et actifs qui se réunissent en grandes troupes; ils sont munis d'ongles aigus et d'un long bec tranchant (1). Comme s'ils avaient besoin d'une protection, de ternes loriots faiblement armés demeurent dans le voisinage (2), et, rapporte M. Wallace, le vêtement des uns se confond par les nuances avec celui des autres. Chez les mammifères, la protection due à la *mimicry* ou à l'imitation de l'apparence extérieure est un cas rare. Cependant des insectivores de l'archipel indien, les tupaïas (3), habiles à grimper sur les arbres, ont absolument la physionomie des écureuils; tout porte à l'illusion : la taille, la queue longue et touffue, les teintes du pelage. Ici, l'explorateur de la Malaisie note le dessein de la nature; c'est le déguisement qui permet aux tupaïas de s'emparer aisément des insectes que n'inquiètent jamais les écureuils, avides de fruits.

Ainsi, dans des circonstances nombreuses, les signes caractéristiques les plus apparens de créatures capables de se défendre sont donnés à des êtres qui ont besoin de dissimuler soit la faiblesse, soit des appétits. Cette sorte d'emprunt est-elle donc l'indice de modifications lentement effectuées chez certaines espèces, la marque d'une sélection, comme M. Wallace se plaît à le supposer? Moins encore assurément que la conformité de la teinte entre beaucoup d'animaux et le sol, le feuillage ou l'écorce des arbres. Les espèces qui trompent sur leur qualité par des couleurs et un aspect appartenant

(1) Les espèces du genre *Tropidorhynchus*.
(2) Les espèces du genre *Mimeta*.
(3) Le genre *Cladobates* des zoologistes

à d'autres types sont loin d'être toujours associées à ces derniers ; elles ont parfois une distribution géographique très étendue. Si, par la fameuse sélection dont il est impossible de saisir la moindre trace, ces espèces avaient acquis d'une façon lente, après une multitude de générations, l'uniforme qui les préserve contre le danger, le costume d'emprunt n'aurait pas en tous lieux et chez tous les individus une égale perfection. Avec des conditions d'existence un peu différentes, l'imitation se montrerait plus ou moins complète. Il n'en est rien. D'ailleurs, si les piérides héliconiennes avaient eu à l'origine la couleur blanche de nos piérides, elles auraient sans doute été détruites avant d'être transformées. En l'absence d'une livrée qui trompe les guêpes et les bourdons, jamais la volucelle ne serait parvenue à déposer sa ponte dans les nids où ses larves trouvent une pâture indispensable. Au sujet de la *mimicry,* on a soupçonné que l'alimentation et les influences du milieu avaient amené les curieuses ressemblances qui nous frappent. Cette opinion est encore démentie par les faits. Des espèces très cosmopolites, assez indifférentes sur le régime, n'offrent pas, nous l'avons vu, de variations sensibles. Des insectes ou d'autres animaux habitent une localité; la même plante les nourrit, et ils n'ont entre eux aucun rapport ni dans les couleurs ni dans l'aspect. Chez beaucoup de lépidoptères, le mâle et la femelle présentent d'énormes différences dans la coloration; les chenilles parfaitement semblables rongent le même feuillage, les chrysalides sont pareilles; les papillons éclosent, et selon le sexe nuances et dessins des ailes ont un caractère particulier. Pourtant les conditions de la vie sont identiques.

M. Wallace a fait d'intéressantes remarques sur les nids des oiseaux, et c'est une nouvelle occasion d'affirmer son attachement à l'idée de la sélection naturelle. Comme tous les naturalistes, l'habile observateur se révolte contre l'opinion très répandue, mais insensée, que les animaux agissent par instinct, à la façon de simples machines. Les signes de la pénétration, du raisonnement, de l'intelligence éclatent en effet chez les créatures les mieux douées, particulièrement chez les êtres qui exécutent des travaux (1). Au sentiment trop général que les hommes apportent sans cesse des changemens et des améliorations dans la construction de leurs demeures, M. Wallace oppose les cases des sauvages, certainement aussi invariables que les nids d'une espèce d'oiseau. Les tentes des Arabes sont aujourd'hui les mêmes qu'il y a deux ou trois mille ans. Les villages de l'Égypte bâtis avec de la boue ne semblent pas avoir gagné en perfection depuis l'époque des pharaons. Quel

(1) Voyez *les Conditions de la vie chez les êtres animés,* dans la *Revue* du 1er mars 1870.

progrès a donc été réalisé, demande l'auteur, dans les huttes de feuilles de palmier chez les diverses tribus de l'Amérique du Sud et de l'archipel de la Malaisie depuis que ces régions sont habitées? L'abri de feuillage du Patagon et les terriers de quelques peuplades du sud de l'Afrique ne permettent pas de concevoir un état plus primitif. Près de nous, la cabane irlandaise faite de gazon et les amas de pierres des montagnes de l'Écosse ne témoignent guère d'une amélioration sensible depuis une vingtaine de siècles. Ainsi parle M. Wallace sans s'apercevoir que chez une infinité de peuples la sélection naturelle n'accomplit pas de grands miracles. En rappelant combien est pauvre et stationnaire l'industrie humaine sur des parties considérables du globe, le naturaliste veut constater un fait essentiel. Personne, dira-t-il, ne juge que le sauvage édifiant sa hutte obéit à un pur instinct; il imite les constructions de ses proches et se sert des matériaux qu'il trouve à sa portée; ainsi se comporte l'oiseau. Le gentil roitelet, hôte des bois, se procure aisément de la mousse, et de mousse il construit son nid; lorsque la matière vient à manquer, il prend du foin et des plumes. Établie dans les champs cultivés, l'alouette emploie de l'herbe et souvent elle garnit le fond du nid avec des crins de cheval; attiré par la chair corrompue, le corbeau trouve à sa convenance le poil ou la laine des animaux morts qu'il rencontre. Les oiseaux des rochers, qui volontiers habitent les villes, se montrent habiles à user des objets les plus divers : morceaux de fil, brins de soie, fragmens d'étoffes, sont utilisés avec intelligence. Nous avons vu au milieu des arbrisseaux d'un jardin de Paris les nids de la fauvette cousus avec du cordonnet rouge tombé des mains d'une brodeuse. Très fréquemment l'oiseau modifie sa construction ordinaire pour l'adapter le mieux possible à l'emplacement choisi; c'est ainsi que M. Pouchet put observer à Rouen des hirondelles bâtissant sur les nouveaux édifices de la ville des nids d'une forme qu'on ne voyait pas autrefois.

Suivant l'opinion passablement justifiée de M. Wallace, les jeunes oiseaux apprennent à construire; ils imitent l'œuvre des autres. En effet, les individus élevés en cage, largement approvisionnés de bons matériaux, n'exécutent qu'un ouvrage informe. Les jolies bêtes emplumées paraissent donc s'instruire dans le métier d'architecte, comme dans l'art du chant. On cite des linottes gazouillant à la manière des alouettes qu'elles avaient eues pour compagnes, plusieurs oiseaux témoignant d'une éducation reçue de maîtres d'une espèce différente. Il y a bien, il est vrai, quelque difficulté à voir les moineaux, les chardonnerets, les fauvettes allant à l'école pour apprendre à bâtir. On suppose soit la jeune femelle unie au vieux mâle, soit la vieille femelle appariée au jeune mâle, et l'individu ignorant formé par les leçons de l'individu expérimenté; des obser-

vateurs assurent que les nids des jeunes n'ont pas en général la perfection de ceux des sujets qui pratiquent depuis plusieurs années. C'est tout. Enfin M. Wallace se livre à une comparaison pleine d'intérêt; le résultat mérite d'être noté. La plupart des oiseaux dont le brillant plumage attire l'attention établissent leurs nids dans le creux des arbres ou dans d'autres endroits très cachés; au contraire, pour couver, les espèces de couleurs sombres s'installent plus volontiers dans des situations où il est moins difficile de les découvrir. Contre les périls, la créature est servie par l'instinct. Ce monde des oiseaux est charmant sans doute; mais, lorsqu'on en rapporte des merveilles dans le dessein de prouver que toutes les perfections doivent être attribuées à la sélection naturelle, la raison est confondue. Il est vraiment trop présomptueux et trop simple de vouloir expliquer d'un mot des phénomènes qu'on ne parvient point à comprendre.

III.

Le célèbre inventeur de la sélection naturelle procède toujours avec une rare habileté. Dans ses premiers ouvrages, la prudence, si l'on peut ainsi dire, masque l'audace. Il importe, en vue du succès, de ne pas trop effaroucher les consciences et surtout de ne pas froisser les puériles vanités de ce monde; il est question de plantes et d'animaux, nullement de l'homme. Aussi le savant sera bien loué d'une réserve et d'une sagesse qui semblent indiquer, avec l'attachement à la science pure, la volonté de ne pas s'avancer sur un terrain brûlant. La réserve était feinte et la sagesse seulement apparente; le chemin suivi devait être en entier parcouru, ainsi l'exigeait la logique. D'ailleurs le coup que M. Darwin n'avait osé porter dès le début avait tenté les audacieux. Tout être, présumait l'auteur du livre sur *l'Origine des espèces*, descend d'un type inférieur. Sans doute, avaient acclamé des gens qui aiment à troubler les âmes impressionnables, cela est si vrai que les ancêtres de l'homme étaient des singes. L'effet a été prompt; blessées dans leur dignité, les personnes qui croient savoir comment le premier homme et la première femme ont été créés se sont fâchées. C'est tout ce que pouvaient souhaiter de mieux les malins inventeurs de l'origine du genre humain. M. Darwin ne voulut pas abandonner à d'autres la gloire de l'étonnante découverte; il l'avait préparée, il a cherché à la consolider par sa doctrine (1). L'idée de la sélection naturelle avait eu un succès près de ceux qui préfèrent une poétique rêverie à l'observation patiente; l'enthousiasme allait se refroidir, le besoin

(1) *The Descent of Man*, London 1871, 2 vol.

de raviver l'intérêt était manifeste. Une pensée pleine de hardiesse avait fait fortune, il devenait utile de l'appuyer par une vue encore plus hardie. On avait juré par la sélection; on s'était écrié : Malheur aux faibles selon la loi de la nature. Seuls les individus les mieux doués doivent vivre et engendrer. Maintenant on dira : Malheur aux mâles les moins brillans; les femelles ont la passion de la beauté, la sélection sexuelle nous a valu la musique du grillon et le chant du rossignol, les ravissantes peintures de l'aile de certains papillons et le splendide plumage des mâles de beaucoup d'espèces d'oiseaux. Nous n'aurons qu'à suivre l'auteur pour assister au spectacle de la prétendue naissance des plus jolis agrémens que les créatures possèdent en ce monde.

Poussé par la volonté de conclure que l'homme a pour ancêtre un singe de catégorie inférieure, M. Darwin s'engage dans de longues dissertations sur l'anatomie; en cette affaire, il montre qu'il a beaucoup de lecture, mais nulle expérience personnelle. Il insiste sur les rapports de conformation de l'homme avec les mammifères en général, et multiplie les citations sans dédaigner les anecdotes indifféremment puisées à toutes les sources. Rien de plus facile. Depuis le commencement du siècle, les anatomistes se sont préoccupés d'une manière incessante des affinités qui existent entre les êtres; les relations des différens types mises en pleine lumière, l'unité d'un plan fondamental pour tous les animaux vertébrés, pour tous les animaux articulés, a été démontrée d'une façon irrécusable. Le résultat est un des triomphes de la science, mais on ne saurait en faire ressortir la grandeur sans se reporter un instant aux idées primitives et sans rappeler les efforts, les vues élevées, la pénétration, les succès enfin de nombreux investigateurs. La certitude étant acquise que l'homme et tous les animaux vertébrés sont construits d'après le même plan, c'est avec sûreté qu'on précise les différences dans les formes, dans le développement, dans les appropriations et le rôle des organes. Les comparaisons apprennent que chaque type, que chaque espèce, se rapprochant des autres types, des autres espèces par des traits généraux, s'en éloignent plus ou moins par des caractères particuliers. Dominé par l'esprit de système, M. Darwin envisage un seul côté de la question. Il s'applique à signaler des ressemblances frappantes entre l'organisme de l'homme et celui des grands singes, énonce après la foule des observateurs des vérités indiscutables, et, suivant un procédé qui n'est pas scientifique, il néglige de considérer les particularités établissant une démarcation nette et profonde entre des créatures qui ne jouissent pas des mêmes aptitudes.

Chez les êtres, plus avance le développement, plus se perfectionne l'organisme, et plus les signes caractéristiques se pronon-

cent. Des types séparés les uns des autres par des traits fortement accusés semblent unis par des rapports extrêmement étroits lorsqu'ils sont dans la période embryonnaire. Au point de départ, parmi les représentans d'une grande division zoologique tout paraît identique; mais chez les animaux vertébrés ne tardent pas à se manifester les caractères qui désignent le sujet comme un poisson, un oiseau ou un mammifère, et bien jeune encore est l'embryon que déjà se dessinent les particularités de la famille et du genre. Il suffit à M. Darwin, pour le besoin de sa thèse, d'affirmer que l'embryon humain diffère peu de celui d'un autre mammifère. Du moment qu'il est avéré que tous les animaux d'une classe sont conformés d'après le même plan, la présence d'organes rudimentaires s'explique. Des parties ayant soit une fonction plus ou moins considérable chez certains types, soit un caractère de généralité parmi les représentans du groupe, ne disparaissent pas chez les espèces où elles sont devenues inutiles; elles existent encore à l'état de vestiges. Ce sont des témoins du rôle important que ces parties remplissent ailleurs. Ainsi d'organes essentiels dans un sexe, qui dans l'autre sexe ne sont d'aucun service, comme les mamelles. M. Darwin se préoccupe des parties rudimentaires, et toujours il s'écrie : sélection, ensuite l'hérédité. En présence de chaque phénomène, de chaque particularité, redire le mot sélection est pour l'auteur de dessein arrêté. Naïfs, ceux qui s'imaginent que la science doit en tirer profit! Parfois un organe est ordinaire pour les représentans d'une grande division zoologique, et néanmoins chez quelques espèces on n'en découvre pas la moindre trace; examinons ces espèces dans l'état embryonnaire, à ce moment l'organe est manifeste; mais il subira une atrophie complète pendant la marche du développement. Lorsqu'il s'agit de mollusques, tout le monde pense à l'animal traînant une coquille; il y a pourtant des mollusques sans coquille, par exemple les doris et les éolides, délicieuses créatures du monde de la mer. La doris et l'éolide, pendant la période embryonnaire, ont une coquille; c'est une apparition dont bientôt on ne verra plus la trace. Un des traits remarquables de l'organisation des mollusques ne fait donc pas absolument défaut chez l'espèce où il s'efface; il vient pour un instant révéler la parenté zoologique de l'animal. Que l'on attribue le caractère transitoire de la coquille de l'éolide à la sélection naturelle, cela dépasse les bornes de la fantaisie.

Après avoir vu, comme il le dit avec une plaisante ingénuité, que l'homme témoigne par la structure du corps de sa descendance d'une forme inférieure, M. Darwin examine et compare les facultés intellectuelles de l'homme et des animaux. Philosophes et naturalistes, penseurs et investigateurs de tout ordre doivent se

complaire dans cette étude pleine d'intérêt; elle charme l'esprit, elle inspire des vues générales, elle apporte à la psychologie des élémens indispensables. L'homme et les animaux possèdent les mêmes sens, et seul le degré de perfection diffère; c'est assez pour rendre certaine l'analogie d'une foule d'impressions. La crainte, la joie, le plaisir, se manifestent chez une infinité de créatures. La mémoire d'un mammifère ou d'un oiseau est souvent remarquable au point d'étonner, l'affection d'un animal pour son semblable ou pour des personnes assez forte pour être touchante. Les exemples de curiosité ne sont pas rares; la propension à l'imitation est proverbiale pour les singes et les perroquets. L'aptitude à recevoir une éducation est très frappante chez beaucoup de mammifères et d'oiseaux; à cet égard, le chien émerveille son maître, le singe captif mange la soupe avec une cuiller et casse les noix avec une pierre. Le sentiment maternel est poussé jusqu'à l'extrême violence parmi les êtres habiles à soigner leur progéniture. Le discernement éclate chez la bête qui construit un nid; l'oiseau et l'insecte choisissent l'endroit le plus propice, démêlent les matériaux convenables au milieu d'objets inutiles, parent aux accidens qui surviennent, veillent au danger, et parfois profitant d'une occasion heureuse, comme la rencontre d'un nid abandonné, ils raccommodent le vieil édifice; la fatigue d'un long travail sera épargnée. De nombreux observateurs ont noté de la part des animaux des actes qui attestent l'intelligence; dans plusieurs de nos ouvrages, nous avons sur ce sujet rapporté des faits saisissans, et M. Darwin a pris la peine de recueillir une série d'anecdotes.

Les facultés de l'ordre intellectuel, étant de même essence chez l'homme et les animaux, indiquent-elles donc une communauté d'origine? Assurément pas plus que les ressemblances de l'organisme. Avec le caractère d'unité générale que présentent les phénomènes, — celui de la vie dominant tous les autres, — la diversité est bien de ce monde. Chaque type, chaque espèce a dans ses aptitudes, comme dans son organisation, des particularités ineffaçables qui se transmettent de génération en génération. Un moment, vaincu par l'évidence, M. Darwin écrit au sujet des facultés intellectuelles de l'homme et des animaux : « Sans doute, à cet égard, la différence est énorme, même si nous comparons l'un des sauvages le plus dégradés, qui n'a pas de mots pour exprimer un nombre supérieur à quatre, et qui n'emploie aucun terme abstrait pour les objets et les affections les plus ordinaires, avec le singe le mieux organisé. » La comparaison très parfaite de plusieurs animaux d'espèces bien distinctes conduit inévitablement à une conclusion analogue; même si les rapports sont nombreux, la différence demeure évidente en quelques points.

Qu'importe à l'auteur la réalité? Son idée fixe l'empêche de tenir compte des faits qui frappent tous les yeux. Après avoir passé en revue les modifications persistantes ou accidentelles qu'on observe parmi les hommes, rappelé les conditions d'existence des peuples civilisés ou barbares et tout attribué à la sélection, il écrira : « En admettant que la différence entre l'homme et ses proches alliés (1) soit dans la structure du corps aussi considérable que l'affirment plusieurs naturalistes, et en accordant que la différence entre eux est immense sous le rapport des facultés intellectuelles, néanmoins les faits dont il a été question me paraissent montrer de la manière la plus satisfaisante que l'homme est descendu d'une forme inférieure, bien que jusqu'ici on n'ait pas découvert d'intermédiaires. » Ce dernier trait est un détail dont il ne convient pas au savant anglais de s'embarrasser. Un jour, une erreur incroyable, maintenant partout signalée, est commise par un observateur. Il s'agit de mollusques inférieurs, des ascidies, les *outres de mer*, comme les pêcheurs les nomment. On avait cru reconnaître chez les larves de ces ascidies un mode de développement analogue à celui des animaux vertébrés. Pour M. Darwin, cela doit être vrai : il s'écrie que c'est une découverte d'un intérêt extraordinaire; à présent il ne doute plus de l'origine de l'homme.

Qu'on entende donc les paroles mêmes du trop ingénieux naturaliste : « Les premiers ancêtres des vertébrés (2), dit-il, dont nous pouvons nous faire une image obscure, étaient apparemment d'un groupe d'animaux marins ressemblant aux larves des ascidies actuelles. Ces animaux furent probablement la souche de poissons d'une organisation inférieure, et de ceux-ci doivent s'être formés les autres poissons. Ensuite un très petit progrès nous conduit aux amphibies. Nous avons vu que les poissons et les reptiles se rapprochaient par des liens intimes, et les monotrêmes (3), à un faible degré, unissent les mammifères aux reptiles. Personne ne peut dire maintenant par quelle succession les mammifères, les oiseaux et les reptiles dérivent de l'une ou de l'autre des deux classes de vertébrés inférieurs, savoir les amphibies et les poissons. Dans la classe des mammifères, il n'est pas difficile de concevoir les échelons qui mènent des anciens monotrêmes aux anciens marsupiaux (4), et de ceux-ci aux mammifères ordinaires. Nous arrivons de la sorte aux makis, et l'intervalle n'est pas large entre eux et les simiens. Les simiens alors se sont partagés en deux grandes branches, les singes du Nouveau-Monde et ceux de l'ancien monde; de la dernière branche,

(1) C'est-à-dire les singes.

(2) *The most ancient progenitors.*

(3) Les mammifères des genres Ornithorhynque et Échidné propres à l'Australie.

(4) Les marsupiaux ou mammifères à bourse, tels que les kangourous et les sarigues.

à une époque reculée est sorti l'homme, la merveille et la gloire de l'univers. » Voilà les belles idées qu'on donne comme le flambeau de la science moderne! La vieille cosmogonie de quelque peuple de l'Asie ne pourrait guère sembler plus étrange que cette conception; peut-être serait-elle présentée dans une forme plus poétique.

Dans le livre sur *l'Origine des espèces*, la sélection sexuelle est seulement indiquée; dans l'ouvrage sur *la Descendance de l'homme*, c'est un tableau de vaste proportion. Chez une infinité d'animaux, les individus des deux sexes ne se distinguent par aucun signe extérieur; mais souvent aussi parmi les insectes, les oiseaux, les mammifères, il existe entre les mâles et les femelles des différences très notables. Parfois les mâles sont pourvus de moyens de préhension, d'instrumens de musique ou de combat qui manquent aux femelles; sur ces dernières, ils possèdent en général l'avantage de la beauté. On a déjà compris que, suivant l'opinion d'un partisan de l'évolution perpétuelle, c'est autant de gagné par la sélection. La lutte des mâles pour la possession d'une compagne, et les choix convenables qu'on juge habituels de la part des femelles, seraient l'origine des perfections qu'on admire chez le coq et le faisan, chez le papillon et la cigale. Pensons à ces prodiges de la sélection sexuelle.

M. Darwin n'aperçoit point la nature d'une différence souvent facile à constater entre les individus des deux sexes; un point essentiel qu'il importe d'envisager. Dans une foule d'espèces, le développement est à peu près le même pour le mâle et la femelle; mais aussi, dans un grand nombre d'animaux, il y a sous ce rapport une inégalité plus ou moins considérable. La femelle se trouve arrêtée dans son développement plutôt que le mâle; elle demeure alors dans un état d'infériorité sensible, quelquefois énorme. Le fait s'offre à tous les yeux avec un singulier caractère d'évidence chez les lampyres si connus sous le nom de *vers luisans*, et chez certains bombyx. Tandis que les mâles sont en possession de tous les avantages ordinaires, les femelles, privées d'ailes, ressemblent encore à des larves. La comparaison du lion et de la lionne, du cerf et de la biche, du coq et de la poule, donne bien l'idée d'un développement plus complet et d'une véritable supériorité chez le mâle. Jusqu'à un certain moment de la vie, les individus des deux sexes demeurent pareils. Pour devenir adultes, les uns avancent un peu plus que les autres. Par une exception limitée à quelques groupes de la classe des insectes, chez les hyménoptères industrieux, ce sont les femelles qui l'emportent sur les mâles; elles ont en propre des signes de perfection organique. Nous ne pensons pas qu'avec la sélection sexuelle on explique d'une manière satisfaisante l'inégalité de développement des mâles et des femelles.

Tout naturaliste est très persuadé que les animaux les plus élevés

par l'organisation éprouvent le charme d'attraits physiques, et que le sentiment intervient à divers degrés dans les relations des individus des deux sexes (1); ne suffit-il pas de voir à l'époque des amours les gentillesses, les agaceries, les coquetteries de nos petits oiseaux? Ce n'est pas assez pour M. Darwin de reconnaître parmi les animaux les mieux doués des appétits, des désirs, des impressions, de l'essence de ceux qui se manifestent dans les sociétés humaines, il finit par admettre de la part de mammifères, d'oiseaux, même d'insectes, des raffinemens de bon goût, des délicatesses, des volontés de résistance qui ne furent jamais dans la nature. A telle pensée, on opposerait volontiers l'opinion populaire que le garçon le plus déshérité, comme la plus laide fille, trouve toujours à contracter alliance. M. Darwin est d'avis que, parmi les insectes et les mammifères, les femelles font des choix parfaits, en un mot qu'elles pratiquent la sélection. Certes de pareilles vues n'ont pas été inspirées par l'observation : les mâles provoquent, l'attaque est dans leur rôle; sans s'inquiéter s'ils peuvent plus ou moins plaire, ils agissent souvent avec une certaine brutalité qui n'excite aucune plainte parmi les hôtes des forêts. D'ailleurs en général les femelles font bon accueil au premier venu; les unes accourent à son appel, les autres, moins empressées, se laissent vaincre; pour la plupart des unions, le hasard décide, et les rapprochemens que déterminent les goûts et les sentimens se produisent dans une mesure bien restreinte.

Sans souci des phénomènes de développement, M. Darwin se figure à l'origine les individus des deux sexes identiques chez toutes les espèces animales. Parfois, suppose-t-il, une légère variation est survenue chez un mâle, et cette variation était soit une beauté nouvelle, soit un avantage d'un autre genre. L'individu favorisé a été particulièrement recherché, il a transmis ses avantages à une postérité; la beauté du père s'est trouvée plus grande chez quelques-uns des fils, et ceux-ci sont devenus des objets de sélection. Après des milliers de générations, le profit de semblables variations sans cesse accumulées était énorme; les papillons mâles étaient devenus magnifiques, les oiseaux mâles superbes et pleins de vaillance. N'est-ce pas un joli roman?

C'est avec un bonheur qui n'est pas dissimulé que M. Darwin nous entretient des galanteries des papillons et des succès des vainqueurs. Il y a pourtant une ombre dans ce gracieux tableau; d'après l'assertion de plusieurs observateurs, des femelles de bombyx ne témoignent jamais de préférence, — il convient de passer légèrement sur cette remarque. Les cigales chantent, les grillons et les

(1) Voyez *les Conditions de la vie chez les êtres* dans la *Revue* du 1er mars 1870.

sauterelles exécutent une sorte de musique; selon notre auteur, les instrumens se sont façonnés et perfectionnés d'âge en âge; les talens ont été acquis de la même manière. Les premières cigales ne durent émettre que des sons presque imperceptibles; elles auraient donc beaucoup gagné, car les habitans des contrées méridionales savent combien elles sont assourdissantes.

La différence du plumage entre les individus des deux sexes chez bon nombre d'oiseaux est connue de tout le monde. Les grandes beautés des coqs, des faisans, des paons, des canards, sont l'apanage des mâles. M. Darwin veut croire que les premiers ancêtres de ces oiseaux avaient des couleurs ternes. Comme par accident, des femelles ont quelques plumes plus brillantes qu'à l'ordinaire, de même que certaines femmes affectent des traits un peu masculins. M. Darwin voit dans ce fait le signe de la sélection sexuelle. Le premier faisan mâle qui s'est distingué n'eut aussi que de petites marques lustrées, mais cet avantage a procuré à l'oiseau toutes les bonnes grâces des femelles; il a été plus aimé que les autres. Un auteur engagé dans une telle voie ne s'arrête pas, et déjà sans doute on a compris que l'homme lui-même, d'après l'avis du savant anglais, a dû se perfectionner par la sélection sexuelle. La taille de l'homme supérieure à celle de la femme, le courage, l'énergie, seront déclarés acquis dans les temps primitifs et toujours augmentés par les rivalités pour la possession d'une compagne; ce qui est plus fort, la barbe aurait poussé au singe mâle supposé notre premier ancêtre pour le charme de l'autre sexe, et transmise ensuite à l'homme par voie d'hérédité. De pareilles réserves sont-elles du domaine de la science? Nous ne pouvons l'admettre. Si la sélection sexuelle n'est pas absolument un vain mot, elle s'exerce d'une façon tout opposée à celle qu'on indique. Nous avons rapporté autrefois une curieuse observation à l'égard des pigeons de volière, les gros mâles recherchaient les petites femelles, les grosses femelles les petits mâles. M. Darwin, qui pratique la sélection pour son compte personnel, se garde de mentionner le fait. Nous savons, dans les sociétés, que la dissemblance des individus des deux sexes devient souvent un attrait puissant. Lorsque les choix sont libres, ils contribuent à maintenir les caractères et les proportions ordinaires de l'espèce. Il nous reste maintenant à examiner les résultats de l'hybridité, le mode d'évolution des êtres, et enfin les changemens survenus depuis l'apparition de la vie sur le globe.

ÉMILE BLANCHARD.

LA SICILE

PENDANT LES DERNIÈRES ANNÉES

LA SITUATION POLITIQUE. — LE MALANDRINAGGIO.

I. *La Sicilia nel 1871*, par M. C. Tommasi-Crudeli, Florence 1871. — II. *Italie, Sicile et Bohême, notes de voyage*, par M. A. Laugel, Paris 1872. — III. *Atti del Comitato della inchiesta industriale*, Rome 1873. — IV. *Relazione del generale G. Medici al consiglio provinciale di Palermo*, Palerme 1873.

I.

Un pays peu connu assurément, c'est la Sicile; quelques noms de villes fameuses, Palerme, Catane ou Messine, quelques faits historiques s'y rattachant et dont le plus récent serait peut-être cette expédition des mille qui entraîna l'annexion, voilà ou à peu près tout ce qu'on en sait à l'étranger; ses mœurs, ses idées, ses besoins, restent pour nous lettre close. Aussi chaque détail a-t-il son prix et son intérêt dans une étude consciencieuse et sincère comme celle que publiait naguère M. Tommasi-Crudeli. L'auteur n'est pas Sicilien, mais il a habité la Sicile plusieurs années; ami intime du général Medici, qui commandait alors dans Palerme, il était placé pour bien voir, à l'abri des passions ou des calculs qui divisent les insulaires, il pouvait également bien juger. Sans autre préoccupation que l'intérêt même du pays, il s'est rendu compte de ce qu'il avait sous les yeux; il a noté les forces et les tendances des divers partis, il a étudié dans toutes ses causes et ses développemens cette forme particulière de brigandage qui désole les quatre provinces occidentales de l'île, et qui a mérité une appellation nouvelle, le *malandrinaggio*, il a constaté les progrès réels qu'a faits la Sicile depuis l'annexion, ceux qu'elle aurait à faire encore. A ce propos, M. Tommasi-Crudeli exprimait hautement les vœux du parti libéral, et,

sans méconnaître les difficultés à vaincre, signalait à l'attention du gouvernement quelques-unes des réformes les plus nécessaires, il s'inquiétait surtout de la sécurité publique. Malheureusement jusqu'ici aucune mesure sérieuse n'a été prise contre le « malandrinage. » La loi nouvelle sur le jury, votée ces jours derniers au parlement, serait peut-être un palliatif, elle n'est pas un remède, et le mal cependant sévit plus violent que jamais.

Les Italiens du reste, presque autant que nous, ignorent ce qui se passe en Sicile, et pour la plupart se font de la situation les idées les plus erronées; cette ignorance se comprend sans peine. Jusqu'en 1860, grâce à la politique soupçonneuse de ses gouvernans, pour qui elle était tout à la fois une source de revenus et un sujet de perpétuelle terreur, la Sicile a vécu à l'écart des autres provinces de la péninsule. Avec Naples, la séparation était encore plus profonde : les Bourbons en effet ne négligeaient rien pour aviver les anciennes haines entre les deux peuples qui leur étaient soumis, se servant de l'un et de l'autre avec une habileté perfide pour les dompter et les opprimer tour à tour. Dans le reste de l'Italie cependant, les efforts réitérés tentés par les Siciliens depuis le commencement du siècle au nom de leurs libertés menacées avaient profondément ému l'opinion publique. Aussi quand, dans les premiers jours du mois d'avril 1860, le bruit se répandit sur le continent qu'un nouveau soulèvement venait d'éclater à Palerme, quand Garibaldi résolut de se lancer dans la lutte et d'apporter aux insurgés l'appui décisif de son nom et de son épée, les Italiens accoururent en foule autour de lui, et, pleins de nobles illusions, firent voile vers la Sicile, où ils voyaient déjà une terre sacrée et comme le boulevard de la liberté moderne.

Que trouvèrent-ils à leur arrivée? Un pays dont l'état social offrait partout l'image trop fidèle de l'ancienne féodalité; un peuple qui avait sa manière à lui de sentir, de haïr, de combattre, qui comprenait dans un sens étroit et tout personnel les grands événemens auxquels il assistait, chez qui enfin avec de fortes qualités se trouvaient réunis beaucoup des vices qu'engendrent au sein d'une société de longs siècles de misère et d'oppression. Le désappointement fut complet. Les nouveau-venus quittaient des pays qui tous avaient dans quelque mesure profité des réformes de la révolution française; bien peu connaissaient le passé historique de la Sicile, ils ne pouvaient se rendre compte des progrès relativement rapides qu'y avaient faits depuis peu les idées libérales, ils n'avaient ni le temps ni les dispositions d'esprit nécessaires pour approfondir ces questions complexes. Trompés dans leur attente et dégoûtés de la réalité, ils brûlèrent ce qu'ils avaient adoré et mirent dans la critique autant d'ardeur et d'exagération qu'ils en mettaient naguère dans l'éloge.

Du moins, parmi les hommes du gouvernement, ceux qui après l'annexion furent chargés d'administrer la Sicile devaient-ils réserver leur opinion; eux aussi commirent la faute, et cette fois impardonnable, de vouloir juger prématurément ce qu'ils connaissaient si peu. Par leurs dédains impolitiques, ils éveillèrent les susceptibilités d'un peuple orgueilleux et fier à l'excès : le Sicilien pardonnera peut-être un coup de couteau, il n'accepte pas le mépris. La révolution d'ailleurs laissait après elle bien des mécontens; trop d'intérêts avaient été atteints, d'espoirs déçus, de vanités froissées. De jour en jour, l'opposition grandit avec l'irritation du pouvoir : les uns ne tarissaient pas d'éloges pour cette noble race sicilienne, ardente, généreuse, ennemie-née du despotisme, tombée aux mains des agens du gouvernement italien, qui ne savait rien faire pour elle qu'en tirer de l'or et du sang; les autres se plaisaient à voir dans la Sicile un pays demi-barbare, ingouvernable, toujours mécontent, incapable de supporter aucun degré, aucune forme de liberté, et que, dans son intérêt même, il fallait civiliser par la force et traiter en pays conquis. Ces idées contraires, recueillies et développées au gré des passions, se répandirent dans la péninsule; de part et d'autre, on les adopta sans contrôle, on s'en servit tour à tour pour attaquer ou pour défendre la conduite du gouvernement envers les Siciliens : maintenant encore, des deux côtés du détroit, elles entrent comme argumens dans la lutte des partis, et, bien que l'insurrection de 1866, provoquée par la réaction, ait donné fort à réfléchir aux libéraux de toute nuance, il n'est pas rare d'en retrouver l'écho dans des récriminations réciproques, injustes pour la plupart ou tout au moins exagérées.

En Sicile, quoi qu'on ait pu dire, il n'y a pas de républicains : le peuple sicilien au contraire, par tradition et par instinct, serait peut-être le plus monarchique de l'Italie : la fidélité ne lui coûte ni ne lui pèse, volontiers il accepte un souverain; mais, en même temps et par-dessus tout, il tient à son autonomie, il veut un roi particulier, qui réside dans le pays ou dont les délégués, siégeant en son lieu et place, soient revêtus de pouvoirs suffisans pour assurer l'indépendance de la Sicile. L'île, depuis des siècles, formait un royaume à part, et le peuple demandait que toujours il en fût ainsi. Une des principales causes de sa haine contre le gouvernement déchu, c'est que jamais les Bourbons n'ont consenti qu'à contre-cœur, et forcés par les circonstances, à reconnaître cet antique droit du pays. Absolutistes ou constitutionnels, tous les Siciliens étaient unanimes dans leur désir d'une monarchie propre, et l'on n'a pas à chercher ailleurs l'idée qui, par trois fois dans la première moitié du siècle, leur mit les armes à la main.

Dans toutes les révolutions de Sicile, la *mafia* a joué un rôle fort

important. On désigne de ce nom à Palerme la foule de gens sans aveu qui encombre la capitale de l'île, et qui, répandue en même temps dans les quatre provinces occidentales, Palerme, Girgenti, Trapani et Catanissetta, constitue proprement le *malandrinaggio*. En prenant les armes, ces gens-là obéissaient peut-être à la haine de la domination étrangère, haine commune à tous les Siciliens, mais plus encore ils cédaient à leurs mauvais instincts et à l'espoir, comme on dit, de pêcher en eau trouble : pour eux en effet, le mot de liberté n'a pas d'autre sens que suppression absolue des lois. Le concours de ces hommes décidés à tout et faits depuis longtemps au maniement des armes était réellement trop utile, surtout dans les débuts d'une révolution, pour que personne, même le plus scrupuleux et le plus honnête, pensât jamais à les repousser. D'ailleurs, comme il arrive dans les mouvemens de ce genre qui ont eu pour point de départ une grande idée populaire, les premiers jours après la victoire, l'enthousiasme général faisait taire en eux les mauvais instincts et ne laissait place qu'aux sentimens plus nobles et plus relevés de la nature humaine; mais bientôt la bête féroce se révélait. Sous le prétexte plus ou moins spécieux de délivrer les victimes politiques, ils ouvraient les bagnes et les prisons, leurs rangs se grossissaient ainsi des condamnés qu'il fallait amnistier, puis ils s'organisaient en escouades et s'imposaient comme force active au gouvernement nouveau. Quelque temps encore les élémens honnêtes qui existaient dans les cadres, l'autorité morale des chefs et des initiateurs du mouvement, réussissaient à maintenir dans de discrètes limites les brutales tendances de la majorité. Quand les rapports entre les classes supérieures et la partie saine du petit peuple étaient intimes et cordiaux, on arrivait à installer un gouvernement régulier et à rétablir l'action des lois : c'est ce qui eut lieu en 1848; quand au contraire les *gras* et les *maigres* n'agissaient pas de concert, la crise se précipitait, comme en 1820.

De toute manière, ce n'était là qu'une question de temps. Tôt ou tard, la *mafia* se lassait de la contrainte imposée, et une anarchie bestiale désolait le pays. La population effrayée perdait la tête et faisait le jeu des coquins : c'était à qui se tiendrait à l'écart des affaires publiques; un jour, en désespoir de cause, on rappelait les Bourbons, sans que le nouveau gouvernement, abandonné, trahi de tout le monde, pût seulement tenter un simulacre de résistance. La troupe des malandrins alors, qui d'une façon plus ou moins directe avaient contribué à la réaction, venait chercher sa récompense. Les chefs de bande les plus fameux étaient nommés *capitaines d'armes*, leurs camarades entraient dans les *compagnies d'armes :* en d'autres termes, on les chargeait de la police. Et cependant, si grand désir qu'elle en eût, il était impossible à l'autorité de satisfaire aux exi-

gences de tous. Beaucoup, et les plus nombreux, n'avaient pas part au festin; furieux, ils faisaient volte-face, et, changeant de programme, se rapprochaient une fois de plus des libéraux dont quelques-uns ne craignaient pas de frayer avec eux pour les faire servir à une nouvelle révolution.

En 1860, les choses se passèrent tout autrement. La *mafia* s'unit aux masses soulevées par Garibaldi; elle se forma en escouades, ouvrit les prisons et les galères, délivra un grand nombre de condamnés auxquels il fallut, selon l'habitude, accorder l'amnistie, elle se promena plusieurs jours à travers les rues de Palerme les armes à la main, et y commit mille excès; mais un événement imprévu vint l'arrêter tout à coup au beau milieu de ses triomphes. Fort de son prestige et du concours matériel et moral de toute l'Italie, Garibaldi osa ce qu'un gouvernement révolutionnaire purement sicilien n'aurait jamais pu faire : il prononça le licenciement des bataillons et congédia ces bandits. Les malandrins obéirent à contre-cœur, mais ils obéirent, et, tant que dura la dictature, se gardèrent bien de bouger. Plus tard, à la faveur des divisions politiques causées par l'annexion, ils crurent pouvoir recouvrer l'importance étrange dont ils avaient joui dans les révolutions précédentes et à laquelle ils tenaient comme à un droit. Repoussés d'abord par le parti d'action, ils s'adressèrent aux réactionnaires. De ce côté, un meilleur accueil leur était réservé; exhortations, subsides ou promesses, rien ne fut ménagé pour s'assurer leur précieux concours. Ils furent le bras droit de la coalition dont le clergé était la tête, et le moment venu, — ils le croyaient du moins, — ils prirent ouvertement les armes et engagèrent la guerre des rues.

C'était au mois de septembre 1866 : la lutte de l'Italie contre l'Autriche était à peine terminée; en fait de troupes, il ne restait plus en Sicile que quelques dépôts; les libéraux eux-mêmes les plus influens, partis depuis plusieurs mois pour combattre l'étranger, n'étaient pas encore revenus; durant sept jours, Palerme connut toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut. Par bonheur, le soulèvement général de l'île, sur lequel la coalition avait compté, n'eut pas lieu, partout son appel resta sans écho; l'opinion publique au contraire se déclara pour le gouvernement, et l'insurrection fut vaincue avant même d'avoir pu dépasser les murs de la ville. Quant au clergé, dans son aveuglement, il n'avait fait que hâter la crise qu'il aurait voulu éviter; l'entrée à Palerme des troupes italiennes marqua la fin des corporations religieuses dont la participation à la révolte avait été trop évidente et trop directe.

Depuis lors la lutte, sans être moins vive, a pris un autre caractère. L'énergie prudente et calme du gouvernement local n'a pas permis qu'une nouvelle tentative à main armée ensanglantât le pays,

mais la coalition survit, sourdement travaille et attend. Chassée de la rue, pendant cinq ans encore elle a pu à Palerme rester maîtresse de toutes les élections politiques ou administratives. Pour dominer l'opinion, elle a repris habilement l'arme du *sicilianisme* qui servit autrefois contre les Bourbons. C'est une guerre acharnée, de tous les jours, de tous les instans. Dans la presse, dans les confessionnaux, dans la chaire, à l'intérieur des familles, dans les maisons d'éducation, partout enfin où peut s'exercer l'influence du prêtre, le clergé prêche la haine de l'Italie et de l'unité. A l'entendre, il n'y a pas de patrie commune, insulaires et continentaux ne sont pas de la même race; l'Italien n'est qu'un étranger venu pour piller et pour asservir la Sicile, et quiconque pactise avec lui est digne du nom de traître et de renégat. En même temps, on s'attaque aux réformes, aux institutions nouvelles : qu'un jour la municipalité palermitaine essaie de ramener à des formes plus décentes et plus raisonnables les superstitions semi-catholiques, semi-païennes, qui font ou à peu près toute la religion du petit peuple, qu'on parle de restreindre le nombre des fêtes chômées, aussitôt le clergé d'entrer en indignation et de crier au sacrilége; la loi même avec lui n'est pas toujours respectée. Jusqu'en 1865, en Sicile, pour la validité civile du mariage, il fallait tout d'abord qu'un *engagement solennel* eût été pris par les conjoints en présence de l'officier de l'état civil; la célébration religieuse venait en second lieu. Or, dans les trois années qui ont suivi l'application du nouveau code italien, il y a eu, pour ne parler que de quatre provinces, — Palerme, Girgenti, Trapani, Syracuse, — 8,847 mariages purement ecclésiastiques, c'est-à-dire civilement nuls : les enfans nés de ces unions sont des bâtards devant la loi; on voit d'ici le trouble qui doit en résulter plus tard dans les rapports de famille et dans les mutations de la propriété. Le clergé sicilien du reste, pour satisfaire d'impolitiques rancunes, n'a pas hésité à se sacrifier lui-même; lui, jadis si fier, si indépendant, il a renié son passé et ses traditions, il s'est soumis docilement à toutes les exigences du saint-siége, et, plutôt que de rien devoir au pouvoir civil, il a accepté sans résistance l'abolition de la légation apostolique qui garantissait les libertés et les priviléges de l'église de Sicile. Aujourd'hui le mot d'ordre lui vient de Rome, et les ultramontains mènent à leur gré la coalition.

Cette coalition, il est vrai, ne peut que contrarier l'action régulière du gouvernement et retarder les progrès du pays sans peser jamais d'un grand poids sur la politique italienne; d'ailleurs bon nombre des passions et des intérêts qui l'ont rendue possible sont destinés à disparaître avec la génération présente : le temps, la force même des choses et l'exercice de la liberté finiront par en triompher. Les derniers succès des libéraux sont pour l'avenir d'un

heureux présage, et cependant en elle-même la situation n'est pas sans danger. Voilà Palerme, une des cités les plus belles de l'Italie, centre historique d'une des provinces les plus importantes, où s'agite un parti puissant, ouvertement opposé à l'existence du royaume même, et qui, hier à peine, avait partout la majorité; mais, chose plus grave encore, à l'intérieur de cette ville ou dans ses alentours, vit une foule de misérables, rebelles à la loi, toujours prêts à se mettre au service du premier venu contre le gouvernement établi, parce qu'à leurs yeux tout gouvernement a le tort d'empêcher le vol et l'assassinat. Aux prochaines élections générales, la lutte en Sicile sera des plus vives. Un moment de faiblesse ou d'aveuglement de la part des autorités locales, et le pays pourrait revoir les horribles scènes de 1866. La répression serait prompte et décisive sans doute; mais le dommage matériel et moral qui résulterait pour la Sicile d'une nouvelle convulsion serait incalculable, terrible aussi le coup porté à la liberté, pour qui toute victoire obtenue en versant le sang des citoyens est peut-être pire qu'une défaite.

II.

En Italie, on fait une distinction entre l'ancien brigandage des provinces napolitaines et le *malandrinaggio* sicilien. Cette distinction est parfaitement juste. Même dans les parties de l'île les plus troublées, il ne se forme presque jamais de bandes capables de tenir la campagne. En effet, l'état des lieux se prêterait moins que dans la Calabre, la Terre de Labour, la Basilicate ou les Abruzzes, à une lutte de *guerillas*. Rarement il arrive que le *malandrino* sicilien soit, comme le brigand napolitain, un homme qui a rompu avec la société, et qui vit en guerre ouverte avec elle : cela n'est vrai que pour quelques-uns, les plus connus et les plus redoutés, qui, par le nombre ou l'importance de leurs méfaits, en sont réduits à se cacher. Du reste, il faut bien le dire, les rangs de ces derniers se sont beaucoup grossis depuis la loi nouvelle sur la conscription; jusqu'alors en Sicile les levées régulières de soldats n'étaient point connues, les Bourbons préféraient de tout point y entretenir des régimens suisses, sauf à tirer des insulaires une certaine somme annuelle; aussi bon nombre des jeunes gens appelés ont-ils préféré au service militaire l'émigration, la fuite ou le brigandage. L'année dernière encore, le général Medici, dans un rapport officiel, avouait, pour le seul arrondissement de Palerme, un total de plus de 7,000 réfractaires sur 90,000 inscrits. En général cependant, sous le nom de *malandrins*, il faut entendre des hommes qui vivent à peu près comme tout le monde, qui de fait ou en apparence exercent une profession et qui à l'occasion se réunissent pour faire un bon coup et

se séparer aussitôt après. Si la force publique intervient à temps, ils courent le risque d'être pris ou tués; mais dans le cas contraire, ou si seulement ils parviennent à s'échapper de la lutte, il n'est plus possible de les rattraper; chacun d'eux tranquillement rentre chez soi et reprend ses occupations ordinaires, bien assuré que personne autour de lui, ni la victime, ni les parens, ni les témoins accidentels, n'oseront dire un mot et le dénoncer. Seulement, à chaque pas dans la campagne, au coin des routes, au long des chemins, on trouve une croix, une inscription, un signe quelconque qui marque un crime commis là et resté impuni.

On a peine à comprendre au premier abord comment a pu se former dans un pays une population de malfaiteurs assez puissante, assez nombreuse, pour s'attaquer ainsi au corps social tout entier, tarir les sources de la richesse publique, entraver le commerce, exciter dans toutes les classes la terreur ou la sympathie, en imposer à la justice, et, devenue un danger politique, forcer le gouvernement lui-même à compter avec elle. Le mal est ancien déjà et tient à diverses causes. Avant tout, il faudrait noter le caractère même de la nation. Les peuples qui habitent les îles de la Méditerranée, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, le groupe de l'Archipel, n'ont jamais bien complétement dépouillé leur barbarie primitive. Chaque homme se rend justice à lui-même; sa morale n'a d'autre horizon que son propre intérêt, celui de sa famille, il est en guerre contre l'état, contre la loi, contre toutes les abstractions des nations civilisées. M. Laugel, dans ses *Notes de voyage*, racontait ainsi les débuts d'un fameux bandit sicilien : « A quatorze ans, Nino volait des moutons en compagnie d'un petit berger de ses amis et au profit d'une bande de brigands. Ce petit compagnon avait un grand-père dur et sévère qui de temps en temps le battait. Après une de ses équipées, il arriva pleurant auprès de Nino, tout meurtri des coups qu'il avait reçus. Le cœur de Nino s'indigne. — Va, dit-il, ton grand-père ne te battra plus. — Il s'embusque avec son fusil derrière une haie d'agaves. Désormais le petit berger ne fut plus battu par son grand-père. »

Le Sicilien en général manque de franchise, choisissant de préférence les moyens obliques et de l'astuce faisant une vertu. Trop de races se sont heurtées, croisées sur ce petit espace : Sicules et Phéniciens, Grecs et Carthaginois, Romains, Goths, Arabes, Normands, Levantins, Espagnols, Italiens; le sang n'y est point resté pur comme dans telle autre province de la péninsule, la Romagne ou la Vénétie. Et depuis plus de trois mille ans la Sicile a été foulée, ravagée, conquise, opprimée, vivant à l'état de légitime défense. Son histoire n'est qu'une longue et lamentable suite d'invasions; que de spoliations! que d'injustices! que de sang versé! Conçoit-on les misères de l'homme du peuple, son existence ainsi

faite de privations, d'inquiétudes et de dangers? De là, chez le Sicilien, ces allures sauvages et rusées à la fois. Il est vindicatif, orgueilleux, querelleur et toujours prêt à jouer du couteau. Disons d'ailleurs à ce propos que, dans tout le midi de l'Italie, à partir de la Campagne de Rome, le couteau n'est pas, comme chez nous, une arme perfide; il serait bien plutôt l'épée du peuple. Presque toujours en effet l'usage en est précédé d'un défi formel et rentre dans les conditions d'un duel véritable. En Sicile, il existe un grand nombre d'écoles où l'on apprend l'escrime du couteau, et le plus souvent avant de commencer la lutte, les combattans décident s'ils se frapperont au corps ou aux membres, *a cassa o a muscolo*, selon la gravité du cas, L'habitude de ces duels est chose si enracinée dans la population que, lors du désarmement rigoureux opéré par l'ancien directeur de police, Maniscalco, il y avait à chaque coin de Palerme de petites cachettes pratiquées dans les murs et connues de tous les habitans du quartier, où se trouvaient deux couteaux : ceux qui avaient quelque affaire à régler allaient les prendre.

Le Sicilien, principalement dans les basses classes, est religieux jusqu'à la superstition; mais cette religion toute en formules, en pratiques, ne gêne guère son indépendance. La majeure partie des délits constatés contre les personnes et l'ordre public dans l'arrondissement de la cour d'appel de Palerme ont lieu précisément les jours de fête. Ce trait de mœurs est commun à toute l'Italie méridionale : il y a cent ans à peine, on comptait à Rome cinq ou six meurtres par jour, et quelquefois le lendemain des grandes fêtes l'hôpital de *la Consolazione* a recueilli jusqu'à 150 blessés, ce qui laisse à supposer un vingtaine de tués pour le moins : la veille de ces fêtes, on déménageait les salles de l'hôpital pour faire place aux blessés du lendemain. Le clergé aussi, pour accroître son influence, s'est longtemps employé à protéger les coupables. Il faut lire la lettre si curieuse que Dautiége, secrétaire du duc de Vivonne, pendant l'expédition tentée en Sicile sous le règne de Louis XIV, écrivait à l'abbé Huet, secrétaire de l'ambassade française à Rome : « Nous avons ici, monsieur, un grand embarras dans le gouvernement dont je veux vous entretenir. Outre une infinité de priviléges qu'a la ville de Messine, qui lient le plus souvent les mains à ceux qui commandent pour faire la justice, il y a une immunité ecclésiastique qui met au désespoir. La ville est si fort pleine d'églises et de chapelles que vous ne sauriez faire quatre pas sans en trouver une. Les places publiques en ont une à chaque coin. Ainsi ceux qui veulent assassiner trouvent par toute la ville un asile si proche qu'il est impossible de pouvoir faire le châtiment d'aucun crime. Et de là vient qu'on assassine chaque jour des Français et des Messinois impunément, car le bras ecclésiasti-

que ne se connaît point à faire aucun châtiment. L'église est une bonne mère qui pardonne tout à ses enfans meurtriers, et elle a pris dans les bulles des papes une si grande précaution pour aller au-devant de ces punitions qu'elle a fait des définitions exprès pour déterminer l'espèce et le nombre des crimes... En bonne vérité, cela ne vous fait-il pas compassion? Or, monsieur, ayant discouru sur cette matière avec le vicaire-général, je l'ai trouvé si fort conforme à nos mœurs qu'il ne souhaitait rien tant que de voir ôter cette immunité ecclésiastique à la plupart des églises de Messine, confessant lui-même avec gémissement qu'elle était la cause d'une infinité de meurtres dans toute la Sicile... » (16 janvier 1677.) — Aujourd'hui priviléges et immunités ont été abolis; mais le principe n'en subsiste pas moins. Aux yeux de l'église, toute faute peut être pardonnée, toute tache lavée, même une tache de sang. Un assassin en Sicile ne manquera point de se confesser : sans doute il a commis un grand crime, mais, comme il se repent, le prêtre ne saurait lui refuser l'absolution. Dès lors le peuple ne voit plus en lui un coupable, et le gouvernement qui le poursuit n'est plus qu'injuste et cruel. Quand Dieu a pardonné, l'homme aurait-il le droit de punir? Ainsi raisonnent nos bandits, qui font leurs mauvais coups sans le plus léger scrupule. Qu'ils puissent échapper seulement à la justice humaine, et pour le reste ils s'en remettent humblement à la bonté divine.

En Sicile, comme dans beaucoup des contrées méridionales de l'Europe, la culture *intensive*, impliquant le séjour permanent des hommes et des animaux, est rendue impossible sur de vastes étendues de pays par la sécheresse ou la *malaria*. Sauf en quelques parties plus favorisées, comme cette belle vallée qui entoure Palerme, et qui mérite si bien son nom gracieux de *Conca d'Oro*, le produit du sol se borne nécessairement aux céréales; dans ces conditions, l'exploitation agricole de petites portions de terrain ne serait plus suffisamment rémunératrice, et la petite propriété n'a pu s'établir. Là même où, grâce à la vente et à l'affermage des biens ecclésiastiques ou domaniaux, on avait cru naguère obtenir le morcellement de la propriété territoriale, les nouveaux occupans ont été forcés bien vite d'abandonner la partie. Or les grandes propriétés, *latifundi*, n'ont pas de colons, c'est-à-dire de paysans habitant le lieu cultivé. Le grand propriétaire ou le grand tenancier divise le terrain en lots, qu'il loue et sous-loue à différens cultivateurs, lesquels paient leur fermage en nature avec une part déterminée de la récolte. Ces fermiers cultivent leur lot ou par eux-mêmes ou par des journaliers : les uns et les autres habitent des villages situés dans un lieu salubre, mais qui parfois se trouvent à de très grandes distances des terres arables. En outre, dans toute l'île, spécialement dans l'ouest, l'état des routes est vraiment déplorable.

Trop longtemps en effet, le gouvernement des Bourbons s'est contenté d'encaisser l'argent des contribuables siciliens, le détournant et le gaspillant à sa guise, sans en consacrer la moindre parcelle aux travaux de première nécessité, routes, ponts et canaux. L'insuffisance ou le mauvais état des voies de communication est une des causes qui ont le plus aidé à la formation de la grande propriété dans les terres basses de l'île, et peut-être n'en est-il pas d'autre dans les parties montagneuses. Quoi qu'il en soit, on trouve des paysans qui pour toutes ces raisons, partant de chez eux dès l'aube, ne peuvent arriver à leurs champs avant dix heures du matin et sont forcés d'en repartir à deux ou trois heures, s'ils veulent rentrer dans un lieu salubre avant que la nuit les surprenne.

Ce sont là évidemment des conditions déplorables, qu'il s'agisse de la sécurité publique ou de la prospérité du pays. Au moment de la moisson, dans l'intérieur de l'île, on campe quelques jours en pleins champs; mais, en temps ordinaire, la campagne n'est qu'un désert, et le brigandage peut s'y exercer librement. Çà et là, pendant la journée, quelques malheureux paysans, venus de fort loin et presque tous armés, car leur fusil ne les quitte pas, caché près d'eux sous un arbre, au coin d'un sillon. Vienne une occasion, la tentation est vraiment trop forte de prêter la main aux bandits; à tout le moins serviront-ils de recéleurs. Pas de fermes ou de maisons isolées comme chez nous, peu de vrais villages; ceux qu'on rencontre de loin en loin, et qui par le nombre de leurs habitans pourraient avoir l'importance de vraies cités, offrent partout, dès qu'on y pénètre, l'image de la misère et de la dégradation. Là végète misérablement toute une population de prolétaires, cultivateurs nomades, ignorans, abrutis; au-dessus d'eux, une oligarchie tyrannique, composée de propriétaires et de tenanciers, ou même de brouillons sans fortune, qui ont en main les affaires de la commune, répartissent les taxes à leur gré, et soit par caractère, soit par intérêt, se soucient peu de rien faire pour l'amélioration morale ou intellectuelle de leurs administrés. Ni livres, ni journaux, ni écoles. Le plus souvent ces petites aristocraties se divisent en deux camps opposés et se disputent le pouvoir, leurs cliens combattent pour elles; ce sont entre familles des conflits incessans, des haines interminables et d'odieuses vengeances : chaque maison surveille la maison voisine, le lit n'est jamais placé en face de la porte par précaution contre les attaques nocturnes. Tel est l'état de la plus grande partie du pays.

Comment après cela s'étonner que le *malandrinaggio* soit devenu en Sicile un mal endémique? Mais il convient en outre de signaler l'insouciance ou la faiblesse dont ont toujours fait preuve dans la répression les différens gouvernemens qui jusqu'à ce jour ont régi

ce pays. Le maréchal de Vivonne relevait déjà le fait dans une lettre à Louvois, du 22 novembre 1676, et s'en exprimait en ces termes : « Si l'on pouvait avoir une connaissance de la Sicile, comme l'on a du reste de l'Europe où l'on fait la guerre, je pourrais peut-être me mieux conduire suivant les règles que je vois observer à sa majesté et à ses plus habiles généraux; mais je ne saurais me régler que sur ce que j'ai pu voir à cette campagne du bord de la mer, car il n'y a personne à Messine qui ait jamais voyagé en Sicile par terre; ou la plupart ne sont jamais sortis de la ville, ou ils en sont sortis par mer, *soit à cause de la commodité de la voiture*, soit pour la crainte des bandits qui ont toujours inondé ce royaume, par la mauvaise justice et sale administration des Espagnols, dont la politique a été et est encore de laisser les crimes impunis pour en tirer de l'argent et complaire au génie du peuple, qui est extrêmement amoureux de la vengeance et enclin au vol. » Les Bourbons ne firent que continuer cette tradition; attentifs surtout à maintenir leur autorité, ils s'inquiétaient assez peu de la sécurité publique. Si par hasard le malandrinage prenait de telles proportions qu'il devenait pour eux-mêmes une menace et un danger, ils recouraient à des mesures de rigueur presque excessives, mais qui ne duraient pas. Pour bien faire, il eût fallu s'appuyer sur les classes supérieures, travailler en même temps à l'éducation du peuple, et nul ne s'en souciait parmi les gouvernans; le remède eût paru pire que le mal. On aimait mieux pactiser. Une partie des malandrins, souvent même les plus mal famés, entraient au service du roi.

La police, dans l'intérieur de l'île, était faite avant 1860 par les *compagnies d'armes*. L'usage de ces compagnies remonte à l'époque féodale : en l'absence de toute force publique, les barons et propriétaires du sol avaient été obligés, pour défendre leurs biens, d'entretenir autour d'eux des bandes de spadassins. Plus tard, quand un ordre nouveau parut s'établir, le gouvernement royal, bien débile encore, ne trouva rien de mieux à faire que de prendre à sa solde le plus grand nombre possible de ces *bravi*, et c'est ce beau système de police qui, sauf de légères modifications, devait se perpétuer jusqu'à nos jours. Se figure-t-on les loups chargés de garder les moutons? Il en était ainsi à peu près. Chaque capitaine d'armes avec ses hommes, tous gens de même trempe et coquins reconnus, se faisait le garant de la sécurité d'un district. Impitoyables avec le menu fretin des voleurs, ils ménageaient les autres et leur concédaient même le titre d'*affiliés*. Les affiliés à leur tour s'engageaient à défendre telle ou telle portion du district, et, forts de l'appui de la compagnie, en profitaient pour exploiter à leur aise et rançonner le pays. Lorsqu'ils allaient trop loin cependant ou que la victime du vol trouvait dans sa position sociale la possibilité et le courage

de se plaindre, — sans jamais dénoncer le voleur, il est vrai, — le capitaine d'armes payait intégralement le dommage, puis, cela s'est vu, il courait bien vite à la tête de sa compagnie se refaire de ses pertes dans un district voisin. Souvent encore on s'arrangeait à l'amiable : un membre quelconque de la compagnie, complice du délit au besoin, allait trouver la personne lésée, et, selon son importance et sa qualité, lui offrait tant pour cent de la somme perdue; l'autre, à ce prix, consentait à retirer sa plainte. Si maintenant le vol dénoncé n'était pas le fait des affiliés de la compagnie, le procédé différait; la compagnie était tenue d'indemniser les victimes; bon gré mal gré elle s'exécutait, mais malheur au pauvre diable qui avait osé chasser sur ses terres sans autorisation. Les preuves faisaient-elles défaut, elle arrêtait les gens de droite et de gauche, embastillait, bâtonnait, torturait même un peu à l'occasion, et arrivait ainsi sans trop de retard à découvrir son voleur. En cas de preuves au contraire, le téméraire un beau jour était trouvé mort dans un coin, personne n'avait rien à y voir, c'était *affaire de la compagnie*; on prévenait le juge d'instruction, et tout était dit.

C'est ainsi que de tout temps la police s'est faite en Sicile, même sous ce fameux Maniscalco, qui dix ans et plus, de 1849 à 1860, jouit comme directeur de ce département d'un prestige aussi enviable qu'exagéré. Il sut seulement donner aux compagnies d'armes une organisation plus forte et plus complète. Celui qui ne connaissait pas le fond des choses, et qui vivait sur les côtes, pouvait croire aisément que dans toute l'île à l'intérieur régnait la sécurité la plus profonde; les étrangers qui se hasardaient à faire un voyage en rapportaient la même impression, car le *malandrinaggio* organisé s'exerçait pour ainsi dire en famille, et rien ne transpirait au dehors qui pût donner l'éveil aux esprits curieux. Les choses allaient d'un train régulier : point de mesures extraordinaires, de déploiement de troupes imposant; les diligences n'emportaient pas au départ, juchés sur l'impériale, toute une escouade de bersagliers et de carabiniers, mesure de précaution salutaire qu'on a dû imaginer aujourd'hui, mais qui laisse trop à penser aux gens. Et d'ailleurs aucune indiscrétion de la presse ne venait troubler le fonctionnement du système : il n'existait alors que des journaux officiels occupés, comme de raison, à chanter sur tous les tons les louanges du très habile et tout-puissant directeur. Quant aux habitans eux-mêmes, ils savaient trop que la justice était impuissante à les protéger, que l'autorité sans enquête ferait mettre en prison comme factieux et rebelle quiconque se permettrait la moindre critique, et que de toute façon ils étaient chez eux à la merci absolue des compagnies d'armes, de leurs affiliés et de leurs amis.

Les effets d'un pareil système, appuyé sur la tradition, sont

bien faciles à comprendre. Revêtu d'un caractère quasi officiel, le *malandrinaggio* promettait de durer éternellement; c'était devenu un mal nécessaire dont chacun prenait son parti, les compagnies d'armes le limitaient en un certain sens par le monopole qu'elles en avaient, et cela déjà semblait suffisant. Ceux qui possédaient quelque chose avaient tout à perdre dans une résistance impossible; ils tenaient à leurs champs et à leurs maisons, mais ils tenaient surtout à leurs jours, ils comprenaient qu'on leur prendrait de vive force ce qu'ils n'auraient pas voulu donner d'eux-mêmes, et qu'on leur couperait la gorge après les avoir dépouillés, ils se prêtaient donc patiemment aux exigences des malandrins, et ne cherchaient qu'à les rendre moins lourdes en ouvrant leurs tiroirs d'un air de bonne grâce et de bonne humeur. Les uns payaient un impôt régulier pour n'être pas inquiétés, les autres avaient pour les coquins mille attentions délicates, mille ingénieuses prévenances; quant à s'adresser jamais aux autorités, personne n'y songeait. Quelques-uns cependant, plus audacieux ou plus influens, cherchaient à tirer parti de ces relations forcées, et s'en servaient à leur tour pour tyranniser leurs voisins. Ils briguaient une place de capitaine d'armes. C'est ainsi qu'on a vu, surtout dans les deux provinces de Palerme et de Girgenti, tel grand propriétaire ou grand tenancier se plaire à jouer en plein XIX[e] siècle le rôle de baron féodal, et concourir dans ce dessein au *malandrinaggio* d'une façon plus ou moins directe.

Les gens du peuple de leur côté considéraient les malandrins comme les membres d'une association puissante et respectée, plus forte que les riches et que le gouvernement lui-même; beaucoup leur portaient envie et voulaient goûter, eux aussi, de cette vie facile où sans fatigue et presque sans périls il était loisible de s'enrichir. Songe-t-on bien quelle est la force de l'exemple sur des esprits déjà pervertis et trop disposés à suivre leurs mauvais penchans? Les plus honnêtes même et les plus sincères inclinaient à voir dans les malandrins la personnification glorieuse de la résistance sicilienne à l'oppression étrangère. Chez tous les peuples en effet, depuis longtemps soumis à un gouvernement arbitraire et corrompu, l'idée de la loi finit par se confondre avec celle du pouvoir malfaisant qui pèse sur le pays; l'une et l'autre indifféremment, on les enveloppe dans la même haine, le même mépris, surtout lorsque la loi, — comme il arrivait en Sicile, — est impuissante à rien prévenir et à rien réprimer. Ne voyons-nous pas l'estime dont jouissent encore, jusque dans nos contrées, des hommes qui ouvertement se livrent à la contrebande ou au braconnage? En Sicile également, le nom de *malandrino* a perdu toute signification infamante : ce serait bien plutôt un titre d'honneur; on entend par là un brave garçon, au cœur

hardi, au bras fort, qui n'a peur de personne et se moque de l'autorité. Quelles que soient ses fredaines, le peuple est toujours pour lui contre la police; un procès criminel, le bagne même, ne le flétriront pas. Bien plus, en regard de la loi s'est établi un code spécial, connu et obéi de tout le peuple et qu'on appelle l'*Omertà*, le code des gens de cœur. Ce code est en pleine vigueur dans les villes et dans les campagnes, mais à Palerme plus que partout ailleurs. Avant 1860, la police de la capitale était faite par un corps spécial; pour l'organisation en effet, ce corps différait des compagnies d'armes, mais les *bravi* qui le composaient ne valaient pas mieux que les autres et comprenaient leur devoir de la même façon. Aussi la *mafia* avait-elle dans la ville pleine et entière liberté d'action; tantôt, s'imposant à l'autorité, elle se faisait sa place jusque dans les administrations publiques, et y vivait sur le budget en véritable parasite, tantôt, accaparant tel ou tel métier, s'en réservait le monopole. Quiconque voulait parler de réforme, tenter une concurrence importune, était par elle menacé de mort; négligeait-il les menaces, un coup de couteau bien appliqué faisait aussitôt justice de l'imprudent en vertu d'un article de l'*Omertà* ainsi conçu : *à qui te prend le pain, prends la vie, à chi ti toglie il pane e tu toglili la vita.*

Ce code de l'*Omertà* prescrit que, pour tout homme vraiment digne de ce nom, le premier devoir en cas d'offense est de se faire justice de ses propres mains; il note d'infamie et voue à l'exécration publique quiconque recourt à l'autorité judiciaire ou consent à l'aider dans ses recherches et son action : « Quand l'homme est mort, il faut penser au vivant; le témoignage est bonne chose tant qu'il ne nuit pas au prochain, » ainsi s'exprime l'*Omertà*, et malheureusement ces axiomes, d'une vérité contestable, ne sont que trop entendus; il n'est pas d'honnête garçon dans le peuple qui ne croie faire acte méritoire en dérobant un assassin à la justice ou bien en refusant de témoigner contre lui. En 1866, à Misilmeri, on tua, avec des raffinemens de cruauté atroces, 36 gendarmes qui, bloqués dans leur caserne, pressés par la faim, s'étaient rendus. Les commissions militaires qui vinrent faire des poursuites après l'insurrection ne trouvèrent personne à condamner; dans cette ville de 12,000 âmes, il n'y eut pas un témoin. Cicéron constatait déjà dans ses *Verrines* cette répugnance des Siciliens à témoigner en justice. Leur caractère n'a pas changé, et ce n'est pas seulement la crainte de la *vendetta* qui les arrête, c'est une sorte d'instinct chevaleresque qui leur enjoint de prendre parti pour l'accusé, instinct que des siècles d'oppression ont fait passer dans le sang. Victime lui-même, le Sicilien gardera le silence sur son meurtrier, et renoncera à toute idée de vengeance plutôt que de manquer à ce qu'il

regarde comme un devoir imprescriptible. On connaît l'histoire de ce malheureux qui, dans une rixe, frappé d'un coup de couteau, était sur le point de mourir à l'hôpital de Palerme; comme son confesseur insistait pour qu'il dénonçât le meurtrier, il se mit en colère, menaçant le prêtre de le dénoncer lui-même et de le faire arrêter, car, disait-il, on ajouterait foi aux paroles d'un mourant.

Voilà le pays pourtant où après l'annexion on a voulu comme dans le reste du royaume établir le jury. Il semble à première vue que cette institution n'ait pas donné de trop mauvais résultats, puisque dans les dix premières années la moyenne des acquittemens n'a pas dépassé le tiers du chiffre total des accusés; mais il faudrait connaître aussi le caractère et l'importance des affaires jugées, et là-dessus, si la statistique est muette, la conscience publique sait à quoi s'en tenir : les acquittemens les moins vraisemblables, les verdicts les plus doux et les plus indulgens ont été précisément prononcés dans les affaires de *malandrinaggio*. Sans parler des défauts qu'on pouvait relever en général dans le fonctionnement du jury, tel qu'il avait lieu dans tout le royaume, et auxquels une loi récente a pour mission de remédier, en Sicile la répugnance des citoyens est si forte, si profonde, pour accomplir leur devoir de jurés, que par ce seul fait, dans le district de Palerme, les cours d'assises ont perdu jusqu'à 103 séances en 1869, 65 l'année suivante. Quand il s'agit d'une affaire de *malandrinaggio*, cette résistance devient réellement insurmontable. Chacun alors essaie de se dérober; en outre, par l'abus que font les avocats, dans les causes de ce genre, du droit qu'ils ont de récuser certaines personnes, le jury n'est pas composé comme il devrait l'être, et ne contient rien moins que l'élite de la population. De toute façon, il faudrait que les jurés pussent résister aux tentatives de corruption qui les assaillent dans le cours des débats : lettres anonymes, menaces de mort, offres ou pressions de mille natures. On sait ce qui en résulte : aucun d'eux n'ose prononcer selon son devoir, la justice voit les coupables lui échapper des mains, et le magistrat sur son siége n'a plus qu'à trembler lui-même devant le criminel plus fort et mieux armé que la loi.

III.

L'extinction d'un mal aussi grave et aussi ancien que le *malandrinaggio* en Sicile restera chose à peu près impossible, tant que les mœurs et les idées du peuple n'auront pas été radicalement modifiées; pour cela il faut plus que quelques jours, plus que des années, il faut la vie de générations entières. C'est là en effet une triste vérité, que les vices et la corruption morale engendrés au cœur d'une société par le mauvais gouvernement et par l'oppression

soient plus difficiles à détruire que les causes elles-mêmes qui les ont amenés. Par bonheur, malgré ses défauts, le Sicilien possède de grandes et fortes qualités; il est fier, jaloux de bien faire, plein d'une noble émulation toutes les fois qu'on veut ou qu'on sait offrir un but louable à ses efforts. Rien ne fait plus l'éloge du grand parti libéral sicilien que de s'être avec tant de zèle, dès le lendemain de la révolution, employé à moraliser et à instruire le peuple. L'instruction et l'éducation ne corrigent pas les brigands, il est vrai; mais elles sont encore le plus sûr moyen pour empêcher de le devenir. En 1860, c'est à peine si 800 enfans des deux sexes recevaient à Palerme une instruction tout élémentaire dans des maisons pour la plupart tenues par le clergé; dix ans après cependant, pour la seule province de Palerme, le nombre des élèves admis dans les écoles primaires, tant privées que publiques, s'élevait à près de 30,000, dont un tiers de filles environ; la progression était la même dans le reste de l'île. En outre les sept provinces réunies possédaient déjà, en 1870, soixante-quatorze établissemens pour l'enseignement secondaire et supérieur, presque tous de création récente, et fondés aux frais des communes et des provinces. Tout cela est bien peu sans doute, comparé aux immenses besoins d'une population qui, au moment de l'annexion, offrait une moyenne de 91 individus sur 100 ne sachant ni lire ni écrire. Si pourtant on veut tenir compte du peu de temps écoulé, des difficultés matérielles et morales qu'il y avait à vaincre, des agitations qui, durant les six premières années, ont troublé le pays, on verra que le possible a été fait. Tandis que la classe la plus distinguée travaille à multiplier les écoles, le peuple sicilien de son côté, mieux qu'en beaucoup d'autres provinces de l'Italie, répond aux soins qu'on donne à son instruction, et manifeste une véritable soif de savoir; cette entente est des plus heureuses. En Sicile, il n'y a jamais eu réellement de classe moyenne : d'une part un patriciat nombreux et puissant, de l'autre la plèbe immense, puis au milieu la gent des fonctionnaires, les employés des administrations publiques et religieuses, les hommes de loi, les chargés d'affaires; la vraie bourgeoisie n'existait pas. Dès aujourd'hui, on peut l'espérer, l'instruction, en élevant le niveau moral et intellectuel des basses classes, le commerce et l'industrie, en fournissant aux plus capables des places lucratives et indépendantes, atténueront un état de choses dont les tristes effets doivent se faire sentir encore longtemps.

La question des routes est aussi de grande importance. Comme on l'a dit, ce sont les routes qui gênent le plus la circulation des brigands; mais ici elles n'aideront pas seulement à la sécurité immédiate du pays, elles porteront le bien-être dans les campagnes, elles changeront la vie du paysan, elles écarteront de lui les excita-

tions sinistres de la misère, elles donneront enfin satisfaction à une foule d'intérêts et de besoins trop longtemps négligés. Si le gouvernement italien, dès les premiers jours de l'annexion, alors qu'il imposait aux Siciliens une nouvelle vie nationale, s'était empressé de construire à ses frais le plus grand nombre de routes possible, sauf à se faire rembourser plus tard par les communes et les provinces, ce bienfait tant désiré eût certainement calmé bien des esprits et prévenu bien des ressentimens. Qui sait même si l'insurrection de 1866 eût pu jamais éclater? Quoi qu'il en soit, la leçon aura été profitable. Dans la province de Palerme, qui peut le mieux nous servir d'exemple, un décret royal du 8 octobre 1870 autorisait le général Medici à faire construire, à la demande des communes intéressées et avec l'aide des troupes, les routes communales reconnues de nécessité première, l'état se chargeant d'avancer les frais, dont trois quarts seulement remboursables en vingt ans par annuités, et le dernier quart abandonné aux communes à titre de subside. En l'espace de trois ans, dans onze communes, des routes ont été construites sur un parcours d'environ 50 kilomètres; dans huit autres, les travaux sont activement poussés, et 300 kilomètres sont encore en projet; toutes les études préparatoires ont été faites par le génie militaire. Quant aux routes provinciales, l'administration espère les avoir complétement terminées dans sept ans, à raison de 180 mètres de route par kilomètre carré. Enfin, sans parler des frais de réparation et d'entretien s'élevant à plus de 1,500,000 francs, l'état, pour sa part, a fait construire cinq ponts et continué plusieurs tronçons des routes nationales.

L'exécution du réseau des voies ferrées doit couronner cette œuvre bienfaisante. Il peut sembler étrange, dit à ce propos M. Tommasi-Crudeli, de parler d'un réseau complet de voies ferrées dans un pays où presque partout manquent les routes carrossables, sans lesquelles un chemin de fer se trouve à peu près dans les mêmes conditions d'existence qu'un tronc d'arbre sans racines; mais il ne s'agit pas ici d'une spéculation plus ou moins lucrative. A ce compte, s'il avait fallu attendre pour les chemins de fer italiens que l'état du pays, les conditions de la viabilité, les habitudes elles-mêmes des habitans, se fussent modifiés jusqu'à en rendre l'exploitation suffisamment rémunératrice, la plupart seraient encore à construire. Le gouvernement a su voir qu'il fallait à tout prix consolider l'unité en établissant des communications rapides et suivies entre les différentes provinces et en favorisant les progrès du commerce intérieur. Depuis dix ans, il a dépensé plus de 300 millions à titre de subvention aux diverses compagnies de chemin de fer du royaume, et cependant, quoique le mouvement sur ces lignes augmente chaque année, aucune société n'est encore arrivée à faire

assez de profits pour se rendre indépendante de la protection de l'état. En Sicile, outre les raisons communes au reste de l'Italie, il en est d'autres, toutes particulières, qui militent en faveur d'une prompte exécution des lignes ferrées. On excitera ainsi l'émulation des propriétaires et des communes, qui toutes à l'envi se hâteront de construire des routes pour profiter les premières des avantages du nouveau système. D'immenses étendues de terrain où aujourd'hui, faute de moyens de transport pour la récolte, on ne peut avoir que des pâturages seront alors mises en culture; les paysans se répandront dans la campagne et quitteront leurs affreux villages, foyers de misère et de corruption; même dans les lieux où règne la *malaria*, en attendant que des travaux spéciaux aient modifié la nature du sol, il sera possible d'obtenir du cultivateur un plus long séjour sur la terre, en le conduisant rapidement et à peu de frais de son village au champ cultivé. Déjà par le concours intelligent de l'état et des administrations provinciales, Palerme a été dotée d'un chemin de fer de ceinture : une ligne va de Palerme à Termini et à Lercara, où se trouvent d'importantes mines de soufre, on la continuera jusqu'à Catane; une autre ira également de Palerme à Trapani.

En même temps, des travaux considérables s'accomplissent pour améliorer et agrandir le port de Palerme. Dès aujourd'hui ce port peut compter parmi les premiers de l'Italie. La somme des marchandises exportées, qui avant 1860 montait à peine à 8 millions de francs, s'est élevée à 17 millions en 1869, chiffre plus que triplé maintenant; le mouvement et le tonnage des navires augmentent dans les mêmes proportions. Sous les Bourbons, les relations postales avec l'Italie n'existaient pas pour ainsi dire; une ou deux fois au plus par semaine, à la condition pourtant que la mer ne fût pas trop mauvaise, de petits bateaux faisaient le trajet de Palerme à Naples et *vice versa*, et l'on se souvient encore en Sicile de cette année 1856, où, trente-six jours durant, il fut impossible d'avoir aucune lettre du continent. Maintenant le service est fait régulièrement, cinq fois la semaine, par les paquebots d'une compagnie sicilienne; cette compagnie en outre relie entre elles les différentes cités maritimes de l'île et fait communiquer la Sicile avec Malte et Tunis. Depuis 1868, de la seule ville de Palerme, la poste a expédié en moyenne 2,500,000 lettres par an; les télégraphes également, dont le service ne date que de l'annexion, ont envoyé 70,000 dépêches en moyenne et en ont reçu 100,000. On peut juger par là du chemin déjà fait.

Il faut bien l'avouer pourtant, les réformes économiques, si bonnes qu'elles soient en principe, sont toutes préventives et n'engagent guère que l'avenir. Depuis que les compagnies d'armes et la police urbaine de Maniscalco ont été dissoutes par Garibaldi, le *malan*

drinaggio sous sa forme officielle a disparu en Sicile, et il n'est plus resté que les coquins exerçant librement. Or leur nombre est considérable : beaucoup de ces hommes, par nature et par habitude, sont incapables de revenir au bien; ils ont perdu le goût du travail, ils aiment leur vie d'aventures; les grands travaux d'utilité publique qu'on a entrepris et qui exigent une foule de bras s'accompliront sans eux, malgré eux. Comment donc faire pour les contenir et leur ôter les moyens de nuire? La force seule ne suffit pas; on pourra bien pour l'instant, en faisant agir une armée, empêcher certains crimes et arrêter quelques malfaiteurs de plus; mais n'y eût-il que la raison d'économie, un tel déploiement de forces n'est pas longtemps possible, et d'ailleurs, tant que le coupable aura le droit de compter sur l'indulgence du jury, tant que la loi, privée de sanction, sera impuissante à punir, aucun résultat sérieux n'aura été atteint.

Toute la question est là en effet. De 1860 à 1868, on a essayé, mais en vain, de réprimer le *malandrinaggio* par des mesures de rigueur, telles que l'état de siége, les fortes concentrations de troupes, la formation de corps spéciaux de volontaires à cheval. A cette époque, le général Medici, un des héros de l'expédition des mille, commandait toutes les forces militaires de l'île et jouissait dans le pays d'une grande considération. On lui confia la province la plus éprouvée par les malandrins, celle de Palerme, dont il devint le préfet tout en restant à la tête des troupes : c'était fournir à la répression l'unité de vues et de direction qui lui avait trop souvent manqué. Medici déploya de grandes qualités de gouvernement, il donna une vigoureuse impulsion aux travaux publics, encouragea l'instruction, et ne négligea rien pour assurer la sécurité publique; des troupes régulières, soldats de ligne ou chasseurs, concouraient à la police en même temps que les miliciens à cheval. Ce régime a duré cinq ans, et non sans succès, du moins pendant les quatre premières années; mais les bons résultats étaient dus surtout au prestige personnel du général, que le moindre accident pouvait amoindrir : lui-même le savait bien et s'en plaignait hautement. Le prestige personnel est tout chez ce peuple, pour qui l'idée de justice est comme incarnée dans les chefs visibles du gouvernement (1).

(1) Cela est si vrai que lors de l'expédition de 1860, sans le prestige de Garibaldi, qui en imposa à la *mafia*, d'horribles désordres eussent été commis. Là encore était la grande force de l'ancien directeur de police dont nous avons parlé. Homme actif, intrigant, de belles manières, Maniscalco régna sans contrôle en Sicile pendant dix ans entiers. Vers la fin, lorsque la guerre de 1859 eut commencé à soulever les esprits, il fut pris d'un accès de frénésie despotique, au point d'employer la torture pour obtenir des aveux dans les conspirations qu'il traquait. Jusqu'alors, il avait usé d'une modération relative, et, grâce aux compagnies d'armes fortement organisées, avait su donner au pays une certaine sécurité. Un jour, en plein midi, un malandrin, sur-

De fait, la loi n'avait aucune autorité; connivence ou faiblesse, le jury montrait envers les coupables la plus honteuse indulgence, et parfois, comme nous l'avons dit, en dépit d'un verdict d'acquittement, le général Medici, de son chef, dut retenir en prison des coquins avérés. Sur la fin de 1871, une loi spéciale permit d'en agir ainsi; mais il était trop tard. L'opposition avait pris prétexte de ces illégalités nécessaires; elle se plaignait de subir le régime du sabre et réclamait à grands cris la division des deux pouvoirs, civil et militaire. A l'avénement du ministère Minghetti, dont l'opinion s'était prononcée dans le même sens, le général crut de son devoir de présenter sa démission. Les vives polémiques de la dernière année avaient un peu diminué son prestige aux yeux des Siciliens, et l'état de la sûreté publique s'en était aussitôt ressenti. Pourtant, quand il quitta Palerme, la situation était infiniment meilleure qu'en 1868.

Son départ a été le signal d'une débâcle, et, bien que les fonctionnaires qui l'ont remplacé ne manquent, de l'aveu de tous, ni d'énergie ni d'habileté, les plus mauvais jours du *malandrinaggio* sicilien sont déjà revenus. Il y a un mois à peine, la chambre de commerce de Palerme adressait au gouvernement une pétition qui est un véritable cri d'alarme. Les malandrins impudemment tiennent la campagne, arrêtent et séquestrent les voyageurs pour en tirer d'énormes rançons. Nul jusqu'ici n'avait jamais eu confiance dans la justice criminelle ordinaire; mais tel est le discrédit où la police elle-même est aujourd'hui tombée qu'aux environs de Palerme, lorsqu'une personne riche a été arrêtée, la famille fait tout son possible pour que l'autorité administrative ne se mêle de rien, et préfère traiter directement avec les bandits, de peur de ne recouvrer plus qu'un cadavre. Les deux dernières victimes des malandrins dont on cite les noms sont le baron Porcara et le baron Sgadari. Leurs familles viennent de payer, la première 130,000, la seconde 125,000 francs en or pour leur rançon. La police en revanche n'a pu mettre la main sur personne.

La loi sur la sécurité publique, votée au parlement italien en 1871, contenait déjà d'heureuses dispositions. Ainsi, en cas d'évidence et lorsque, faute de preuves légales, le pouvoir judiciaire est impuissant à sévir lui-même, l'autorité a le droit de compléter l'action répressive de la police et d'infliger au coupable les peines voulues. La loi permet aussi, pour prévenir les délits, d'avertir officiellement tout individu suspect ou même de lui imposer un lieu de

nommé Farinedda et soudoyé par des libéraux, lui asséna un coup de poignard entre les deux épaules au moment même où il entrait dans la cathédrale de Palerme, ayant sa femme au bras et suivi de deux sbires. La blessure était légère, mais elle tua son prestige, car Farinedda s'échappa et resta longtemps à Palerme sans même se cacher. Tout le système de répression du brigandage appliqué par Maniscalco croula du même coup.

résidence. Quant au désarmement général de la population, prescrit dans un des articles, l'expérience a déjà montré bien des fois combien toute mesure de ce genre est difficile à appliquer en Sicile. D'ordinaire les désarmemens opérés à la faveur de l'état de siége ne servaient qu'à mettre les honnêtes gens à la merci des coquins : ceux-ci en effet parvenaient toujours à éluder le décret soit en cachant leurs armes, soit en ne livrant que les plus mauvaises. L'état de siége une fois levé, couteaux et fusils reparaissaient au grand jour et les choses reprenaient leur cours ordinaire. Le Sicilien avant tout tient à être armé, dût-il ne jamais user de ses armes pour un mauvais coup; lui enlever son fusil, c'est le déshonorer, amoindrir sa dignité d'homme. *Les armes d'abord, la femme après, prima l'armatura e poi la moglie,* dit le proverbe, et le mot est caractéristique dans un pays où, comme à Palerme, les femmes sont gardées avec une jalousie tout orientale.

Si donc l'on veut que le nouveau projet de désarmement, après tant d'autres, ne reste pas sans effet, il faut que les armuriers et fabricans de poudre soient tenus d'avoir dans leur boutique un registre exact de leurs acheteurs, et que tous ceux qui auront vendu à un individu dépourvu de permis des armes ou des munitions soient punis très sévèrement. Une autre mesure indispensable pour la sécurité publique, c'est que les Siciliens condamnés à une longue détention accomplissent leur peine non plus dans l'île même, mais dans les prisons et les bagnes des autres provinces de l'Italie. On leur enlèverait ainsi tout espoir d'être délivrés par une insurrection, comme ils y comptent toujours; du même coup, on trancherait les fils secrets qui unissent les coquins du dehors à la population des prisons et des galères, et qui en dépit de toute surveillance sont plus nombreux et plus forts en Sicile que partout ailleurs. Vers la fin de 1865, un malandrin condamné par la cour d'assises de Palerme à dix années de travaux forcés, après que le président eût lu la sentence, se leva tranquillement et dit qu'on s'était trompé, que la durée de sa peine était de cinq ans seulement et non de dix, car en Sicile tous les dix ans une révolution ouvrait les galères, et sur ce nombre cinq ans déjà étaient écoulés.

Quant à l'institution du jury et aux réformes qu'il convenait d'y apporter, une loi vient de paraître dans la *Gazette officielle* d'Italie, datée du 8 juin dernier, et qui doit entrer en vigueur à partir du 1er janvier de l'année prochaine. Après avoir réglé tout au long avec un soin presque minutieux quelles personnes peuvent faire partie du jury et quelles en sont exclues, la loi nouvelle édicte diverses peines, variant de six mois à cinq ans de prison, contre tous ceux qui, avant ou durant le cours des débats, soit directement, soit par intermédiaire, auront usé de présens, de menaces ou de tout autre

artifice coupable pour détourner les jurés de leur devoir; le juré convaincu de s'être laissé séduire sera passible des mêmes peines, accrues d'un degré, à la réserve toutefois des cas plus graves de condamnation ou d'acquittement; en outre, dans les affaires criminelles, il est interdit à la presse de publier aucun acte de procédure écrite, non plus que le compte-rendu ou le résumé des débats, avant que la sentence définitive n'ait été prononcée; défense aussi de publier les noms des jurés et des juges et de faire connaître leurs votes; toute contravention aux précédens articles entraînera pour le coupable une amende de 100 à 500 fr. et la suppression du journal. Telles quelles et ainsi formulées, ces dispositions répondent à de graves inconvéniens qu'on avait pu signaler en plusieurs endroits dans le fonctionnement du jury; par malheur en effet, l'état social de quelques parties du royaume offre plus d'un rapport avec celui de la Sicile elle-même. Il n'est pas douteux que la loi n'amène d'heureux résultats en Italie et même en Sicile, du moins dans l'est, beaucoup moins troublé; mais dans le royaume de la *mafia,* dans les provinces de Trapani et de Catanissetta, surtout dans celles de Girgenti et de Palerme, son effet sera nul ou presque nul. Dès 1871, M. Tommasi-Crudeli, d'accord en cela avec les hommes les plus distingués du parti libéral, demandait pour les provinces occidentales de l'île l'abolition complète et immédiate du jury. Dans un pays où le *malandrinaggio* a de telles racines, où personne n'ose témoigner, où la loi n'est pas obéie, conserver le jury n'est-ce pas assurer le malfaiteur de l'impunité et désarmer la justice? Jusqu'ici, on n'a pas voulu toucher au principe ni donner à la Sicile un régime trop exceptionnel; on a prétendu qu'il fallait dans tout le royaume maintenir l'unité la plus parfaite, non pas seulement dans les lois, mais encore dans la manière de les appliquer; on a recours périodiquement à quelques violences de police civile et militaire, et pour le reste on s'en remet au temps. Le véritable libéralisme au contraire ne serait-il pas d'assurer à tout prix le bonheur et la tranquillité du pays?

Il y aurait ici une dernière question à soulever, question des plus délicates, mais qui n'en a pas moins d'importance : c'est celle du choix et de la personne même des magistrats. En effet, le gouvernement aura beau faire et adopter contre le *malandrinaggio* les mesures les plus pratiques et les plus salutaires, tout son bon vouloir sera inutile, si ceux mêmes chargés de les appliquer font cause commune avec la réaction, et si la *mafia* peut espérer trouver dans ses juges une approbation *mentale* et comme une secrète connivence. Les magistrats siciliens, sous l'ancien régime, étaient triés avec soin parmi les gens les plus dévoués aux Bourbons. Après l'annexion, comme on réorganisait entièrement la magistrature italienne, l'occasion parut propice pour disperser ces opposans dans d'autres pro-

vinces de l'Italie, et on mit à leur place des hommes modérés, libéraux, qui rendirent de réels services. Or, dans les derniers temps, par la faiblesse de quelques ministres de la justice, l'ancien personnel est arrivé à remplir de nouveau les postes les plus importans de la magistrature sicilienne. Ce personnel est ouvertement hostile au gouvernement, et, s'il faut en croire l'opinion publique, trop souvent il apporterait jusque dans l'administration de la justice des préoccupations politiques et des calculs de parti. Ce qu'on peut affirmer du moins, c'est que depuis plusieurs années il ne s'est pas présenté un seul cas où le domaine ait gagné une de ses nombreuses causes devant les tribunaux civils de Palerme.

Comme on le voit, la situation exige de la part des gouvernans beaucoup de tact et de jugement, beaucoup de décision aussi et de fermeté : ils ont à lutter contre une coalition qui est tout à la fois une menace politique et un danger social; du moins peuvent-ils compter sur le concours de la population honnête et intelligente. Ainsi et avant tout l'abolition du jury, mesure temporaire, si l'on veut, mais indispensable, un choix particulier des magistrats, une action plus prompte de la justice dans les instructions criminelles, la punition rigoureuse des témoins réfractaires, le désarmement des populations opéré graduellement et non par secousses, enfin le transport des condamnés siciliens dans les prisons et les bagnes des autres provinces de l'Italie, tels sont les moyens qui, de l'aveu des plus compétens, pourraient porter au *malandrinaggio* un coup décisif. Quelques-uns d'entre eux, appliqués à la répression du crime agraire en Irlande par le *Peace preservation act* de 1869, y ont déjà donné d'excellens résultats et ne seraient pas moins utiles en Sicile. Au reste on peut encore différer d'opinion dans le détail et discuter sur le remède à appliquer, on ne niera pas qu'un remède ne soit nécessaire. Le bonheur et la prospérité de la Sicile importent trop aux intérêts de la patrie commune. Cette île, une des plus fertiles du monde, placée si belle entre trois mers propices, cet *emporium* de l'antiquité, ce grenier d'abondance de la vieille Rome, ne doit pas être ainsi une terre de famine et de désolation et, devenue la proie des bandits, faire la honte des nations civilisées. Tous ceux là-bas qui ont à cœur l'avenir de leur pays s'inquiètent et travaillent. Pour nous, dans cette lutte entreprise contre le vice, l'ignorance et la misère, nous ne pouvons qu'applaudir aux généreux efforts du parti libéral, et faire des vœux pour que la malheureuse Sicile, exploitée, asservie, opprimée depuis tant de siècles, se retrouve enfin elle-même et reprenne dans la grande famille italienne le rang auquel lui donnent droit sa position géographique, son passé, la vitalité de son peuple et les merveilleuses ressources d'un sol inépuisable.

L. Louis-Lande.

EL MATARIFE

I.

Au mois de juillet 1869, me trouvant à Biarritz, je rencontrai un matin sous les platanes Édouard D..., *sportsman* bien connu à Pau, où il avait alors des chevaux de course, homme d'esprit d'ailleurs et cœur excellent. Je m'étais étroitement lié avec lui dans une garnison commune lorsqu'il servait au 4e hussards, et ne l'avais pas revu depuis deux ou trois ans. Aussi ce fut de part et d'autre une explosion de joie. — Mon cher ami, lui dis-je, tu ne pouvais pas venir plus à propos. Je suis seul ici, sans aucune connaissance et passablement excédé de ce tohu-bohu qui me gâte l'Océan.

— Il y a un moyen d'y remédier, me répondit Édouard. Je n'ai pas rencontré ici les gens que je cherchais. Viens avec moi à Saint-Jean-de-Luz, où je dois m'arrêter quelques jours. Tu y trouveras une plage superbe, le calme et ces sites pittoresques que tu aimais au bon temps.

Aussitôt dit, aussitôt fait. A midi, nous prenions ensemble le train d'Espagne, qui nous laissa une demi-heure après à Saint-Jean-de-Luz. Le soir même, nous louâmes au bord de la mer une maisonnette fort propre avec une vieille Basquaise pour nous servir, et Édouard écrivit à son cocher de lui amener deux chevaux et un phaéton. Je n'étais pas médiocrement surpris de voir mon ami quitter le séjour élégant de Biarritz pour une petite ville où je n'aperçus tout d'abord que de rares baigneurs; mais je n'attendis pas longtemps l'explication de cette mystérieuse retraite. Édouard me la donna lui-même le jour suivant, tandis que nous revenions du bain en suivant les contours de la rade.

— Puisque tu as accepté mon invitation, me dit-il, sans me demander ce qui m'amène ici, je ne dois rien te déguiser, d'autant plus que tu me rends sans le savoir un service important. Regarde-moi bien de la tête aux pieds et dis-moi si j'ai la mine d'un conspirateur. — Je m'arrêtai, cherchant ce qu'il voulait dire. — Ce

n'est pas une plaisanterie, continua Édouard. Il s'agit d'une prise d'armes que va tenter l'infant don Carlos, et je suis ici pour le seconder. Tu connais mes opinions politiques. Habitant la frontière d'Espagne, et Basque par ma mère, je ne peux être que carliste déterminé. L'occasion est propice pour don Carlos, puisqu'il n'y a aucun maître de l'autre côté des Pyrénées; mais de ce côté-ci c'est différent. L'empereur ne favorisera pas le roi légitime, et notre besogne est difficile, à nous qui tâchons de rassembler des armes et de l'argent pour les faire passer en Espagne. Aussi je t'ai rencontré fort à propos pour me servir de paratonnerre, et mon invitation était, je l'avoue, un peu intéressée. Nous nous promènerons ensemble et nous passerons pour des baigneurs artistes ou misanthropes. Si la police m'honore d'une visite, elle ne trouvera chez nous que tes livres; mais j'espère que ta compagnie suffira pour m'en préserver.

Je ne pus m'empêcher de rire du rôle que me réservait mon ami. Ses projets me semblaient purement chimériques; cependant je connaissais trop son caractère pour essayer de l'en détourner. Je lui demandai seulement pour prix de mon service, puisque service il y avait, de me révéler un peu ses moyens de contrebande.

— Rien n'est plus aisé, me dit-il. Les contrebandiers peuplent le pays et sont tous à nous. Tu vois ces belles montagnes qui couronnent Saint-Jean-de-Luz, la Rhune et le Soubicia : sur leur sommet passe la frontière, et leurs deux versans en France et en Espagne sont habités par des Basques, tous frères, tous dévoués à la cause de l'infant, qui est leur cause nationale. Je te montrerai quelques-uns de ces montagnards, et tu verras les plus intrépides partisans et les plus rusés qui furent jamais.

Je ne poussai pas plus loin mes interrogations et pris le parti, pour répondre à la confiance d'Édouard, de ne plus m'inquiéter de ses affaires. Nous étions un soir assis devant les arcades du Café suisse, qui occupe le rez-de-chaussée de l'ancien château de Lohobiague, appelé aujourd'hui *la Maison de Louis XIV* en souvenir de l'hymen du grand roi. Nous regardions tour à tour la dernière pourpre du soleil couchant sur les pics de la Haya, les promeneurs qui s'en allaient vers la route d'Espagne, et nous causions de la politique du jour avec le docteur B..., médecin de la ville et grand ami d'Édouard. B..., qui avait de l'esprit et un caractère aimable, professait très ouvertement des opinions républicaines, et, sitôt qu'il entrait en discussion avec Édouard, je ne manquais pas d'attiser le feu. Ce soir-là, j'amenai la conversation sur l'avenir de la république espagnole, thème favori du docteur, qui commença une philippique contre l'ancien régime, les moines et l'inquisition. Son éloquence fut interrompue au plus bel endroit par des cris répétés qu'on entendait de l'autre côté de la promenade, sur la route d'As-

cain. Les enfans couraient et quelques personnes attablées près de nous se levèrent pour aller voir ce qui se passait. Nous ne tardâmes pas à connaître la cause de ce petit tumulte. Au milieu d'un groupe de curieux, trois gendarmes, la carabine sur l'épaule, conduisaient à la ville un prisonnier qui paraissait éveiller sur son passage la plus vive sympathie.

— Est-ce possible! s'écria le docteur. Notre ami Manuel! Comment ont-ils fait pour le prendre?

Édouard fronça légèrement le sourcil et ne dit pas un mot.

Nous nous étions levés tous les trois, et le docteur marcha à la rencontre du prisonnier, qui s'approchait. C'était un homme d'assez haute taille et d'une fière tournure, vêtu, à ce qu'il me sembla, d'un costume espagnol, gilet et ceinture rouges, culotte de velours noir, veste de même étoffe jetée négligemment sur l'épaule gauche : un béret brun, des bas blancs et des espadrilles de cuir complétaient son accoutrement pittoresque. On lui avait laissé les mains libres, et il marchait la tête haute, son *makila* (1) sur l'épaule, sans paraître se soucier ni de ses gardiens, ni des curieux qui exprimaient tout haut leur pitié. Le docteur alla droit vers lui et essaya de lui serrer la main, mais les gendarmes l'écartèrent.

— Pourquoi l'arrêtez-vous? s'écria B... impatienté. Dites-moi ce qu'il a fait.

— Cela ne nous regarde pas, répondit le brigadier. Nous avons les ordres du commissaire; vous pouvez lui demander.

— A revoir, mon pauvre Manuel! dit le docteur.

Le prisonnier répondit en souriant deux ou trois mots que je ne pus comprendre et continua sa route. Il passa près d'Édouard sans le regarder.

— Quel est ce personnage? demandai-je au docteur, qui paraissait fort mécontent.

— C'est le meilleur garçon et le plus honnête homme de la contrée. A dix lieues à la ronde il n'a que des amis. Pourquoi diantre le commissaire l'a-t-il fait arrêter?.. Quelque histoire de contrebande sans doute. Voilà un beau motif pour envoyer les gendarmes au premier *coblacari* du Labourd!.. Messieurs, excusez-moi. Je vais sur-le-champ trouver le commissaire, qui m'a, Dieu merci, des obligations très étroites. Je lui parlerai pour Manuel, et, bon gré mal gré, il m'écoutera. Je vous rejoindrai dans un moment.

— Bonne chance, mon cher B..., dit Édouard en serrant la main du docteur, qui rentra dans la ville.

— Tu connais cet étrange prisonnier? dis-je à demi-voix à Édouard en m'asseyant près de lui.

(1) Bâton ferré en néflier, compagnon inséparable du paysan basque.

— Oui, me répondit de même mon ami. Il vient d'Ascain, un village assez proche d'ici, là-bas au pied de la Rhune. Il se nomme Manuel Sorrondo. Si tu avais comme moi vécu dans cette province, tu en aurais cent fois entendu parler. Sorrondo est un ancien officier carliste, un des plus terribles de la guerre de sept ans. On l'avait surnommé le *boucher des christinos*. Je ne sais combien de centaines il en a égorgés ou fusillés.

— Est-ce là son titre à l'amitié de notre docteur républicain? B... l'appelait tantôt d'un nom bizarre, *cobla*...

— *Coblacari* apparemment. Cela veut dire en basque un poète, un chanteur ou, si tu veux, un troubadour de village. Manuel est en effet le premier poète de nos environs, ce qui le rend très populaire, et B... cultive, lui aussi, la poésie nationale. On m'a dit qu'ils ont concouru ensemble le mois dernier à Sare, et que Manuel a eu le prix. Ce bon docteur ne lui garde pas rancune.

— A la bonne heure, mais cela ne m'explique pas qu'un ardent républicain puisse montrer tant de sympathie à un carliste féroce, surtout au moment où il va sans doute reprendre les armes pour le trône et l'autel.

— Bon! reprit Édouard, ne sont-ils pas Basques tous les deux? C'est assez pour que le docteur vienne à son secours.

D... se tut, et nous demeurâmes quelques instans silencieux en fumant. Je n'osais pas faire d'autres questions. Tout à coup je vis le docteur, qui tournait l'angle du château Lohobiague suivi de son protégé.

— Je vous l'avais bien dit, s'écria B... avec un air de triomphe. Le commissaire ne pouvait me refuser ce service, d'autant plus qu'il n'avait aucun grief précis. Quand je lui ai demandé pourquoi il arrêtait Sorrondo, il m'a répondu : — On l'accuse de faire de la contrebande et de se mêler d'une conspiration carliste.

— En avez-vous des preuves?

— Non, cet homme est trop habile pour se faire prendre.

— C'est donc une arrestation arbitraire. Laissez-moi votre prisonnier, je me porte caution.

Sorrondo s'était approché d'Édouard pour lui serrer la main. Il me salua gravement du béret et s'assit auprès de moi. Le docteur lui fit servir du café et continua son récit :

— Enfin, à force d'instances, j'ai obtenu la liberté de Manuel. Ces fonctionnaires croient toujours lancer contre un Basque une accusation sans réplique lorsqu'ils le traitent de contrebandier. Il ne leur entrera jamais dans la cervelle que les plus honnêtes gens du Labourd et de la Soule (1) ont le droit de faire la contrebande.

(1) Arrondissemens de Bayonne et de Mauléon.

Qu'est-ce donc que notre frontière, sinon une barrière injuste qui divise malgré lui le grand peuple des Escualdunac (1)? Pourquoi respecteraient-ils à leurs dépens cette limite conventionnelle tracée au milieu de leurs montagnes?

Pendant ce discours, j'observais avec une extrême curiosité mon voisin, espérant découvrir en lui quelques marques de sa férocité célèbre; mais je fus bien trompé dans mon attente, et ce qui me frappa au premier coup d'œil, ce fut la beauté et l'expression sympathique de son visage. Malgré quelques rides et des reflets argentés sur ses cheveux noirs, il ne paraissait pas avoir plus de cinquante ans. Son large front hâlé, ses grands traits, ses yeux profonds et glauques avec un regard perçant, mais plein de franchise, toute sa physionomie respirait l'intelligence et la résolution. Il avait, sous ses habits de paysan, des manières tout à fait nobles. Quand le docteur eut fini sa tirade, il lui dit en souriant :

— Mon cher B..., vous avez raison, quoique vous parliez comme un poète. Personne dans nos montagnes ne rougit de faire le métier de Ganis (2). Croyez bien cependant que je ne m'exposerai pas à vous mettre en prison à ma place; le commissaire pourrait bien être tenté de prendre sa revanche à vos dépens. Maintenant je suis votre débiteur, et je ne prétends pas pouvoir vous payer aisément.

— Oh bien! s'écria le docteur, je vais vous donner tout de suite le moyen de vous acquitter. Vous avez écrit, il y a peu de temps, deux poèmes que je ne connais pas...

— Ah! docteur, répondit le contrebandier toujours souriant et roulant entre ses doigs une cigarette, pour cette fois, comme on dit, le ramier est pris dans le filet. — Eh bien, venez dimanche prochain dîner avec moi à Aguerria, et nous chanterons tout à notre aise. Vous serez de la partie, j'espère, ajouta le vieux carliste en s'adressant à D...

— Oui, répondit Édouard, et vous me permettrez de vous conduire un ami qui désire tirer avec vous des vautours sur la Rhune.

Sorrondo me regarda avec curiosité.

— Monsieur, lui dis-je, mon ami D... me raille; je n'ai jamais pensé que l'on pût tuer un vautour comme un perdreau.

— C'est pourtant la vérité, monsieur, répondit simplement le contrebandier. Il est toujours difficile d'abattre un aigle, mais la chasse au vautour n'est qu'un jeu d'enfans. Vous verrez cela, si vous me faites l'honneur d'accompagner ces messieurs, et vous excuserez l'hospitalité du montagnard. Je peux vraiment dire de moi comme le proverbe navarrais : *un cœur vaste et une petite maison*. Bonsoir,

(1) Nom national des Basques.

(2) Contrebandier célèbre qui rendit de grands services aux carlistes dans la guerre de sept ans.

messieurs, la nuit tombe, et je veux aller moi-même consoler mon pauvre Domingo.

La conversation roula encore plus d'une heure sur Manuel Sorrondo, sur ses mérites variés et ses aventures. Ce dernier point n'était bien connu ni d'Édouard, ni même du docteur, car personne n'avait jamais pu obtenir du poète contrebandier qu'il racontât sa vie passée. Pourquoi avait-il fait la guerre carliste étant Français? Nul ne le pouvait dire. Cependant l'histoire de ses exploits et de ses cruautés était devenue en quelque sorte une légende de la contrée. Bien des gens s'étonnaient qu'un homme de mœurs si douces eût été jadis si féroce, et personne ne le lui reprochait. Mes compagnons ne purent pas m'en apprendre davantage.

Le dimanche arriva, et, comme on pense, j'attendais impatiemment l'heure de partir pour Ascain. Édouard entra le matin tout joyeux dans ma chambre : — Bonne nouvelle, me dit-il. J'ai reçu cette nuit un message. Les carlistes seront prêts dans peu de jours à entrer en campagne. Il me reste seulement à savoir si Manuel a pu faire passer de l'autre côté de la frontière un envoi important d'armes et de munitions.

Nous allâmes chercher le docteur pour régler avec lui le départ, et nous le trouvâmes de fort mauvaise humeur. Il devait rester à la ville ce jour-là pour soigner quelque malade et maugréait de renoncer à la partie d'Ascain.

— Ne nous plaignons pas, me dit Édouard quand nous fûmes seuls. B... est un joyeux compagnon, mais il nous aurait peut-être gênés. Ou je me trompe fort ou nous allons voir sans lui des choses intéressantes.

Vers trois heures de l'après-midi, au lieu de monter en voiture, nous louâmes dans le port un canot et deux bateliers. Rien n'est gai en effet comme de remonter jusqu'à Ascain la rivière qui se jette dans le vieux port de Saint-Jean-de-Luz, entre la ville et Ciboure. Au moment de la marée, la Nivelle devient un grand fleuve dont les larges contours se déploient entre des collines couvertes de bois et de pâturages. On dirait, au pied des Pyrénées et sous un ciel éclatant, une des rivières de la Basse-Bretagne. Nous glissions sur ce beau lac, poussés rapidement par deux marins vigoureux qui nous racontaient chemin faisant leurs courses hardies à Terre-Neuve. Édouard avait pris soin de mettre dans la barque l'équipement nécessaire pour une excursion dans les montagnes. En une heure, nous atteignîmes le point où s'arrête la marée dans le cours de la Nivelle. De jolies maisons basques nous apparaissaient dans la vallée et sur le flanc des coteaux; c'était Ascain et nous allâmes tout droit sur la place du village.

La foule sortait de l'église, où venait de se terminer l'office des

vêpres. En un clin d'œil, les jeunes garçons se formèrent par groupes, quittèrent leurs vestes et commencèrent les uns une partie de paume, les autres le jeu de quilles. D'un autre côté, des bandes de jeunes filles, à la mine grave et modeste, s'en allèrent devisant le long des chemins. Nous nous arrêtâmes à voir la partie de paume, de *pelota*, amusement favori des Basques. Devant un mur assez élevé et crépi en jaune, douze ou quinze gaillards luttaient de vigueur pour se renvoyer la balle, et le vicaire de la paroisse, en dépit de sa soutane, conduisait un des camps. Manuel Sorrondo, dans son costume navarrais, regardait faire les joueurs et leur donnait des conseils. Dès qu'il nous aperçut, il vint à nous.

— Messieurs, dit-il en nous serrant la main, un Basque oublierait tout pour une partie de paume. Je devrais être chez moi à vous attendre, mais je vais vous conduire moi-même à Aguerria.

Nous le suivîmes dans un sentier qui montait entre des prairies et des landes couvertes d'ajoncs. Au détour du coteau, nous vîmes se dérouler à nos pieds la route de Saint-Jean-de-Luz et la Nivelle. Après avoir traversé un petit bois de vieux chênes, nous arrivâmes devant une maison blanche et coquette, bâtie à la mode du pays. Sur la façade régnait au premier étage une galerie en bois, peinte d'une couleur rouge foncé, où s'accrochaient de toutes parts les pampres verts d'une treille. Les montans de cette galerie supportaient le toit en saillie et formaient au rez-de-chaussée une sorte de portique. Contre un de ces rustiques piliers se tenait appuyé nonchalamment un jeune garçon blond et svelte, serré dans sa ceinture rouge.

— Bonsoir, Domingo, lui dit Édouard.

L'enfant ôta son béret bleu pour nous saluer et parla en basque à Sorrondo.

— Messieurs, nous dit notre hôte, en attendant que le souper soit prêt, voulez-vous visiter mon jardin? C'est l'ouvrage de mon neveu Domingo.

— Certainement, répondit Édouard. Allons admirer vos *bipherrà*. — Et il ajouta, me parlant à l'oreille : — Admire toujours le jardin d'un Basque.

Nous entrâmes dans un petit enclos fermé de haies vives qui touchait à la maison. Les *bipherrà*, c'est-à-dire d'énormes pimens, s'y étalaient entre les grandes mauves éclatantes où butinaient des abeilles et les grenadiers chargés de fruits à demi empourprés. Édouard me fit observer les lauriers plantés çà et là pour écarter la foudre, suivant la croyance du pays, et, dans la haie d'aubépine qui fermait l'enclos, de belles tiges de néfliers déjà marquées de ces incisions symétriques dont les Basques aiment à orner leur *makila*. Je fis beaucoup de complimens au jardinier de ce potager pitto-

resque, mais j'admirais plus sincèrement la belle perspective qui de là s'offrait à nos regards : en face, par-delà les coteaux, la rade de Saint-Jean-de-Luz avec ses vieilles tours, et à notre gauche la Rhune, dont la masse superbe se dressait fièrement comme la reine de ces montagnes. En ce moment, quelques nuages suspendus sur ses flancs s'élevèrent peu à peu et se rassemblèrent autour de sa cime. — La *Rhungomendia* va se coiffer, dit Édouard. Qu'en pensez-vous, Manuel? — La chasse sera meilleure, répondit en souriant le contrebandier.

Sorrondo nous fit les honneurs de sa table avec une dignité simple et cordiale, et je commençai à flatter son amour-propre en lui disant que la cuisine des Basques était fort supérieure à celle de leurs voisins. On nous servait justement alors un plat de je ne sais quels mollusques de la côte, appelés dans le pays *ciperones*, accommodé d'une façon exquise. Les *bipherrà* du jardin, comme on pense, n'y étaient point épargnés; aussi voyait-on rapidement disparaître les bouteilles d'excellent vin alignées sur la table. Notre amphitryon nous dit que c'était du vin de la Ribera en Navarre, et que jamais roi d'Espagne n'en avait bu de meilleur.

Je rappelai alors à notre hôte qu'il avait promis de nous chanter quelqu'une de ses poésies. Il ne se fit pas prier, et, prenant sa guitare, il chanta des vers dont je ne peux malheureusement rien dire, n'en ayant pas compris une syllabe. Il entonna ensuite d'une voix sonore un chant de guerre carliste, que mon ami applaudit avec enthousiasme. D... profita de l'occasion pour faire raconter au poète guerrier quelques épisodes de sa vie militaire, et Manuel mit dans ses récits autant de modestie que d'entrain. On y reconnaissait du premier coup une âme de soldat.

Onze heures sonnèrent. Manuel s'arrêta et échangea quelques mots en basque avec mon ami.

— Seras-tu bien aise, me dit alors Édouard, de voir faire sur la Rhune la contrebande de guerre?

Je restai stupéfait et lui demandai s'il parlait sérieusement.

— Très sérieusement. Sorrondo va faire passer un convoi, je l'accompagne et je t'offre de venir avec nous. C'est la surprise que je t'ai ménagée depuis ce matin.

— Pourquoi donc ne pas le dire plus tôt? Tu savais bien que je ne refuserais pas, lors même qu'il n'y aurait point de service à te rendre, car je devine encore là-dessous quelque mystère; mais on ne voit pas tous les jours des contrebandiers à l'œuvre sur le sommet des Pyrénées, et s'il y a quelques horions à risquer...

— Bravo! s'écria le vieux carliste. C'est parler en officier qui aime encore la guerre et les aventures. Rassurez-vous, je m'engage sur l'honneur à vous faire rapporter ici tous vos membres intacts.

Un moment après, nous étions équipés, chaussés d'espadrilles, nos manteaux roulés autour des reins. Manuel me donna une grande gourde remplie d'une excellente eau-de-vie et me fit choisir un fusil dans son râtelier, car il demeurait bien entendu que la contrebande ne nuirait pas à la chasse. Lui-même prit une carabine rayée qui me parut encore plus propre à chasser l'homme que le vautour.

Nous partîmes en silence d'Aguerria, et de l'autre côté d'Ascain nous commençâmes à gravir les premières pentes dans un épais taillis. Manuel, dont je suivais tous les pas, me rappela à voix basse que nous avions de bonnes raisons pour ne pas prendre un chemin plus fréquenté.

Nous ne tardâmes pas d'atteindre un premier sommet, couvert, à ce qu'il me sembla, de genêts et de bruyères, et nous approchâmes d'une petite chaumière entièrement fermée, où l'on entendait résonner les battemens sourds et monotones d'un marteau. Édouard me dit que c'était le bruit d'un instrument avec lequel les paysans coupent les genêts et les ajoncs dont ils nourrissent leur bétail. Manuel poussa deux fois un *irrincina*, cri rauque et bizarre, familier aux Basques. Aussitôt le bruit cessa, la porte de la chaumière s'ouvrit, et un paysan vint à nous. Après quelques mots échangés dans son idiome avec le contrebandier, il rentra chez lui, et nous n'entendîmes plus rien.

— Tout va bien, dit Sorrondo. Les douaniers de Sare ont déjà passé ici, il y a environ une heure, se dirigeant vers la montagne. Il n'y a plus à craindre que la patrouille d'Ascain.

Nous reprîmes notre marche dans le fond d'une gorge entre deux hautes montagnes qui se prolongeaient de chaque côté. A quelques pas de nous roulait un torrent dont nous remontions le cours. La nuit, jusque-là très obscure, s'éclaircit tout à coup, les nuages s'écartèrent, et à la clarté de la lune les escarpemens et les crêtes des montagnes prirent un aspect fantastique. Un vent frais nous apporta le parfum des iris sauvages et le tintement des clochettes de quelque troupeau. Saisi par la beauté de ce désert, j'exprimai tout haut mon sentiment.

— Voilà qui est fort à propos, me dit Manuel. Savez-vous que les douaniers sont peut-être là, à notre droite, sur la cime de l'Hucelhaya, et qu'ils y voient clair maintenant? Cachez vos fusils.

Mais il y a un Dieu aussi pour les contrebandiers, et presque aussitôt les nuages s'étendirent de nouveau sur nos têtes, plus épais qu'auparavant. Nous traversâmes le torrent et suivîmes notre guide sur une pente des plus raides, où il n'y avait point de sentier. Nous marchions à travers de hautes fougères dont je m'aidais pour ne pas glisser. Comment Sorrondo reconnaissait-il sa route dans ce fourré, c'est ce que les contrebandiers seuls pourraient dire. Enfin,

après une heure de cette ascension, nous nous arrêtâmes sur les derniers plateaux de la montagne. Manuel écouta un moment et poussa à demi-voix l'*irrincina*. Aussitôt du milieu des fougères, à quelques pas de nous, se levèrent brusquement cinq ou six grands gaillards pareils à des fantômes qui seraient sortis de terre. Nous avions passé à côté d'eux sans même les entendre respirer. Ils s'approchèrent en silence de leur chef.

— Ce sont, me dit Édouard, les *hacheros*, c'est-à-dire les porteurs de la contrebande.

Manuel leur parla à voix basse. Sans répondre un mot, ils retournèrent à leur place; chacun souleva un énorme ballot caché dans les fougères et le chargea sur ses épaules.

— Je vais, nous dit Manuel, conduire ces hommes à la frontière, mais peut-être les douaniers n'attendront pas que notre besogne soit terminée... Vous, messieurs, s'il y a des balles à recevoir, vous n'avez rien à faire ici. Suivez Domingo jusqu'à la cabane du berger et attendez-moi.

Le contrebandier s'éloigna aussitôt, se dirigeant vers la pointe de la Rhune, et les *hacheros* disparurent avec lui. Édouard et moi, nous suivîmes Domingo du côté opposé, marchant avec peine, dans l'obscurité profonde, sur le gazon semé de rochers. Je demandai à mon ami s'il craignait une rencontre de Manuel et des douaniers.

— C'est son affaire, me répondit Édouard, il a voulu conduire lui-même cette expédition, et il y a là plus de vingt ballots de fusils ou de cartouches; mais ce sont les premiers *hacheros* de la contrée. Depuis le commencement de la nuit, ils ont gravi plusieurs fois la montagne pour porter cette charge.

J'avoue que l'audace et la vigueur de ces montagnards commençaient à m'inspirer un sérieux intérêt. Il m'eût été pénible de les voir compromis, et, sans y réfléchir, je me sentais porté à les favoriser. Dans tout ce qui ressemble à la guerre, il y a une sorte de contagion. Cependant le ciel se couvrait de plus en plus, et la pluie commençait à tomber, lorsque nous arrivâmes auprès d'un parc de moutons et d'une hutte en pierres sèches, couverte de paille tressée. Domingo nous fit entrer là, et un montagnard, vêtu d'un manteau à capuchon qui ressemblait à une dalmatique, nous reçut sans étonnement. Au milieu de la hutte brûlaient quelques tisons sous un trou pratiqué dans le toit, qui laissait plus ou moins bien échapper la fumée. A droite et à gauche de ce foyer, un amas de fougères sèches en guise de lit, et dans un coin les vases servant à garder le lait des brebis. Cela ressemblait assez aux cabanes de bergers qu'on rencontre dans l'Apennin; mais pour le moment un palais ne nous eût pas offert un meilleur gîte, et nous nous assîmes avec bonheur sur la couchette du pâtre en écoutant tomber une pluie d'orage.

— Beau temps pour les contrebandiers, dis-je à Édouard : les patrouilles n'auront pas envie de courir la montagne.

— Il ne faut pas s'y fier, répondit Domingo en jetant son manteau sur ses épaules. Messieurs, reposez-vous et dormez. Vous aurez des vautours au matin, car le berger me dit qu'il a jeté une brebis dans le ravin d'à côté. Nous allons tous les deux maintenant faire le guet pour mon oncle.

Le berger alluma une torche de résine, qu'il planta dans un trou de la muraille, et tous deux sortirent.

Deux minutes après, nous entendîmes au dehors quelques voix d'hommes, et quatre douaniers entrèrent dans la cabane. Qui fut le plus surpris d'eux ou de nous, je ne saurais le dire. Le brigadier nous toisa du regard, et d'un ton d'autorité : — Que faites-vous, messieurs, nous dit-il, si près de la frontière au milieu de la nuit? Avez-vous des papiers?

Édouard s'empressa de montrer une lettre du préfet des Basses-Pyrénées, M. d'A..., avec qui il entretenait des relations amicales. La signature du premier magistrat du département produisit un excellent effet, tandis que de mon côté je montrais un ancien passeport. Le douanier s'humanisa, et nous demanda poliment si nous étions sur la Rhune en simples touristes ou en chasseurs. Nous montrâmes nos fusils.

— Je comprends, dit le brigadier. C'est peut-être vous que nous aurons aperçus tantôt par le clair de lune au-dessous de l'Hucelhaya. Cependant il y avait plus de monde : où sont vos guides?

D... répondit que notre unique guide était allé s'assurer d'un appât pour les vautours que nous devions tirer à l'aube.

— Eh bien, messieurs, reprit le douanier, bonne chasse! nous continuons la nôtre. En route!

— Brigadier, lui dis-je alors d'un ton dégagé, vous n'allez pas vous tremper encore sous la pluie, vous et vos hommes, sans prendre un peu d'eau-de-vie. J'en ai là qui n'est pas à dédaigner. — Et je lui tendis ma gourde.

— Ma foi, monsieur, répondit le douanier, ce n'est pas de refus.

Il prit la gourde, y but sans façon une bonne gorgée et la tendit à ses soldats, qui ne se gênèrent pas davantage. Je regardais pendant ce temps plusieurs médailles qui ornaient la poitrine du brigadier. — Il n'y a pas longtemps, lui dis-je, que vous êtes sorti de l'armée, car je vois que vous avez fait les dernières campagnes. Dans quel régiment?

— Dans le 59e, monsieur : un régiment qui a de beaux états de service.

— Oh! parbleu, je le connais : il a fait campagne avec le mien en Italie, et je peux dire qu'il se battait bien.

— Monsieur, j'étais alors caporal aux voltigeurs du 2e bataillon, et j'ai été nommé sous-officier après la campagne.

J'offris un cigare au brigadier, qui s'empressa de l'allumer, et je lui dis : — Un brave sous-officier comme vous, avec plusieurs campagnes, a certainement mérité la médaille militaire.

— Ce n'est pas la faute de mon capitaine, répondit-il en secouant la tête d'un air de tristesse, car il m'a porté deux fois; mais, monsieur, que voulez-vous faire contre la chance?..

Et le brave douanier me recommença l'éternelle histoire de la décoration qu'on a gagnée plusieurs fois sans l'obtenir jamais. Je me gardai bien de l'arrêter en si beau chemin et lui fis raconter ses campagnes et ses exploits, car il avait fait deux congés. Tout en causant, nous nous assîmes les uns et les autres sur les fougères, on vida la gourde, on consomma les vivres, on fuma nos cigares, bref, le temps se passa sans que le brigadier parlât de continuer la ronde, et ses subordonnés ne songèrent nullement à lui rappeler son devoir.

Il était à peu près trois heures du matin, et la pluie avait cessé. Le brigadier nous donna en manière de remercîment quelques conseils pour notre chasse, et emmena ses hommes. Domingo rentra alors tout joyeux en nous disant que la patrouille descendait du côté d'Olhette, et quelques instans après parut Sorrondo.

— Allons, messieurs, nous cria-t-il en entrant, debout! voilà le matin qui blanchit : c'est le moment de l'affût.

Édouard et moi, nous nous frottions les yeux, et Domingo raconta aussitôt à son oncle ce qui venait de se passer. Je ne sais quel rôle important il me donna dans son récit, mais le contrebandier me dit en me serrant la main : — Je n'oublierai jamais le service que vous venez de me rendre.

Rien ne dispose moins à la chasse qu'une nuit passée sans sommeil. Ce fut par amour-propre que nous allâmes, Édouard et moi, nous accroupir avec Manuel au bord d'un ravin pour attendre des vautours qui ne parurent point. En revanche, à mesure que le soleil montait dans un ciel sans nuages, nous vîmes se dorer peu à peu tous les pics du Guipuscoa et de la Navarre, puis à travers de légères vapeurs la lumière se répandre sur les vertes campagnes du Labourd et sur l'Océan. Nous revînmes à Aguerria très satisfaits de notre excursion. Notre hôte, pour me faire plus d'honneur, me mena dormir dans sa chambre, m'assurant qu'il n'avait pas besoin de sommeil. Je me jetai tout habillé sur son lit et m'endormis aussitôt.

A mon réveil, dès que j'eus ouvert la fenêtre et les contrevens, je remarquai dans la chambre un objet auquel je n'avais pas pris garde le matin. C'était un trophée d'armes qui couvrait presque entièrement une des parois : plusieurs sabres d'officiers de divers

modèles, des carabines anglaises, si estimées il y a trente ou quarante ans, de brillantes espingoles, des baïonnettes, des pistolets, les uns richement damasquinés, les autres sans aucun ornement, enfin de longs couteaux au manche incrusté de cuivre tels qu'en portent les Catalans ou les Aragonais. Je pensai que ce devaient être là d'anciens compagnons du maître de céans, des reliques de la guerre carliste; mais ce qui me surprit bien davantage, ce fut de voir au milieu de ces armes accrochées en rond à la muraille, au centre de ce formidable arsenal, le portrait en miniature d'une très jolie femme. Une petite tête brune avec de grands yeux bleus, un visage arrondi, des traits mêlés de grâce et d'énergie. Elle était coquettement coiffée d'un petit chapeau de paille, et le costume rappelait à peu près les dernières années de la restauration, avec je ne sais quoi de *local* dans les ornemens du corsage.

La peinture, délicatement traitée, ne portait pas de signature, et je ne me serais pas attendu à trouver cet objet d'art dans la maison d'un montagnard basque. Les armes l'entouraient de si près qu'on ne pouvait se méprendre sur l'intention qui avait disposé autour du portrait cet encadrement guerrier. Au-dessous de la peinture en outre était suspendue par son ruban rouge une croix de l'ordre militaire de *Saint-Ferdinand*. Il y avait là, à n'en pas douter, de chers souvenirs réunis ensemble, quoique bien différens; l'embarras était seulement de les démêler. Je contemplais tour à tour ces armes, qui auraient pu raconter bien des combats, et la charmante figure. A vrai dire, elle ne semblait pas trop étonnée de se trouver là, car je lisais dans son regard et sur ses lèvres le courage et la fierté plus encore que la douceur. Quelqu'un entra dans ma chambre et me posa doucement la main sur l'épaule; je tressaillis. — Bonjour, lieutenant, me dit en riant Sorrondo. Avez-vous bien dormi?

— A merveille, mon cher hôte. J'admirais vos armes; elles sont vraiment curieuses et très précieuses, je suppose...

— Oui, certes, s'écria Manuel, elles ont toutes été portées par moi ou par quelqu'un des miens. Ces sabres ont bu le sang des christinos, et ces *trabucos* ont couché par terre bien des soldats du premier empereur.

— Ah! dis-je, c'est très curieux, en effet. Vous avez là aussi une bien jolie peinture, un portrait de famille sans doute?

Sorrondo changea brusquement de visage et fixa sur moi son reardp énétrant, puis il reprit avec un sourire triste : — Vous avez raison, un portrait de famille!.. Elle vous semble belle?.. Que diriez-vous, si vous l'aviez connue elle-même?..

Je ne trouvai rien à répondre, et Manuel, reprenant tout à coup sa gaîté : — Allons, jeune homme, faites votre toilette aussi vite que si vous étiez en campagne. D... nous attend pour déjeuner.

Quelques instans après, je descendis, tout étonné du ton amical et familier que mon hôte venait de prendre avec moi, et je fis part de cette impression à Édouard.

— Tu ne connais pas encore les Basques, me dit-il. Manuel, depuis l'aventure de cette nuit, s'est pris pour toi de la plus vive amitié. Il est persuadé que tu as fait réussir sa contrebande en retenant les douaniers dans la cabane, et ce succès lui importait pour gagner encore plus la faveur des chefs carlistes, car il n'a d'autre rêve que d'obtenir un commandement dans l'insurrection. Tu es maintenant son meilleur ami.

Après le déjeuner, Édouard reçut des lettres que son domestique lui apporta de Saint-Jean-de-Luz. Il les montra à Sorrondo, qui en parut très joyeux. Édouard était mandé à Bayonne par le comité carliste. Sa voiture l'attendait à Ascain, et il partit aussitôt. Manuel me pria de rester à Aguerria jusqu'au retour d'Édouard.

Je passai de la sorte deux jours chez le contrebandier, et ce fut assez pour cimenter notre amitié. Pendant la journée, Sorrondo vaquait aux soins de son domaine, le soir nous causions de la littérature *euskarienne* ou de ses campagnes; mais je ne fis pas la moindre allusion au petit portrait.

Il m'arriva le lendemain, en me promenant près du village, de rencontrer dans un chemin le cortége d'une noce. On conduisait la mariée au logis de l'époux; un char attelé de bœufs portait ses meubles, et des jeunes gens dansaient autour le *saut basque* avec un tambourin et cette grosse flûte qu'ils nomment *chiroula*. J'en parlai à Manuel.

— Puisque vous aimez nos chants nationaux, me dit-il, je vous ferai entendre ce soir le *chœur nuptial*. Il y en a de très beaux. J'évite ordinairement cette cérémonie; mais il n'est rien que je ne fasse pour vous.

A dix heures, nous descendîmes au village, et dans la grande rue, proche de l'église, je vis deux troupes de chanteurs, l'une de jeunes gens, l'autre de jeunes filles, rassemblées à la clarté de la lune devant une maison. Les filles se tenaient d'un côté, les garçons de l'autre : au milieu de ces derniers, un chanteur entonnait un couplet que ses compagnons achevaient et dont les jeunes filles reprenaient ensuite le refrain. C'était le double chœur de l'*épithalame* antique, et ces choristes célébraient apparemment le bonheur des époux. La beauté des voix, la précision du chant et la douceur un peu monotone de la mélodie, tout contribuait au charme de cette scène nocturne. J'écoutai un moment en silence et j'allais exprimer mon admiration à Manuel quand je le vis à quelques pas de là appuyé contre une muraille et la tête dans ses mains. A mon approche, il se détourna, et je crus voir qu'il essuyait une larme.

— Ce chant vous plaît sans doute, me dit-il tristement. Il est ancien et assez populaire. Restez, si vous voulez l'entendre; moi je n'en ai pas le courage, car il me rappelle les plus beaux et les plus cruels momens de ma vie...

Parlant ainsi, Manuel s'éloignait, et je pris avec lui le chemin d'Aguerria. La nuit était d'une admirable sérénité : la lune dans son plein éclairait au loin la campagne muette. Sorrondo, absorbé dans ses pensées, murmurait parfois quelques mots basques comme se parlant à lui-même. Nous traversions le bois de chênes qui précède Aguerria quand il s'arrêta tout à coup, et, regardant fixement devant lui, d'une main il ôta son béret, de l'autre se signa gravement. Je frissonnai malgré moi.

— Qu'y a-t-il? demandai-je, cherchant des yeux de tous côtés.

— Vous ne la voyez pas? me répondit Manuel en me montrant devant lui un objet invisible. Regardez,... elle me tend les bras.

Et d'une voix attendrie il se mit à parler dans sa langue à cet être qu'il croyait voir.

Mais j'avais beau regarder, je ne voyais rien, si ce n'est entre les branches de quelques arbres un reflet lointain et vaporeux de la lune sur la rivière, qui, à vrai dire, prenait une forme assez fantastique. Un coup de vent sans doute ayant ridé la surface de l'eau, cet effet étrange disparut. Sorrondo se remit en marche, et je le suivis, un peu inquiet de son exaltation d'esprit. Quand nous fûmes rentrés à la maison, il me dit gravement : — N'avez-vous donc jamais vu une *arrima herratia*, une âme errante?

— Jamais, lui répondis-je sans paraître étonné de sa question.

— Ah! jeune homme, reprit-il avec plus de tristesse, vous êtes encore heureux! Vous n'avez pas perdu ceux à qui est attachée votre vie. Moi, c'est différent...

Il me serra la main, et nous nous souhaitâmes le bonsoir.

Si je n'avais appris d'Édouard combien les Basques sont superstitieux et enclins à croire aux fantômes, j'aurais soupçonné Sorrondo atteint de folie. Ma curiosité était de plus en plus éveillée à son endroit; mais pour rien au monde je n'aurais voulu mettre le doigt sur une plaie vive, et je résolus de me montrer toujours discret.

Dans cette pensée, je sortis le lendemain de bonne heure pour faire une longue promenade. A mon retour, je vis Sorrondo assis devant sa maison, l'air pensif. — Aujourd'hui, me dit-il, je recevrai une importante nouvelle, cela m'est annoncé. — Je feignis de ne pas comprendre cette allusion à la soirée de la veille, et nous causions de choses indifférentes lorsque Domingo apparut dans le sentier. L'enfant courut à son oncle et lui remit une lettre. Sorrondo l'ouvrit précipitamment, et la joie brilla aussitôt sur son visage.

— Tout est gagné!

— Quoi donc?

— C'est D... qui m'écrit. Il a obtenu pour moi du comité de Bayonne le commandement du district des Cinco-Villas. C'est tout ce que je désirais. Je vais conduire les fils de ceux qui ont tant de fois combattu avec moi, et j'aurai contre moi les fils de ceux que j'ai tués... La partie sera belle!

— Mais vos soldats, où sont-ils?

— Mes soldats sont les paysans de Navarre, qui n'attendent que moi pour prendre leurs armes cachées. Souvenez-vous du chant d'Altabiscar (1) que je vous récitais l'autre soir :

Le cri de guerre a retenti dans les montagnes basques...

Aï, aï, Escualdunac! Demain au petit jour j'aurai passé la Rhungomendia. Domingo, nous partirons après minuit. Prépare tout.

— Les armes sont prêtes, dit l'enfant en rougissant d'orgueil.

— Mon cher hôte, dis-je alors, je vais retourner à Saint-Jean-de-Luz; vous avez besoin d'être seul pour vos préparatifs.

— Non pas, mon ami, nous boirons ensemble le coup de l'étrier, et vous ne partirez pas d'Aguerria avant moi. Que parlez-vous de préparatifs? Croyez-vous qu'un montagnard carliste se fasse suivre d'un convoi de bagages? J'emporte sous mon manteau mon vieux sabre et ce revolver américain, que m'a donné Édouard.

Cet excellent homme n'avait en effet pas grand'chose à régler chez lui. Il était bien sûr que ses domestiques le serviraient toujours fidèlement. Dans l'après-midi, il se rendit à Sare pour conférer avec un autre carliste et affecta de se faire voir aux gendarmes d'Ascain; mais il revint le soir à travers champs.

Il montra pendant notre souper une gaîté et un entrain que je ne lui avais pas encore vus, me raconta plusieurs combats de ses anciennes campagnes, et, ces récits ranimant de vieilles haines, il me retraça des scènes de carnage qui me firent frémir. Il s'en aperçut et me dit : — Pensez-vous que l'*Escualdun* soit un homme doux et inoffensif? Détrompez-vous; j'ai été cruel plus d'une fois dans ma vie. Les christinos m'appelaient *el Matarife :* c'est un mot andalou qui veut dire boucher, et je m'en faisais gloire, car ce n'était que justice... Si vous saviez ce que j'ai souffert!.. Au reste, je vous dois une explication, car vous m'avez vu pleurer : vous êtes le seul étranger qui ait vu Manuel Sorrondo verser une larme... C'est là ce qui peut me faire rougir. Écoutez-moi. Je n'ai pas l'habitude de faire connaître les aventures de ma jeunesse; mais avec un ami tel que vous je ne veux point garder de secrets, surtout au moment de nous dire un long adieu...

(1) Chant basque très ancien et très beau sur la défaite de Roland à Roncevaux. On peut le comparer aux odes de Pindare ou à certains cantiques de l'Écriture.

Je remerciai Manuel de sa franchise, qui répondait, sans qu'il le sût, à mon désir. Il se fit apporter une autre bouteille de vin de Tudela, et commença ainsi son histoire.

II.

Vous saurez d'abord, mon ami, que je suis né à Sare, tout près d'ici. Mon père fut obligé de servir le premier empereur, car les Basques français, depuis la révolution, n'étaient plus libres; mais ses aïeux labouraient leur champ à Sare dans un temps où les Escualdunac ne connaissaient même pas le roi de France. Ma mère était une Navarraise de Vera, ce bourg qui est de l'autre côté de la Rhune, et ses parens pouvaient s'appeler aussi *cristianos viejos*, comme on dit là-bas. Entre Basques de France et d'Espagne, les mariages ne sont pas rares, comme vous pouvez croire, et ils l'étaient encore moins autrefois. Je perdis mon père à l'âge de deux ou trois ans et me trouvai fils unique. Ma mère me confia pour m'élever à son frère don Joaquin Haristeghia, alors curé de Lesaca. Si vous allez d'Irun à Pampelune, vous trouverez à votre droite, une demi-lieue plus loin que Vera, un grand pont très pittoresque sur la Bidassoa, et de l'autre côté de la rivière vous verrez dans une gorge sauvage la vieille tour de Lesaca. C'était la capitale d'une *vallée* qu'on appelle les *Cinco-Villas*, c'est-à-dire d'une république de cinq villages, plus fière que les États-Unis d'Amérique.

Mon oncle m'apprit le latin, l'espagnol et surtout le basque. C'était un prêtre savant et pieux, fort honoré dans le pays; mais il eût mieux aimé, je pense, commander un régiment qu'une paroisse. Tout jeune, il avait quitté l'université de Valladolid pour suivre le fameux Espoz y Mina quand les provinces de la Navarre se soulevèrent contre Napoléon. Aussi laissait-il bien souvent les historiens et les poètes pour me raconter ses propres batailles, et il retrouvait l'ardeur guerrière de sa jeunesse en me parlant de ces terribles embuscades de Mina qui écrasèrent tant de Français. J'ouvrais mes oreilles toutes grandes à ses récits, et ce grain-là, mon ami, tombait en bonne terre. A seize ans, je ne rêvais que la poudre, et je méditais de me faire naturaliser Espagnol pour demander une place de cadet dans un régiment du roi. Le moment eût été mal choisi, car la faction christine gouvernait le vieux Ferdinand, et, loin de donner des emplois aux royalistes, on les destituait pour mettre partout des constitutionnels.

Je revins chez ma mère, et l'aidai à cultiver le petit domaine paternel, comme nous faisons tous dans notre pays; mais j'aimais mieux la chasse que la charrue, et j'étais presque toujours de l'autre côté de la frontière, où il y a plus de gibier qu'ici. Vous avez vu les

montagnes navarraises, ces hautes cimes couvertes de forêts que des torrens sillonnent comme des lames d'argent. C'est là que je passais mon temps à gravir les pics comme un chat sauvage. Aussi, quand je descendais le dimanche sur le jeu de paume, bien peu de garçons osaient se mesurer avec moi.

Dans ce temps-là, les provinces et la Navarre avec leurs *fueros* étaient le coin le plus heureux de la terre. La guerre civile n'avait pas encore ruiné des villages et semé les rancunes. Le pays est fertile : chacun se trouvait riche en cultivant son petit champ, c'était vraiment l'âge d'or. Chaque dimanche, depuis Pâques jusqu'à la Toussaint, il y avait des réjouissances où se donnaient rendez-vous tous les habitans d'un canton. De la frontière, on s'en souciait encore moins qu'aujourd'hui, et vous auriez vu sans cesse, pour une fête ou un marché, des bandes joyeuses venir du Labourd et de la Soule par les cols de la montagne.

Le 26 septembre de l'année 1833, peu de temps avant l'insurrection, pour la fête de saint Firmin, patron de la Navarre, il y eut une course de bague à Lesaca. C'est un divertissement très populaire là-bas, inconnu de ce côté-ci parce qu'on n'y élève pas de chevaux. Aussi les Labourdins ne manquent guère de l'aller voir quand ils peuvent, et il y en avait un bon nombre à Lesaca ce jour-là, sans parler de tous les gens de Vera, d'Echabar, de Béhobie et de plus loin encore. C'étaient des jeunes gens de la vallée qui devaient courir, la plupart mes camarades d'enfance; mais il y en avait aussi quelques-uns du Guipuscoa, entre autres un grand garçon d'Irun, nommé Garmendia, fanfaron comme un Castillan, et qui se croyait déjà sûr du prix, parce qu'il avait six pieds de haut. Des amis m'invitèrent à me mettre de la partie, et j'acceptai.

Nous étions donc plus de trente coureurs, montés sur de jolis chevaux du Baztan, pas plus hauts que ceux des Landes, mais plus vifs encore à cause des bons pâturages de la montagne. Nous avions mis nos plus beaux habits, les bas blancs, la culotte noire et le gilet écarlate, des grelots à nos espadrilles, des rubans à nos bérets, et chacun tenait à la main une baguette bien droite ornée aussi de rubans. Jamais je n'oublierai cette journée. Un temps limpide éclairait la fête, et vers quatre heures, après les vêpres, les rues du bourg regorgeaient d'une foule pimpante.

Les coureurs, précédés d'une bruyante fanfare, défilèrent d'abord sur la place entre le palais municipal, où l'*ayuntamiento* se tenait sur le balcon, et une sorte d'amphithéâtre disposé pour les jeunes filles du pays, qui ont un rôle important, car le vainqueur doit être couronné par sa fiancée, et ce n'est pas le moindre intérêt de la fête. On fit trois courses, et le hasard voulut que je fusse le seul à enlever trois fois la bague. A vrai dire, j'étais adroit et je montais

l'excellent cheval de mon oncle. Bref, je demeurai vainqueur. Garmendia était furieux; les autres se consolèrent en pensant qu'ils allaient rire à mes dépens, car il fallait recevoir le prix, et j'étais le seul de toute la bande qui n'eût pas de fiancée.

Dans le pays basque, on est plus sage que chez vous : les garçons choisissent de bonne heure leur fiancée, c'est-à-dire celle qui leur plaît, puis les parens laissent ces deux jeunes gens attendre deux ou trois années, quelquefois davantage; on n'en voit guère qui manquent de constance. Tous nos garçons, quand ils ne sont pas aux champs ou sur le jeu de paume, ne s'occupent que de leur maîtresse. Les soirs d'été, ils chantent la *ronda* sous sa fenêtre. Va-t-elle au marché, c'est le fiancé qui l'accompagne : à la nuit seulement on se sépare, et chacun revient de son côté avec ses camarades.

Eh bien ! mon ami, à dix-huit ans, j'étais de tous ceux de mon âge le seul qui n'eût pas encore une *amaztegheïa*, une fiancée. Sans doute mes rêves de guerre et ma vie errante dans les bois suffisaient à m'occuper l'esprit, et, soit dans mon pays, soit en Navarre, je passais près de nos belles filles sans les regarder. Mon oncle m'avait dit un jour que je me consolerais du régiment en entrant au séminaire. Quant aux jeunes gens, ils ne tarissaient pas sur mon compte; mais c'était toujours loin de moi, car il fallait se garder de mon *makila*. Toutefois, lorsque l'alcade m'eut proclamé vainqueur de la course et qu'on m'entoura comme un triomphateur, ils s'en donnèrent à cœur joie : — Manuel, où est ton *amaztegheïa?* Qui va te couronner? — Survint l'alcade de la vallée, don Pedro Lardizabal, pour me conduire vers ce jury dont je vous ai parlé. Il tenait à la main une belle ceinture en soie brodée, prix de la course. Pedro me connaissait bien, m'ayant vu grandir chez le curé. C'était d'ailleurs un homme de joyeuse humeur et volontiers goguenard. Je descendis de cheval et me laissai conduire; mais quand je fus devant les jeunes filles, j'aurais mieux aimé, je crois, n'être pas vainqueur. Elles riaient et chuchotaient en me regardant avec malice. L'alcade, de l'air le plus sérieux qu'il put, me dit : — Garçon, où est ta fiancée?

— Elle n'est pas ici, répondis-je.

— Je le crois bien, reprit l'alcade. Mesdemoiselles, n'y a-t-il pas au moins parmi vous une amie de cette fiancée absente?

— Aucune, répondit-on de tous côtés, — et chacun de rire.

Je commençais à sentir la colère qui me prenait à la gorge lorsque je vis sur le premier rang de l'estrade une jolie fille que tout autre eût remarquée au premier coup d'œil, car son costume français et son chaperon à la biscaïenne la distinguaient des Navarraises, coiffées seulement de leurs longues tresses, sans compter qu'elle était de petite taille, avec une grâce et une expression de visage qu'on voit

rarement chez nos paysannes... Vous avez vu dans ma chambre son portrait fort ressemblant, et ce jour-là elle portait le même costume...

A ces derniers mots, je fis un mouvement de surprise, et Manuel s'arrêta un moment, le visage assombri; puis il continua :

Il me sembla que cette jeune fille me regardait d'un air curieux et bienveillant; mais don Pedro, qui était en train de rire, l'avait aussi remarquée et s'avança vers elle : — *Anderea Franceza* (1), lui dit-il, ayez compassion de ce pauvre jeune homme, qui est à moitié votre compatriote. Si vous refusez de lui donner le prix, il faudra faire venir Maïthagarri, car il n'a pas d'autre fiancée.

Maïthagarri, c'est une fée de nos vieilles légendes dont l'histoire rappelle à peu près celle de Diane et d'Endymion.

Les rires éclatèrent de plus belle, et la jeune Française se mit aussi de la partie. Je pâlis de colère; mais l'étrangère, qui ne me quittait pas des yeux, comprit aussitôt ce qui se passait en moi. Elle prit brusquement la ceinture des mains de l'alcade et me la présenta en rougissant avec un charmant sourire :

— *Yaona* (monsieur), dit-elle, je suis heureuse d'être venue ici exprès pour donner le prix à un Labourdin.

Elle dit cela de si bonne grâce que tout le monde applaudit. Je balbutiai un remercîment, et, mes camarades m'ayant aussitôt entouré, nous remontâmes à cheval pour parader encore dans la ville. Nous fûmes souper ensemble et noyer la jalousie dans le vin. Garmendia seul manqua au rendez-vous et me fit dire qu'il me revaudrait ma victoire. Quant à l'étrangère, je ne la revis plus de la soirée. On me dit qu'elle se nommait Paula Errecalde et qu'elle se trouvait à Vera chez des parens, pour voir la fête. Il ne me vint pas à l'esprit de m'enorgueillir de sa complaisance, et je n'y pensai pas davantage.

A quelques jours de là, j'allai, avec plusieurs jeunes gens de Sare, à Saint-Jean-de-Luz, pour la foire qui s'y tient vers le milieu d'octobre. On annonçait une grande partie de *pelota* entre les joueurs de la ville et une bande de Guipuscoans qui leur avaient adressé un cartel; c'est un vieil usage de nos provinces. Je dis à mes camarades : — Vous verrez que les gars de Saint-Jean-de-Luz seront battus, et qu'il nous faudra prendre leur revanche sur les Espagnols. Garmendia sera de la bande, mais nous n'avons pas peur de lui.

Effectivement nous arrivâmes à Saint-Jean-de-Luz au moment où la partie allait commencer, et nous vîmes entrer dans la lice les Guipuscoans, commandés par le terrible Garmendia, qui était plus fort à la paume qu'à la bague. Quand ils parurent, la foule battit des mains, et quelques voix crièrent : *vivent les fueros!* Par malheur,

(1) Mademoiselle la Française.

cette sympathie ne fut pas de longue durée, car dès les premiers coups les Espagnols prirent l'avantage.

Je m'étais glissé au premier rang des spectateurs, comme font les vrais amateurs du jeu, pour mieux suivre la partie; mais voici qu'en regardant de l'autre côté de la lice vers la tribune des juges, j'aperçus derrière eux, assise avec quelques dames du pays, cette jeune fille qui m'avait donné le prix à Lesaca, vêtue et coiffée encore de la même façon. Je n'oublierai jamais l'impression que me fit cette seconde rencontre. Ce fut comme un coup que l'on m'eût donné au cœur, et je ne vis plus rien autour de moi. Il me sembla pourtant que la jeune fille m'avait reconnu et qu'elle rougissait; je crus que c'était à cause de ma belle ceinture brodée dont je m'étais paré.

Vous savez qu'il y a dans toutes les grandes parties de paume des juges choisis en commun par les deux camps, qui occupent une estrade d'où ils prononcent sur les coups douteux et marquent les points gagnés par chaque camp. Ce sont toujours des hommes notables de l'endroit ou des environs. M[lle] Errecalde causait fréquemment avec l'un d'eux, qui me parut de loin un assez bel homme d'environ cinquante ans et d'une tournure militaire, avec la moustache, l'habit boutonné et un petit ruban rouge. Je le montrai à l'un de mes voisins et demandai qui il était. On me répondit : — Vous ne le connaissez pas? c'est Errecalde, celui qui a fait les guerres de Napoléon avec le général Harispe. L'ancien gouvernement l'avait mis en demi-solde; mais à présent il est maire d'Ascain, c'est un grand amateur de *pelota*. — Le même voisin obligeant m'apprit aussi que cette belle personne qui causait avec le maire d'Ascain était sa fille.

Pendant que je tenais mes yeux attachés sur elle, indifférent pour la première fois de ma vie à un jeu de paume, la partie continuait au milieu du silence glacial des spectateurs, car les Guipuscoans se trouvaient beaucoup plus forts que les Labourdins et les battaient à plate couture. En général, vous verrez les joueurs d'Espagne l'emporter sur ceux de France, parce qu'ils obéissent mieux au chef de la bande. Ceux-ci faisaient *quinze* à tous les coups, si bien que la partie, au lieu de dix ou douze *jeux*, n'en compta que quatre ou cinq et fut terminée en moins de deux heures. Les Labourdins, qui avaient sans doute perdu de gros paris, contenaient à peine leur colère, tandis que les vainqueurs se promenaient dans l'arène d'un air de triomphe.

Garmendia passa justement devant moi, me reconnut et s'arrêta avec un rire insolent : — C'est bien dommage, dit-il, que tu ne te sois pas trouvé avec ces maladroits. J'aurais eu un double plaisir à te mettre par terre avec eux.—Le rouge me monta au visage, et il y eut

tout autour de moi des murmures de colère. — Tâche donc de me battre, dis-je à Garmendia. Tu dois une revanche aux Labourdins, et c'est moi qui vais la prendre. Je te défie, toi et tous les Guipuscoans.

Un hourra enthousiaste accueillit ces paroles. Garmendia ne put pas reculer. Les jeunes gens de Sare et quelques autres se joignirent à moi, le jeu recommença avec les juges de la première partie, et je dirigeai presque tout le temps la défense, placé au pied de l'*errebota*, ce grand mur qui est au fond de la lice : c'est le poste le plus difficile. J'appris ce jour-là ce qu'un homme peut faire sous le regard de celle qu'il aime, et jamais, si ce n'est dans quelques batailles, je n'ai été aussi enivré de la lutte. Les applaudissemens éclataient sans cesse, et l'argent des parieurs tombait à terre de tous côtés. La partie fut disputée jusqu'à la nuit, et le dernier point nous resta au milieu des bravos et des fanfares. Vous pouvez vous figurer ma joie et mon orgueil lorsque dans la foule qui m'entourait pour me féliciter je vis venir à moi Errecalde et sa fille. Le maire d'Ascain apprécia mes meilleurs coups en connaisseur, et, me prenant par la main, me dit d'un ton solennel : — Jeune homme, si vous continuez ainsi, vous serez l'honneur de nos jeux de paume, où les Basques d'Espagne dominent depuis trop longtemps. Vous ferez revivre l'ancienne gloire des Perkaïn et des Carrutchet. — Je remerciai le digne homme; mais le sourire dont Mlle Errecalde accompagnait les souhaits de son père me touchait davantage.

Je n'étais pas quitte avec Garmendia. Il sortit de l'arène avec ses compagnons en me jetant un regard farouche, sans dire un mot; le soir, il me chercha par les rues de la ville, et, m'ayant rencontré, me provoqua le makila à la main. Nous nous battîmes, et je ne sais trop qui aurait eu le dessus sans l'arrivée des gendarmes. Garmendia me dit en s'éloignant : — *Mûtil* (garçon), rappelle-toi que je suis ton ennemi. Quelque part que je te rencontre, tu me paieras chèrement tes avantages.

Le malheureux ne disait que trop vrai, et l'on ne peut penser sans frémir à ces lois terribles de notre destinée qui trouvent dans nos plus beaux jours la source d'un malheur; cependant que m'importait alors la menace de Garmendia?

Le lendemain de la fête, comme la foire durait encore, je me promenais sur la place du Château remplie de toute sorte de marchands, et j'avisai de loin l'étalage d'une bohémienne, d'une de ces servantes du diable qui vont jusqu'en Espagne chercher leur pacotille, jarretières brodées, éventails, philtres d'amour. Une jeune fille était là, seule, à regarder curieusement je ne sais quels brimborions. Je reconnus Mlle Errecalde, et, rassemblant tout mon courage, je vins aussi rôder autour de la boutique. La jeune fille me salua d'un signe de tête gracieux et me dit en rougissant :

— Monsieur, ne sauriez-vous pas si cette vieille *cascarota* (1) est sorcière? Peut-on lui acheter sans danger sa marchandise? Pour moi, j'ai toujours peur des maléfices.

Vous, qui êtes esprit fort, mon jeune ami, vous riez de cette méfiance; moi, je n'en fus point étonné; mais, je ne sais comment, j'eus assez de hardiesse pour répondre à la jeune fille :

— Mademoiselle, cela ne doit pas vous inquiéter beaucoup. N'êtes-vous pas aussi un peu sorcière?

— Moi? s'écria-t-elle en me regardant avec effroi. D'où pouvez-vous penser cela, je vous prie?

— Il me semblait, dis-je, que cette ceinture que vous m'avez donnée avait un sort, car c'est à elle sans doute que je dois ma victoire d'hier.

Elle baissa les yeux sur son éventail; puis, les relevant tout à coup, elle me dit avec un sourire charmant :

— Monsieur, ne savez-vous pas que les présens d'une *amaztegheïa* portent bonheur?

Cette fois je restai muet d'étonnement, quoique le regard et la voix de la jeune fille fussent d'assez bons témoins de sa franchise. Enfin je hasardai tout ému :

— Mademoiselle, de quel droit vous appellerai-je *amazteghеïa?* Est-ce une plaisanterie que vous voulez me faire?

— Oh! vraiment, reprit-elle d'un air à moitié fâché, vous le mériteriez pour douter ainsi de ma parole. — Puis, se tournant vers la marchande : — *Adios, gitana,* tu feras bien de jeter de l'eau bénite sur tes chiffons, si tu veux que les chrétiens en achètent. — Et elle s'éloigna brusquement.

La vieille lui lança un regard de colère et quelque imprécation en langue bohémienne. Puis, comme je restais muet, suivant des yeux Paula, elle s'approcha de moi et me dit en ricanant :

— Mon joli garçon, tu es assez niais pour croire aux cajoleries des jeunes filles. Méfie-toi de celle-là. J'ai lu dans ses yeux qu'elle fera le malheur de ceux qui l'écouteront. Il n'y a pas que la vieille *cascarota* pour jeter des sorts.

A ces mots sinistres, je tressaillis. C'était la première fois de ma vie qu'une bohémienne me faisait une prédiction. Je donnai vite quelques pièces d'argent à la vieille pour l'adoucir et m'en allai en lui montrant le poing fermé avec le pouce sous l'index comme font les enfans du pays.

Elle disait vrai, mon ami. Depuis ce moment-là, je fus ensorcelé

(1) On appelle ainsi dans le canton les bohémiens de Ciboure, village qui touche à Saint-Jean-de-Luz.

bel et bien. De Sare à Ascain, il n'y a pas loin, et sans cesse je faisais la route. Sous prétexte de tuer des lièvres ou des palombes, je rôdais toute la journée autour du village. Quand la nuit était sereine, j'allais chanter sous la maison de Paula. Elle se mettait à sa fenêtre, et nous causions longtemps. Nous échangeâmes l'aveu de nos mutuels sentimens, et ce fut bientôt fait de nous jurer une fidélité immortelle. Paula vivait seule avec son père et une petite sœur encore enfant. Personne ne l'aurait contrariée dans ses désirs; mais le destin n'était pas pour nous.

Je reçus peu de temps après une lettre de don Joaquin, qui me gourmandait et m'invitait à prendre sans tarder le chemin de Lesaca. J'obéis, et, quand j'arrivai chez mon oncle, je le trouvai occupé à fourbir lui-même son vieux *trabuco* et ces lourds pistolets de Saragosse que vous avez vus dans ma chambre.

— Voilà tes armes, me dit-il, jusqu'à ce que tu en aies pris de meilleures. As-tu dit adieu à ta mère? Nous partons demain matin.

— Où allons-nous donc? m'écriai-je tout surpris.

— A l'armée des *fueros* de Navarre, mon enfant, à l'armée du Christ, vrai roi des Espagnes.

Comme je restais ébahi, don Joaquin me raconta avec enthousiasme comment les *partidas* carlistes s'étaient reformées dans la Solana après la défaite de Santos Ladron. Un officier de l'armée espagnole, un *cristiano viejo* (1) du Guipuscoa, le colonel Zumalacarreguy, sorti incognito de Pampelune, les avait pu rejoindre à Estella. Sa renommée était déjà telle que tous les autres chefs navarrais, ses supérieurs par le grade ou par l'âge, don Francisco Ithurralde, don Benito Eraso, et ceux de Biscaye, Zavala, Valdespina, lui avaient d'un commun accord remis le commandement suprême. — Maintenant, mon cher enfant, poursuivit don Joaquin, d'un bout des Provinces à l'autre tous les fils de la vieille Cantabrie vont se lever pour leurs *fueros* et pour notre sainte religion. Nos voisins de Baztan sont déjà partis avec leur alcade don Luiz Etcheverria. Nous les suivrons demain avec le brave Lardizabal.

Je répondis sans hésiter que j'étais prêt à partir, si ce n'est que je devais d'abord aller chercher le consentement de ma mère, et que je rejoindrais ensuite les volontaires des Cinco-Villas.

Le lendemain se trouvant être un dimanche, il me fallut entendre la messe du curé avant que de partir. Une foule plus recueillie encore que d'ordinaire se pressait dans l'église de Lesaca, les femmes en bas, les hommes en haut dans les tribunes. Don Joaquin, contre son habitude, ne fit point de prône à l'évangile; mais après la messe

(1) *Vieux chrétien*, nom que portent en Espagne les Basques; ils ont le privilége de la noblesse, comme autrefois en France.

il monta en chaire, et dès les premiers mots l'auditoire tressaillit.

— Enfans, dit le curé d'une voix grave, je viens vous répéter une parole solennelle du divin maître : « vendez votre manteau pour acheter une épée. » — Ce texte de l'Évangile fut le point de départ d'une improvisation toute guerrière. Le curé, avec une éloquence superbe, exposa à ses paroissiens ce qu'ils n'ignoraient pas, savoir que le gouvernement de Christine était l'ennemi de la religion non moins que des Provinces, et que tous les Escualdunac devaient s'armer contre elle au nom de Dieu et au nom de leur liberté. Il prêcha la guerre sainte à la fois comme un apôtre et comme un vieux soldat qui regrette son ancien métier.

L'auditoire, muet et palpitant, avait les yeux sur lui : dès qu'il eut cessé de parler, les femmes éclatèrent en sanglots, et tout le monde se pressa hors de l'église. Quelques hommes, en petit nombre, vétérans des guerres de l'indépendance ou de la foi, poussaient des vivats et entonnaient des refrains militaires; mais la plupart des jeunes gens restaient silencieux et mornes. Chose surprenante, le Basque, si fougueux dans les combats, n'aime pas à quitter pour la guerre le foyer où il mène une douce vie. Tous mes camarades d'enfance m'entouraient avec des visages consternés. « Manuel, disait l'un, tu es heureux d'être né en France, tu n'es pas obligé de quitter ce que tu aimes. — Au moins, disait un autre, si, comme toi, je n'avais point de fiancée! » Ces propos m'étonnèrent, car le discours de mon oncle m'avait transporté d'une ardeur belliqueuse, et me rappelèrent deux choses auxquelles je ne pensais plus, la première que je n'avais rien à démêler avec Christine, la seconde que je ne pouvais partir sans laisser aussi une *amaztegheïa*.

Je me mis en route l'esprit assez troublé, et, comme en pareil cas le cœur retrouve toujours ses droits, je pris involontairement pour aller à Sare le chemin de l'école, c'est-à-dire que je passai par Ascain. Quand j'y arrivai, j'aperçus le maire qui se promenait sur la place en donnant le bras à sa fille. Je m'approchai pour le saluer. Il me vit le front en sueur et me demanda si j'avais fait une longue marche; je répondis que je venais de Lesaca.

— Ah! dit le maire, il nous vient de ce côté-là de mauvaises nouvelles. Est-il vrai que la faction s'étende jusqu'au Baztan?

— De quelle faction voulez-vous parler? dis-je.

— Eh parbleu! des rebelles, de ceux qui prennent les armes pour l'infant don Carlos.

Je fronçai le sourcil : — *Yaona*, comment se fait-il que vous appeliez ces braves gens des rebelles?

— Puisqu'ils se révoltent contre la reine d'Espagne, doña Isabel?

Cette fois je perdis patience, et me redressant avec fierté : — Les Navarrais, dis-je, ne doivent rien aux rois ni aux reines, les *cortès*

de Pampelune ont seuls le droit de leur faire la loi. Vous devez le savoir, si vous êtes Basque.

— Oh! oh! jeune homme, reprit d'un air goguenard le maire d'Ascain, vous avez appris à chanter avec les coqs. Quittez ces idées et ce ton-là en France, mon ami, sinon vous pourriez vous en repentir.

Le sang me monta à la tête, et j'allais répliquer quelque insolence; mais la jeune fille, qui n'avait rien dit, me jeta un regard suppliant; je saluai froidement Errecalde et m'éloignai.

Il était trop clair que je venais de faire une double sottise, ayant du même coup offensé Errecalde et déplu à sa fille. Le moyen après cela de partir sans avoir obtenu mon pardon? Et si je prenais les armes avec les Navarrais, n'était-ce pas perdre pour toujours ma fiancée? Aussi, quand j'arrivai à Sare, je me contentai de raconter le départ des volontaires de Lesaca. — Dieu soit loué! — s'écria ma mère en joignant les mains; puis elle me demanda si je n'avais pas eu quelque envie de suivre mes anciens compagnons à la guerre. Je répondis en rougissant que je l'aurais fait volontiers, mais que je me félicitais de n'y être pas obligé et de rester auprès d'elle.

— Je t'aurais donné de grand cœur à ma patrie, me dit ma mère, mais je suis heureuse de te conserver. Peut-être n'est-ce pas seulement pour moi que tu restes, ajouta-t-elle, les mères savent tout deviner.

Je fis demander à Paula Errecalde un rendez-vous, car la saison était pluvieuse, et il n'y avait pas moyen d'aller le soir causer avec elle sous sa fenêtre. Nous nous rencontrâmes dans un sentier, près d'Ascain, et je vis bien qu'elle n'était point fâchée; mais il n'en était pas de même de son père. Errecalde avait pris autrefois dans l'armée des opinions libérales, comme on disait alors. Il s'était réjoui de la révolution de 1830, il applaudissait à l'avénement des constitutionnels en Espagne et se montrait *christino* d'autant plus ardent que ses compatriotes inclinaient la plupart vers le parti contraire. Le plus sûr moyen de lui déplaire eût été d'aller se battre avec les carlistes. Voilà ce que me déclara sa fille à mon grand désappointement. Nous nous séparâmes avec beaucoup de tristesse, nous promettant l'un à l'autre de prendre patience et même d'attendre quelque temps avant de nous rencontrer. Pour la voir dans cette saison de pluie ou de neige, il eût fallu aller chez elle, et son père n'était pas d'humeur à me recevoir.

Cependant la guerre qui avait éclaté sur la Navarre et les Provinces nous envoyait ses échos par-dessus la frontière. Nos contrebandiers, qui faisaient passer la poudre et les fusils aux carlistes, rapportaient sans cesse des nouvelles d'Espagne. Chaque jour, à Sare, on se demandait : Où est l'armée basque? Et l'on apprenait

tout à coup une victoire : Zumalacarreguy a battu Lorenzo à Asarta, il a pris le fort d'Orbaïceta, il a pris Zubiri et Urdaniz. Notre imagination grandissait encore ces glorieux bulletins , et le chef carliste devenait pour nous le génie même de la nation. On le voyait de loin courir les montagnes navarraises pour tomber à l'improviste sur ses ennemis ou passer invisible à travers le réseau de leurs armées. Ces merveilleux récits m'arrachaient des larmes de colère. J'avais perdu le sommeil, et par tous les temps j'allais dans la montagne épier le passage des contrebandiers pour être le premier à saisir leurs nouvelles.

L'un d'eux, assez proche parent de mon père et fameux dans le pays, — on l'appelait Bidarray, — m'amena un matin un homme d'Elizondo qui lui avait apporté pendant la nuit des dépêches pour être transmises à Bayonne. Cet homme me raconta qu'une colonne carliste était arrivée à Elizondo, la veille au soir, avec Zumalacarreguy. D'après quelques paroles échappées devant lui à des officiers, car il était un *confidente*, un espion, il supposait que le général, après avoir traversé le Baztan, marcherait vers Goyzueta, où se trouvait alors la junte carliste de Navarre.

J'eus aussitôt la pensée d'aller voir cette glorieuse armée qui passait si près de la frontière. J'embrassai ma mère et partis avec Bidarray pour guide. Toute la journée, je marchai dans la neige qui couvrait nos montagnes (on était en février), et vers quatre ou cinq heures du soir j'arrivai à Goyzueta. Près de la ville, sur une hauteur on me cria : Qui vive? C'était un factionnaire carliste qui barrait le sentier. Je répondis : Navarre! et je passai, tout fier déjà de me trouver au milieu d'un camp.

L'avant-garde carliste occupait Goyzueta. Des volontaires allaient et venaient par la ville, préparant des vivres. D'autres sur la place gardaient les faisceaux d'armes, et quelques officiers se promenaient en fumant la cigarette. Je regardais tout émerveillé cet appareil militaire, ces soldats dociles, ces rudes officiers aux longues moustaches dont les sabres traînaient sur le pavé. Tout à coup une fanfare de clairons se fit entendre au loin, et les gens de la ville crièrent de tous côtés : Zumalacarreguy! Au même instant, un peloton de cavaliers arriva au trot sur la place. C'étaient ces fameux *lanciers de Navarre* que créait alors le *capitaine-général*, et qui portaient au hasard, suivant qu'ils les prenaient à l'ennemi, celui-ci un uniforme de dragon, celui-là de hussard, un autre la veste du paysan et le mouchoir noué autour de la tête, tous taillés en athlètes, avec des mines terribles, et une lance qu'ils semblaient manier comme un jouet.

Je courus me mettre à l'entrée de la rue, et bientôt arriva, clairons en tête, un bataillon navarrais. Vêtus aussi de la dépouille des

christinos, c'est-à-dire de longues capotes grises, coiffés de bérets bruns, leurs armes brillantes sur l'épaule, les montagnards marchaient d'un pas rapide et muet, car ils n'étaient chaussés que d'alpagattes ou d'*abarcas*, espèce de sandales en peau de bœuf. Aussi alertes qu'une troupe fraîche, il fallait regarder la rougeur de leurs visages pour deviner qu'ils venaient de faire quinze ou vingt lieues. Dans leurs rangs flottait le drapeau noir de Navarre, et je ne vous dépeindrai pas, mon ami, avec quelle admiration et quel enthousiasme je les regardais passer, tandis que les enfans criaient: Vive Charles V! vivent les *fueros!*

Les cris redoublèrent lorsqu'on vit derrière ce bataillon un groupe d'officiers à cheval, couverts de boue comme leurs soldats. L'un d'eux marchait un peu en avant, tout pareil aux autres pour le costume, large béret rouge, jaquette de peau d'ours, long sabre droit, point de broderies ni de galons; mais tout le monde le reconnut à son profil sévère et à ses yeux d'aigle : c'était Zumalacarreguy. Dès qu'il parut sur la place les clairons sonnèrent la marche des anciens rois de Pampelune, et je frémis de la tête aux pieds comme si une vision eût passé devant moi.

Deux autres bataillons marchaient derrière, moins bien vêtus mais tout aussi fringans, et je revins de ma stupeur quand je reconnus tout à coup mon oncle don Joaquin qui chevauchait entre les files. Le curé de Lesaca avait endossé une longue redingote noire, avec des bottes et un petit chapeau de feutre à l'aragonaise. Il passa sans prendre garde à moi, et j'admirai à mon aise sa tenue de campagne. Le curé ne portait point d'armes; j'appris ensuite qu'il mettait dans les fontes de sa selle, en guise de pistolets, son bréviaire et quelques médicamens pour les blessés.

Quand les bataillons se furent rangés sur la place, Zumalacarreguy passa à cheval devant leur front avec cet air de commandement qui ne le quittait pas. Ses soldats restaient muets, mais tous leurs regards attachés sur lui, comme s'il les eût fascinés.

Je profitai de ce moment pour m'avancer le cœur battant vers mon oncle, qui venait de mettre pied à terre dans un coin, et je lui souhaitai le bonjour. Il me regarda en fronçant le sourcil : — Que fais-tu ici, Manuel? Où sont tes armes?

— On va me les donner tout à l'heure, dis-je avec assurance.

— Tu es donc des nôtres? Depuis quand?

— Depuis une minute, mais jusqu'à la mort.

Je parlais d'un ton si résolu que mon oncle fut d'abord interdit, puis il m'ouvrit les bras en souriant.

— Enfin, mon cher enfant, dit-il, je te reconnais. Je savais bien que je retrouverais le sang des Haristeghia.

Je fus assez madré pour dire à don Joaquin que ma mère m'avait

jusqu'alors retenu auprès d'elle, et je demandai à être enrôlé sur l'heure. Mon oncle me fit observer que j'étais Français, et que le capitaine-général pouvait seul permettre mon engagement dans l'armée royale. Il me promit de me présenter le soir même à Zumalacarreguy.

La nuit tombait. Le clairon appela les volontaires, qui formèrent le cercle par compagnies autour de leurs sergens-majors, et récitèrent la prière du soir. Le sous-officier commençait le *Pater* et l'*Ave* du rosaire et les soldats achevaient d'une voix grave le pieux refrain. Çà et là des torches éclairaient ces groupes de soldats dont les mâles visages se recueillaient dans la prière. Ç'a toujours été l'usage de notre armée, quelque part qu'elle fût, et l'on aurait interrompu une marche forcée plutôt que d'y manquer. Le chapelet terminé, les soldats se dispersèrent pour dormir dans les maisons de la ville.

Je suivis don Joaquin à l'*errico-etchea*, au palais municipal, où logeait l'état-major. Nous traversâmes une chambre pleine de sous-officiers et de paysans *confidentes* qui attendaient des ordres, et l'on introduisit aussitôt mon oncle dans la salle même où se tenait le général. Il y avait là autour de lui, sous un pauvre quinquet, une dizaine d'officiers bottés et armés, tous d'un aspect plus farouche l'un que l'autre, qui discutaient ensemble, debout comme les vieux Cantabres dans le *bilzaar* national. Un volontaire leur apprêtait sur une table voisine un frugal repas de jambon et de *garbanzos*. Dès qu'on annonça mon oncle, les officiers s'écartèrent, et le capitaine-général s'avança vers lui d'un air affable. J'étais plus ému que si je me fusse trouvé devant le roi d'Espagne.

— Don Thomas, lui dit mon oncle, je t'amène le neveu des Haristeghia. Il est né Français, mais il a le cœur navarrais. Si tu veux, il servira dans l'armée royale.

Don Thomas fixa sur moi un regard perçant dont je me sentis pénétré jusqu'au fond de l'âme, mais je ne baissai pas les yeux.

— Jeune homme, dit le général après m'avoir ainsi regardé un instant, ton oncle don Pablo a été tué près de moi à Tolva et don Luiz un peu plus loin le même jour. Tous deux se battaient comme des Basques de vieille race. Es-tu prêt à les imiter?

— Oui, mon général, répondis-je tout rouge d'orgueil.

— Dans quel bataillon veux-tu t'enrôler?

— Dans celui qui porte le drapeau noir.

— Ah! dit le général en souriant, as-tu vu l'emblème de ce drapeau (il y avait dessus, brodés en couleur jaune, un crâne et des ossemens)? C'est le bataillon de la Mort. Il ne fait jamais de quartier, mais aussi il est toujours en première ligne, et... ses rangs se renouvellent souvent.

Je ne répondis rien, et me tournai vers don Joaquin comme pour lui demander de plaider ma cause.

— Don Thomas, dit mon oncle, laisse-le faire. Bon sang ne peut mentir.

Zumalacarreguy, sans rien ajouter, me tendit la main. Quand je sentis la mienne dans cette main vaillante, une sorte de frisson me parcourut le corps. Le génie de la guerre incarné devant moi me fascinait, et je me donnai à lui tout entier. Ainsi se réalisaient mes songes d'enfance.

On me donna le soir même le fusil d'un volontaire abandonné à l'hôpital, c'est-à-dire aux christinos, on m'incorpora dans le bataillon de la Mort, le 3ᵉ de Navarre, et j'allai me jeter sur un lit près de mon oncle pour dormir un peu avant le départ. Don Joaquin se chargea d'écrire à ma mère une lettre qu'il remit au fidèle Bidarray : j'étais sûr de mon pardon.

A trois heures, don Joaquin m'éveilla, et je fus des premiers dans le rang à l'appel. Nous sortîmes de Goyzueta sans bruit pour ne pas donner l'éveil aux espions ennemis. Je crus marcher au combat et ne me sentis pas d'aise; mais quelques heures après, quand je m'aperçus que je tournais le dos à nos montagnes, mon cœur se serra. L'image de Paula se présenta tout à coup à ma pensée, et des larmes me vinrent aux yeux. Je les cachai pour éviter les railleries de mes anciens amis que je retrouvais près de moi devenus d'insoucians et rudes compagnons. Un moment, je me repentis de ma résolution subite; il était trop tard pour revenir sur mes pas, et l'ennemi se chargea bientôt de me rendre du cœur.

Nous avions passé à Lecumberri et traversé la sierra d'Aralar, nous dirigeant vers la Basse-Amescoa. Je supportai si bien la fatigue de deux longues étapes à travers les rochers et la neige que l'on ne me traitait déjà plus de conscrit. Zumalacarreguy, en suivant une vallée parallèle, avait dérobé sa marche aux troupes d'Oraa, qui le serraient de près. Le second jour, vers le soir, comme nous approchions d'Echarri-Aranaz, nos éclaireurs signalèrent les avant-postes ennemis. C'était la colonne de Lorenzo, qui voulait nous barrer le passage. Le capitaine-général déploya aussitôt ses bataillons sur une position avantageuse, et je vis pour la première fois les christinos. Ils nous attendaient à une portée de canon. A leur aspect, les volontaires poussèrent des cris de joie et, le fusil à la main, se mirent à danser le *mutchico;* je fis comme eux. C'était notre façon d'attendre l'ennemi. Lorenzo, qui avait des pièces de montagne, nous envoya des obus. Ce bruit du canon me transporta, et je criai plus fort que les autres : En avant! en avant la Navarre! *Aï, aï, Nafarroa!* Nous partîmes en effet à la baïonnette, mais l'ennemi ne nous attendit pas et se déroba dans les bois. J'enra-

geais de n'avoir pas essayé mon fusil. Depuis ce moment-là, mon ami, j'oubliai tout, je devins soldat de la tête aux pieds, et il ne fallait pas l'être à demi avec *Zumalikarra!*

Tenez, ce fut trois ou quatre jours après cette première rencontre que je fus mis de faction une nuit à sa porte dans un hameau de la sierra de Andias où nous étions cantonnés. Il faisait un froid aigu, et je grelottais, n'ayant pas de capote. Au milieu de la nuit, la porte de la maisonnette s'ouvre brusquement, le général sort à moitié nu et saute sur mon fusil en me criant : — Malheureux! n'entends-tu pas du bruit? — Je lui répondis en l'écartant avec respect : — Don Thomas, reposez-vous et laissez-moi faire mon devoir. Vous n'entendez que les mulets qui nous apportent les vivres.— En effet nous vîmes arriver le convoi d'un village voisin. Le général, qui m'avait reconnu, rentra dans la maison sans dire un mot, et depuis lors me prit en grande amitié.

Je vous cite ce trait parce qu'il peint l'homme qui veillait à tout et ne connaissait pas le repos. Croyez-vous que personne ait jamais fait la guerre comme Zumalacarreguy? Quelques-uns, César, Turenne, Napoléon, et qui encore?.. Je l'ai vu, ce terrible génie, avec deux mille hommes mal équipés et souvent sans cartouches, tenir tête à trois armées et lasser tous les généraux de Christine, — puis peu à peu, sans argent, sans ateliers, sans la moindre place forte, créer quinze bataillons dont il avait tout pris aux christinos, hormis les soldats.

Je vous ai raconté déjà nos merveilleuses campagnes, ces batailles sanglantes d'Allegria, d'Arquijas, de Mendaza, des Amescoas. Après cette dernière journée, le général écrivait dans son rapport : « Gloire au 3e bataillon de Navarre, dont l'enthousiasme et l'impétuosité dans les combats ne peuvent être égalés! » Ah! mon ami, quelles magnifiques et terribles charges que les nôtres! Il ne fallait pas nous tenir longtemps sous le feu. Le fusil au poing, le couteau entre les dents, nous nous jetions comme des loups sur les Castillans pour tuer, pour éventrer tout ce qui ne fuyait pas, *arraïo!..* Mais c'étaient nos jours de fête, et don Thomas ne les prodiguait point; il aimait mieux consumer l'ennemi par la fatigue. Aussi nous ne restions pas trois jours dans le même gîte. Toujours en mouvement, toujours à courir par les cols des sierras; le soir, en vue des factionnaires christinos, le lendemain matin à vingt lieues de là pour en surprendre d'autres. Et pas un de nous ne songeait à se plaindre, bien au contraire. Ah! ce fut là le printemps de ma vie!

Le vieux guerillero s'arrêta, huma quelques bouffées de cigarette et me dit : — Avez-vous fait la guerre?

— Pas assez pour la bien connaître, répondis-je, mais assez pour l'aimer.

— Vous comprendrez alors, reprit-il, que je l'aie, moi, aimée par-dessus tout, l'ayant connue si belle, que je me sois laissé enivrer de son charme puissant au point d'oublier mon *amaztegheïa*. La guerre était devenue ma fiancée. Comment aurais-je pu penser à autre chose qu'à mon rude métier? Soldat, sergent, officier, je l'embrassai avec toute l'ardeur de ma jeunesse. Je n'avais plus d'autre souci que mon service, d'autre rêve que les combats. Parfois peut-être, couché les nuits d'été sur la bruyère et caressé d'une brise parfumée, je me rappelais la fête de Lesaca et la jolie fille d'Ascain à qui j'avais donné mes sermens; mais ce souvenir lointain m'apparaissait comme un songe naïf ou un amusement de l'enfance, indigne d'occuper un homme et un soldat.

Cette vie dura deux ans, jusqu'à la mort de Zumalacarreguy. Vous savez ce qui arriva : l'envie n'épargna pas celui qui s'oubliait toujours lui-même. On le contraignit d'attaquer Bilbao, et le 15 juin 1835 une balle vint tuer du même coup ce grand homme et la fortune de Charles V. *Hala behar beïtzen*, cela devait être!

Il m'avait nommé capitaine trois ou quatre jours auparavant. Quand je le vis mort, il me sembla que l'âme de la patrie cantabre s'exhalait avec la sienne. Je cherchai une occasion de me faire tuer. Hélas! on ne nous en donnait plus. La division se glissait parmi nos chefs, et pendant plus de dix mois l'armée resta sur la défensive. Aussi je me tins très heureux d'être envoyé l'hiver suivant, avec mon bataillon et le brigadier Ituritza, sur la frontière de France, où j'espérais trouver de la besogne. Don Joaquin était rentré à sa cure de Lesaca depuis la mort du capitaine-général, et ce fut chez lui que je revis ma mère en venant prendre mon nouveau poste.

Vous savez que le premier soin de Zumalacarreguy, dès qu'il se vit en forces, fut de s'assurer la frontière, de façon à pouvoir tirer de la France par le pays basque ses approvisionnemens, toutes les villes des Provinces étant aux mains de l'ennemi. Vous savez aussi que le gouvernement français donnait alors au parti christino le plus d'appui qu'il pouvait. A peine les Provinces furent-elles soulevées qu'une armée française vint prendre position sur la frontière, et l'on eut soin de la confier à un Basque, au général Harispe, qui avait fait la guerre autrefois dans nos montagnes et connaissait trop bien le pays. Je n'ai rien à en dire : il exécutait des ordres; mais nous l'avons maudit plus d'une fois pour les conseils et l'appui qu'il donnait aux généraux de Christine, sans parler de l'argent et des cartouches qu'il leur envoyait, même au traître Mina, son ancien adversaire.

Il s'agissait donc d'intercepter les approvisionnemens de l'ennemi et d'assurer les nôtres. Nos colonnes volantes faisaient l'un et l'autre en parcourant la frontière, et ce n'était pas une besogne difficile.

Mon bataillon, partagé entre Fontarabie et Irun, surveillait le cours de la Bidassoa et le petit fort que les christinos tenaient encore, sous le couvert des Français, à la tête du pont de Béhobie. Nous passions le temps à couler bas ou à capturer les barques qui entraient dans la rivière à leur adresse; d'autres y entraient pour nous, et c'étaient les plus nombreuses. Au bout de quelques semaines, cet emploi de douanier me fatigua. On apprit la victoire d'Ernani remportée par l'infant don Sébastien. J'allai trouver Ituritza et lui demandai de me renvoyer à l'armée, parce que je m'ennuyais à ne rien faire. Il me répondit que tous les officiers de mon bataillon lui faisaient la même demande, mais qu'il trouverait moyen de m'occuper. En effet, quelques jours après il m'appela et me dit :

— Sorrondo, j'ai besoin de toi. Voici quelque temps que les contrebandiers n'apportent plus de salpêtre : nous allons manquer de cartouches. Le quartier-général fait réclamer aussi du drap de Bayonne que ces coquins de marchands n'envoient pas. Il faudrait aller réveiller le zèle des chefs de la contrebande, et je serais bien aise aussi de connaître la force et les positions des Français. Comme tu es du Labourd, j'ai pensé à toi pour cette mission, qui ne laisse pas d'être périlleuse, car, si tu es pris, tu seras envoyé dans quelque forteresse.

L'envie que j'avais de sortir du repos me fit accepter aussitôt cette tâche un peu difficile pour moi, et, en allant à Vera prendre quelques instructions, j'eus la chance de rencontrer un espion des Français fait prisonnier deux jours avant, un colporteur de Sare que je connaissais bien. Je pris ses vêtemens, son passeport et son mulet. Je chargeai l'animal de belles cerises, qui mûrissent à Irun plus tôt qu'en France (on était dans les premiers jours de mai), et cachai mes dépêches dans son bât. Puis je m'acheminai vers Saint-Jean-de-Luz par le col de Liçarlan, au-dessus de Biriatou, sentier toujours fréquenté et par conséquent moins suspect.

Un douanier et quelques soldats m'arrêtèrent. Je montrai mon passeport, et l'explication fut d'autant plus facile qu'il faisait chaud et que je laissai picorer ma marchandise. La frontière passée, je n'avais guère de dangers à redouter, et j'allai bravement vendre mes cerises au marché de Saint-Jean-de-Luz, où j'arrivai dans la matinée.

Nous avions là plusieurs amis dévoués, et il me fut aisé de leur exprimer les plaintes de mes chefs. Ils me promirent de les transmettre aux fournisseurs de Bayonne, découragés sans doute par l'inaction de l'armée carliste. Ces gens-là mesuraient toujours leur zèle et leurs services à nos chances de succès.

J'essayai alors de donner un coup d'œil aux troupes qui remplissaient la ville, espérant bien n'être reconnu de personne, déguisé

comme je l'étais et bruni par trois années de campagne. J'entrai dans un cabaret de la place du Château et m'attablai auprès de quelques soldats pour les faire causer; ils n'y mirent pas de façons, et j'appris d'eux ce que je désirais savoir. Par malheur, il se trouvait dans ce cabaret quelqu'un qui me reconnut. Je n'ai jamais su précisément qui c'était; j'ai toujours soupçonné un certain *negro* (1) de Béhobie réfugié à Saint-Jean-de-Luz. Quoi qu'il en soit, lorsque je sortis, je fus arrêté au milieu de la place par deux gendarmes, qui me placèrent entre eux, et malgré mes protestations me prièrent de les suivre. L'endroit n'était pas propice à une évasion; je compris aussi que le meilleur parti à prendre était de montrer une grande indifférence. On me conduisit tout droit chez le commissaire de police du canton.

Je restai là deux heures dans une sorte de bureau gardé par un gendarme jusqu'à l'arrivée du commissaire. Quand il rentra, il me fit passer dans son cabinet pour m'interroger, et le gendarme resta à la porte. J'avais eu le temps de méditer mes réponses et pensais me bien tirer de mon interrogatoire; mais le commissaire, après quelques questions, me dit : — Vous êtes Français et officier carliste; M. Joly décidera de votre sort tout à l'heure. — M. Joly était le chef de la police politique des Pyrénées, emploi spécial créé dans ce temps-là; il parcourait incessamment la frontière basque. Dieu sait s'il y était maudit.

Les paroles du commissaire ne me présageaient rien de bon; mais j'avais observé que la fenêtre de son cabinet était ouverte, qu'elle n'était pas fort élevée et qu'elle donnait du côté de la campagne sur un petit jardin enclos de haies. Je méditais déjà de m'élancer par cette fenêtre lorsqu'une voiture roulant dans la rue voisine avec un bruit de grelots s'arrêta devant la maison. Presque au même instant, une servante ouvrit la porte du cabinet et annonça M. Joly.

Je vis entrer un petit homme à lunettes, décoré, une manière de vieux renard. Le commissaire se précipita au-devant de lui avec force salutations et sourires obséquieux. Je pris le temps, et d'un bond je fus dans le jardin. Sauter d'un premier étage et franchir une haie de quatre ou cinq pieds n'était qu'un jeu pour un montagnard comme moi. Avant que les deux alguazils se fussent aperçus de ma fuite, je courais dans les champs de toute la vitesse de mes jambes. Je vis la Rhune devant moi et me dirigeai de ce côté, mais je me trouvai au bord d'un lac, c'est-à-dire de la Nivelle remplie par la marée. M'y jeter à la nage, c'était peut-être le moyen de me

(1) Les Basques appelaient *negros* les constitutionnels en 1822, et ce nom s'est perpétué dans le pays.

faire prendre sur l'autre bord. Je remontai la rivière, courant toujours, et au bout de quelques minutes je fus dans un bois sur la pente d'une colline. Là je m'arrêtai pour respirer et regarder derrière moi. Personne ne me suivait; on cherchait sans doute encore ma trace. La nuit approchait, je n'avais qu'à hâter le pas pour me mettre en sûreté.

Il me sembla qu'en suivant le cours de la rivière j'arriverais à Ascain et à Sare, mais je ne connaissais pas les sentiers parce qu'il n'y avait alors de route que sur la rive gauche de la Nivelle. Je me jetai au hasard dans les bois, marchant vite et m'écartant le moins possible du fleuve. J'allai ainsi pendant une heure environ; la nuit devint tout à fait noire, et je ne trouvais plus à me conduire. Je finis pourtant par sortir des bois, et en traversant une prairie je vis à quelque distance briller la fenêtre d'une maison. Je m'en approchai, et, comme ferait tout voyageur en pays basque, je n'hésitai pas à frapper à la porte pour demander l'hospitalité.

Une servante vint ouvrir. Je lui dis en bon dialecte labourdin qu'il me fallait aller à Aïnhoa, et que je désirais un abri pour la nuit. Elle me répondit qu'elle allait prévenir le maître de la maison. Elle me fit entrer dans une chambre du rez-de-chaussée. Un instant après, elle reparut et me dit : — Le maître est sorti, mais l'*etchecanderea* va venir. — Elle posa sa petite lampe sur une table et me laissa seul.

Je regardais contre les parois de la chambre quelques estampes représentant les batailles de l'empire et un portrait de Napoléon, lorsque la porte s'ouvrit. Une jeune femme entra, petite et vêtue de noir de la tête aux pieds. Pensant que c'était la maîtresse de la maison, je m'approchai en lui disant d'un ton respectueux : *Agur, anderea.* Au même instant, je la vis pâlir, porter la main à son cœur et s'appuyer sur un meuble voisin pour ne pas tomber.

Je m'avançai aussitôt vers elle, mais je m'arrêtai à mon tour et tressaillis. Nous nous regardâmes un instant l'un l'autre sans dire une parole.

— Ah! mademoiselle Paula, murmurai-je tout tremblant, qui l'eût jamais pensé?

— Manuel! C'est donc bien vous! s'écria-t-elle avec joie, et de vives couleurs revinrent aussitôt sur son visage. Comment êtes-vous ici? Pourquoi ne pas me l'annoncer? D'où venez-vous?

J'étais si surpris, si troublé de cette rencontre, que je ne pensai pas à mentir, et je racontai en trois mots la mission dont j'avais été chargé, l'aventure qui me mettait en fuite et le hasard qui m'amenait chez Errecalde.

— Vraiment oui, dit Paula, vous ne pouviez pas connaître notre nouvelle maison où nous habitons seulement depuis un an. Sainte

Vierge! quels dangers vous courez! Mais soyez tranquille, vous êtes chez mon père, et j'aurai soin de vous cacher... Mon Dieu, continua-t-elle en fixant sur moi ses grands yeux, c'est bien vous, vous-même... Seulement votre visage s'est bruni à la guerre... Ah! Manuel, pourquoi partir ainsi? pourquoi ne m'avoir jamais rien fait dire? Vous ne m'avez pas oubliée?..

Je commençais à être assez embarrassé, et par bonheur pour moi Errecalde rentra dans le moment. Ne me reconnaissant pas, il ne parut point surpris de me voir et me donna le bonsoir en labourdin avec sa rondeur habituelle. Je lui demandai de me recevoir suivant la coutume de notre pays, alléguant que je ne connaissais pas le chemin d'Aïnhoa; j'ajoutai que je devais partir avant le jour.

— *Onghi ethorri*, soyez le bienvenu, jeune homme, répondit simplement le vieux Basque. Vous dormirez sous mon toit et partirez quand il vous plaira.

Un moment après, l'on se mit à table pour souper, et mon hôte me fit asseoir près de lui avec mes habits tout poudreux; mais je fus bien étonné de voir un capitaine d'infanterie prendre place avec nous. Paula, qui devina ma surprise, me dit en basque que c'était le commandant de la garnison d'Ascain, logé chez son père. Je n'ignorais pas que les moindres villages de la frontière avaient alors un détachement de troupes. Ce capitaine d'ailleurs se trouvait être un fort bon homme, grand amateur de chasse et de pêche, et il en causa volontiers avec moi.

Pendant le souper, Paula, qui faisait les honneurs de la table (sa mère était morte depuis longtemps), avait peine à contenir sa joie. Elle se levait sans cesse pour mieux me regarder. Le feu de ses yeux, l'incarnat de ses joues, faisaient un étrange contraste avec ses vêtemens, où tout était noir jusqu'au foulard noué autour de ses cheveux. J'ignorais la cause de ce deuil; mais Paula, avec son visage un peu amaigri, ne m'avait jamais paru si belle, et je ne pouvais me méprendre sur le motif de sa joie. Aussi la honte, le remords, la tendresse, s'emparaient de moi peu à peu, et j'avais besoin de me surveiller moi-même pour conserver un air indifférent.

A la fin du repas, la conversation ayant passé par une pente naturelle de la chasse à la guerre, Paula profita d'un moment où son père et le capitaine s'échauffaient à parler de leurs campagnes pour se lever de table et me dire à voix basse : — Sur la galerie à onze heures! — Personne ne l'entendit, et elle se retira. A dix heures, je pris congé de mon hôte, qui me conduisit lui-même à ma chambre en me souhaitant bonne nuit et bon voyage pour le lendemain.

Ma première pensée fut de m'enfuir de la maison et de risquer mon évasion par la montagne pendant la nuit. C'était facile : je connaissais bien les alentours d'Ascain et la Rhune. Quant à la maison,

vous l'avez sans doute déjà reconnue; je l'habite depuis quelques années... La chambre de Paula était alors celle où vous avez dormi, et la mienne toute voisine, l'une et l'autre ouvrant sur la galerie. Rien n'était plus aisé que de descendre de cette galerie, et quand je me vis là, je fus vraiment tenté de le faire, redoutant déjà ce qui allait se passer. Fallait-il donc reprendre ma chaîne après l'avoir brisée? N'était-il pas plus sage de regagner mon poste au plus vite sans regarder en arrière?.. Ainsi la raison parlait en moi : mais à vingt ans on n'écoute pas toujours la raison. Je restai sur la galerie, respirant une nuit embaumée de printemps, et, à mesure que l'heure avançait, de plus en plus troublé et impatient de voir celle qui m'attendait aussi.

Le léger bruit d'une porte qui s'ouvrit discrètement me fit tout à coup tressaillir. Paula sortit de sa chambre à pas muets et vint à moi sans hésiter. — Tout le monde dort dans la maison, me dit-elle à demi-voix, cependant parlons bas : il y va de notre intérêt à tous deux. Vous me pardonnerez de vous avoir donné si brusquement ce rendez-vous. Il vous est bien difficile de vous arrêter dans cette maison, et j'ai tant de choses à vous dire!.. Oh! quelle joie de vous retrouver et de vous revoir!.. Je savais que vous ne tarderiez pas à revenir. La vieille Panchica, la sorcière, me l'a annoncé l'autre soir, et puis j'ai fait dire une messe à Notre-Dame de Guadalupe (1).

J'étais à la fois si honteux et si ému de cet accueil que je ne pus m'empêcher de dire avec ma franchise ordinaire : — Mademoiselle, je ne mérite pas l'amitié que vous me témoignez.

— Ne parlons plus de votre départ, reprit aussitôt Paula. C'est ma faute : c'est moi qui vous ai éloigné de la maison et vous ai porté à cette malheureuse résolution. Ah! j'ai assez pleuré mon erreur!.. Ce n'est pas moi d'ailleurs qui vous blâmerai d'avoir combattu avec nos frères d'Espagne; mais du moins ne pouviez-vous pas m'envoyer un adieu et de loin en loin quelque message par nos contrebandiers?..

A cela, je pus répondre sans trop mentir que j'avais toujours fait la guerre dans le sud de la Navarre, dans l'Alava et la Biscaye, et que je ne m'étais rapproché de nos montagnes qu'à de rares intervalles, dans des marches rapides.

— Ce qu'on veut, on le peut, murmura Paula. Avec quel embarras et quelle froideur vous vous excusez!.. Ah! Manuel, Manuel, vous ne m'aimez plus, moi qui ne respire que pour vous, moi qui vous ai attendu dans le deuil et dans les larmes pendant trois ans! Vous voyez ces vêtemens noirs, je ne les ai pas quittés depuis le jour où j'ai appris votre fuite.

(1) Pèlerinage près de Fontarabie, célèbre dans le pays basque, où l'on prie pour le retour des absens.

— Oh! Dieu, est-il possible! m'écriai-je. Ah! pardonnez-moi! Comment aurais-je deviné cela? comment aurais-je pu croire à tant d'affection?

— Sorrondo, reprit Paula avec orgueil, ne t'ai-je pas donné ma foi? Rappelle-toi la course de Lesaca. Ce jour-là, nos fiançailles ont été écrites par le destin, et j'ai senti que je ne m'appartenais plus. C'est de tout mon cœur que je t'ai promis d'être ta femme. Quand tu es parti, je ne savais pas si tu reviendrais de cette terrible guerre... Et si tu étais revenu, je ne savais pas non plus ce que ferait mon père, car il n'aime pas les carlistes, et je sais qu'il a beaucoup plus de terres que toi. Cependant je me suis détournée de tous les jeunes gens qui ont voulu me parler. Simon Louberria, Vincent Hiriart et d'autres ont perdu leurs peines; j'ai gardé ma robe noire malgré les reproches de mon père.

Que répondre à de tels aveux?.. J'étais déjà à ses pieds, et je prenais ses mains pour les couvrir de baisers. Elle me releva, et nous restâmes dans les bras l'un de l'autre...

Ce fut un de ces momens de bonheur trop rares dans la vie de l'homme, mais si beaux, si doux, que le souvenir en est encore aussi vivant après trente années. Je connus cette nuit-là un sentiment nouveau. Il ne s'agissait plus d'une amourette d'enfant, comme au temps des courses de bague. Deux années de vie guerrière avaient fait de moi un homme. Le cœur ne s'ouvre bien que dans les épreuves et dans la lutte. Je pouvais maintenant comprendre ce que valait mon *amazteghcia*, sa beauté et surtout son âme. Alors seulement je l'aimai et je me donnai tout entier à cette généreuse fille, qui eût mérité l'amour d'un roi.

— Il faut que tu partes, me dit-elle, car on te prendrait pour te mettre en prison. Manolo, quand reviendras-tu?..

Cette question me rendit à moi-même en me rappelant tout à coup mon devoir.

— Hélas! répondis-je, Dieu sait quand la guerre sera terminée et quand il me sera permis de revenir.

Paula ne put retenir un cri d'effroi. Elle me supplia d'avoir pitié d'elle, me représenta que je n'étais pas Navarrais, qu'aucune loi ne m'obligeait à me dévouer jusqu'au bout à la cause des *fueros*. — Tu en as fait assez pour ta gloire, me dit-elle, reviens au pays, et nous serons heureux.

Je n'eus pas de peine à lui faire comprendre qu'il me fallait d'abord rendre compte de ma mission, et que je ne pourrais quitter avec honneur l'armée carliste tant qu'il n'y aurait pas au moins une suspension d'armes. Elle me demanda si je prévoyais que la guerre pût durer longtemps encore.

— Les choses comme les hommes ont leur destinée, lui répon-

dis-je. Si les Castillans ne veulent pas commander les Basques, nous serons bientôt à Madrid. — Je ne croyais pas un mot de ce que j'avançais, mais il fallait bien rassurer ma pauvre fiancée.

Nous causâmes une partie de la nuit, remontant aux souvenirs de notre première rencontre, ébauchant des projets, des rêves pour l'avenir. Il me fallait pourtant passer la frontière avant le jour. Vers deux heures, je dis adieu à Paula. Elle pleurait en m'embrassant, et moi je contenais mon émotion, mais je compris alors pour la première fois que l'on puisse sacrifier un devoir à une passion. Paula m'ouvrit la porte de la maison; je m'élançai dans la campagne et pris au pas de course le chemin d'Olhette. Un moment, je me jetai dans un taillis pour laisser passer une patrouille, puis je franchis au petit jour la frontière et arrivai sans encombre à Irun.

J'avais besoin de retrouver mes Navarrais, car cette nuit me laissait des vestiges funestes dans le cœur. Pendant plusieurs jours, je n'eus point de goût au métier. Lorsque, du haut des tours de Fontarabie, je surveillais la mer et l'entrée de la Bidassoa, je passais de longues heures à regarder les montagnes de France... Souvent je me demandais ce qu'allait devenir en moi le soldat. Une étrange rencontre ne tarda pas à le réveiller.

En vous racontant nos campagnes, je vous ai parlé, je crois, d'une milice créée par les généraux ennemis pour remplacer leurs troupes du côté de la frontière. L'honneur de leur parti n'y gagnait rien, car, pour former cette garde nationale, on avait ramassé tous les vauriens de nos villes, de Bilbao, de Pampelune, de Saint-Sébastien. Ces *urbanos*, appelés ordinairement aussi *peseteros*, parce qu'on leur donnait pour solde une *peseta* fort mal gagnée, n'étaient bons qu'à brûler les églises et les couvens. Vous pensez si nous haïssions des traîtres qui vendaient leur patrie et osaient porter le béret rouge. Ils nous le rendaient bien, mais n'osaient guère se mesurer avec nous : depuis que j'étais sur la frontière, je n'avais pas encore eu l'occasion d'atteindre et de frotter ces coquins.

Ituritza m'avait placé depuis quelques jours à Vera, pensant avec raison que je connaissais mieux que personne les montagnes d'alentour. Un matin, je descendais les dernières pentes de la Rhune, escortant avec un peloton des ballots de poudre qui avaient passé la frontière pendant la nuit. Tout à coup, d'un petit plateau couvert de hautes fougères que nous devions traverser pour rentrer à Vera, éclata sur nous une vive fusillade. Deux ou trois de mes soldats furent atteints, et je restai d'abord étonné de trouver sur mon passage des gens aussi hardis. Puis aussitôt je menai mes hommes au pas de course sur cet ennemi invisible. Je vis alors se lever une cinquantaine de peseteros qui commencèrent à jouer des jambes.

Leur chef, un homme de haute taille, essaya de les rallier en vociférant : il n'en put venir à bout. Alors je le vis se tourner vers moi et me faire un geste de bravade, puis se retirer tranquillement en essuyant le feu de mes troupes. Il me sembla reconnaître la tournure de cet homme sans pouvoir démêler mes souvenirs; le lendemain, je reçus un billet conçu à peu près ainsi : « Don Manuel, tu dois me connaître. Je suis Pedro Garmendia. Rappelle-toi Lesaca et Saint-Jean-de-Luz. La balle ou le couteau me vengeront de la bague et de la *pelota*. La partie est maintenant entre nous deux. »

Cette rencontre et cette bravade ne pouvaient arriver plus à propos : j'en eus une véritable joie. Je répondis à Garmendia qu'il était bien ridicule de penser me faire peur, mais je résolus de prendre plus de précautions avec lui qu'avec d'autres. Je le savais adroit et déterminé. Un de mes espions, que j'envoyai à la découverte, m'apprit les aventures de Garmendia. Ayant commis quelque meurtre, il s'était engagé dans l'armée espagnole au moment de la prise d'armes des Basques. Fils d'un negro, il n'avait pas cherché à les suivre. Apparemment il s'était bien battu, puisqu'on venait de le nommer lieutenant et de lui donner une compagnie d'*urbanos* à commander. Il se tenait avec elle à Elizondo, alors au pouvoir des christinos.

Dès lors nous passâmes le temps à nous chercher l'un l'autre. Garmendia me tendit plus d'une embuscade, mais toujours sans succès ; ses hommes ne pouvaient pas tenir contre de vrais Escualdunac. Je surpris un jour ces misérables dans le petit village d'Aranaz, pas loin de Lesaca. Ils avaient fusillé le curé, outragé des femmes, et s'amusaient dans l'église à prendre pour cible le Christ et Notre-Dame. Nous arrivâmes à l'improviste et nous laissâmes dans l'église même, comme expiation, quinze ou vingt de leurs cadavres. Je ne sais comment échappa Garmendia. Une autre fois il fut surpris dans un bois par mon lieutenant. Plusieurs soldats l'entourèrent et lui enlevèrent son sabre. Il tira son couteau, en donna dans le ventre à deux ou trois et se sauva couvert de blessures. C'était, ma foi, un rude jouteur.

L'été se passa de la sorte sans que je pusse revoir ma fiancée. Franchir des montagnes et marcher toute la nuit pour causer quelques instans avec une *amaztegheia*, nos jeunes Basques le font sans cesse; mais un officier ne pouvait se permettre de telles escapades. Paula, de son côté, qui avait des parens à Vera, aurait voulu s'y hasarder; mais je le lui interdis moi-même. Garmendia rôdait sans cesse dans la vallée, et lui aurait fait un mauvais parti. Une fois seulement je rencontrai ma maîtresse dans une étrange circonstance.

Une nuit du mois de novembre, me trouvant avec quelques hommes au col d'Ibardin sur le sentier d'Olhette, pour recevoir un convoi, j'entendis des coups de fusil résonner au-dessous de moi

dans la vallée du côté de la France; nos contrebandiers ne parurent point. Je pensai que des soldats les avaient surpris et dispersés. Le matin en effet un *hachero*, un porteur, arrive à moi tout sanglant d'une blessure et me raconte que deux de ses camarades ont été tués, mais que les ballots sont sauvés, et qu'il cherchera des porteurs pour la nuit suivante.

Je restai à mon poste sur la montagne, où le vent de mer apporta dans l'après-midi une violente tempête. La pluie tombait drue, et nous n'avions qu'une méchante cabane de berger pour nous abriter.

— Voilà qui va bien, dis-je à mon sergent, les ballots passeront cette nuit.

— C'est vrai, capitaine, répliqua le sergent, *Bassa-Yaon* travaille pour nous; il sera toujours Basque. — Si vous l'ignorez, *Bassa-Yaon*, c'est-à-dire le *Seigneur-Sauvage*, est pour nos paysans un être fantastique qui règne sur les montagnes et gouverne les orages.

Dans le moment, un soldat vient me dire que des mulets chargés arrivent par le sentier d'Olhette, ayant peine à se tenir avec leurs conducteurs sous les tourbillons du vent et de la pluie. Je sors de la cabane et je vois les mulets précédés d'une femme à cheval.

— Bassa-Yaon a pris une singulière figure, dis-je à mon sergent.

Un cri de joie me répond, et la jolie tête de Paula sort d'un capuchon tout ruisselant de pluie.

— La nuit dernière, me dit-elle, nos meilleurs contrebandiers ont été tués ou blessés par la troupe. Tout le village était dans l'épouvante, personne ne voulait plus s'exposer. Mon père étant absent, j'ai chargé des muletiers qui sont à lui de prendre vos ballots, et je les ai acompagnés jusqu'à la frontière, parce que les douaniers me connaissent; l'orage nous a surpris dans la montagne. Je savais bien que je vous trouverais ici.

Voilà, mon ami, de quoi était capable cette vaillante fille : vous conviendrez qu'un soldat comme moi, en lui donnant son cœur, l'avait bien placé.

Quand nous fûmes ensemble dans la cabane, faisant tant bien que mal sécher nos manteaux devant un feu de bruyères, Paula me supplia de ne pas l'abandonner plus longtemps. Il ne lui était que trop facile de m'attendrir; je promis tout ce qu'elle voulut. J'écrivis le lendemain à un officier de l'état-major-général pour connaître les mouvemens de l'armée royale; il me répondit, contre mon attente, que l'infant don Sébastien ne tarderait pas à rentrer en campagne et que mon bataillon devait être rappelé pour faire partie de l'armée d'opérations. Cette nouvelle me jeta dans une cruelle perplexité. Je crois pourtant que, si l'on m'eût alors envoyé à l'armée, je n'aurais pas refusé; mais les choses tournèrent bien autrement.

Garmendia ne me laissait guère de repos. Un jour que j'avais été

appelé à Irun pour prendre part à une attaque contre le fortin de Béhobie, il envahit le bourg d'Alzate, à la porte de Vera. L'attaque du fort n'ayant pas mieux réussi qu'à l'ordinaire, je revenais avec ma colonne, lorsqu'en approchant de Vera je fus averti de ce qui se passait là. Je pris un détour pour attaquer les peseteros en leur coupant la retraite. Je les trouvai à Alzate en train de brûler le couvent des capucins, vide par bonheur, car tous les religieux avaient pris les armes depuis longtemps. Les bandits essayèrent de se défendre dans le village, mais ce fut bientôt fait de les déloger. Alors Garmendia, se voyant tourné du côté d'Elizondo, battit en retraite vers la frontière de France, où il savait bien qu'il trouverait un passage. Irrité de son audace, je le poursuivis avec plus d'ardeur que de prudence, car tout à coup sa troupe fit volte-face et nous envoya une décharge presqu'à bout portant. Plusieurs de mes hommes tombèrent tués ou blessés, moi-même je roulai avec une balle dans le flanc. Je me relevai cependant et voulais poursuivre, mais je m'aperçus que j'étais sur le sol français : une troupe de voltigeurs descendait en courant d'une crête voisine pour nous envelopper. Nous étions justement près du col d'Ibardin, sur le chemin d'Olhette. Je criai à mon lieutenant de ramener aussitôt ses hommes en Navarre, ce qu'il exécuta à merveille; les peseteros se retirèrent tranquillement d'un autre côté. Un lieutenant français vint à moi et me dit poliment que j'étais son prisonnier, mais qu'il me laissait mon sabre. Vous savez que, depuis la convention signée entre Zumalacarreguy et lord Elliot, les carlistes étaient partout traités de belligérans.

L'officier, me voyant pâle et sanglant, m'offrit de me faire transporter, car il m'eût été difficile de marcher sur ce terrain montueux. Les voltigeurs firent des brancards avec quelques tiges de hêtres et nous portèrent, moi et deux autres blessés. Je demandai alors au lieutenant s'il s'était trouvé là par hasard. Il me répondit que non, qu'il avait reçu un avis de Garmendia, et que sa consigne était de prêter main-forte aux christinos. Il me traita d'ailleurs avec une grande politesse, m'apprit qu'il commandait le détachement d'Ascain et m'offrit de me faire soigner chez le maire du village, en attendant qu'on pût me porter à l'hôpital de Saint-Jean-de-Luz. Ce fut un premier baume sur ma plaie d'apprendre que j'allais voir Paula, car je savais bien qu'elle ne s'effraierait pas de ma blessure; comme l'officier me demanda mon nom, j'eus assez de présence d'esprit pour répondre que je m'appelais Haristeghia et que j'étais de Lesaca. En approchant du village, j'appelai le premier garçon qui se présenta, je lui demandai en basque de courir à Aguerria prévenir l'*etchecanderea* qu'on lui apportait don Manuel légèrement blessé, et fis accroire à l'officier que j'envoyais ce messager à Sare chez des parens. Connaissant les mœurs du pays, il ne s'étonna de rien.

Paula m'attendait sur le seuil de la maison, très pâle, mais assez maîtresse d'elle-même pour ne pas laisser paraître son émotion. Elle me fit transporter dans un lit et parut n'exercer à mon égard que l'hospitalité ordinaire du pays, son père n'étant pas encore revenu des champs. Un moment après cependant, elle entra seule dans ma chambre et éclata en sanglots. Je la rassurai d'autant plus que je me croyais déjà guéri par le bonheur d'être auprès d'elle. Un chirurgien qu'elle avait demandé à Saint-Jean-de-Luz arriva deux heures après et déclara que ma blessure serait fermée au bout de quelques semaines, mais que la fièvre allait me prendre et qu'il ne fallait pas songer à me transporter ailleurs. Je ne sais si ma fiancée lui avait dicté cette ordonnance; lorsqu'elle l'entendit, les couleurs revinrent sur son visage. Son père ne s'aperçut de rien, ne se plaignit point de recevoir chez lui le capitaine Haristeghia. N'ayant jamais su ce qui se passait entre sa fille et moi, il la laissa sans le moindre soupçon me soigner comme une sœur de charité.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon ami, qu'elle s'y prenait bien et que la guérison faisait des progrès rapides. Au bout de huit jours, il ne me restait que le plaisir de voir sans cesse à mon chevet ma chère maîtresse. Que de fois elle me reprocha alors mon ingratitude! que de fois je lui jurai de ne plus la quitter! — *Ene maïtia*, ma bien-aimée, lui disais-je, je renonce à ma folie guerrière, je suis pour toujours à toi!

Voyez combien l'amour est égoïste et comme il se sacrifie à lui-même les premiers devoirs, les sentimens les plus sacrés! Ma mère était à deux ou trois lieues de là, j'aurais pu aisément me faire porter chez elle : je ne le fis pas. J'attendis d'être à moitié guéri pour lui demander une visite, et la priai de ne venir que rarement à Aguerria. Ma bonne mère comprit tout et ne se plaignit pas.

Je ne tardai pas à venir m'asseoir à la table de l'*etcheco-yaona*, et ce fut vraiment une fortune pour moi que le lieutenant de voltigeurs se trouvât un garçon de facile humeur, car il aurait pu me faire conduire à Bayonne. Il se contenta de me demander ma parole que je ne chercherais pas à m'enfuir. Ma guérison achevée, on devait m'envoyer dans une ville du nord pour y être interné.

Je causais beaucoup avec Errecalde et cherchai à combattre ses préventions contre les carlistes. Il me fit raconter par le menu les campagnes de Zumalacarreguy et y prit un extrême intérêt. A chaque trait brillant du héros, il s'écriait : — Ah! quel général! — ou bien : — Les Basques seront toujours les premiers soldats du monde! — Souvent il me disait : — C'est parce que vous êtes des Basques que vous battez les christinos. Il faut convenir que cette guerre fait honneur à notre race. — Peu à peu je m'établis ainsi dans son estime, et vous allez voir ce qui arriva.

La compagnie d'infanterie cantonnée à Ascain était relevée tous les trois mois. Quatre ou cinq semaines après mon aventure, un autre officier vint remplacer celui qui m'avait fait prisonnier et fut logé chez le maire d'Ascain, qui tenait à honneur cette hospitalité. C'était un capitaine, officier de fortune et fort mal élevé. Quand je le vis, je commençai à trembler, car il était tout à fait maître de mon sort; mais, s'il voulut me vexer, il s'y prit très mal. Dès le premier jour, à table, croyant faire sa cour au maître de la maison, il témoigna le plus grand dédain pour l'armée carliste. Errecalde prit fort mal la chose et lui répondit sèchement : — Monsieur, vous pouvez en croire l'expérience d'un vieil officier, les Basques sont peut-être les meilleurs soldats de notre armée, et ceux d'Espagne valent ceux de France. — Pour toute réponse, le capitaine se mit à ricaner, et je vis Errecalde froncer le sourcil. Un orage grondait qui ne tarda pas à éclater.

Le capitaine, — il s'appelait Lacaze, et je vous ai dit que c'était ce qu'on appelle un soudard : il y en avait encore dans ce temps-là, — le capitaine, se voyant logé sous le même toit qu'une très jolie fille, trouva tout naturel de la courtiser à peu près comme une servante d'auberge. Il adressa à Paula quelques propos galans qu'elle feignit de ne pas entendre. Lacaze ne se rebuta pas, et pour être sans doute plus persuasif joignit un beau matin je ne sais quel geste à ses paroles. Vous pouvez vous imaginer de quelle façon lui répondit Mlle Errecalde; mais le capitaine avait mal pris ses mesures, car le hasard voulut que la fenêtre de la chambre (c'était ici même) où il tentait sa conquête fût ouverte, et que nous fussions, Errecalde et moi, dans le jardin, à trois pas de la fenêtre. Nous entendîmes cette odieuse scène et nous précipitâmes l'un et l'autre dans la chambre. Lequel des deux était le plus irrité, je ne vous le dirai pas. Cependant Errecalde se contint. — Monsieur, dit-il à l'officier, vous venez de commettre une lâcheté. Je devrais vous demander une réparation; mais vous êtes mon hôte, et les coutumes de mon pays m'interdisent de me battre avec vous. J'espère seulement que vous ne coucherez pas ce soir dans ma maison.

Le capitaine ne disait mot; je m'avançai. — M. Errecalde a raison, lui dis-je, mais moi qui ai avec lui des liens de reconnaissance, je peux le venger, lui et sa fille. C'est à moi que vous avez affaire.

Il me toisa du regard et me dit insolemment : — Je vais donner l'ordre de vous arrêter.

— Un moment, monsieur, s'il vous plaît, répliqua Errecalde. D'abord vous n'arrêterez pas M. Haristeghia chez moi. Et puis il est votre égal, capitaine comme vous dans une armée régulière. Il a le droit de vous provoquer : nous allons voir comment vous vous tiendrez avec un Basque.

Lacaze ne manquait pas de cœur. Il me dit, en essayant de se contenir : — Allons, monsieur, finissons-en tout de suite. — Je vis Paula changer de visage, et je lui dis en basque : — Rassurez-vous, il ne peut lutter contre un Navarrais.

Nous sortîmes tous les trois et passâmes par le village pour prendre avec nous le sous-lieutenant de Lacaze qui devait lui servir de témoin; puis nous nous rendîmes dans un petit bois. Lacaze et moi nous avions pris, faute d'épées, deux sabres français d'infanterie, arme peu commode, mais qui ne m'embarrassait point. Je déconcertai tout de suite mon adversaire par ma garde espagnole, et après deux ou trois passes je lui traversai le bras d'un coup de pointe. L'arme du capitaine tomba, et son témoin déclara que le combat ne pouvait plus continuer, ce qui était manifeste. Errecalde banda lui-même la plaie de Lacaze, qui fut le soir même à Saint-Jean-de-Luz se mettre entre les mains du chirurgien; mais Errecalde s'y rendit de son côté pour voir le général Harispe, de qui il était particulièrement connu et estimé, ayant servi longtemps sous ses ordres. Le maire d'Ascain rendit compte au général de ce qui s'était passé; il demanda et obtint à la fois que Lacaze fût changé de compagnie et qu'on me rendît ma liberté.

Ai-je besoin de vous dire la joie de ma fiancée quand je rentrai à Aguerria? Le soir même, pendant l'absence de son père, nous eûmes un long entretien.

— Ma chère Paula, lui dis-je, mon duel sera demain la fable de toute la contrée. Il n'en faut pas davantage pour te compromettre, d'autant plus que j'habite depuis trois mois dans ta maison. Paula, nous ne pouvons plus tarder à nous marier : il me semble que ton père n'a maintenant aucune raison de ne pas me traiter comme un ami éprouvé.

Paula poussa un cri de joie et se laissa tomber dans mes bras.

— *O maïtenena!* ô le plus aimé! s'écria-t-elle, tu as prévenu ma pensée. Oui, Manolo, il faut tout de suite interroger mon père. C'est moi qui le ferai demain, et il ne me refusera pas, si je lui porte le serment que tu me fais de ne plus me quitter...

Elle s'arrêta pour m'interroger du regard, comme si elle eût encore douté de ma constance; mais je me jetai à ses pieds, lui jurant que rien au monde, aucun ordre, pas même le bruit du canon ou des clairons navarrais, ne pourrait me séparer d'elle. Trois années de service et deux blessures m'autorisaient à donner ma démission, surtout dans un moment où l'armée royale semblait condamnée au repos. Il ne s'agissait que d'écrire à mon général, et je promis de le faire aussitôt.

Le lendemain, Paula, rassemblant tout son courage, s'en alla trouver son père et lui conter qu'elle avait retrouvé son *senarghei*,

et que ce fiancé fidèle, Manuel Sorrondo, était digne de sa main. Je n'ai jamais bien su comment la chose s'était passée, mais les pères ne sont pas d'ordinaire trop sévères pour leurs filles : celui-ci, je pense, ne gronda pas beaucoup la sienne. Paula vint me retrouver les yeux brillans de joie, mais avec un peu plus d'embarras qu'auparavant. Errecalde vint un moment après; il me tendit la main en souriant et serra fortement la mienne. Le digne homme ne s'était vraiment douté de rien : — Parbleu, me dit-il, quand je vous ai vu jouer à la *pelota* à Saint-Jean-de-Luz, j'ai toujours pensé que vous feriez votre chemin.

Le soir même, j'écrivis au brigadier Ituritza pour lui annoncer que je donnais ma démission. Ensuite je fus à Sare passer quelques jours chez ma mère, et c'est de là que je revins avec une joyeuse et brillante escorte de jeunes gens prendre ma fiancée pour la mener à l'église. Comme elle était belle ce jour-là!.. En traversant la place d'Ascain, elle s'arrêta tout à coup et se tourna vers moi, me montrant du doigt une figure étrange qui me fit aussi tressaillir. C'était une vieille femme, ridée et courbée, vêtue de haillons noirs, qui s'appuyait sur un bâton et regardait passer le cortége avec un rire méchant. Il me sembla reconnaître ce visage diabolique : je me rappelai tout à coup la *cascarota* que j'avais rencontrée à Saint-Jean-de-Luz. Pendant la messe, tandis que j'étais assis à côté de Paula, je la vis jeter sur mes genoux un coin de son tablier pour éviter l'*estèca*, le maléfice,... Pauvre enfant! il eût fallu d'autres précautions! — Je ramenai ma femme à Aguerria, et, le soir, le double chœur des jeunes gens et des jeunes filles de Sare et d'Ascain vint nous chanter devant la maison ce refrain charmant que vous avez entendu l'autre soir. C'est alors, dans le plus doux moment de ma vie, que je l'ai entendu pour la première fois... Ah! qu'il m'est odieux aujourd'hui!

Sorrondo s'arrêta encore, et ses sourcils se contractèrent avec la plus sombre expression. Puis il reprit son récit :

Vous allez voir, mon jeune ami, ce qu'il arrive d'un homme que le destin a condamné. J'étais heureux, n'est-il pas vrai? Je possédais ce que l'homme désire le plus dans sa jeunesse, une femme adorée et longtemps attendue, dont j'étais également aimé. Dans ce premier enivrement de l'amour satisfait, j'avais tout oublié, même mon épée!..

On était au mois d'avril de l'année 1837. Peu de jours après mon mariage, n'ayant encore reçu d'Espagne aucune réponse, j'appris par un journal de Bayonne les nouveaux succès de l'armée royale. L'infant don Sébastien venait d'ouvrir la campagne par deux victoires remportées à Zornoza et au passage des *Deux-Sœurs, las Dos Hermanas,* dans les montagnes qui séparent le Guipuscoa de la Navarre. Au

lieu de me réjouir, cette heureuse nouvelle m'assombrit. Ma femme le remarqua, et je vis un peu d'inquiétude sur son visage. Elle ne me dit rien cependant, espérant sans doute que ce ne serait qu'un nuage passager; mais je commençai à interroger les contrebandiers, et l'un d'eux m'apporta un matin une lettre, la réponse à mon offre de démission, réponse bien différente de celle que j'attendais. Je reconnus aussitôt l'écriture de mon ancien capitaine, le brave Guibelalde. Brigadier et nommé depuis peu à la place d'Ituritza au commandement des troupes de la frontière, c'était lui qui avait dû me répondre.

Mon ancien capitaine ne comprenait absolument rien à ma demande de démission; il semblait l'attribuer à quelque état de faiblesse ou de délire causé par la maladie. Il m'engageait à me guérir au plus tôt pour venir reprendre ma place, c'est-à-dire un grade supérieur, me parlait des dernières victoires, me faisait entrevoir une merveilleuse marche sur Madrid, préparée de concert avec don Ramon Cabrera, qui remplissait alors de ses exploits l'Aragon et la Catalogne. Quant à ma démission, personne ne voulait en entendre parler, ni lui, ni le général en chef, ni même sa majesté Charles V, lequel, au dire de Guibelalde, attachait du prix à mes services.

Cette lettre me jeta dans le plus triste embarras. On me refusait ma démission, et j'étais cependant fort décidé à la donner, moins encore pour tenir la parole engagée à Paula que pour ne pas me séparer d'elle. Je doutais même si peu de ma résolution, que je montrai franchement à ma femme la lettre de Guibelalde, en lui disant que j'irais voir le brigadier à Irun pour lui faire des observations et obtenir ce que je demandais. Paula me répondit, en affectant de paraître calme : — Tu ne passeras pas la frontière sans moi. J'irai avec toi à Irun.

— Et pourquoi donc?

— Il me serait pénible de te laisser courir le moindre péril sans le partager. Laisse-moi aller avec toi, nous reviendrons ensemble.

J'y consentis, et la joie reparut sur son visage. Je devinai sa pensée : elle ne voulait m'accompagner que pour me ramener en France et s'assurer ainsi de mon retour.

Le jour même, j'envoyai une lettre à Guibelalde sans lui dire autre chose sinon que je partirais dans deux jours et que je le priais de m'expédier une escorte au col d'Ibardin pour la sûreté de ma femme.

Le surlendemain, après avoir annoncé à Errecalde que nous allions chez des parens à Saint-Jean-de-Luz, nous partîmes, Paula et moi, par une belle matinée de mai, à cheval l'un et l'autre, avec un mulet de bagages et un serviteur éprouvé. J'avais eu soin de me faire

donner par la gendarmerie une manière de passeport. Nous prîmes le chemin d'Olhette, et quand nous eûmes franchi le col d'Ibardin, nous trouvâmes cent cinquante soldats navarrais en tenue de campagne, rangés près du sentier à l'endroit même où j'avais rencontré Paula pendant l'orage. C'était ma propre compagnie sous les ordres de mon lieutenant don Pablo Sarasa.

Des larmes de joie me vinrent aux yeux quand j'aperçus de loin ces bérets rouges, ces capotes grises, ces armes brillantes, et quand mes vétérans, avec de longs hourras, vinrent au-devant de moi et de ma femme. Je ne pouvais me lasser de serrer toutes ces mains de braves. — Don Manuel, don Manuel! criaient-ils, nous ne vous perdrons plus! — Paula fut si surprise de ce spectacle qu'elle oublia son inquiétude, et un moment après elle battait des mains en voyant mes beaux Navarrais défiler dans le sentier sur les pentes verdoyantes du Soubicia. Tout le long du chemin, tandis que le gros de la compagnie nous escortait, quinze ou vingt des plus agiles dansaient devant nous le saut basque, jetant en l'air leurs fusils et poussant des vivats; les autres chantaient à pleine voix leur refrain de guerre : *biba, biba don Carlos, gure erreguia*, vive, vive don Carlos, notre roi!

Le lieutenant m'avait remis une lettre de Guibelalde qui me donnait l'ordre de me rendre droit à Lesaca, où il me rejoindrait le soir. Il était en expédition. Cet ordre nous fut très agréable, puisqu'il me donnait l'occasion de conduire ma femme à don Joaquin. Je n'ai pas besoin de vous dire le bonheur du vénérable curé lorsqu'il nous donna sa bénédiction dans son presbytère de Lesaca. Ma femme éprouvait une joie d'enfant à se retrouver avec moi dans ce village où elle m'avait rencontré pour la première fois. Don Joaquin nous traita comme un jour de noce et trouva encore dans un coin de sa cave dévastée quelques bouteilles de vin de Tudela pour boire aux fueros et à nos prochaines victoires. — On va te faire commandant, disait-il; moi, je garderai ici ma nièce et j'en aurai soin. — Paula rougissait et me regardait sans répondre. Dans la soirée, les soldats de ma compagnie nous donnèrent le spectacle du *zorzigo*, qu'on n'avait pas dansé depuis longtemps dans ce malheureux pays. Ils furent en dansant chercher l'une après l'autre les jeunes filles du village pour former avec elles une grande farandole au son des *chiroulas*. Plusieurs de ces jeunes filles, qui pleuraient un fiancé absent, refusèrent de danser; les autres se laissèrent entraîner, pour faire plaisir, disaient-elles, à don Manuel et à sa femme, car je m'étais fait des amis dans la vallée.

Cependant Guibelalde ne parut point : j'en conçus quelque inquiétude, mais je ne dis rien à ma femme pour ne pas troubler le bonheur de cette soirée. Il faisait à peine jour le lendemain lorsque

je fus éveillé par un appel de clairon. Je me mis à la fenêtre et vis mes soldats qui arrivaient en armes sur la place et prenaient leur rang pour l'appel. Surpris, je descendis en hâte et demandai au lieutenant ce qui se passait. Il me dit qu'il venait de recevoir par un *confidente* un ordre de Guibelalde de se rendre immédiatement avec la compagnie au pont de la Bidassoa. — Pourquoi l'ordre ne m'est-il pas adressé? lui demandai-je.

— Capitaine, parce que la compagnie est encore sous mes ordres.

— Que va-t-on faire?

— Je ne sais, sans doute une reconnaissance... Le bruit court que les Anglais ont attaqué Irun.

— Et tu crois que je vais laisser mes soldats partir sans leur capitaine? Attends-moi.

Je remontai pour revêtir mon uniforme et prendre mon sabre, et j'embrassai Paula.

— Où vas-tu ainsi? me dit-elle tout effrayée.

— Ma chère âme, lui dis-je, mes vieux soldats m'attendent là-bas. Ils m'ont demandé cette dernière marque d'amitié. Nous allons faire une reconnaissance du côté d'Irun et nous reviendrons ce soir.

— Une reconnaissance? reprit Paula en me regardant fixement, c'est-à-dire un combat?.. Ah! Manuel, où sont tes sermens? Aie pitié de moi!

— *Maitia*, je t'en conjure, rassure-toi. Ce n'est que pour un jour... Demain tout sera fini, nous retournerons ensemble à Ascain, et nous ne nous quitterons plus.

Je la serrai dans mes bras et ne sais vraiment pas comment je fus assez dur pour la laisser... Cela devait être!.. Sitôt que je me vis le sabre en main sur le front de ma compagnie et que je partis avec elle clairon sonnant, je sentis se réveiller en moi le vieil homme. Quelques minutes après, à l'entrée du vallon, je rejoignis le 5e bataillon de Navarre, qui attendait près du pont, sur la route. Les soldats avaient formé les faisceaux et mangeaient un peu de pain et de lard. Tous les officiers s'empressèrent autour de moi, et Guibelalde me prit dans ses bras.

— Tu arrives au bon moment, me dit-il. Les Anglais attaquent Irun depuis hier soir. Ils sont venus en masse de Saint-Sébastien et du Passage pendant que l'armée est loin. Le pire, c'est que ce coquin de Garmendia m'a attiré hier tout le jour d'un autre côté, en se dérobant devant moi jusqu'à Saint-Esteban. Pendant ce temps, les Anglais ont fait leur coup. Un homme d'Irun a marché toute la nuit pour me trouver. Nous n'avons pas un moment à perdre, si nous voulons sauver la ville. En route!

Il reforma sa colonne, et nous prîmes d'un pas rapide la route d'Irun, le long de la Bidassoa. A la hauteur de Biriatou, nous quit-

tâmes la vallée pour gagner les hauteurs et arrivâmes ainsi près d'une montagne, en face de Béhobie, où se trouve une chapelle appelée l'Ermitage de Saint-Martial. Là sont tombés jadis bien des Français; c'est une importante position qui commande Irun. Elle était déjà occupée par un bataillon anglais. Dès qu'il aperçut les vestes rouges, Guibelalde vint à moi : — *Arraio!* dit-il avec colère, c'est fini ! N'importe, en avant ! et vive la Navarre ! — Il déploya son bataillon et le lança sur la colline; mais, mon ami, on ne culbute pas des Anglais comme des Andalous ou des peseteros. Ceux-ci firent très bonne contenance, d'autant meilleure qu'ils avaient des canons et nous crachaient au nez de la mitraille. Nous revînmes trois fois à la charge et perdîmes bien du monde : Guibelalde fut blessé au visage. Enfin nous restâmes maîtres de Saint-Martial, mais il n'y avait pas moyen d'aller plus avant : de grosses lignes anglaises avec de l'artillerie occupaient toutes les avenues d'Irun.

Ce qui se passait dans cette malheureuse ville, toute l'Europe l'a appris alors avec horreur. Vous savez que le gouvernement anglais, invoqué par Christine, lui avait envoyé les bandits de Londres racolés et enrégimentés sous les ordres d'Evans. C'étaient des scélérats sans foi ni loi : ils firent ce jour-là un sac tel qu'on n'en avait pas vu en Europe depuis deux siècles, massacres et pillage de toute espèce. Nous l'avions prévu, tandis que nous étions immobiles sur le plateau de Saint-Martial; mais, comme il y avait des negros à Irun et qu'ils avaient sans doute appelé les Anglais, nous ne les plaignions guère de partager le sort des autres. Le pire, c'était que nous perdions notre meilleure position sur la frontière.

Guibelalde voulut rester une partie de la journée à Saint-Martial, la rage dans le cœur, espérant sans cesse qu'un secours viendrait de l'armée royale : rien ne parut. Alors il se décida à gagner Fontarabie pour défendre cette place contre une attaque à peu près certaine, car les Anglais ne pouvaient avoir d'autre dessein que de reprendre l'embouchure de la rivière; mais il me commanda de retourner à Vera et de l'occuper jusqu'à nouvel ordre. En face des Anglais victorieux, je n'eus pas seulement la pensée de lui parler de ma démission, et nous nous séparâmes pleins de tristesse et de colère vers trois heures de l'après-midi. Depuis que je faisais la guerre, je n'avais jamais eu une journée aussi néfaste, jamais il ne m'était arrivé de voir prendre une ville sans lui porter secours. Aussi à ma sourde fureur se mêlaient de sombres pressentimens.

A Vera, je trouvai tout le bourg en alarmes. La plupart des maisons étaient fermées, et des hommes paraissaient aux fenêtres armés d'espingoles. Dans la rue, des groupes tumultueux, des femmes poussant des cris de détresse. Elles coururent à moi : — Ah! don Manuel, que Dieu vous bénisse! Restez avec nous!

— Qu'y a-t-il donc par ici? demandai-je tout inquiet déjà.

— Vous ne le savez pas? On brûle Lesaca.

— Lesaca? Et qui donc?

— Les peseteros... Garmendia... Ils sont plus de cinq cents, ils ont mis le feu partout!

Mon ami, puissiez-vous ne jamais éprouver une pareille angoisse! Je ne sais combien de minutes je mis à franchir avec ma troupe la distance de Vera à Lesaca, une lieue et demie à peine. Dès que nous fûmes au pont de la Bidassoa, nous entendîmes les coups de fusil. C'était Garmendia en effet qui envahissait la capitale des Cinco-Villas. Je me souvins qu'il avait dit un jour : « Mina a brûlé Lecaroz, je ferai de même quelque part. » Il avait suivi de loin le mouvement de Guibelalde vers Irun. Un espion lui avait appris que ma femme se trouvait à Lesaca : c'était le bon moment pour exécuter sa menace.

En approchant, nous vîmes des tourbillons de flammes et de fumée au-dessus du village. Les peseteros le dévastaient; mais les hommes de Lesaca, vieillards presque tous, se défendaient avec énergie, renfermés dans le clocher et dans la tour carrée du bourg. Cette fusillade me donna quelque espoir. Nous nous élançâmes dans le village avec une telle furie que la résistance ne dura guère. On se battit un instant corps à corps, à coups de couteau, dans la rue et dans les maisons, puis les bandits s'enfuirent de tous côtés, et nous fûmes maîtres du terrain.— Cherchez ma femme, criai-je aux soldats. — On fouilla le presbytère et plusieurs maisons : rien. Quelqu'un me dit : — Elle est dans le clocher avec le curé et plusieurs des nôtres.

En effet, des cris de détresse partaient du clocher enveloppé de flammes, et je vis à une fenêtre don Joaquin, qui m'appelait. Les peseteros, ne pouvant monter dans la tour, avaient amassé au rez-de-chaussée une quantité de pimens secs arrosés d'essence de térébenthine. Cela faisait une fumée horrible, et ils pensaient ainsi asphyxier ou brûler les défenseurs.

Mes soldats écartèrent ce foyer, et je m'élançai dans l'étroit escalier. J'arrive en haut: il y avait là des braves en cheveux blancs, plusieurs blessés. Don Joaquin, le visage hagard, les mains noires de poudre, me prend le bras et me montre... horreur!.. ma pauvre femme assise sur le plancher dans un coin... Elle avait la poitrine découverte et au-dessus du sein une blessure d'où s'échappaient quelques gouttes de sang. Hors de moi, je me précipitai sur elle et lui pris les mains : — Paula! Paula! criai-je. — Les mains étaient déjà froides... Elle sourit avec un regard ineffable et murmura : — Manuel, adieu! — pouvant à peine parler. Ah! mon ami, ce sourire sur ces lèvres pâlies, le dernier regard de ces yeux bleus, toujours je les vois... Elle ne me reprochait rien, à moi qui l'avais tuée!..

Je soutins sa tête dans ma main. — Paula, lui disais-je, pardonne-moi! — Elle ne répondait plus et essayait de porter à ses lèvres la petite croix du curé, qui récitait des prières à côté. Elle expira un moment après... Mon ami, quand je vis privée de sentiment cette tête adorée, je sentis en moi une mort plus cruelle que celle-là! — Il y avait auprès de Paula un fusil. Don Joaquin me dit qu'elle lui avait conseillé la première, à l'arrivée des bandits, de s'enfermer dans le clocher. Elle-même pendant deux heures avait tiré sur l'ennemi comme un soldat. Au moment où j'entrais dans le village, une balle l'avait frappée!..

Mes soldats, qui assistaient des larmes dans les yeux à ce trépas horrible, m'aidèrent à descendre du clocher le corps de ma bien-aimée. On la déposa dans l'église; les femmes y vinrent en poussant des cris et des sanglots et la couvrirent de fleurs. Une rage inexprimable me remplissait le cœur : elle déborda quand je sortis sur la place et que je vis devant moi, avec une douzaine des siens, Garmendia prisonnier. Il s'était fourvoyé dans la cour d'une maison où mes soldats, par un prodige, l'avaient désarmé.

Cet homme osa me regarder avec un sourire de vainqueur : il savait peut-être que la mort de Paula le vengeait assez. Je fus sur le point de lui plonger mon couteau dans le cœur. Pourtant cela me parut lâche, et d'abord je donnai l'ordre de fusiller tous les autres prisonniers. Don Joaquin vint à moi et me dit : — Manuel, pour l'âme de ta femme, pardonne à tes ennemis. — Jamais, répondis-je, Sorrondo ne pardonnera. Priez pour eux, si cela vous plaît.

Les prisonniers furent alignés devant le donjon et passés par les armes. Alors je revins vers Garmendia.

— Pour toi, lui dis-je, incendiaire et assassin, je ne trouve qu'un châtiment qui puisse me venger. Tu es un caballero comme moi, tu es noble comme un Basque, je vais te pendre comme un vilain.

Cette fois je vis Garmendia pâlir; mais il était bien garrotté. On le traîna sous un chêne, à la porte du village, et là je le vis pendre. Comme il ne mourait pas tout de suite, j'eus cependant pitié de lui, et je lui fis mettre une balle dans le cœur.

Je jurai d'exterminer sa bande, et j'ai tenu parole. Je les ai poursuivis plusieurs mois : j'en ai pendu ou fusillé plus de trois cents, et ces exécutions me faisaient du bien. Voilà, mon ami, comment je cherchai à venger ma pauvre femme. Mais je n'en voulais qu'aux hommes de Garmendia; je n'ai jamais fait de mal aux *quintos* (1) hors du champ de bataille. Cependant les pauvres diables avaient une peur terrible de moi : ce sont eux qui m'ont donné ce surnom d'*el Matarife, le Boucher*, que j'ai porté avec orgueil dans ce temps-là.

(1) On appelle *quintos* les conscrits, parce que la conscription prend un cinquième des jeunes gens.

Vous me demanderez peut-être si la guerre n'adoucit pas un peu ma douleur. Oui, par momens, mais je ne pouvais pas oublier que mon amour pour les batailles avait tué Paula, et cet affreux souvenir me suivait partout. D'ailleurs là aussi je trouvai des chagrins. Deux fois je marchai sur Madrid, avec Zaratiégui d'abord, peu de temps après mon malheur, et l'année suivante avec le comte de Negri. Deux fois il nous fallut rebrousser chemin sur l'Èbre malgré nos victoires. Et puis je vis fusiller quatre généraux basques, Guergué, Sanz, Garcia, Ibaniz, par ce Judas de Maroto, qui nous vendit après! Ah! mon ami, comment se fait-il que l'on trouve tant d'amertume au fond des passions les plus belles et les plus généreuses?..

Lorsque Charles V rentra en France, j'étais dans les bataillons navarrais qui l'escortèrent jusqu'à la fin en combattant pied à pied, sans espoir. Je revins alors chez ma mère. Le père de Paula était mort de chagrin. J'allai à Lesaca chercher les restes de ma chère femme et je les apportai à Ascain. Je vous ai dit qu'elle avait une petite sœur, tout enfant à cette époque. On la maria plus tard : leur fils unique, Domingo, est orphelin depuis deux ans, et je suis venu habiter avec lui ce domaine, qui lui appartient. De ma chère Paula, de mon bonheur si passager, il ne me reste que le souvenir et ce petit portrait que vous avez vu dans ma chambre. Paula l'avait fait peindre à Bayonne, où elle avait rencontré un artiste qui passait par là. Elle l'avait fait peindre pour moi, disait-elle, dans le costume qu'elle portait le jour de notre première rencontre à Lesaca.

Le guerillero s'arrêta, et des larmes qu'il avait retenues jusque-là coulèrent sur ses joues hâlées; puis se levant brusquement : — Je suis encore Sorrondo, s'écria-t-il, et les negros vont me reconnaître! — Domingo vint nous dire que minuit avait sonné. Manuel jeta sur son épaule son manteau, qui cachait un sabre, et nous descendîmes d'Aguerria. Domingo devait accompagner son oncle jusqu'à la frontière. A quelque distance du village, sur la route, je trouvai la voiture d'Édouard qui m'attendait. Je serrai encore une fois la main de Sorrondo et partis en lui disant : A revoir!

J'aurais aimé en effet retrouver ce vaillant soldat; mais je ne l'ai plus revu, n'étant pas retourné dans le pays basque. J'ai appris seulement que Manuel était rentré chez lui peu de jours après notre séparation, l'entreprise dont il se mêlait ayant misérablement avorté. L'année dernière, au mois de juin, je reçus de mon ami Édouard D... une lettre où se trouvaient ces mots : « Sorrondo est rentré en Espagne avec don Carlos et son ancien camarade le maréchal Elio. Il ne verra pas le succès des Basques : il a reçu deux balles dans la poitrine, à Eraul, en menant à la charge un bataillon navarrais. »

S. Jacquemont.

HISTORIENS CONTEMPORAINS

AMÉDÉE THIERRY. — SON ŒUVRE HISTORIQUE.

Il y a un peu plus d'une année, l'école historique française a perdu un de ses meilleurs représentans, un de ceux qui, continuant à leur façon les méthodes des maîtres illustres dont quelques-uns survivent, se sont placés tout auprès d'eux, avec des titres nouveaux. Amédée Thierry est mort en mars 1873, vaincu non pas, ce semble, par ses soixante-seize ans, mais par une maladie accidentelle comme il en arrive à tout âge; il a été frappé dans la plénitude d'une virile ardeur et d'un noble talent. Soyons, tant qu'on voudra, les observateurs attentifs et, quand il y a lieu, les approbateurs impartiaux de la science étrangère : nous le pouvons sans danger, l'esprit français ayant trop conscience de lui-même après tout pour se laisser aller aux défauts des autres peuples, et ne voulant plus être assez exclusif pour demeurer insensible à leurs bons exemples; mais ne méconnaissons pas nos propres savans alors que l'Europe nous les envie, et ne laissons pas disparaître du milieu de nous sans lui rendre hommage l'éminent historien que nous avons particulièrement ici le droit de regretter. Amédée Thierry a occupé la renommée pendant un demi-siècle, puisque son premier livre important date de cette même année 1828, marquée par les noms retentissans de MM. Guizot, Cousin et Villemain. En s'ouvrant à distance et en suivant avec résolution sa voie particulière, il s'est associé à la gloire de ses prédécesseurs et à celle de son frère. La moindre de ses qualités n'a pas été cette opiniâtreté de travail qui, chez l'historien surtout, devient vertu féconde : il lui a dû l'heureux développement des traits vraiment originaux qui signalent son œuvre.

Ce n'est pas une biographie que nous voulons faire; pour nous,

Amédée Thierry est uniquement et tout entier dans ses livres. Comme son frère, il a été tout d'abord le fils de ses œuvres; mais leurs destinées, il est vrai, ont été bien différentes. Elles sont encore dans toutes les mémoires, les lignes éloquentes d'Augustin Thierry accomplissant son dur sacrifice. Il léguait ses nobles et fières paroles comme un encouragement et une consolation à quiconque, s'engageant dans la voie étroite et y rencontrant l'infortune, se sent de force à payer d'un tel prix l'âpre plaisir du dévoûment à la science. A côté de cet exemple héroïque, Amédée Thierry a donné un autre exemple, rare aussi à sa manière : s'il n'a pas été visité par les infirmités et la maladie, il a subi l'épreuve de la bonne fortune. Plus il s'est servi de ses présens pour s'élever audessus d'elle, ne voulant rien d'immérité, plus, ce semble, elle lui est demeurée fidèlement attachée. Aux conditions inégales du sort, les deux frères ont opposé des vertus par là même inégales sans doute, mais éminentes des deux parts et d'un haut prix. Ils ne sont pas nombreux assurément, ceux qui s'offriraient volontiers et avec la même énergie morale à ce que fut la dure destinée d'Augustin Thierry; mais ils sont aussi vraiment rares, les privilégiés de cœur et d'esprit qui savent ne puiser dans les progrès de la vieillesse et les faveurs du sort que des motifs de nouvelle tendresse pour l'indomptable labeur et des assurances de nouveaux succès.

Amédée Thierry s'est fait une place dans notre école historique par une entreprise à part qu'il a courageusement accomplie. Il y avait avant lui entre le second tiers de l'époque impériale romaine et les premiers développemens du moyen âge une vaste lacune. On savait encore, grâce à leurs célèbres réformes, ce qu'avaient fait de principal Constantin le Grand et Julien, sauf à ignorer la vie des peuples pendant leurs règnes; mais quant à la période suivante, quel historien avait étudié en détail, dans l'infinie complexité des causes et des effets, la chute définitive de l'empire d'Occident et la persistance de l'empire d'Orient, les aspects si divers de l'invasion germanique, le mélange des deux sociétés païenne et chrétienne? S'il est vrai que Gibbon et Tillemont avaient esquissé quelques traits de cette période, c'en était seulement la physionomie extérieure, Tillemont rédigeant de secs résumés sur le règne de chaque empereur avec la conscience respectable de l'annaliste érudit, ou bien traitant à part la monographie de chaque grand évêque, de chaque père ou docteur, avec les scrupules de l'écrivain ecclésiastique, Gibbon apportant à son œuvre une vue plus générale de philosophe et d'historien, sinon une intelligence plus saine et plus droite, mais sans étude particulière et pénétrante. Amédée Thierry au contraire a fait de cette vaste période son vrai domaine; sur cette

terra incognita, il a déployé sa tente; il a revécu ces époques ignorées, évoquant les sentimens, les idées, les passions des hommes d'autrefois. Placées entre un monde expirant et un monde nouveau, ces générations devaient offrir à l'observateur, au prix d'un labeur difficile toutefois, une matière d'autant plus intéressante et complexe. C'est le mérite d'Amédée Thierry de nous avoir rendu la curieuse peinture d'une de ces époques de changement et de passage pendant lesquelles, suivant le témoignage d'un païen du v[e] siècle, étonné d'un si émouvant spectacle, ce sont non plus seulement les choses, mais les âmes qui se transforment. Et le mérite de l'historien a consisté, non pas seulement dans le succès final, mais aussi dans le choix et l'emploi des moyens, dans une conception à certains égards nouvelle des méthodes historiques.

I.

Le point de départ intellectuel et moral, pour Amédée Thierry, n'a été autre évidemment que ce mouvement fécond des esprits sous la restauration, dont nous honorons encore dans leur verte vieillesse plusieurs glorieux représentans. Il a décrit lui-même quelque part « cette croisade généreuse qui fonda et popularisa chez nous la réforme historique. Peu d'époques littéraires, dit-il, provoquèrent une sympathie plus universelle et plus vive. On eût dit l'existence même de la patrie intéressée à ces recherches, dont elle était le premier objet. Toutes les imaginations semblaient en éveil, tous les cœurs battaient dans l'attente; c'était à qui apporterait son grain de sable à l'œuvre de reconstruction, et les mains qui ne travaillaient pas applaudissaient avec reconnaissance aux travailleurs. » La peinture est exacte dans sa brièveté; elle correspond aux souvenirs dont nous avons commencé de recueillir presque en témoins la tradition. Après une longue période d'anarchie ou de guerre, l'ardeur du public, revenant aux choses de l'esprit, s'enivrait à une sorte de renaissance. Au milieu des sympathies populaires et de l'universel concours, quelle principale idée assez puissante pour leur gagner les esprits et les cœurs inspirait les fondateurs de la nouvelle école? En quelle mesure Amédée Thierry a-t-il servi tour à tour et lui-même invoqué cette idée première?

Nous ne voulons pas soutenir qu'avant cet essor littéraire de la restauration nulle école n'ait pris pour devise d'aimer et de poursuivre avec un zèle impartial la vérité historique; mais il est permis de croire qu'instruit par les événemens eux-mêmes, on a su mieux que jamais se diriger alors dans l'étude et la recherche de cette vérité. On y était guidé tout d'abord par une idée morale simple et forte, le respect de la liberté humaine, considérée comme source de

la responsabilité chez les peuples comme chez les individus. De cette liberté, il faut déplorer sans doute et blâmer la défaillance ou l'abus; mais d'autre part c'est un devoir impérieux pour l'historien, en appréciant ou en essayant de comprendre la conduite des peuples, de tenir un grand compte des tentations ou des difficultés imposées, soit par la nature, soit par la puissance imprudemment concédée à certaines institutions ou à certains hommes : il doit mesurer en un mot le mérite à l'effort plutôt qu'au succès. Or une des manifestations de cette loi morale a été la doctrine de la distinction et de la séparation légitime des races au nom du droit naturel et du commun sentiment de l'indépendance nationale. En présence du fait de la conquête, si fréquemment renouvelé sur la scène générale de l'histoire, cette doctrine commandait à l'historien une grande sympathie pour les vaincus, surtout dans les cas où une longue résistance patriotique, transmise d'âge en âge, attestait la protestation d'une vitalité durable. On comprenait en même temps mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors combien c'était un devoir étroit et une loi de bon sens, pour quiconque aspirait à l'intelligence des siècles passés ou des nations étrangères, de s'initier par une étude patiente aux idées, aux institutions et aux mœurs des divers pays et des diverses époques; on apprenait à observer ce qu'on appelait la couleur locale, on en faisait comme une obligation de déférence et d'équité envers ceux dont on écrivait l'histoire comme à l'égard des lecteurs qu'on voulait instruire. D'une part, en effet, la France de la révolution s'était flattée de servir la cause de tous, non pas la sienne seule, par la propagande de ses principes nouveaux; de son côté, l'empire avait vu se multiplier en tous les sens, de notre fait ou contre nous, l'invasion et la conquête. A la suite de tant de violences, il y avait eu des réactions légitimes contre les plus puissans envahisseurs; les malheurs avaient porté leurs enseignemens. Une généreuse pensée de respect ou d'égards mutuels, une amère expérience, un aveu de fautes réciproques, avaient achevé de réconcilier l'esprit français avec les autres peuples et avec les autres temps. La doctrine de la distinction des races, née à la fois d'une vue scientifique et d'une idée morale, soucieuse du sentiment national et des droits de chacun, était également éloignée de favoriser, soit les haines réciproques et la conquête, dont elle dénonçait les injustices, soit ce vague cosmopolitisme qui, prétendant abaisser d'injustes barrières, parvient seulement à éteindre dans le cœur de l'homme quelques-uns des meilleurs instincts.

Il est vrai que toute doctrine peut être altérée et corrompue par les esprits faux ou par les ambitions égoïstes. Nous avons vu des politiques rusés et violens transformer celle-ci, au profit de leurs calculs, en cette perfide théorie des nationalités au nom de la-

quelle, sous le prétexte d'une communauté d'origine plus ou moins authentique, ils ont asservi des peuples très intimement attachés ailleurs par d'anciennes et chères alliances. Nous avons vu même d'intrépides amis du paradoxe attaquer de gaîté de cœur, au nom de la distinction nécessaire des races, des sociétés cimentées par un long et traditionnel travail de fusion, sûre garantie de justice, de concorde et de progrès. Il pouvait n'être pas bien dangereux qu'en France, au XVIIIe siècle, le comte de Boulainvilliers s'obstinât à reconnaître dans les membres de la noblesse française les héritiers des Francs, maîtres légitimes par droit de conquête : ce n'était là sans doute qu'une fantaisie spéculative, ne sortant pas du domaine scientifique; mais de pareilles erreurs devenaient redoutables lorsque, empruntant le langage du pamphlétaire ou du sectaire et s'adressant à tous, elles réveillaient des haines de classes ou des animosités funestes dans le sein d'une même patrie. Il y a, par exemple, tel volume de Proudhon ou bien tel roman d'Eugène Sue, écrit au lendemain de 1848, où la guerre sociale est ouvertement prêchée en revendication des vieilles libertés celtiques, trop longtemps opprimées, nous dit-on, par la conquête franque. On peut voir dans les *Mystères du peuple ou Histoire d'une famille de propriétaires à travers les âges* la lutte instituée entre les deux races dans l'arrière-boutique de M. Marik Lebrenn, marchand de toile de la rue Saint-Denis, à l'enseigne de l'*Épée de Brennus*. L'imagination trop peu réservée de l'auteur choisit ce cadre vulgaire pour y redresser un dernier petit sanctuaire druidique qui ordonne, sans doute en guise de sacrifices humains, les luttes des barricades contre la restauration méditée d'un despote d'origine franque! Les journées de juin deviennent une revanche de l'idée de race! La rue Saint-Denis et les boulevards parisiens voient se débattre une fois encore la vieille querelle des Mérovingiens et des Gaulois!

Assurément les deux Thierry n'entendaient pas de la sorte cette idée de la distinction légitime des races qui allait être une des règles de la nouvelle école, et qu'eux-mêmes s'apprêtaient à propager et à défendre: loin de là, ils n'y voyaient qu'une loi de justice et d'honneur. Si l'on a cru pouvoir noter dans l'œuvre d'Augustin un certain excès d'interprétation à cet égard, on ne saurait, sans lui faire un injuste procès de tendance, le soupçonner d'avoir voulu transporter de tels fermens d'agitation dans le domaine des faits contemporains ou de la politique pratique. Amédée Thierry obéissait aux mêmes préoccupations de pure théorie lorsque, dans son *Histoire des Gaulois*, qui fut, en 1828, son premier livre important, il édifia tout un système ethnographique pour assigner leur juste place à nos premiers ancêtres. Il s'appliquait à étudier d'abord notre histoire nationale précisément parce que c'était un des vœux de

l'école historique moderne de raviver partout le sentiment de la patrie; il lui importait de connaître quels élémens ont formé la Gaule, de quels cours d'eau le fleuve s'est formé.

Plus d'une objection s'est produite, dans ces derniers temps, contre sa division en Galls, Kimris et Kimro-Galls, et particulièrement contre l'extension qu'il a donnée au sens du mot Kimris, jusqu'à y comprendre et jusqu'à compter ainsi parmi les populations de race celtique des groupes appartenant sans nul doute à une origine germanique. C'est le cas pour les Cimbres, qu'il range expressément parmi les Celtes. A la vérité, les auteurs anciens eux-mêmes ont longtemps confondu ces deux grandes populations des Celtes et des Germains; mais cette confusion a cessé à partir de César, qui le premier s'est avancé au-delà du Rhin et a reconnu, puis constaté lui-même la distinction nécessaire des deux nationalités. Si quelques écrivains de l'époque impériale sont retombés, par un langage d'habitude, dans cette erreur, les témoins les plus autorisés, Pline et Tacite, à l'exemple de César, s'en sont bien gardés, et ce n'est pas sans une certaine hardiesse de paradoxe que des érudits, au-delà du Rhin, ont récemment encore soutenu cette thèse dans toute sa rigueur. On ne doit pas accuser Amédée Thierry d'avoir partagé cette opinion : son *Histoire des Gaulois* l'atteste; c'est sur les confins seulement de la question que sa théorie ethnographique, solidement construite d'ailleurs, a pu prêter à des hésitations et à des doutes.

Quelle nouveauté n'était-ce pas au reste qu'un livre d'une si saine érudition, d'une si sévère critique, sur des problèmes dont l'étude, par les abus précédens d'une science imprudente, avait été presque discréditée! Qui ne se souvient des excès de l'école celtomane du commencement du siècle? Les quelques volumes de dissertations et de mémoires de la fameuse *Académie celtique* contiennent, à côté d'estimables travaux, des exagérations devenues légendaires. Le Brigant et son fidèle ami La Tour d'Auvergne ont laissé d'utiles études; mais le premier surtout a glissé vers d'étranges systèmes. Il faisait dériver toutes les langues du celtique : il avait prétendu, dans ses *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, 1787, démontrer cette commune origine non-seulement pour l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque, l'arabe, le persan, le grec, le latin et le français, mais aussi pour le chinois, le sanscrit, le *galibi* ou langue des Caraïbes, et l'idiome de l'île de Taïti! Le bas-breton devenait la langue-mère universelle; Adam et Ève n'avaient pu parler que bas-breton. Exagérations pardonnables, parce qu'elles sont conformes à une habitude de l'esprit humain. A toute science il arrive, au moment où elle s'essaie et veut établir ses premières bases, de prétendre à un domaine plus étendu que celui qui lui est propre, de s'élancer vers des conclusions extrêmes et d'embrasser

plus qu'elle ne saurait tenir. La science des antiquités celtiques ne faisait que s'ébaucher au commencement du XIXe siècle; elle a marché depuis à grands pas. Le livre d'Amédée Thierry, bien qu'il fût ou précisément peut-être parce qu'il était une œuvre non pas d'érudition spéciale ni de pure archéologie, mais de savoir général et d'histoire, a tracé à cette science ses véritables cadres et ses justes voies. L'interprétation des textes classiques y sert de principale base, sous la condition nettement déclarée que l'étude des caractères physiologiques, des langues et des monumens doit venir l'éclairer de sa triple lumière. On peut voir quel excellent usage l'auteur a fait de la numismatique gauloise, science alors toute nouvelle. L'érudition critique, l'ethnographie, la philologie comparée, ont fait depuis de rapides progrès, et transformé particulièrement les études celtiques, grâce aux travaux de MM. La Saussaie et de Saulcy, d'Arbois de Jubainville, Gaidoz; le livre d'Amédée Thierry peut être dépassé sur certaines questions particulières, au sujet desquelles l'auteur rencontrerait et accueillerait lui-même d'autres informations aujourd'hui; mais il subsiste comme œuvre historique servant de point de départ à ces études, auxquelles il a montré le vrai chemin après qu'elles s'étaient égarées si étrangement.

Appelé à continuer l'*Histoire des Gaulois* par l'*Histoire de la Gaule pendant la domination romaine*, Amédée Thierry se trouvait en présence de ce vaste et puissant organisme de la république et de l'empire, auquel aboutissent toutes les grandes civilisations de l'ancien monde, et qui a enfanté toutes celles de l'Europe moderne. Fidèle aux traditions de l'école historique, non pas seulement à un sentiment de généreuse sympathie, mais à une saine intelligence des voies où s'engage la réalité pratique, il interroge les vaincus. Vaincus de la veille, ne devront-ils pas être comptés dès demain dans l'histoire des vainqueurs, pour peu qu'ils mettent en commun avec de nouveaux maîtres, capables de les transformer, ce qu'ils tiennent en réserve de civilisation propre et d'énergie? C'est le grand mérite de Rome de s'être ouverte au concours de tous les élémens étrangers, de les avoir retenus comme pour une sorte d'incubation féconde, et d'avoir préparé ainsi le plus actif foyer du monde moderne. Amédée Thierry a fort bien distingué deux parties dans cette œuvre. Il y a fallu d'abord une force de compression et une longueur de vue qu'un gouvernement aristocratique, armé pour la conquête, pouvait seul peut-être posséder. Telle a été la tâche de la république romaine, tâche différente de celle qui est échue à l'empire. Pendant cette seconde période, la réduction des vaincus étant définitivement acquise, Rome a rempli cette autre mission de répartir parmi tant de sujets, au détriment de son ancienne aristocratie, l'égalité d'un certain nombre de droits politiques et civils, de manière à élever

ces peuples, par son administration savante, par la sagesse et l'uniformité de ses lois, par la diffusion de la langue grecque et de la langue latine, vers un niveau bien supérieur à ce que les siècles précédens avaient jamais connu, et de plain-pied avec les premiers commencemens d'une civilisation chrétienne.

Cette différence des rôles assignés à la république romaine et à l'empire, Montesquieu ne l'avait pas signalée. Amédée Thierry a défini par quelques mots en quoi son point de vue se distingue de celui du grand historien philosophe. « Montesquieu, a-t-il dit, s'est fait patricien romain; il a envisagé le monde du haut du Capitole. Fils des vaincus de César, j'ai aperçu le Capitole du fond d'une bourgade celtique, » c'est-à-dire : Montesquieu n'a songé qu'aux vainqueurs, qu'aux droits et aux profits que leur conférait la conquête, et aux conséquences possibles de cette conquête pour la ville éternelle; moi, je me suis enquis des vaincus, j'ai recherché de quel profit leur pouvait être leur défaite, et j'ai trouvé de ce côté, au nom du progrès général, au nom de l'humanité même, une haute justification de la victoire.

Amédée Thierry a été le premier à définir nettement cette transformation profonde qui a eu pour double agent l'action continue de Rome sur les vaincus et des vaincus eux-mêmes sur leurs dominateurs. Nul n'avait encore suivi avec cette ampleur de vue un si vaste mouvement pendant la fin de l'époque républicaine et à travers toute la période impériale, époque précise où il s'est achevé. Il a fort bien montré en premier lieu comment, la cité ayant dû s'ouvrir aux populations diverses de l'Italie et des provinces, ces nouveau-venus ont accéléré par la pression qu'ils exerçaient la marche rapide vers l'égalité, attestée par le progrès du droit prétorien. M. Michelet, avec sa merveilleuse intelligence des temps anciens et du moyen âge, avait déjà signalé le grand rôle que Rome avait rempli : il avait appelé César « l'homme de l'humanité. » Amédée Thierry a été plus loin : étudiant les textes rédigés plus tard par les grands jurisconsultes de Rome, textes qui représentent avec précision la formule légale de l'empire, il a commenté toute cette formule, expression rigoureuse des faits naguère accomplis. Il a fait voir clairement, après la chute de l'aristocratie républicaine sous les coups du parti qu'avait commandé César, la démocratie, enivrée de son triomphe, sacrifiant, pour obtenir l'extrême égalité, tous les pouvoirs et tous les droits, c'est-à-dire les accumulant sur une seule personne, l'empereur, chargé de réaliser et de maintenir une centralisation formidable. Puis, ouvrant à chaque ordre de faits ou d'idées une sorte de voie triomphale, il a montré dans son *Tableau de l'empire romain* le progrès du monde vers l'unité par le gouvernement et l'administration, par les idées sociales, inscrites dans les livres des philo-

sophes et des poètes, par les nouveaux axiomes du droit, proclamés dans les codes, enfin par la chute des religions païennes et le triomphe du christianisme. A ce triomphe de la religion chrétienne, il a pris soin d'assigner une place à part, prouvant qu'au contraire de l'unité politique, civile et morale, établie dans l'empire par l'action directe du gouvernement et de l'esprit romains, l'unité religieuse et chrétienne s'est fondée en dehors de cette action et précisément contre elle. La religion officielle de Rome païenne était une institution essentiellement aristocratique; que pouvait-il donc y avoir de commun entre elle et cette autre religion qui proclamait un Dieu mort volontairement pour le salut de tous les hommes? Tout l'édifice de la société civile reposait sur l'esclavage; quels liens pouvait-il donc conserver avec une doctrine qui devait, pour être conséquente, commencer par abolir l'esclavage, c'est-à-dire par bouleverser le monde antique?

Cette idée d'une importante distinction entre la république romaine et l'empire, la première des deux époques ayant son rôle à part comme tout aristocratique et guerrière, la seconde comme toute démocratique, en dépit de certaines apparences, avec une vaste mission civilisatrice, Amédée Thierry l'exposait dès 1840 dans son *Introduction à l'histoire de la Gaule sous l'administration romaine.* Il est à propos de remarquer cette date, afin qu'on ne croie pas apercevoir après coup dans sa théorie quelque reflet direct ou indirect des événemens ultérieurs. A quelque temps de là cependant, en 1842, un prince destiné à un retentissant avenir, mais alors prisonnier dans le château de Ham, adressait à un de ses amis une lettre où il s'exprimait à peu près en ces termes : « je viens de lire l'*Introduction* de M. Amédée Thierry; voilà de l'histoire sérieuse et vraie. Qu'importe que Tibère ait été cruel et que Caligula ait fait nommer son cheval consul, s'ils ont fait avancer les peuples par la grande politique des Césars? Parce que le Tibre roule des eaux fangeuses, en est-il moins le fleuve qui arrose la ville éternelle? » Nous ne voulons pas rechercher en quelle mesure les pages écrites par Amédée Thierry pouvaient correspondre aux théories écloses dans l'imagination du prince, ni quel progrès firent plus tard ces idées; nous avons voulu seulement constater par un témoignage digne de remarque le caractère de nouveauté et le retentissement de ces explications historiques. Qu'il y ait dans la théorie émise une grande part de vérité, cela est incontestable; les progrès de l'épigraphie et de la science du droit ont démontré qu'en effet l'administration et la législation romaines ont rendu de grands services aux peuples, surtout pendant les trois premiers siècles de l'empire, et il n'est pas moins certain que les provinces avaient subi de la part de l'aristocratie républicaine, au lendemain

de la conquête, beaucoup de cruelles injustices. Il est vrai de plus qu'il serait excessif d'attribuer à ces mots de république et d'empire un sens destiné à demeurer dans l'histoire toujours le même, et, sans avoir égard à la différence des temps, de comparer des régimes très divers. Il subsiste cependant qu'il appartient en effet à une république aristocratique de savoir fonder une vaste domination, comme ont fait l'Angleterre et Venise, par la ténacité de desseins et la longueur de vues, et, en second lieu, que le nom d'empire est demeuré pour désigner proprement l'absolue suprématie d'un seul homme tenant dans sa main une société abaissée sous le niveau de l'égalité ultra-démocratique. Il s'ensuit que nous ne devons pas trop médire des scrupules d'un Montesquieu. Qu'on admire, si l'on veut, la grande tâche administrative et civile accomplie par l'empire romain; mais on ne saurait oublier que cet empire a enfanté un monstre, c'est-à-dire un système de gouvernement qui consiste à réduire les meilleurs au niveau des plus bas en livrant le pouvoir au caprice d'un seul homme, et en se servant de l'égalité pour tuer la liberté. Ce système a fait son chemin dans l'histoire : il est devenu le châtiment des peuples qui s'abandonnent : il s'appelle césarisme.

Ce n'est pas le césarisme qu'Amédée Thierry a voulu célébrer; on ne l'a jamais vu exalter le despotisme ni la plèbe; il n'a pas sacrifié dans ses sympathiques éloges la liberté à l'égalité; il a eu pour les temps où s'est produite la pensée de l'indépendance politique, et pour les caractères qui s'en sont faits les interprètes, des admirations sincères et de reconnaissans souvenirs; il applaudit aux vertus républicaines de l'ancienne Rome, et accuse le peuple qui les a laissées tomber dans l'oubli; il est témoin attristé bien plus souvent qu'admirateur enthousiaste de certaines révolutions, dont il distingue les causes lointaines et les résultats prochains, qui font avancer, il est vrai, le char de l'humanité tout en sacrifiant de nobles causes, de respectables souvenirs. De la sphère élevée où plane ainsi l'historien, les vues intéressées disparaissent pour ne laisser place qu'à la sincère observation de la vérité philosophique et morale. Que les politiques viennent après cela revendiquer le bénéfice d'assimilations plus ou moins fausses dont ils prétendront autoriser leurs calculs, il n'en est pas responsable, et ne s'en fait solidaire que dans la mesure de ses convictions et de ses affections. Ce qu'Amédée Thierry a obtenu de faveurs sous l'empire renouvelé n'a pu être offert et n'a profité en réalité qu'à l'homme de lettres, au penseur, au savant.

II.

Comme il avait observé la formation du monde romain, Amédée Thierry devait en étudier aussi la décadence et le démembrement.

A vrai dire même, ses travaux précédens semblent n'avoir été qu'une préparation à cette nouvelle recherche, d'autant plus intéressante qu'elle conduit aux origines du monde moderne. Ce qu'on appelle quelquefois les basses époques, c'est-à-dire les périodes n'ayant d'autre caractère dominant que de servir de transition entre un âge et un autre, passe à tort, aux yeux de certains historiens que suit trop fidèlement l'opinion générale, pour indigne d'étude, rebutant et stérile. On aime mieux courir aux grands siècles, pendant lesquels de puissantes impulsions, individuelles ou générales, ouvrent des voies communes et imposent l'unité, où la lumière abonde, où l'esprit humain, touché de l'étincelle divine, produit les merveilles, et au-dessous des merveilles les œuvres délicates et charmantes en une telle quantité que nous avons peine aujourd'hui à les retrouver et à les compter. Les temps intermédiaires méritent de fixer aussi l'attention laborieuse de l'historien, et la récompensent par des résultats qui ont leur prix. Ce sont des époques noyées dans l'ombre; cependant sous cette ombre on voit se défaire et se refaire la trame secrète et continue de l'histoire. Au sens général, décadence veut dire transformation, transition du passé à l'avenir. Tant que dure visible encore la physionomie du passé, c'est un soin touchant que celui qui s'applique à en suivre la dégradation successive. Les institutions et les dogmes prennent avec l'âge, aussi bien que les édifices, un air de flétrissure et de langueur qui invoque la sympathie, l'indulgence, une sorte de respect. Dès que paraissent à l'horizon les lueurs nouvelles, c'est un vif plaisir que d'en recueillir les rayons et de surprendre les premiers linéamens du jour prochain. Quelquefois les plus grandes scènes du renouvellement historique se meuvent et les transformations s'accomplissent dans le silence et les ténèbres, parfois aussi au bruit des écroulemens et des chutes retentissantes. Ces divers caractères s'attachent à la vaste époque de transition entre les temps anciens et le moyen âge, qu'Amédée Thierry a particulièrement étudiée. La vie du IVe et du Ve siècle tantôt sommeille et paraît devoir expirer au sein de la décadence byzantine, tantôt afflue dans les solitudes mystiques du désert ou au milieu des querelles religieuses, ou bien s'agite tumultueusement sur ces champs de bataille qui voient se briser les dernières forces impériales et s'élever les nouveaux royaumes. Amédée Thierry lui-même a dépeint avec énergie en quelques lignes le terrible aspect de ces catastrophes. « Lorsqu'une société, dit-il, par suite de bouleversemens pareils à celui qui vint alors ébranler l'empire, est jetée hors de ses cadres séculaires, les événemens qui s'y produisent n'ont plus de raison ni de règle, et parfois même plus de vraisemblance : la fiction semble s'y confondre avec la réalité, ou plutôt l'imagination du plus hardi

romancier reculerait devant l'extraordinaire et l'imprévu qu'amène la simple combinaison des choses. Dans ces momens d'universel désordre, le monde des faits humains ressemble à une planète qui, chassée de son centre de gravité, erre de chocs en chocs à travers des espaces inconnus. Le logique et l'illogique, le possible et l'impossible viennent à chaque passe heurter dans l'histoire. L'historien s'arrête, dérouté lui-même au milieu de ce chaos; il croirait l'humanité passée des lois de la Providence sous la fantaisie du hasard. »

Comment se dirigera l'observateur parmi tant de désastres? Quel fil rencontrer au milieu de ces ruines? Si Dante a visité les enfers, au moins avait-il pour « maître, guide et seigneur » le divin poète devant qui, pour l'entendre, les enfers eux-mêmes eussent volontiers fait silence. Pour qui veut pénétrer dans le IVe et le Ve siècle, sauf Ammien pendant quelques années, il n'y a plus d'historiens contemporains; les obscurs chroniqueurs, les froids panégyristes, les hagiographes, ont pris leur place. S'il y a encore des poètes, ils ont peu d'écho. Toute grande voix s'est tue, excepté celle des pères de l'église; toute information précise a disparu, hors, pour ce qui les concerne, celle des écrivains ecclésiastiques. Il y a les monumens de législation et du droit, mais dispersés et mutilés. En tout cas, il est vrai, ce ne sont pas les textes contemporains qui manquent : saint Jérôme, dans l'édition du bénédictin dom Jean Martianay, a cinq volumes in-folio; saint Jean Chrysostome en a treize, saint Basile trois, le Code théodosien, avec les commentaires de Godefroy, six. On doit ajouter une bonne partie de la collection byzantine, les vies des saints, les actes des conciles, etc. C'est de quoi encourager les auteurs de monographies ou bien les annalistes, c'est de quoi aussi désespérer les historiens, et de fait nul historien n'avait encore entrepris de traiter à part une période si complexe. Lebeau y a consacré les premiers volumes de son *Histoire du bas-empire;* mais son travail, à quelques égards méritoire, n'aboutit qu'à une compilation. L'estimable et austère Le Nain de Tillemont en a traité les principaux épisodes religieux dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, il en a suivi le développement politique dans son *Histoire des empereurs;* toutefois sa conscience de prêtre et de janséniste lui laisse peu de liberté : Charles Perrault, son contemporain, déclare que « son exactitude à ne rien faire dire à ceux qu'il cite que ce qu'ils disent précisément va jusqu'au scrupule. » Tout au contraire l'historien moderne met l'effort même de sa conscience à mériter le don de la divination, à évoquer l'âme et la vie des temps écoulés, à interpréter une vérité historique dont les textes livrent le secret seulement à une science devenue un art, et qu'un sage secours de l'imagination rend ardente et inspirée.

Telle a été la science d'Amédée Thierry; voyons-le, dans les divers ouvrages qu'il a consacrés à l'étude du IVe et du Ve siècle, faire preuve d'éminentes qualités, différentes à plus d'un titre de celles dont ses premiers livres nous avaient offert les témoignages. Son talent va changer d'aspect : aux grandes vues générales, aux remarquables efforts d'une puissante synthèse, aux théories et aux systèmes, aux vastes tableaux de deux grandes civilisations, celle de l'ancienne Gaule, celle de Rome païenne, vont succéder de fines analyses de caractères et de mœurs, de curieux récits mettant en scène et faisant revivre sous nos yeux les personnages de ces anciens temps, avec leur costume, leur langage, leurs passions. Les passions humaines sont, après tout, ce qui engendre les grands faits de l'histoire, qu'on voit se dessiner peu à peu sur cette trame vivante, toute morale et humaine.

Démembrement et ruine de l'antique domination de Rome, invasion des barbares, chute définitive de l'édifice païen et triomphe du christianisme, tels sont les grands changemens qui occupent la période formée par le IVe et le Ve siècle. Ils ne se sont pas accomplis sans donner lieu à de vives agitations morales, jalousies et haines, dévoûmens et regrets, religieuses espérances, déceptions amères. Nulle scène, pour l'historien qui aurait le courage d'y pénétrer, pour qui conserverait, au milieu d'une mêlée si ardente, une vue calme et maîtresse d'elle-même, ne devait être plus féconde.

Le plus puissant levain de toute époque est l'idée religieuse. Elle exalte et soulève, elle transporte et fanatise, elle enfante également la charité sublime, le renoncement du martyre, les élans et les écarts du mysticisme, les excès de l'intolérance, la persécution. Là où elle brille, se concentrent bientôt l'émotion et la vie. Or il y a peu de siècles dans l'histoire où la lutte des intérêts religieux ait produit des effets aussi complexes que pendant la période étudiée par Amédée Thierry. Il a dû s'attacher d'abord à expliquer et à décrire ces effets; de là sont issus avant tout ses deux remarquables livres sur saint Jérôme et saint Jean Chrysostome. Le premier avait pour objet de dépeindre la société chrétienne de l'Occident, le second celle de l'Orient.

On n'attend pas que nous refassions l'analyse de récits que tout le monde a lus ici même : nous voudrions seulement indiquer comment ils nous instruisent et de quelle méthode ils procèdent. Saint Jérôme et saint Chrysostome ont exercé tous les deux une puissante action sur leur siècle par des moyens divers. Le premier, après avoir acquis toute la science de son temps, après s'être épris à toujours de littérature antique, court au désert, y accomplit ses grands travaux d'exégèse, et de là, dans les lettres qu'il adresse à Rome, décrit l'âpre jouissance et la suprême sainteté de la solitude en Jésus-

Christ, avec un tel enivrement d'éloquence convaincue que toute une partie de la haute société romaine abjure pour le suivre la richesse et la volupté. Qui ne se rappelle ces pieuses figures de matrones, Marcella, Paula, Eustochium, Furia, Fabiola, qui changent en un sévère couvent la riche demeure de l'Aventin et forment au saint, dans Rome même, une église domestique avant de le suivre en Palestine pour y fonder avec lui des associations religieuses et l'assister jusque dans ses études hébraïques ou syriaques? Ces travaux d'érudition sacrée, ces ardentes conversions de l'aristocratie romaine, courant à la pénitence pour y puiser une nouvelle vie, ce sont bien là les traits les plus vivans de cette société occidentale, au milieu de laquelle le paganisme conserve encore un vaste empire : il y faut des coups d'autant plus éclatans, qui viennent frapper les âmes d'élite et sachent tout ébranler autour d'elles et par elles.

Saint Jean Chrysostome, lui, né dans un des foyers les plus actifs de la civilisation grecque, à Antioche, n'est pas fait pour la solitude. Il la recherche d'abord comme la vraie source des hautes pensées, mais promptement la vie pratique le réclame, c'est-à-dire la charité et l'ardente pitié. Tandis que saint Jérôme convertit par ses savans écrits d'exégèse des consciences raffinées, saint Jean Chrysostome, lui, prêche et enivre le peuple des villes. Du haut de son siége de Constantinople, avec des accens et des éclats de tribun, il prend la défense des petits et des humbles contre les gens de cour, contre les mauvais évêques, contre l'impératrice Eudoxie, celle qu'il appelle publiquement la nouvelle Hérodiade. Sa vie n'est qu'un long combat qui attire sur lui d'affreuses violences, enlèvement, exil, transportation aux extrémités du monde romain, mort cruelle sous les étreintes de la fièvre, entre les mains des soldats. Et ce même homme qu'on a pu comparer aux Gracques, qui tenait dans sa main tout le peuple de Constantinople et pouvait le soulever d'un mot, s'est gardé de prononcer jamais ce mot formidable; aux éclats de sa parole populaire, qui traitait de la morale et du dogme bien plutôt que des arguties théologiques, il a mêlé des accens d'une incomparable douceur, auxquels il a dû ces profonds sentimens d'affection filiale qui ont confondu bien des âmes avec la sienne. Il faut se rappeler particulièrement la très fine étude qu'Amédée Thierry a faite des dix-sept lettres de Chrysostome à sa chère diaconesse Olympias. Ces lettres ou traités étaient célèbres dans l'antiquité même pour la hauteur des pensées et la beauté du style; elles étaient comptées par l'église d'Orient entre les plus belles perles de sa couronne. Olympias est triste, triste des infortunes et des souffrances de celui qu'elle respecte comme un père, triste du triomphe de la violence et de l'iniquité. Saint Jean Chrysostome la console, non plus à la manière des anciens rhéteurs, pour qui ce secourable office était devenu

un genre littéraire, qui oubliaient de grands maux s'ils savaient par cœur un grand nombre de morceaux consolatoires, et croyaient facile de préparer aux âmes souffrantes, du milieu des prospérités et de la richesse, des recettes efficaces. Chrysostome, lui, parle d'une souffrance que personnellement il endure; s'il sait la dominer pour lui-même, n'enseignera-t-il pas à d'autres les moyens de la dominer? Sa doctrine est autre que celle du stoïcisme antique. Il ne dit pas seulement : Méprisez la douleur et méprisez ceux qui vous l'infligent sans raison; il dit: «Mettez du prix à votre souffrance, et ne murmurez pas à l'excès contre les circonstances ou les hommes qui se trouvent en devenir les instrumens. Offrez-la au contraire en holocauste ou en remercîment à Dieu même, car, dans les desseins de sa providence, elle a pour fin votre progrès vers un but éternel ou bien le salut des autres hommes et l'ordre moral du monde; vos tribulations peuvent être ce que sont la tempête pour épurer l'air vicié, l'hiver et les frimas pour sauvegarder et mûrir le grain sous la terre, la nuit pour raviver nos corps. Soyez les ouvriers obéissans d'une œuvre sublime qui deviendra vôtre par le bon vouloir et par la récompense finale; marchez le front levé dans les traverses de la vie, non-seulement avec résignation, mais avec allégresse, avec actions de grâces pour la Providence, qui nous conduit toujours au bonheur quand nous aimons le bien. » Voilà certes une doctrine nouvelle que ne connaissait pas le paganisme; nouvelles aussi, à vrai dire, sont et la douleur qu'elle veut calmer et la relation que révèle ce dialogue intime entre deux âmes. Cette relation s'appelle l'amitié spirituelle, la plus haute et la plus sainte des amitiés, et cette douleur s'appelle la tristesse chrétienne, celle dont l'âme pouvait bien être saisie alors que, repliée sur elle-même par le christianisme, elle apercevait le contraste de son humilité avec les horizons immenses qui lui étaient ouverts.

Nous ne faisons, à vraiment parler, qu'analyser un chapitre d'Amédée Thierry. Qui pourra dire que ces pages d'observation psychologique et morale, se mêlant à l'histoire religieuse, ne soient pas de nature à éclairer d'un jour inattendu et nécessaire le tableau général du IVe et du Ve siècle? L'éclosion et le premier essor des plus hautes idées, des sentimens les plus intimes qui doivent inspirer une époque, ne sont-ils pas de ces principaux traits que l'historien doit d'abord recueillir? Qui pourtant, avant Amédée Thierry, avait entrepris de montrer l'influence et l'action de ces sentimens et de ces idées sur la même scène où s'agitaient les événemens purement politiques d'une si intéressante époque? On eût cru jadis se montrer médiocrement respectueux envers la mémoire des pères de l'église et des saints en mêlant de propos délibéré au récit de leur vie la peinture de leur temps. On s'apercevait bien de la sécheresse

des chroniqueurs et des hagiographes, qui ne visent qu'à l'accumulation des miracles, et ne préparent qu'à leur insu et comme malgré eux des matériaux pour l'histoire; mais on était trop exclusivement préoccupé de faire servir chaque récit à l'édification : on eût craint d'être irrévérencieux en tenant compte des détails familiers où se peignent, avec la farouche énergie et la violence, l'ardeur et la sincérité des premiers siècles. Bossuet, écrivant le panégyrique de saint François d'Assise, se gardera bien de raconter l'épisode trop simple à son gré du loup de Gubbio. Il aimera mieux, au risque d'enlever quelque chose à l'originalité du saint qu'il veut célébrer, comprendre et résumer sa vie dans une de ces maximes générales qui doivent servir à l'enseignement chrétien : la carrière de saint François d'Assise lui deviendra un texte pour exalter « la pauvreté selon l'Évangile. » Prononçant le panégyrique de saint François de Sales, il ne mêlera pas à la majesté de sa propre exposition des citations nombreuses d'un style tel que celui du célèbre évêque de Genève, si pittoresque et si tendre. A la timidité de Tillemont, on peut juger qu'une partie des scrupules qui pesaient sur l'orateur de la chaire enveloppaient aussi l'historien. C'est que, en dépit de sa foi, encore à certains égards intacte et sereine, le XVIIe siècle se sentait toutefois embarrassé devant la légende; il n'en accueillait plus la candeur naïve et il n'en devinait pas encore toute la portée historique. Notre temps a été plus hardi; parmi nos contemporains morts d'hier, il est des noms célèbres qui prouvent que, parmi nous, la chaire même et la littérature chrétiennes se sont donné de plus grandes libertés et y ont puisé de nouveaux et puissans effets.

Le foyer de la vie, au IVe et au Ve siècle, était donc transporté dans l'église et abandonnait l'état. Ici tout semblait se démembrer et mourir en de violentes convulsions si l'on regarde à l'occident romain, dans l'excès de la décrépitude et de la torpeur, si l'on regarde à l'orient. Le volume d'Amédée Thierry intitulé *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle, Derniers temps de l'empire d'Occident*, décrit la chute de Rome impériale et l'extinction de l'autonomie italienne; le volume intitulé *Nouveaux récits de l'histoire romaine aux quatrième et cinquième siècles, Trois ministres des fils de Théodose*, raconte surtout les intrigues de la cour byzantine. A ce titre, ce dernier ouvrage se place à côté du *Saint Jean Chrysostome* pour donner une peinture singulièrement originale de ce que fut le bas-empire. C'est peut-être ici que le talent d'Amédée Thierry s'est le mieux montré dans toute son ampleur, avec son art merveilleux à grouper les détails de manière à créer la vie. Arrêtons-nous un instant à cette autre partie de son œuvre.

Nous ne sommes plus autant que naguère tentés de médire de l'empire byzantin; grâce à d'ingénieuses recherches, auxquelles il

est juste de dire qu'Amédée Thierry a donné l'exemple à la fois et le signal, cet empire a obtenu de nos jours le regain de quelque popularité. Il est certain qu'il a servi la cause de la civilisation en arrêtant pendant une longue série de siècles la barbarie asiatique; il a puissamment aidé à la propagation du christianisme, surtout il a ouvert aux institutions romaines, politiques ou civiles, un refuge qui leur a permis de subsister après la ruine de l'empire occidental, et de porter, au profit de l'Occident même, de derniers fruits. Il en est arrivé de même pour beaucoup de traditions antiques dans le triple domaine des lettres, des sciences et des arts. Au moment où l'invasion barbare et le désordre général menaçaient de les détruire en Occident, elles ont été recueillies par l'empire d'Orient, qui, plus tard, après des siècles d'engourdissement et de torpeur, les a transmises fécondes encore au génie moderne de la renaissance. A ces utiles services de l'époque byzantine a préludé pendant le IVe siècle une sorte de réveil de l'esprit grec, qui a enfanté l'hellénisme de Julien et l'enseignement des rhéteurs dans les écoles de Syrie, de Grèce ou d'Égypte. Ce réveil n'avait-il pas, en dernier résultat et malgré ses efforts contraires, préparé les voies à la prédication du christianisme? Ce qui est sûr, c'est que la religion nouvelle se répandit bien plus vite en Orient qu'en Occident; mais elle y contracta des habitudes de subtilité funeste, et y décida le mouvement irrémédiable et définitif de la décadence du monde grec. Jusqu'à ce que de grands empereurs comme Justinien l'arrêtent sur cette pente, quel affaissement moral que celui de cette société! Comme le petit esprit, selon l'expression de Montesquieu, se nourrissant d'oiseuses discussions, de querelles théologiques, y raréfie l'air jusqu'à le rendre à peine respirable! Pour quelques mâles velléités des empereurs ou de ceux qui les entourent, que de passions à la fois violentes et mesquines, que de caractères avilis, que de criminelles ambitions, sans énergie que pour d'obscurs complots, et sans nulle grandeur!

Théodose, en mourant, partage l'empire entre ses deux fils. Honorius, l'aîné, régnera en Occident, sous la régence du généreux Stilicon, ou, pour mieux dire, sous celle de l'ambitieuse Sérène, femme du chef barbare. Déjà Théodose, de son lit de mort, a dû consentir à fiancer son fils à la fille de Sérène, qui est sa nièce; mais ce n'est pas assez pour l'ambition de celle-ci : elle veut élever plus près encore vers l'espoir de la succession impériale le régent son mari, et tout bas on murmure qu'elle a ménagé pour lui la vacance éventuelle du trône en faisant boire à son gendre un philtre qui le condamne à la stérilité. En attendant, elle veut que son mari puisse joindre à la régence d'Occident la tutelle de l'empereur d'Orient, et c'est dans Constantinople le signal d'intrigues semblables à celles

qui déshonorent l'Italie. Arcadius, de son côté, inaugure en sultan inerte la série des despotes de Byzance. Il déteste son préfet du prétoire, le Gaulois Rufin; mais celui-ci le domine par la peur. Rufin veut, lui aussi, comme Stilicon, devenir beau-père de l'empereur; il compte ensuite gagner les soldats, se faire associer à l'empire, et faire disparaître quand il le voudra l'ombre qui lui fait obstacle. Il puise cette audace dans un esprit délié, opiniâtre, souple, libre de tout scrupule, dans un talent d'intrigue auquel viennent en aide les dons naturels, dans une ambition sans frein. Déjà il a obtenu à force d'instances non pas que l'indolent et insensible Arcadius soit épris de sa fille, mais, de guerre lasse, qu'il promette de l'épouser; il croit toucher au but de ses désirs quand une absence temporaire vient le livrer sans défense à des piéges cachés. Un troisième rival, Eutrope, chef des eunuques et chambellan, se tient aux aguets. Marier l'empereur, l'asservir par une femme, c'est aussi l'objet de ses basses menées; il y réussit, et met sur le trône une fille barbare, la fière Eudoxie, qui va devenir la vraie dominatrice de l'empire.

Cette triple scène : le grand Théodose à son lit de mort, obsédé par les obscures intrigues de la femme de Stilicon, — Honorius, son fils aîné, hydropique, impuissant, meurtrier du courageux Vandale qui seul méditait encore de sauver l'empire, heureux de soigner sa basse-cour ou de faire combattre ses léopards loin de Rome, dans ses nouvelles résidences de Milan ou de Ravenne, — Arcadius, esclave du Gaulois Rufin, puis de l'eunuque Eutrope, puis de sa femme Eudoxie, et n'échappant à ces jougs honteux que par des perfidies et des meurtres, — voilà la tragédie de la décadence, envahissant l'Occident et l'Orient, mais identifiée surtout avec le byzantinisme. Amédée Thierry déroule à nos yeux ce drame sinistre avec un luxe surprenant de détails qui fait revivre ces cadavres ensevelis. Arcadius, Sérène, Rufin, Eutrope, la fière Eudoxie, ces pâles fantômes redeviennent familiers au lecteur après que l'historien les a évoqués par une sorte d'art magique du fond de l'obscure nécropole où personne avant lui ne les avait distingués parmi tant d'ombres confuses.

Le troisième fait général qui domine cette grande époque du IVe et du Ve siècle, et qui contribue à lui donner son vrai sens, c'est, avons-nous dit, après le triomphe longtemps débattu du christianisme et la profonde décadence de l'empire, l'invasion des barbares. Amédée Thierry a su la caractériser et la dépeindre avec des couleurs vraiment originales. Considérant d'abord le grand mouvement de l'invasion dans son plus vaste ensemble, et ne le séparant pas des causes qui l'ont déterminé, il a consacré jusqu'à deux volumes à l'histoire d'Attila et de ses successeurs. C'est en effet le déplace-

ment des Huns en Orient qui a chassé les tribus gothiques de leurs demeures sur les bords de la Mer-Noire, et les a forcées à chercher un refuge dans l'intérieur de l'empire. L'irruption de cette race doit intéresser l'historien des premiers commencemens de l'Europe moderne, non pas seulement à cause de ses rapports avec l'invasion germanique, mais parce qu'elle a suscité dans les pays latins et chez leurs voisins barbares, outre les résistances nationales, des émotions et des terreurs dont on voit persister la trace dans une série de traditions qui forment en partie l'histoire intellectuelle et morale de ces peuples. Bien plus, certains groupes hunniques ayant pu se fixer dans la vallée du Bas-Danube, après la mort du conquérant et la destruction de son empire, le souvenir de leurs destinées importe à qui veut connaître le mode de formation de cette partie de la société européenne. Les Magyars d'aujourd'hui, par exemple, se rattachent par l'origine aux tribus d'Attila, et l'on sait de quelle reconnaissance ils ont salué les études d'Amédée Thierry, qui leur reconstruisait leur propre histoire.

L'invasion des barbares dans l'empire ne s'est pas faite uniquement par ces coups de force auxquels de grands déplacemens de peuples donnaient lieu et qui rompaient toutes les digues; elle s'est faite aussi par de sourdes et lentes infiltrations : nous avons tenté ici même naguère de montrer avec précision ces différences. Sans disserter spécialement à ce sujet, Amédée Thierry s'est placé dans son œuvre à un point de vue qui est très probablement celui de la pure vérité historique. Dans aucun livre on ne trouvera mieux décrite que dans ses pages la série de conditions diverses suivant lesquelles tant de barbares étaient parvenus dès le commencement du IVe siècle à s'établir au milieu des provinces romaines. Il y avait bien longtemps que Rome, fidèle aux plus anciennes maximes de sa politique, employait les Germains à son service ou à ses plaisirs, comme soldats, comme gladiateurs, comme esclaves. Tant que persistait la force d'assimilation dont elle avait pendant si longtemps disposé, ses duretés étaient, pour les peuples réservés à sa conquête, comme la rançon d'une participation future au grand rôle de leurs vainqueurs; cette force une fois épuisée, de tels rapports enfantaient le plus souvent la lutte et la haine. Toutefois l'affaiblissement intérieur de l'empire laissa pendant longtemps se continuer des empiétemens considérables qui allaient fixer l'ennemi au centre même des provinces. Il n'y a qu'à jeter sur la carte de l'empire au IVe siècle un regard général, en tenant compte des informations que donne la *Notitia dignitatum,* pour apercevoir que la barbarie gagne et s'étend à partir et en-deçà de chaque frontière. On y voit établies, comme dans les « confins militaires » de certains empires modernes, des colonies d'étrangers, de

Germains, à la fois cultivateurs et soldats, *limitanei milites*. Bien plus, dans presque toutes les parties et jusqu'aux extrémités occidentales de l'empire, figurent des groupes barbares, ces *Laeti*, ces *Gentiles*, engagés pour cultiver les terres désertes et pour les défendre. Ajoutez d'autres groupes encore, souvent adjoints, sous le nom de *fédérés*, à ce qui reste des légions, et dont les chefs arriveront, par leurs services signalés ou par leurs audacieuses usurpations, à des alliances impériales et à la toute-puissance dans l'état. Ce sera un fédéré, cet Alaric, roi des Goths, qui ne connaîtra d'abord d'autre vœu que de servir l'empire romain et de parvenir aux fonctions de maître des milices, au titre de patrice, au rang de consul peut-être. C'est, dans les *Nouveaux récits* d'Amédée Thierry, un remarquable morceau d'histoire finement observée et décrite que les pages où il a pas à pas suivi quel prestige et quelles ambitions, puis quelle convoitise, quelle tentation irrésistible, quelle furie de profanation à ses propres yeux sacrilége, quelles voix mystérieuses enfin ont entraîné de degré en degré le puissant chef barbare. Il eût été jusqu'au bout un fidèle allié, au lieu d'être le premier violateur de Rome, si l'empire eût conservé jusqu'alors assez de force et de sagesse pour mettre à profit de tels services. En face de lui était ce Stilicon, autre type du barbare établi dans l'empire, épris de la majesté romaine jusqu'à se dévouer à la venger et à la défendre. Qu'on relise dans le même volume d'Amédée Thierry ce qui concerne ce ministre, et l'on sera étonné de pénétrer à la suite de l'historien, grâce aux lumières que projette son étude morale, vers certaines vues d'une période aussi complexe, qu'on n'avait pas soupçonnées. Cela est peu de chose encore en comparaison de l'infinie variété de caractères et de situations qu'il a notées, chemin faisant, à travers ces temps que pénètre la barbarie. Veut-on observer avec lui quelles diverses conditions religieuses offrait l'invasion silencieuse et lente, voici, à la tête des Goths, le célèbre Ulphilas; élevé dans Constantinople, prêtre et plus tard évêque, il a converti son peuple à l'arianisme en s'aidant de sa fameuse traduction de la Bible. Une fois convertis, il a obtenu de les établir dans une province riveraine du Danube, où il est devenu leur chef politique et religieux. A côté d'Ulphilas, quelle étrange figure que cet autre évêque goth dont nous parlent les historiens de l'église orientale! Théotime a pour diocèse la Petite-Scythie, c'est-à-dire le pays sauvage, à peu près inconnu des Romains, qui confine avec les régions demi-désertes du Bas-Danube. Vêtu d'un costume demi-barbare, laissant flotter sur sa robe épiscopale l'épaisse chevelure des Goths, il va recruter ses ouailles dans les marchés, et attire ses néophytes à de grands festins où il les catéchise. De retour dans sa solitude, il déploie les rouleaux de sa bibliothèque, et s'exalte en lisant Origène.

C'est dans les chroniqueurs byzantins qu'Amédée Thierry a trouvé les élémens de ces sortes de peintures, mais seulement à l'état d'indications éparses, qu'il a fallu deviner, réunir, interpréter, et qui ne prenaient que par des rapprochemens ingénieux la couleur et la vie. N'est-il pas vrai cependant que de telles pages font revivre à nos yeux la vie morale des temps passés? n'est-il pas vrai que nous avons ici une vue intéressante et directe d'une des plus curieuses formes qu'affectait l'introduction des barbares dans l'empire? Et ne faut-il pas à l'historien, pour animer ainsi de simples textes d'annalistes à peu près inconsciens, cette sorte d'imagination qui, inspirée par une science profonde et un juste sentiment des idées et des mœurs, fait pressentir et saisir à coup sûr tout ce que ces textes contiennent de couleur locale et d'exacte réalité? Les caractères de femmes, curieuses de toutes les nouveautés, ne manqueront pas au milieu de cette barbarie qui incline vers la civilisation, depuis Eudoxie jusqu'à l'humble affranchie d'Ausone, Bissula, aux cheveux blonds et aux yeux bleus. Plusieurs de ces Germains sont devenus, parmi la société romaine, des savans ou des poètes : le Franc Mellobaude a mérité par ses vers une statue en plein forum; le Goth Fravitta excellait par son goût vraiment attique. D'autres en revanche conservaient leur grossièreté native, comme ce Goth Sarus, auquel il fallut, quand on voulut se rendre maître de lui, jeter le lacet, comme fait le chasseur à la bête fauve. Un grand nombre, la plèbe infime de ces Francs et de ces Goths, se pliaient aux divers métiers dans les grandes villes : « Il n'y a pas une seule de nos familles, écrit l'évêque Synésius au commencement du ve siècle, où quelque Goth ne soit homme de service. Le maçon, le porteur d'eau, le portefaix sont des Goths. »

Les naturalistes observent avec curiosité, sur certains rivages baignés par les eaux sous les ardeurs du soleil, des flores et des faunes étranges qui naissent d'incessantes et fécondes infiltrations; de même l'introduction des élémens germaniques peu à peu mêlés à la civilisation romaine, dans un temps où celle-ci n'exerçait plus comme autrefois une absorbante influence, a donné lieu à une multitude de formes et de combinaisons morales dont il pourrait être un jour à propos de faire une étude complète; on aurait ainsi une page importante et nouvelle de l'histoire de l'invasion germanique. A vrai dire toutefois, sans composer à ce sujet une dissertation expresse, Amédée Thierry a tracé, au moins pour les grands traits, cette histoire spéciale dans le cadre plus compréhensif et plus large d'un tableau de la société romaine aux IVe et Ve siècles. Nul n'a fait plus que lui un équitable et intelligent appel à toutes les sources de lumière et d'intérêt, nul n'a mieux su féconder par une patience infatigable et un travail dévoué, mais en même temps par une in-

génieuse comparaison des indices les plus fugitifs et par une divination puissante, quelques-unes de ces vastes parties du champ de l'histoire qui paraissent n'offrir au premier regard que landes et bruyères. Il a été récompensé moins encore par les honneurs et l'heureuse fortune que par le privilége rare d'avoir pu consacrer à l'achèvement de sa noble tâche jusqu'aux dernières années, jusqu'aux derniers mois d'une longue vie.

Nous avons dit que sa biographie était tout entière dans son œuvre historique. Comment taire cependant le bonheur que lui a procuré l'affection de ses fils? L'un deux, en faisant bien son devoir comme officier pendant la dernière guerre, lui a causé, après quelques vives craintes, une grande joie et un légitime orgueil. L'autre, M. Gilbert Thierry, a été son plus intime confident, son collaborateur, son conseiller même. C'est de lui que nous attendons la publication de plusieurs volumes encore, auxquels il ne manquait plus que d'être révisés. Quoi qu'il ajoute cependant, l'unité de l'œuvre est depuis longtemps acquise. Parti de l'histoire de la Gaule, c'est-à-dire de l'une des provinces les plus influentes et les plus actives parmi celles qui devaient composer l'empire romain, Amédée Thierry s'est vu conduit à étudier ce grand corps politique dont la Gaule faisait partie. Il a suivi le génie particulier de nos ancêtres dans son accord plutôt que dans son entier mélange avec le génie de Rome, comme on suit les eaux d'un fleuve traversant un lac sans tout à fait s'y confondre. Il a vu ensuite tout le vaste bassin se diviser en deux branches, celles-ci s'embarrasser au milieu de marécages et d'alluvions étrangères, et puis se perdre et disparaître dans un océan; c'est-à-dire, il a raconté le partage du monde romain en deux empires, il a observé les curieuses vicissitudes de l'Orient et de l'Occident, ici les progrès singuliers de l'invasion, là d'incontestables signes de décadence, la corruption et l'inertie, jusqu'à ce que le mélange des anciens et des nouveaux élémens eût donné naissance à un monde nouveau. Amédée Thierry a pris de la sorte un rang élevé parmi les hommes éminens qui se sont faits chez nous les historiens des origines de la société moderne, à côté de M. Guizot, à côté de ce frère qu'il appelait lui-même son illustre maître. A l'œuvre de ces grands esprits, il a su ajouter une œuvre originale qui intéresse l'histoire de notre patrie, celle de la civilisation à laquelle nos sociétés modernes ont fait le plus d'emprunts, et qui rend à la connaissance familière des hommes toute une grande époque de transition où naissent quelques-uns des problèmes politiques, religieux et moraux qui ont le plus agité les siècles ultérieurs.

A. GEFFROY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1874.

Quelle fatalité s'attache à nos tristes affaires? Quelle influence maligne nous poursuit dans nos inutiles efforts? C'est donc encore une fois, selon le mot ironique de Benjamin Constant, l'esprit de « procrastination » qui l'emporte dans les conseils des maîtres tout-puissans de nos destinées! C'est l'esprit de négation et d'ajournement qui triomphe lorsqu'on croyait toucher à la réalisation des plus modestes vœux, au moment où l'on se faisait déjà illusion qu'on allait avoir un gouvernement à peu près organisé, les institutions les plus élémentaires, ces garanties de durée et de fixité que le pays réclame depuis longtemps.

Tout semblait concourir au résultat désiré. La proposition de M. Casimir Perier appelait une résolution décisive. La commission des trente, dans son activité toujours dévorante, avait fini par enfanter un projet un peu incohérent, un peu naïf, mais suffisant encore pour devenir un point de départ, un texte de délibération. M. le président de la république, par un message qui est sur les murailles de toutes les communes de France, avait pressé en termes assez militaires l'assemblée d'en finir, invoquant tout à la fois les engagemens contractés, le repos des esprits, les intérêts en souffrance, les affaires paralysées par l'incertitude. Il n'y avait plus qu'à marcher, à se mettre à l'œuvre, ou à signer une abdication nécessaire en avouant devant la France qu'on ne pouvait rien. C'était évident, on le croyait du moins ainsi. De tout cela, que reste-t-il? La proposition de M. Casimir Perier a été repoussée. Le projet de la commission des trente a été ajourné, déposé aux archives pour servir à la prochaine occasion. Le message de M. le président de la république est toujours sur les murs; mais il a été notablement atténué, sinon démenti par les déclarations résignées du gouvernement au cours des débats parlementaires. Les propositions de dissolution qui ont été présentées en désespoir de cause, ces propositions, bien qu'appuyées par une minorité considérable, ont eu la fortune qu'il était facile de prévoir. Ni dissolution, ni organisation, — et voilà quinze jours bien employés!

Les dernières semaines de cette session, qu'on appelle laborieuse par un complaisant euphémisme, auront été dépensées en agitations monotones, en débats stériles, en petites évolutions ministérielles, pour arriver à quoi? Tout finit par un congé, par la victoire de la « grande politique des vacances. » Dès qu'on avait retrouvé la majorité pour repousser la motion de M. Casimir Perier et la dissolution, il est clair qu'il ne fallait pas la compromettre en se laissant entraîner dans la discussion des lois constitutionnelles proposées par la commission des trente, réclamées par M. le président de la république. C'est le jeune M. de Castellane qui, avec la sagesse de l'homme d'état, avec le coup d'œil du tacticien, a tranché le nœud en se faisant le *leader* de la villégiature; il s'est jeté sur la brèche pour conquérir un congé avec l'ajournement des lois constitutionnelles, et le brave général Changarnier a aussitôt emboîté le pas, récitant une bucolique en vers latins sur les douceurs du repos, sur le charme des bords ombragés des rivières de Bourgogne. L'assemblée électrisée n'a pas pu résister à la charge audacieuse du jeune grenadier de la majorité et du vieux soldat parlant latin. Elle a cédé sans peine, sans effort, elle s'est empressée de voter l'urgence pour le repos; il y a même un représentant de la majorité qui ne trouvait rien de mieux que de s'ajourner jusqu'à l'année prochaine, jusqu'au commencement de 1875, et c'est ainsi qu'une campagne engagée pour donner des institutions nécessaires à la France se termine en donnant des vacances à nos députés. Ce n'est point assurément que le repos soit un mal et que tout soit perdu parce que Versailles va redevenir solitaire pendant quelques mois. Il y a seulement une chose qu'on ne paraît pas avoir comprise, c'est qu'en fin de compte, avec toutes ces tactiques, avec ces combinaisons évasives, dont la France est depuis quelques jours la spectatrice étonnée, on ne fait réellement ni les affaires de l'assemblée, ni les affaires du gouvernement, ni surtout les affaires du pays, réduit plus que jamais à se demander où il en est.

Que peuvent gagner en effet l'assemblée, le gouvernement, le pays, à cette succession de crises intimes, de péripéties obscures, où toutes les forces s'épuisent, où les partis n'arrivent qu'à s'équilibrer, à se neutraliser dans la confusion? Évidemment ce qui vient de se passer depuis quelques jours n'est ni brillant ni rassurant, et l'assemblée n'a pas vu qu'en se refusant à tout elle se compromettait elle-même, que c'était dans tous les cas une étrange victoire de se dérober par une retraite de circonstance à la nécessité d'une résolution décisive, au risque d'avoir l'air d'une souveraineté dans l'embarras, qui ne sait ni vivre ni mourir, qui ne reste une souveraineté qu'à la condition de ne rien faire. Que l'assemblée, poussée dans ses derniers retranchemens, se soit raidie contre l'extrémité d'une dissolution immédiate, soit, on ne peut guère s'en étonner, c'était prévu d'avance. Il est bien certain qu'à l'heure où nous sommes une dissolution ressemblerait singulièrement à

une aventure. Ce serait jeter le pays dans l'inconnu, sans guide, sans direction, — livrer le suffrage universel aux entreprises des partis, à toutes les irritations, à toutes les captations. Ce qui sortirait de ce scrutin, nul ne peut le dire; rien au monde sans doute ne pourrait empêcher que dans des élections de ce genre tout ne fût mis en question. Ce serait la mêlée de toutes les prétentions, de toutes les passions déchaînées, et il en sera ainsi tant qu'on n'aura pas créé des institutions, un gouvernement précis, doué de ses organes nécessaires. Des esprits prévoyans ont bien pu hésiter encore devant ce péril, devant les chances de cette suprême partie; mais c'est là précisément ce qui rend d'autant plus pressante, d'autant plus impérieuse cette nécessité d'organisation qui pèse sur l'assemblée, qui s'est récemment présentée à elle sous des formes diverses et devant laquelle elle s'est dérobée. Qu'on ne se méprenne pas sur la réalité de cette situation, telle qu'elle est aujourd'hui, telle qu'elle était hier. La dissolution sans l'organisation préalable est une périlleuse aventure, c'est l'avis de tous ceux qui réfléchissent. A quoi cependant a-t-elle tenu récemment? A quoi tient désormais l'existence de l'assemblée? A l'absence de quelques députés, au déplacement de quelques suffrages. La proposition dont M. Léon de Malleville a pris l'initiative a réuni 340 voix, l'assemblée s'est trouvée presque partagée sur la question même de son existence. Sérieusement, est-ce qu'on se figure que cela peut durer ainsi longtemps, qu'il est permis de laisser un pays à la merci d'un déplacement de quelques voix? Est-il prudent d'exposer la France à un danger, sans l'armer contre ce danger, sans la préparer à une crise où elle peut se voir engagée à l'improviste? Voilà la vérité. C'est là ce que la majorité de l'assemblée aurait dû se dire, au lieu de se décider si lestement à congédier les affaires sérieuses, au risque de laisser l'opinion sous le poids de cette éternelle et irritante obsession de l'inconnu.

Qu'on ne dise pas que la proposition de M. Casimir Perier était inacceptable, que c'était la proclamation définitive de la république, et qu'on n'en voulait pas. Fort bien, on ne voulait pas de la république, quoiqu'en définitive cette république soit depuis quatre ans un peu partout, sur nos monnaies, dans les lettres de créance de nos ambassadeurs comme sur tous les actes officiels. C'est en vérité assez puéril de tant disputer sur un fait qu'on ne peut détruire, qu'on est obligé de laisser subsister, qu'on reconnaît à chaque instant, ne fût-ce qu'en s'adressant à M. le président de la république; mais enfin, si l'on ne voulait pas de la proposition de M. Casimir Perier, parce qu'on aurait paru se désavouer ou subir des conditions, rien n'était plus simple; on n'avait qu'à prendre la proposition de M. de Ventavon et de la commission des trente, ou la proposition de M. Lambert Sainte-Croix, ou la proposition de M. Wallon, qui est venue bientôt après. Il n'y avait que le choix, on aurait du moins ainsi montré quelque bonne volonté, et on n'aurait

pas eu l'air de saisir aux cheveux l'occasion de ne rien faire. M. le duc de Broglie, dans un discours des plus habiles et des plus soignés, s'est efforcé de démontrer qu'il n'y avait rien au monde de plus inutile et de plus dangereux que la proposition de M. Casimir Perier, qu'aussitôt après avoir accepté cette motion on allait se trouver en face du chaos, de toutes les divergences possibles, de toutes les anciennes constitutions républicaines et des opinions contraires des théoriciens de toutes les écoles de la république. Il y avait de quoi se perdre à la recherche de la solution d'un tel problème! C'était piquant et habilement tourné; mais quoi! M. Dufaure a spirituellement et raisonnablement répondu : on ne se préoccuperait ni des constitutions anciennes ni des opinions des théoriciens, on consulterait tout simplement l'intérêt public; on chercherait, non à conformer l'organisation nouvelle à d'anciennes constitutions mortes de mort violente, mais à l'approprier aux besoins du pays. Était-ce là une politique inutile ou dangereuse? était-ce impossible? Puisque M. le duc de Broglie se portait si vivement au combat contre la politique du centre gauche, puisqu'il contribuait par son éloquence au succès de la droite, c'était à lui désormais de prendre la direction de la campagne d'organisation, et l'échec de la proposition Perier ne devait être que le prélude des lois constitutionnelles telles que les entend la majorité. Pas du tout, c'est au contraire le moment où l'on s'est hâté de chercher une issue vers les « rives boisées du Cousin, » comme dit le général Changarnier. A défaut des combinaisons de M. Casimir Perier dont on ne veut pas, ce qu'on trouve de mieux à proposer, c'est d'aller prendre l'air des champs et de gagner du temps.

Ce n'est qu'un ajournement momentané, dit-on; l'assemblée reviendra dans quelques mois reposée, fortifiée, et prête à voter l'organisation des pouvoirs qu'on lui demande. Malheureusement c'est une tactique connue, épuisée. Déjà en 1873, à pareille époque, on ajournait l'examen des lois constitutionnelles présentées par M. Dufaure; mais on s'engageait positivement à reprendre cet examen dès la première semaine de la session d'hiver. Au mois de novembre, la prorogation était votée, on décrétait d'urgence la formation d'une commission constitutionnelle, et la commission, sachant bien ce qu'on attendait d'elle, s'est hâtée avec une sage lenteur; elle a fait des études sur les législations anciennes et modernes. Aux dernières vacances d'avril, c'était sûrement pour le mois de mai, il y avait promesse authentique, et M. le duc de Broglie, alors vice-président du conseil, prenant au sérieux les engagemens contractés, présentait son projet de chambre haute; M. le duc de Broglie a su le 16 mai ce qu'il en coûtait, il est tombé sur le coup, renversé par ceux qui l'ont aidé l'autre jour à repousser la proposition de M. Casimir Perier. Maintenant ce sera sans faute au mois de décembre, au mois de janvier 1875, ou plus tard, si Dieu le veut et s'il y a une majorité. La vérité est que ces atermoiemens successifs déguisent

assez mal une impuissance qu'on ne veut pas avouer, et que dans cette majorité, qui a semblé se retrouver récemment pour des votes tout négatifs, s'il y a des hommes qui voudraient sincèrement des institutions sérieuses, il y a aussi des partis qui ne veulent ni de l'organisation de la république, ni de l'organisation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. C'est à ceux-ci qu'on a donné le gage de l'ajournement pour les rallier au scrutin, pour refaire une majorité d'un moment plus apparente que réelle, et les derniers votes sont leur victoire, leur bien, qu'ils revendiquent d'ailleurs assez haut. Qu'en résulte-t-il seulement? C'est que cette assemblée, tiraillée, divisée, livrée à la tyrannie des partis, en vient à n'être ni une assemblée constituante, puisqu'elle ne peut rien constituer, ni une assemblée ordinaire poursuivant régulièrement d'utiles travaux, et en définitive c'est le régime parlementaire lui-même qui est atteint à la longue dans sa considération, comme il est altéré dans ses conditions les plus essentielles et dans son efficacité.

Ce qui vient de se passer n'est donc point une victoire pour l'assemblée, et c'est encore moins une victoire pour le gouvernement, qui a joué un peu trop le rôle d'un solliciteur éconduit et satisfait. Les modifications qui se sont produites dans le ministère et qui ont mis M. Mathieu-Bodet à la place de M. Magne aux finances, l'honorable général de Chabaud-Latour à la place de M. de Fourtou à l'intérieur, ces modifications sont-elles le signe d'une évolution politique? Évidemment il y a eu depuis quelques jours un certain embarras, un certain malaise et même certaines contradictions, sinon dans la pensée, du moins dans l'action du gouvernement. Il y a trois semaines tout au plus, M. le président de la république adressait à l'assemblée ce message qui a retenti dans le pays et qui n'a produit une si vive impression que parce qu'il ressemblait à un programme précis et énergiquement dessiné. M. le maréchal de Mac-Mahon n'hésitait point à demander à la chambre « la prompte exécution » des engagemens pris envers lui; il déclarait qu'à ses yeux les questions constitutionnelles « ne devaient pas rester plus longtemps en suspens, » que le repos des esprits l'exigeait aussi bien que l'intérêt des affaires; il adjurait l'assemblée de « compléter son œuvre, » de « délibérer sans retard. » Fort bien! le pays s'émeut à ce langage et prend confiance. Quinze jours sont à peine écoulés, ce n'est plus cela, le cabinet, plein d'une modestie extrême, consent à l'ajournement des lois constitutionnelles. Or quelle est au fond la signification de cet ajournement? Il y a des indiscrets de l'extrême droite qui ne le cachent pas : pour eux, c'est une réponse au message et un avertissement pour M. le président de la république, de sorte que le gouvernement se donne un faux air de faiblesse devant ceux qui sont le plus acharnés à lui refuser l'organisation qu'il demande, dont il a besoin. Que gagne le gouvernement à cette alliance? On vient de voir ces jours derniers ce qui en est. Dans la commission de prorogation, un député a

demandé au nouveau ministre de l'intérieur si pendant les vacances le gouvernement laisserait se reproduire les tentatives monarchiques de l'an dernier; M. le général de Chabaud-Latour a répondu honnêtement, loyalement, qu'on ne supporterait « aucune manœuvre contre l'ordre de choses établi,... contre le pouvoir issu de la loi du 20 novembre : » sur quoi M. le duc de Bisaccia a pris la parole pour déclarer en somme que lui et ses amis se réservaient le droit d'interpréter la loi du 20 novembre comme ils le voudraient, et que l'assemblée pouvait toujours donner à la France un gouvernement définitif. Est-ce clair? C'est cependant avec M. le duc de Bisaccia que le ministère vient de faire campagne pour l'ajournement des lois constitutionnelles, et, on peut le dire, contre lui-même, contre le pouvoir de M. le maréchal de Mac-Mahon. Voilà donc où nous en sommes, voilà où l'on nous laisse au seuil de ces vacances tant désirées. Le dernier mot, c'est une assemblée qui vient de laisser trop voir son impuissance et un gouvernement contesté dans son principe par ceux qui semblent le soutenir. Que peut penser le pays? quelles raisons de sécurité et de confiance peut-il trouver dans des promesses d'organisation sans cesse ajournées? Que peut-on penser au dehors des affaires de la France? Si les partis sont insensibles aux plaintes du pays, aux tristesses des esprits sincères, qu'ils écoutent ce qui vient du dehors, ce que M. Disraeli disait ces jours derniers au banquet du lord-maire en témoignant ses craintes sur certaines nations de l'Europe, autrefois privilégiées de la fortune, aujourd'hui réduites à reconquérir péniblement leur rang. Il y a des paroles dures à entendre, et profitables pour les peuples virils!

Les affaires de l'Espagne ne justifient peut-être que trop ce sentiment de sollicitude un peu hautaine que M. Disraeli exprimait à *Mansion-House* à l'égard de ces nations de l'Europe qu'il désignait assez sans les nommer. Les efforts qu'elle fait pour se délivrer, pour dompter l'insurrection carliste avant de régulariser sa situation intérieure par la reconstitution d'un gouvernement, ces efforts n'ont pas eu jusqu'ici beaucoup de succès. La mort du général Concha, tué à la tête de ses troupes, il y a un mois, a été certainement un malheur. Elle a suspendu les opérations engagées en Navarre autour d'Estella; elle a été le signal d'une retraite qui a ressemblé singulièrement à une déroute, et du même coup elle a redoublé l'audace des carlistes, qui ont pu se dire victorieux, qui l'étaient jusqu'à un certain point, puisqu'ils sont restés maîtres du terrain. Toutes les positions enlevées par Concha au prix de combats sanglans ont dû être abandonnées; l'armée, après avoir presque touché Estella, s'est repliée sur l'Èbre. C'était enfin une campagne à recommencer, et depuis ce moment le nouveau commandant en chef, le général Zabala, est occupé à reconstituer cette armée avant de la ramener au combat. Il attend des renforts, il attend sans doute aussi de l'argent pour payer ses soldats; la plupart des chefs militaires ont été changés. Bref, l'heure de re-

prendre les hostilités n'est pas encore venue, à ce qu'il paraît. Les carlistes ont aussitôt profité de la circonstance. N'ayant plus rien à craindre du côté d'Estella, ils ont de nouveau menacé Bilbao, ils ont poussé des partis jusque vers Santander. Ils se reconstituent, eux aussi, ils se fortifient en Navarre, et pendant ce temps les bandes carlistes de la Catalogne ou du Maeztrazgo, conduites par le frère du prétendant, par le prince Alphonse, viennent de descendre jusqu'au centre de l'Espagne, jusqu'à Cuença, à trente lieues de Madrid. Elles ont enlevé la ville de vive force, elles ont saccagé, brûlé, pillé, fait des prisonniers en assez grand nombre. Pendant plus de cinquante heures, on a résisté à l'attaque de 7 ou 8,000 hommes, il a fallu se rendre. Les colonnes envoyées pour secourir la ville sont arrivées tardivement, après le départ des carlistes. Tout ce qu'on a pu faire a été de reprendre aux bandes du prince Alphonse les 700 prisonniers qu'elles emmenaient. C'est quelque chose; mais le coup de main était accompli, — et cela s'est passé en pleine Castille-Nouvelle, entre Valence et Madrid!

Ainsi se poursuit cette désastreuse guerre, et, en se prolongeant, elle se complique de tous les excès de la force, elle tend à prendre un caractère de vraie barbarie. A la suite de la mort de Concha et de la retraite de l'armée, les carlistes ont fusillé des prisonniers autour d'Estella, et même parmi les prisonniers il s'est trouvé un correspondant de journaux allemands, ancien officier prussien, le capitaine Schmidt, qui a été impitoyablement passé par les armes comme les autres. Le prétendant prend des otages libéraux qu'il menace d'exécution sommaire à la moindre tentative des navires de l'état sur les côtes de Biscaye. Le gouvernement de Madrid, à son tour, répond par une loi des suspects, par un décret de confiscation frappant tous ceux qui sont affiliés aux carlistes ou qui servent leur cause. Les biens confisqués seront employés, dit-on, à dédommager les victimes de la guerre. Les suspects, jugés par des commissions militaires, seront fusillés ou déportés, et comme l'Espagne tout entière est aujourd'hui en état de siége, cela pourrait aller loin, si l'excès de ces rigueurs n'était limité d'avance par des impossibilités d'exécution. Arbitraire violent de part et d'autre, incendie des villes saccagées, menaces de se fusiller mutuellement, destruction des chemins de fer et de tous les moyens de communication, interruption de l'industrie et du commerce, voilà ce que rapporte à l'Espagne cette guerre allumée depuis bientôt deux ans dans les provinces du nord par un prétendant qui invoque le nom de la religion. Les carlistes ne réussiront pas, ils n'ont point un drapeau auquel l'Espagne puisse se rallier; ils n'ont pas même cet avantage de représenter le principe de la légitimité royale comme ils le disent, comme le répète leur prince, qui n'est que le prétendant de l'absolutisme et d'une réaction furieuse. Ils ont pu profiter des déchiremens intérieurs d'un pays bouleversé par les révolutions, ils sont hors d'état de pousser à bout leurs succès, et s'ils se dé-

fendent dans leurs montagnes, s'ils tentent même en dehors de leurs lignes quelque pointe hardie, quelque incursion meurtrière, ils ne font politiquement aucun progrès; mais, si les carlistes ne peuvent pas réussir, ils sont du moins assez forts pour prolonger une guerre qui, en désolant, en épuisant l'Espagne, compromet des intérêts plus généraux d'humanité ou de commerce, et finit par attirer l'attention des parlemens, des gouvernemens européens au point de provoquer tous ces bruits d'interventions, de représentations adressées à la France au sujet des secours que l'insurrection carliste trouverait sur notre frontière des Pyrénées.

Une intervention, c'est bientôt dit dans les journaux : en réalité on ne voit pas bien d'où elle pourrait venir, comment elle se produirait, au nom de quoi et dans quelles conditions elle se réaliserait. La conversation qui s'est engagée ces jours derniers à Londres, dans la chambre des lords, n'offre aucune lumière. L'Allemagne a un grief précis dans le meurtre d'un de ses nationaux, du capitaine Schmidt, accompli au camp du prétendant, et il n'est point impossible qu'elle n'ait quelque envie de se mêler des affaires de l'Espagne. On assure même qu'elle va envoyer quelques navires dans le golfe de Gascogne. Et après? Si l'Allemagne voulait aller plus loin, elle expierait bientôt par l'impuissance ou par des embarras de toute sorte ses velléités d'intervention. Elle ne réussirait sans doute qu'à donner une popularité de circonstance au prétendant carliste en compromettant le pouvoir qu'elle accablerait de sa protection. Tout ce qu'on pourrait faire pour le moment en faveur des intérêts libéraux de l'Espagne serait de reconnaître le gouvernement qui existe à Madrid. Personne évidemment n'a de mauvais vouloir à l'égard de ce gouvernement; ses envoyés sont bien reçus partout, à Paris comme à Londres ou à Rome, et, pour le reconnaître définitivement, on n'attend que de le voir légalisé par des cortès, par une assemblée nationale. C'est au général Serrano de hâter le moment où il peut avoir, dans sa lutte contre les carlistes, cette force d'un pouvoir diplomatiquement et officiellement reconnu par l'Europe. En dehors de cela, l'Europe ne peut certainement s'engager dans une intervention sans objet précis et sans issue. Quant aux représentations qui auraient été adressées au gouvernement français au sujet de ses prétendues connivences avec les carlistes, le vieux lord John Russell en parlait bien à l'aise, c'est-à-dire assez légèrement, l'autre jour, et le chef du *foreign office*, lord Derby, a eu un langage infiniment plus mesuré.

D'où viendraient ces représentations et sur quoi se fonderaient-elles? La France est à coup sûr la première intéressée à voir cesser la guerre néfaste qui se poursuit près de sa frontière. Que des légitimistes extrêmes, qui ont fait ce qu'ils ont pu pour amener des conflits avec l'Italie et qui ont échoué, appuient maintenant de leurs sympathies le prétendant espagnol et croient servir ainsi la légitimité parmi nous, c'est pos-

sible. La France ne trouverait évidemment que des embarras, des dangers de toute nature dans une victoire de la cause carliste au-delà des Pyrénées, et on ne peut pas prêter à un gouvernement français doué de quelque prévoyance la pensée d'aider sciemment, volontairement au succès de ce qui lui susciterait les complications les plus redoutables. S'il y a un préfet exposé par ses relations personnelles ou par des préférences d'opinion à montrer un peu trop de faiblesse pour les carlistes, rien de mieux que de le changer; mais il ne faut rien exagérer. Il n'est pas si aisé de garder une frontière où les populations, les intérêts, sont souvent confondus, et la France, même avec la bonne volonté qu'on peut lui demander, n'a pas le pouvoir d'empêcher tout. Est-ce que la France est pour rien dans le débarquement de canons et de munitions opéré dernièrement sur la côte de Biscaye par un navire anglais? Est-ce que la France pouvait empêcher la défaite de l'armée de Concha, l'entrée du prince Alphonse à Cuença ou l'exécution du capitaine Schmidt? Si la frontière de l'Aragon reste souvent ouverte aux carlistes, est-ce que les autorités espagnoles ne s'y prêtent pas pour le moins autant que les autorités françaises? Lord John Russell rappelait l'autre jour la quadruple alliance de 1834 et la première guerre de sept ans. A cette époque, la France, alliée de l'Angleterre et de la reine Isabelle, était obligée d'avoir un corps d'observation sur les Pyrénées, et plus d'une fois elle fut sur le point d'intervenir. On ne peut pourtant pas aujourd'hui lui faire une obligation d'envoyer un corps d'armée, et c'est un étrange abus de rejeter sur elle la responsabilité d'une situation dont elle est la première à souffrir. Si l'Europe veut prendre des mesures pour faire cesser une guerre barbare, la France ne s'y refusera certainement pas pour sa part; elle y aidera dans son intérêt, comme dans l'intérêt de l'Espagne, c'est tout ce qu'on peut lui demander.

En attendant que l'Europe en soit à se faire la médiatrice des dissensions espagnoles et à vouloir mettre un frein aux barbaries des carlistes, elle vient de se donner une mission aussi difficile, aussi délicate qu'honorable, celle de tempérer par une sorte de code international les excès à peu près inséparables des grands conflits des peuples, de régulariser et d'adoucir les usages de la guerre. C'est le gouvernement russe qui a eu cette pensée, et c'est sur l'initiative du cabinet de Saint-Pétersbourg qu'un congrès en ce moment réuni à Bruxelles sous la présidence de M. le baron de Jomini, représentant du tsar, est occupé à résoudre ou du moins à étudier cet épineux problème qui n'est pas seulement une affaire d'humanité et de philanthropie, qui touche à bien des intérêts nationaux. Un code véritable, accepté, des droits et des usages de la guerre, il n'y a rien de semblable jusqu'ici. La seule chose qui s'en rapproche est un acte publié par le gouvernement des États-Unis à l'époque de la sécession, la grande « instruction pour les armées américaines en temps de guerre. » Il s'agirait de faire pour l'Europe ce

que les États-Unis ont fait pour eux-mêmes. Préciser les droits des belligérans en pays ennemi, définir les rapports d'une armée d'invasion avec les populations civiles, régler toutes ces questions d'occupation militaire, de réquisition, d'otages, de bombardement, de traitement dû aux prisonniers de guerre, c'est là l'immense programme soumis au congrès de Bruxelles. Assurément rien n'est plus humain et plus noble que de vouloir adoucir les maux de la guerre, de chercher à sauvegarder les intérêts des populations inoffensives livrées à l'arbitraire de toutes les passions brutales. La difficulté est de fixer des règles dénuées de toute sanction. L'essentiel est de ne point faire un code qui tournerait au profit de la force et des envahisseurs, qui n'aurait d'autre résultat que de faciliter l'œuvre d'une armée conquérante. Il est clair que, si une province momentanément envahie devait acheter la sécurité restreinte et équivoque qu'on lui promettrait par une sorte d'abdication temporaire de sa nationalité, le code qui se prépare deviendrait tout simplement un complice de l'invasion, un instrument légal pour la force victorieuse, un moyen de préparer la conquête définitive. Il ne faudrait pas aller bien loin pour trouver des exemples. La guerre a laissé des souvenirs et des enseignemens qui ne sont perdus pour personne.

Ce n'est point sans une certaine hésitation assez visible que la plupart des gouvernemens ont accueilli la proposition de la Russie. L'Angleterre, peu accoutumée à se lier par des engagemens de ce genre, a fait de telles réserves que sa présence au congrès de Bruxelles ressemble à un acte de courtoisie pour l'empereur Alexandre II encore plus qu'à l'acceptation du principe d'un nouveau code de la guerre. En France, en Suisse, le projet russe a rencontré des sympathies tempérées par une assez sérieuse défiance. On accepte sans doute des règles d'humanité et d'équité qu'on pratique spontanément, même lorsqu'elles ne sont pas dans un code; on craint, en allant plus loin, d'aliéner des droits de défense légitime et d'indépendance, de donner des armes à des vainqueurs. Nous ne parlons pas de ceux qui trouvent qu'améliorer la condition des prisonniers c'est affaiblir l'esprit militaire et favoriser peut-être les désertions ou les défaillances dans une armée. Tout cela ne rend pas certainement des plus aisées l'œuvre entreprise à Bruxelles au retentissement et sous l'impression des dernières guerres; mais cette diplomatie de l'humanité n'aura pas tout à fait perdu son temps, si elle parvient à faire consacrer quelques règles qui un jour ou l'autre pourront épargner des misères à une population livrée aux disputes de la force.

Laissons la guerre et ses souvenirs amers; laissons la politique et ses ennuis de tous les jours, et les passions de parti qui la troublent, et les fanatismes de secte ou les préjugés qui l'enveniment. La meilleure politique entre les peuples, c'est encore celle qui se dégage en quelque sorte spontanément de toute une situation, qui se fonde sur des traditions

communes, sur des relations naturelles d'intérêts et de sympathies. Que n'a-t-on pas fait depuis quelques années, et que ne fait-on pas encore parfois pour susciter des ombrages entre la France et l'Italie, pour aigrir les rapports des deux nations en cherchant à leur souffler la défiance et l'hostilité? On n'a rien négligé pour les diviser, et il n'a point tenu aux sectaires des deux côtés des Alpes que des incidens sans portée ne vinssent allumer des conflits. Le sentiment de l'intérêt commun a été plus fort que tout, il a dominé les inspirations de la haine, il a pénétré dans les conseils des gouvernemens, et, entre les deux diplomaties comme entre les deux nations, la cordialité est maintenant complète. Il y a deux mois, c'était un amiral français qui, dans une fête publique à Cagliari, portait un toast au roi Victor-Emmanuel pour l'anniversaire du statut libéral de l'Italie. La semaine dernière, c'est une fête toute poétique qui est devenue l'occasion nouvelle d'un rapprochement spontané et plein d'effusion. Le même jour, Padoue et Arqua, au-delà des Alpes, Avignon et Vaucluse en France, célébraient le centenaire de Pétrarque, et c'est le ministre du roi Victor-Emmanuel, c'est M. Nigra qui s'est chargé de représenter l'Italie aux fêtes d'Avignon.

Ainsi le poète d'autrefois, Italien par la naissance, Français par un immortel amour, vient sceller l'alliance de ses deux patries, et c'est dans l'ancienne ville des papes que le ministre du roi qui est maintenant à Rome, l'ambassadeur de l'Italie renouvelée, est allé assister à ces fêtes présidées par une ombre gracieuse. M. Nigra a reçu des autorités d'Avignon, de la population tout entière, l'accueil qu'il devait recevoir, et dans un discours de la plus pure langue française l'habile diplomate, qui est en même temps un poète et un érudit plein de goût, a montré qu'il ne représentait pas seulement un gouvernement auprès d'un gouvernement, qu'il était aussi le représentant de la bonne grâce, de l'esprit et de l'éloquence de l'Italie auprès de l'esprit français. Une fois de plus il a rendu témoignage de ses sentimens par la délicatesse avec laquelle il a rappelé ce que la France a fait pour l'Italie. C'est la meilleure diplomatie pratiquée à l'abri du poétique nom de Pétrarque et faite pour retentir dans les deux pays. Qu'on laisse donc les peuples à eux-mêmes au lieu de chercher à égarer leurs instincts par des fanatismes de parti ou de secte : ils sauront trouver sans efforts leurs amis naturels, leurs vrais alliés, comme aussi ils savent rendre justice à ceux qui les servent dans leurs intérêts les plus élevés. CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.